ULB UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, UNIVERSITÉ D'EUROPE

# DIGITHÈQUE
**Université libre de Bruxelles**

---

MEYER Michel, *De la métaphysique à la rhétorique, essais à la mémoire de Chaïm Perelman avec un inédit sur la logique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1986.

---

**Cette œuvre littéraire est soumise à la législation belge en matière de droit d'auteur.**

Elle a été publiée par les
**Editions de l'Université de Bruxelles**
http://www.editions-universite-bruxelles.be/

Les règles d'utilisation de la présente copie numérique de cette œuvre sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés mis à disposition par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site
http://digitheque.ulb.ac.be/

Accessible à : http://digistore.bib.ulb.ac.be/2010/DL2353705_000_f.pdf

EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

# DE LA METAPHYSIQUE A LA RHETORIQUE

Edité par Michel Meyer

Faculté de Philosophie et Lettres
Philosophie et Histoire des Idées

# De la Métaphysique à la Rhétorique

Editions de l'Université de Bruxelles

# DE LA METAPHYSIQUE A LA RHETORIQUE

Essais à la mémoire de Chaïm Perelman
avec un inédit sur la logique
rassemblés par Michel Meyer

Faculté de Philosophie et Lettres XCIX
Philosophie et Histoire des Idées

Publié avec le concours
du Ministère de l'Education Nationale

I.S.B.N. 2-8004-0899-5
D/1986/0171/9
© 1986 by Editions de l'Université de Bruxelles
avenue Paul Héger, 26 - 1050 Bruxelles (Belgique)

Imprimé en Belgique

# Avant-propos
# Y a-t-il une modernité rhétorique ?

par Michel MEYER

Perelman nous a quittés soudainement le 22 janvier 1984 alors qu'il s'apprêtait à rédiger la grande synthèse qu'il préparait depuis plusieurs années. Il voulait l'intituler: *De la métaphysique à la rhétorique*. J'ai tenu à garder ce titre pour ce volume d'essais consacrés à l'argumentation. Je ne parlerai ni de l'homme qu'il fut, ni de la pensée à laquelle son nom est désormais associé. La discrétion de l'amitié vient ainsi à la rencontre de la notoriété de l'œuvre pour justifier ce silence.

Ce sur quoi il importe de se pencher est bien plutôt la signification de ce passage de l'ontologie à la rhétorique, dont Perelman voulait faire la clef de voûte de son nouveau travail.

L'ontologie s'oppose à la rhétorique, dans sa genèse comme dans ses ambitions. Si l'on retrouve les deux chez Aristote, on le doit à sa lucidité quant aux services que la dialectique peut rendre et que Platon, obsédé par les jeux de manipulation intellectuelle des Sophistes, ne pouvait pas reconnaître à l'argumentation. Mais la métaphysique qui suivra, jusqu'à Heidegger inclus, s'inspirera du Stagirite en oubliant sa rhétorique.

Car il faut bien se l'avouer: la critique de Platon est incontournable. L'argumentation est-elle vraiment quelque chose d'autre qu'une technique visant à faire agir et à faire penser, une violence faite à la liberté comme au respect de la vérité ? Conviction n'est pas démonstration, persuasion n'est pas raison, opinion n'est pas science. Voilà des oppositions dont Platon a

consacré l'évidence. Et il est bien difficile, aujourd'hui comme hier, de départager le Sophiste grec du tribun que notre société, elle aussi démocratique, engendre régulièrement au détour de ses crises.

Voici la rhétorique réduite à la propagande et à l'exaltation de l'irrationnel. A quoi bon chercher une rationalité propre à l'argumentation si celle-ci doit demeurer la servante de tout ce qui, en nous, échappe au champ de la raison? On continuera d'objecter que les grands débats philosophiques sont ailleurs, aux côtés des valeurs essentielles. C'est d'elles dont il faut parler car ce sont elles qui se trouvent menacées. En somme, si la rhétorique n'était pas nocive, elle serait à tout le moins secondaire. Tout est dit: on peut refermer son Platon en toute conscience.

Mais l'on n'a pas vu jusqu'ici les implications, ou plutôt les présupposés, d'une telle attitude qui consiste à priver la rhétorique de toute possibilité. Quel est le modèle de rationalité, le *logos*, qu'une telle condamnation suppose? Il s'agit bien évidemment d'un *logos* fermé sur soi, dans lequel la discussion n'est là que comme porte-parole de vérités pré-constituées. D'où le rôle de l'intuition et de l'évidence. Est-ce bien rationnel? Ainsi, aucune question ne se posera sans que l'on ait déjà la réponse (par intuition) ou les moyens de la faire surgir d'autres réponses (par déduction), dont on disposerait par ailleurs. Une question, étant fermée, n'est plus alors que le prétexte à répondre en dehors et indépendamment. Aucun problème réel ne peut plus surgir parce qu'il existe, quelque part, la proposition qui le supprime. L'argumentation cache, par le jeu des opposés qu'elle met en œuvre, ce qui la rend vaine, et que seule l'ignorance de la proposition vraie rend possible. La *connaissance* de cette proposition sur laquelle on se dispute est bien le contraire de l'argumentation. Améliorons donc nos moyens de connaissance et nous n'aurons plus rien à débattre: la vérité ne parle-t-elle pas pour elle-même et d'elle-même? La rhétorique s'insinue en nous comme un défaut de l'âme pour suppléer à notre ignorance, à notre imperfection naturelle.

Ainsi, le modèle propositionnel de la raison est ce au nom de quoi la rhétorique s'est vue rejetée. Comment un tel modèle a-t-il pu émerger? Qu'est-ce qui a bien pu arriver au *logos* socratique, ouvert et interrogatif, pour qu'il se fige en *logos* propositionnel de part en part? Pour répondre, il faut comprendre ce que Platon reproche à Socrate. Celui-ci, on s'en souvient, se borne à mettre en question ce que disent ses interlocuteurs et termine l'entretien par le constat de non-résolution de la question posée initialement. Socrate ne se soucie pas de répondre, puisqu'il sait qu'il ne sait rien. A quoi peut servir de questionner si ce n'est pour parvenir à la réponse? Le savoir d'ailleurs, peut-il être réponse? Comment pourrais-je trouver réponse aux questions que je me pose si j'ignore ce que je cherche?

Et si je sais ce que je dois trouver, qu'ai-je encore besoin de le chercher? Ce raisonnement a beau contenir un sophisme, il n'en aura pas moins l'impact décisif et irréversible de dissocier le savoir de ce qui relève de la problématisation. Et comme il n'y a pas de réponse sans question, et que l'articulation des deux n'aboutit qu'à un sophisme, il faudra que le savoir s'explique autrement. Car le savoir transcende les individus, à l'inverse des questions qui dépendent chaque fois de ce que chacun peut ignorer ou déjà connaître. Ceci est subjectif, celui-là ne peut l'être. Le savoir peut certes être évoqué sous le coup d'un problème qui surgit comme la théorie de la réminiscence le prétend, mais ce savoir ne peut aucunement se justifier par la question, donc se réduire à être réponse, si ce n'est de manière purement circonstancielle, ce qui veut dire, inessentielle. Il faut bien s'interroger pour se ressouvenir, dira Platon, mais la dialectique, qui sera scientifique, devra être fondamentalement autre chose, même si elle demeure jeu de question/réponse. Contradiction que ne manquera pas de repérer Aristote qui scindera le scientifique du dialectique, le logique de l'argumentation, dont il sera amené à faire les théories respectives pour en délimiter clairement les contours. Quant à Platon, il trouvera dans la célèbre théorie des Idées ce qu'il cherchait pour justifier un savoir qui ne devait tenir sa vérité que de lui-même.

Que signifient les Idées dans le cadre de notre démarche? En quoi glisse-t-on de la rhétorique à l'ontologie, avec, pour conséquence, la dénaturation même de l'argumentation? Quand Socrate demandait, par exemple, «qu'est-ce que la vertu?», il pensait qu'on ne pouvait répondre à une telle question parce que *la* réponse suppose une proposition unique, une vérité, alors que la formulation même de la question n'indique pas cette unicité. Pour une réponse quelconque, on peut en donner une autre, et continuer éventuellement si c'est nécessaire, et l'on finira bien par tomber sur une incompatibilité. Or, à une question sur ce qu'*est* X, Y ou Z, on peut répondre de multiples façons et rien dans la question même n'interdit la multiplicité. La vertu, c'*est* le courage, c'*est* la justice, et ainsi de suite. Comme Napoléon *est* l'empereur des Français, *est* le vainqueur d'Austerlitz, *est* le mari de Joséphine, et que sais-je encore.

Faute d'avoir *une* réponse, on reste au bout du compte avec la question qui devient ainsi une aporie. Pour qu'il y ait réponse, il faut donc que la vertu, pour reprendre le même exemple, soit quelque chose de bien *défini*: ce qui fait qu'elle *est* vertu, et non pas autre chose, ce qui la définit *nécessairement* telle à l'exclusion de tout autre chose. Nécessité, unicité, définition, tout cela renvoie à l'idée que la vertu *est* ceci et non autre chose; cela suppose que l'être de la vertu existe, qu'elle a une *essence* qui y correspond et fonde toute correspondance avec une individuation de cette vertu. La question «qu'est-ce que X?» subit donc une mutation radicale: on l'inter-

prête comme posant une essence, une Idée, dont on s'enquiert (pour s'en souvenir par l'enquête, précisément). On est effectivement passé du «*qu*'est-ce que *X*?» au «qu'*est*-ce que X?» L'ontologie sous-tend l'activité interrogative et lui assure son sens au travers d'une issue. On peut d'ailleurs parler d'un véritable coup de force ontologique, à moins qu'il ne s'agisse plutôt d'un coup de baguette magique. Qui nous dit que la vertu *est* essentiellement? Qui nous prouve que c'est même bien *cela* qu'on demande dans «qu'est-ce que la vertu?» N'est-ce pas finalement Socrate qui a raison? Mais en décrétant l'inverse, Platon tombe dans la pétition de principe: il se donne comme réponse ce qui est problématique, à savoir que la vertu à un être propre. Or, c'est cela même que Socrate met radicalement en doute, l'unicité de la réponse, donc la réponse tout simplement, et cela jusqu'à preuve du contraire. L'ontologie consiste à affirmer cela même qui devrait être justifié. D'où mon expression de «coup de baguette ontologique». L'ontologie ne peut donc être que circulaire. Bien plus, Platon aligne toute question, qui porte sur un X quelconque, à être question non sur X mais sur son être comme seule condition de réponse. Ce faisant, il subordonne le questionnement à l'ontologie et par là, de façon générale au propositionnalisme. Reprenons ce dernier point. L'essence des choses nous dit ce qu'elles sont en excluant ce qu'elles ne sont pas. Cela revient à faire de l'Idée le critère d'identification, d'identité de ce dont on parle en même temps que son fondement, lequel nous spécifie ce en vertu de quoi elles sont cela et non le contraire. Ce qu'*est* le courage, par exemple, permet d'identifier tout acte de courage et de ne pas le confondre avec quoi que ce soit d'autre; l'être, l'Idée, l'essence du courage est donc bien ce qui *justifie* la *vérité* d'un quelconque énoncé sur le courage, en ce que l'essence justifie tout ce que l'on peut en dire directement ou par déduction. Quant au premier point soulevé plus haut, il est d'importance également. Avec l'ontologie, le questionnement, et par conséquent, la rhétorique non propositionnalisée, c'est-à-dire qui se refuse à faire de la sous-traitance, sont morts. On sait toujours déjà ce que l'on cherche dès lors qu'on nous dit que l'on ne peut que chercher l'être de ce que l'on interroge. L'intuition et la déduction vont assurer la cohérence de ce *logos* platonicien, qui est encore le nôtre pour une large part, une cohérence qui ne repose en dernière analyse que sur le décret ontologique. Notons, avec Pierre Aubenque, que l'ontologie ne sera jamais qu'une science à rechercher, une science impossible à trouver. Mais il faudra attendre notre époque pour voir le modèle propositionnel s'écrouler, sans qu'il ait pu être remplacé pour autant à ce jour.

L'ontologie est issue du besoin de réponse auquel, il faut le reconnaître Socrate n'a pas satisfait. Mais l'ontologie, le primat de l'être, ne peut qu'évacuer la pratique même du philosopher tel que l'entendait Socrate. L'être qui serait ce à quoi on peut ramener toute interrogation — une idée que

l'on retrouvera, d'ailleurs, jusque dans l'*Introduction à la métaphysique* de Heidegger — est forcément ce sur quoi doit porter la réponse. Il n'y a dès lors plus aucune différence entre ce qui fait question (l'être) et ce que dira la réponse. Sans cette différence, le questionnement, qui articule problèmes et solutions, disparaît comme tel. L'être résout les problèmes en les supprimant dès le départ, en n'en faisant plus que les formes des réponses à trouver. Par conséquent, on a des solutions toutes faites pour des problèmes que l'on n'a pas posés au départ. Résolution par suppression et non par réponse, tel est bien tout ce que nous offre l'ontologie. Mais en affirmant dogmatiquement ce que doit être toute réponse, non comme telle car on n'a pas questionné le questionnement, mais *de facto*, la métaphysique donnera tout au long de son histoire l'impression de résoudre là où elle empêche seulement de questionner, d'où l'illusion de questionner. L'écoute de l'être est bien l'une de ces illusions. Ce n'est pas parce qu'on décrète que répondre est énoncer l'essence plutôt qu'autre chose que l'on supprime dans la réalité même le pluriel que l'on a décrété impossible et surmonté. Dès lors, il était inévitable que la métaphysique fût sans cesse en errance et en proie «aux conflits de la raison».

Ce déplacement qui va consacrer le propositionnel aura été fatal pour la rhétorique. Celle-ci ne se conçoit pas en dehors de l'interrogativité du *logos*. Seule, une question à résoudre seule engendre un débat: on voit mal une opposition de propositions se soutenir de sa contradictoirité pure, sans qu'il y ait un problème sous-jacent pour lequel, précisément, il y a choix entre au moins deux réponses qui s'affrontent. Avec le propositionnalisme, les questions, loin d'être premières, sont dérivées: elles ne sont, comme dit Aristote, que la forme interrogative d'assertions sur la vérité desquelles il convient de statuer (*Topiques* I, 4, 101b 33-36). Un problème réel ne peut exister puisqu'il n'est qu'une phrase, dont le contenu est justement une proposition. Quant à la proposition elle-même, c'est bien sûr une réponse mais qui, ne renvoyant à aucune question, n'est pas vraiment réponse. Elle est tout simplement le support minimal de la vérité qu'elle exprime, elle est l'unité du pensable, lequel ne se mesurera pas à l'aune subjective des questions individuelles. S'il n'y a plus que du propositionnel, il n'y a plus que l'axe de la vérité et de la science, en tout cas à titre de norme. La rhétorique, elle, se situant en deçà du vrai, là où la vérité n'est pas encore décidée ou même décidable, sera forcément inférieure en statut: les propositions qu'on discute sont, au mieux, en attente de confirmation quant à leur vérité. La logique, elle, ordonne les vérités, ce qui lui confère une supériorité si l'on se réfère aux valeurs du propositionnalisme. Dès lors, ou bien la dialectique nous prépare à la science, et elle est utile à ce niveau-là — ce sera la thèse d'Aristote — ou bien, au contraire, elle ne peut s'assigner une telle tâche, parce qu'elle se place en dehors de la vérité établie; et comme elle opère (soi-disant) avec des propositions, elle fait passer pour vrai ce qui n'en a

que l'apparence. Elle est de ce fait pure manipulation, dévoiement même du propositionnel qui ne connaît que la vérité et sa justification indubitable. S'il y a débat, on a bien des propositions, mais on n'est pas dans le vrai, et le propositionnel est bien ce qui possède toujours une valeur de vérité. Par conséquent, la proposition dont on discute ne peut être qu'apparence propositionnelle, apparence de vérité, opinion qui se masque derrière un raisonnement qui n'est qu'illusoirement tel. Comment voulez-vous qu'une proposition, donc ce qui est vrai, puisse n'être que problématique sans que soit trahie, du même coup, l'essence de la proposition? On aura bien sûr reconnu dans cette deuxième voie de l'alternative la thèse de Platon.

Mais sa critique n'a d'autre validité que celle dont jouit le propositionnalisme, avec son idée correspondante de la vérité. Aristote perpétue le modèle. Et même s'il nous a livré et une théorie de l'argumentation et une théorie de la science, il ne le fait que pour montrer que la positivité de la dialectique réside en ce qu'elle peut servir l'ordre propositionnel de la science. N'oublions pas que Platon avait mélangé le scientifique et l'interrogatif dans sa dialectique, pourtant incompatibles si l'on s'en tient à sa propre conception, ne laissant ainsi à la rhétorique *stricto sensu* que la voie manipulatoire.

Si l'on récuse le modèle propositionnel, on élimine du même coup l'opprobre platonicien. Le *logos* enraciné dans l'évidence de l'assertabilité universelle a aujourd'hui vécu. La crise de la raison est devenue aussi bien une crise du langage. On sait qu'argumenter, c'est discuter d'une question, d'où les alternatives contradictoires qui définissent la rhétorique. Mais parler équivaut, de manière générale, à répondre et partant, à soulever des questions. Le *logos*, tel qu'il émerge dans la nouvelle rationalité qu'il nous faut instituer, est problématologique, et comme tel, destiné à argumenter. L'ontologie a fait aujourd'hui la preuve de son échec: elle a clôturé le *logos* sur le problématique, qui doit pourtant pouvoir se dire de plus en plus, parce que c'est la problématicité même de notre *logos* qu'il importe d'affronter et d'exprimer. La raison dogmatique ne peut concevoir le problématique que comme inconcevable, et elle ne peut le dire que comme indicible. Et cependant, avec la crise de la pensée occidentale inaugurée avec Marx, Nietzche et Freud, la raison se retrouve problématisée en son fondement même, le sujet cartésien, devenu transcendantal chez Kant. En ne pouvant énoncer sa nouvelle condition, pour la dépasser, le *logos* a engendré un nouvel absurde, un nouvel irrationnel: l'impossibilité de se dire Raison, d'où le silence ou, solution opposée, le culte rassurant de la science avec sa machinerie à répondre. A la base de tout cela, il y a ce fameux concept de proposition qui évacue *a priori* tout renvoi à l'interrogativité du *logos*. Et l'être, on l'oublie trop souvent, est apparu comme concept philosophique afin d'assurer la fonction de répondant universel pour des questions tron-

quées, rabattues. La tentative de Heidegger aura été la dernière grande aventure ontologique, malgré une préoccupation maintes fois réaffirmée de dépassement, parce que l'être demeure conçu comme le point de rencontre universel de toute réponse et de tout questionnement, empêchant encore une fois celui-ci de se dire en propre. L'ontologie, donc la métaphysique au sens où l'on entend ce concept depuis toujours, est née de la fermeture du *logos* sur lui-même, avec l'impossibilité corrélative de penser le rhétorique autrement qu'en le propositionnalisant, c'est-à-dire en le dénaturant. Métaphysique et rhétorique s'opposent comme la négation du questionnement et sa réelle prise en charge explicite par la pensée. Le questionnement est bien le concept-clé que nous avons pu repérer historiquement, qui nous ouvre la compréhension de cette opposition et qui, partant, nous permet de la dépasser pour une nouvelle rhétorique et une métaphysique qui ne serait plus ontologique. Il s'agit de frayer un chemin à la pensée qui ne tombe ni dans le non-répondre socratique ni dans la falsification platonicienne du répondre. Il importe de récuser le dilemme Socrate-Platon. Pour le premier, on ne *pourrait* donner une réponse à une question parce que le répondre est multiple et pour le second on *devrait* y répondre par une réponse qui consacre nécessairement sa propre unicité. Pour éviter la tenaille, il faut à tout le moins questionner le questionnement comme tel, c'est-à-dire instaurer une problématologie que ni Socrate, qui questionnait sans pouvoir répondre, ni Platon, qui répondait sans questionner, ne pouvaient ériger.

Qu'est-ce alors que cette modernité rhétorique, sinon le retour à un *logos*, à une rationalité redevenue possible, renouvelée par une interrogativité qui fonde le champ propositionnel pour ce qu'il est, à savoir comme répondre?

# Logique formelle et logique informelle *

par Chaïm PERELMAN

Alors que l'idée d'une logique formelle est connue depuis Aristote, sous l'influence de logiciens mathématiciens se généralise, à partir du milieu du XIX[e] siècle, l'idée que logique et logique formelle sont synonymes, en éliminant toute conception d'une logique informelle. Le père Bochenski, qui est un des représentants de cette tendance, l'a exprimée encore dans un récent colloque qui s'est tenu à Rome en 1976 sur le thème de la logique moderne. Dans une communication intitulée « The General Sense and Character of Modern Logic »[1] il identifie la logique moderne (ML) avec la logique formelle. Il y caractérise ML par trois principes méthodologiques: l'usage d'une langue artificielle, le formalisme et l'objectivisme.

Il y insiste sur les grands progrès qu'introduit le recours à une langue artificielle qui permet d'éliminer les équivoques, ambiguïtés et controverses, qui sont difficilement évitables quand il s'agit de langues naturelles.

En effet, la condition fondamentale dans la construction d'une langue artificielle c'est que chaque signe ait un et un seul sens, de même que chaque expression bien formée. L'objectivisme auquel il fait allusion présuppose que la logique moderne ne s'occupe que des propriétés objectives, vérité, fausseté, probabilité, nécessité, etc., indépendantes de l'attitude des hommes, de ce qu'ils pensent ou croient. Il en sera de même des axiomes du système, énumérés au départ, ainsi que des règles de substitution et de déduction qui indiquent quelles sont les opérations permises, conformes aux

règles, et qui permettront de distinguer une déduction correcte d'une déduction incorrecte.

Chaque système formel sera donc limité dans ses possibilités d'expression et de démonstration de sorte que, une langue artificielle étant donnée, elle ne permet pas de tout dire; un ensemble d'axiomes et de règles de déduction étant donnés, on doit admettre, du moins si le système est cohérent, l'existence de propositions indécidables, c'est-à-dire de propositions que l'on ne peut démontrer, pas plus que leur négation.

Par ces diverses exigences une langue artificielle et un système formel s'opposent aussi bien aux caractéristiques d'une langue naturelle qu'à celles d'un système non formel, tel qu'un système de droit moderne.

Une langue naturelle est un instrument de communication, en principe universel. Elle doit être capable de communiquer n'importe quelle idée. Les conditions méthodologiques d'une communication sensée y priment sur toute autre considération, telle que l'univocité des signes utilisés. C'est ainsi que l'on présume que ce que l'on nous dit n'est pas incohérent et n'est pas dépourvu d'intérêt. En lisant le fragment célèbre d'Héraclite «Nous entrons et nous n'entrons pas deux fois dans le même fleuve», notre première réaction n'est pas de croire à l'incohérence d'Héraclite; on cherche plutôt à interpréter ce qu'il nous dit de façon à lui assigner un sens acceptable, par exemple en signalant l'imbiguïté de l'expression «le même fleuve» qui se réfère tantôt aux rives tantôt aux eaux qui y coulent. Pour sauvegarder l'idée de communication sensée, on renonce à l'hypothèse de l'univocité des mots employés.

De même quand dans César, la célèbre pièce de Pagnol, l'auteur fait dire à Panisse, sur son lit de mort: «De mourir, ça ne me fait rien. Mais ça me fait peine de quitter la vie», nous sommes obligés, pour comprendre Panisse, de ne pas traiter «mourir» et «quitter la vie» comme des synonymes, alors que c'est pourtant ce que nous enseignent les dictionnaires.

Quand on nous dit «un sou est un sou», «les affaires sont les affaires», personne n'interprètera ces expressions comme des applications du principe d'identité, car sauf dans un cours de logique, pour que quelqu'un se donne la peine d'exprimer ces idées, il faut qu'elles communiquent autre chose qu'une tautologie.

Je me souviens d'une histoire vécue. Des parents sont venus à la gare attendre le retour de l'étranger de leur jeune fils après une longue absence. Quand le fils est apparu à la portière, le père n'a pas pu retenir des larmes d'émotion. Ce que voyant la mère s'est écriée: «Maintenant je vois que non seulement une mère est une mère, mais aussi qu'un père est un père». Si

la mère avait besoin de cette occasion émouvante pour admettre qu'un père était un père, cet énoncé ne pouvait être tautologique.

Il y a d'autres situations qui nous imposent d'interpréter un texte d'une façon non habituelle. On connaît la pensée de Pascal « Quand la parole de Dieu qui est véritable, est fausse littéralement, elle est vraie spirituellement »[2]. Pour sauvegarder la vérité du texte sacré, Pascal nous conseille de nous écarter du sens littéral. De même en droit, on opposera à la lettre, l'esprit de la loi, de façon à donner du texte une interprétation acceptable.

La possibilité d'accorder à une même expression des sens multiples, parfois entièrement nouveaux, de recourir à des métaphores, à des interprétations controversées, est liée aux conditions d'emploi du langage naturel. Le fait que celui-ci recourt souvent à des notions confuses, qui donnent lieu à des interprétations multiples, à des définitions variées, nous oblige bien souvent à effectuer des choix, des décisions qui ne coïncident pas nécessairement. De là l'obligation bien souvent, de justifier ces choix, de motiver ces décisions.

En droit, le plus souvent, contrairement à ce qui se passe dans un système formel, le juge est obligé, à la fois, de prendre une décision et de la motiver. Le célèbre article 4 du Code Napoléon proclame en effet que « le juge qui refusera de juger sous prétexte du silence, de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi, sera coupable de déni de justice ». Quand le texte lui paraît, à première vue, présenter une lacune, une antinomie ou une ambiguïté, il doit interpréter le système, aux moyens des techniques de raisonnement juridique, de façon à trouver une solution et à la motiver. Dans tous ces cas l'on devra recourir à la logique informelle qui est la logique qui justifie l'action, qui permet de trancher une controverse, de prendre une décision raisonnable.

C'est ainsi qu'Aristote avait opposé aux raisonnements analytiques, tels les syllogismes, les raisonnements dialectiques, c'est-à-dire ceux que l'on rencontre dans les débats, les controverses de toute sorte, quand il s'agit de dégager l'opinion raisonnable (ἔύλογος).

Alors que la logique formelle est la logique de la démonstration, la logique informelle est celle de l'argumentation. Alors que la démonstration est correcte ou incorrecte, qu'elle est contraignante dans le premier cas et sans valeur dans le second, les arguments sont plus ou moins forts, plus ou moins pertinents, plus ou moins convaincants. Dans l'argumentation il ne s'agit pas de montrer, comme dans la démonstration, qu'une qualité objective, telle la vérité, passe des prémisses vers la conclusion, mais que l'on peut faire admettre le caractère raisonnable, acceptable d'une décision, à partir de ce que l'auditoire admet déjà, à partir de thèses auxquelles il adhère

avec une intensité suffisante. Le discours persuasif vise donc à un transfert d'adhésion, d'une qualité subjective, qui peut varier d'esprit à esprit.

C'est la raison d'ailleurs pour laquelle la faute de raisonnement appelée «pétition de principe» est une faute d'argumentation, car elle suppose admise une thèse contestée. Par contre le principe d'identité, *si p, alors p*, loin d'être une faute de raisonnement, est une loi logique qu'aucun système formel ne peut méconnaître.

Un système formel nous montre quelles sont les conséquences qui découlent des axiomes, que ceux-ci soient considérés comme des propositions évidentes ou des simples hypothèses conventionnellement admises. Dans un système formel les axiomes ne sont jamais l'objet d'une controverse; ils sont censés être vrais, objectivement ou par convention.

Il n'en est pas ainsi dans l'argumentation, où le point de départ doit être admis par l'auditoire que l'on veut persuader ou convaincre par son discours. Les thèses de départ consistent en lieux communs, c'est-à-dire en propositions communément admises, qu'il s'agisse de propositions de sens commun ou de thèses non contestées dans une discipline particulière. Parfois, comme dans les dialogues socratiques, l'orateur s'assurera, d'une façon expresse, de l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses sur lesquelles il fonde son argumentation.

Mais contrairement aux axiomes qui ne donnent pas lieu à controverse au sein du système, les lieux communs, sur lesquels il existe un consensus général, concernant des notions vagues, confuses, controversées et dont on ne peut tirer des conséquences sans chercher à les clarifier. C'est ainsi que tout le monde sera d'accord sur le fait que la liberté vaut mieux que l'esclavage, qu'il faut rechercher la justice ou le bien commun; mais pour en dériver une ligne de conduite particulière, il faudra préciser ce qu'on entend par ces thèses qui, au départ, semblent incontestées. D'autre part, les lieux communs, qui sont présumés admis au départ, et que personne ne conteste quand ils se présentent isolément, peuvent donner lieu à des incompatibilités. Que faire quand la recherche du bien commun s'oppose à la réalisation de la justice, du moins au premier abord? Certains diront que le bien opposé à la justice n'est qu'un bien apparent; d'autres diront que le bien commun s'oppose à une justice apparente. Comment décider quelle est la valeur authentique et celle qui n'est qu'illusoire? Il s'agit de donner à une notion habituelle un sens nouveau, plus adapté à la situation. Mais ce changement de sens ne peut se faire sans raison, car contrairement au sens habituellement admis, et qui est le sens présumé, le changement de sens doit être justifié. C'est à celui qui s'oppose au sens habituel, qu'incombe la charge de la preuve.

Cette notion de charge de la preuve, inconnue en logique formelle, comme y est inconnue la notion de présomption, est empruntée au droit, où elle dispense de la preuve du fait. C'est ainsi que la présomption d'innocence impose la charge de la preuve à celui qui veut la renverser. De même l'époux de la mère étant présumé être le père de l'enfant, il n'a pas à administrer la preuve de la paternité.

Cette notion de présomption, avec la notion correspondante de la charge de la preuve est d'usage courant dans le domaine des normes et des valeurs. Et ceci explique comme l'a montré P. Day dans sa communication «Présumptions»[3] le pluralisme philosophique. Dès que nous adhérons à un principe ou à une valeur, nous n'avons pas à justifier ce qui s'y conforme, mais uniquement le comportement qui le viole ou s'y oppose. Il a distingué trois attitudes, qu'il qualifie de conservatrice, de libérale et de socialiste, chacune étant caractérisée par son adhésion à d'autres principes et d'autres valeurs. C'est ainsi que la présomption conservatrice favorise ce qui est, et elle se manifeste par la règle selon laquelle seul le changement, partout, toujours et en tout, exige une justification. C'est ainsi que celui qui se conforme aux précédents, à la coutume ou à la tradition, n'a pas à se justifier, mais toute déviation devrait être justifiée. La présomption libérale est très bien exprimée dans cette phrase de J. St. Mill (On Liberty, Chap. V): «laisser les gens faire ce qu'ils veulent vaut toujours mieux, *ceteris paribus*, que de les contraindre». La liberté va de soi, seule la limitation de la liberté exige une justification. Isaïah Berlin exprime la présomption socialiste quand il écrit: «Equality needs no reasons, only inequality does» (Equality, *Proceedings of* Aristotelian Society, 56, 1955-1956, p. 305). Mais on peut généraliser sa thèse: celui qui se conforme à la règle d'or, où à l'impératif catégorique ou au principe de l'utilitarisme, n'a pas à justifier sa conduite. Ce n'est que celui qui viole l'un de ces principes qui doit se justifier. L'existence de ces principes variés, qui peuvent d'ailleurs entrer en conflit dans des situations concrètes, explique la diversité des philosophies, chacunes s'insérant dans un courant d'opinion qui est généralement admis dans un milieu et à un moment donné. On voit par là que la logique informelle prenant appui sur des faits, des principes, des opinions, des lieux, des valeurs admis par l'auditoire, est nécessairement située, et par là ne peut pas prétendre à l'objectivité de la logique formelle.

Mais, dans ce cas, le critère auquel doit se soumettre la logique informelle consiste-t-il uniquement dans l'efficacité, dans le fait de persuader l'auditoire auquel le discours s'adresse? C'était la grave objection de Platon contre les sophistes et les démagogues qui utilisaient des moyens indignes d'un philosophe, le mensonge et la flatterie, pour gagner l'adhésion d'une foule ignorante. A cette objection qu'il présente dans le «*Gorgias*», il oppose, dans le *Phèdre*, une autre rhétorique qui serait digne d'un philosophe, celle qui

pourrait convaincre les dieux eux-mêmes (273e). En d'autres termes, l'efficacité d'un discours persuasif ne suffit pas pour garantir sa valeur. Comme l'efficacité est fonction de l'auditoire, la meilleure argumentation est celle qui pourrait convaincre l'auditoire le plus exigeant, le plus critique, le mieux informé, comme celui constitué par les dieux ou par la raison divine. C'est ainsi que l'argumentation philosophique se présente comme un appel à la raison, que je traduis dans le langage de l'argumentation, ou celui de la nouvelle rhétorique, comme un discours qui s'adresse à l'auditoire universel. Une argumentation rationnelle se caractérise par une intention d'universalité, elle vise à convaincre, c'est-à-dire à persuader un auditoire qui, dans l'esprit du philosophe, incarne la raison. Alors qu'une démonstration formelle est valide, dans la mesure où elle se conforme à des critères purement formels, on ne peut parler de validité d'une argumentation, d'un raisonnement non formel. En effet, une argumentation n'est jamais contraignante et permet toujours une argumentation en sens opposé. De là le principe fondamental de la procédure judiciaire selon lequel il faut toujours entendre la partie adverse. Mais ce n'est pas parce que des arguments existent en faveur de la thèse, comme en faveur de l'antithèse, que ces arguments ont même valeur. Comment apprécier la valeur des arguments? Celle-ci dépend de la philosophie et de la méthodologie adoptée. C'est ainsi que l'utilitarisme tient essentiellement compte de la valeur des conséquences, l'aristotélisme valorise ce qui est conforme à l'essence, le néoplatonisme se fonde sur une hiérarchie ontologique, etc. Mais chacune de ces conceptions admet la règle de justice formelle selon laquelle il faut traiter de la même façon des situations essentiellement semblables. Celui qui a admis dans un cas la valeur d'une argumentation devra, *ceteris paribus*, admettre la valeur de cette même argumentation dans un cas essentiellement semblable. Cette règle justifie la conformité à des précédents, pas seulement en droit, mais en toute matière. C'est elle qui permet d'élaborer une méthodologie propre à chaque discipline.

Une dernière question : peut-on formaliser les techniques argumentatives? On pourrait essayer de réduire des arguments, moyennant certaines conventions préalables, à un calcul de probabilité. Et il y a des cas où l'on peut, sans trop de difficulté, se mettre d'accord sur de telles conventions. Mais ceci suppose toujours un accord sur les notions utilisées. Mais quand le désaccord porte sur celles-ci, ce qui est le cas des notions fondamentales de la philosophie, telles la réalité, la liberté, la justice, le bien, un pareil réductionnisme me paraît impossible. Se servant de techniques d'argumentation la philosophie se propose de présenter une vision raisonnable de l'homme dans ses rapports avec la société et l'univers, qui ne me semble pas réductible à la vision qui serait la plus probable. C'est pourquoi d'ailleurs toute philosophie originale est œuvre de liberté.

NOTES

* Texte inédit d'une conférence prononcée le 23 février 1981 au séminaire de Maurice Loi à l'école normale supérieure de Paris.

[1] Dans le volume «Modern Logic» ed. by E. Agazzi, Reidel, Dordrecht, 1980, pp. 3-14.

[2] Pascal — Pensées 555 (31) dans *L'Œuvre*, Bibl. de la Pléiade, p. 1003.

[3] Parue dans les Actes du XIV[e] congrès international de Philosophie, Herder, Vienne, 1970, vol. V, pp. 137-143.

# Logique et argumentation

par Jean LADRIÈRE

A première vue, la logique est paradigmatique. Elle nous donne le modèle du raisonnement valable et propose, dans ses figures, l'exemplaire dont devrait tenter de s'approcher toute démarche qui se veut rationnellement fondée. S'il en est ainsi, c'est sans doute parce qu'elle crée une situation idéale (au sens où on parle en physique d'un « gaz idéal »), inspirée peut-être par ce qui se passe effectivement dans la démarche scientifique, et singulièrement en mathématiques, mais dégagée de toute contingence. Ce qu'exprime bien l'idée de forme. La logique apparaît dès le moment où l'on découvre qu'il est possible d'isoler, dans n'importe quelle proposition, un schéma organisateur, qui est disponible pour une infinité d'applications possibles, et les termes qui sont organisés par ce schéma. On répartit couramment les termes qui constituent un langage scientifique en deux classes: termes « purement logiques » d'une part, termes « descriptifs » d'autre part. Cette classification correspond bien au présupposé de la logique. Il apparaît alors que certaines relations typiques entre propositions sont en réalité des relations entre leurs schémas organisateurs, les termes « descriptifs » étant en quelque sorte neutres par rapport à ces relations. Les procédés habituels de modélisation reflètent ce comportement des propositions. Si on se donne un langage L et un univers U dans lequel on se propose de construire une interprétation du langage L, on devra spécifier l'interprétation des constantes individuelles et des constantes prédicatives de L en mettant en correspondance ces éléments de L respectivement avec des individus bien déterminés de U et avec des sous-ensembles bien déterminés de U. Une proposition élémentaire de L du genre « $a$ est $P$ », pourra alors être interprétée au moyen

d'une proposition ensembliste, exprimant l'appartenance de l'individu correspondant à *a* au sous-ensemble correspondant à *P*. Mais s'il s'agit d'interpréter par exemple la conjonction, on ne pourra plus simplement établir une correspondance avec un élément de U ou construit sur U. On devra recourir au prédicat métathéorique « Vrai par rapport à une interprétation ». On pourra dire par exemple: « Une proposition de L du type *A* & *B* est vraie par rapport à une interprétation donnée (pour les constantes de L) si et seulement si les propositions *A* et *B* sont toutes les deux vraies pour cette interprétation » (ce qu'on pourra exprimer en disant que les propositions ensemblistes correspondant à *A* et *B* en vertu de l'interprétation sont vraies dans l'univers considéré). La différence de traitement qu'une interprétation sémantique doit réserver aux « termes logiques » et aux « termes descriptifs » montre bien que les « termes logiques » ne se rapportent pas directement à des éléments (individus, classes, propriétés, processus, peu importe) de l'univers sur lequel porte le discours, mais plutôt à la manière dont l'agencement qu'ils imposent aux termes descriptifs retentit sur la validité de ce que la proposition énonce.

Cette dualité entre éléments constituants de la proposition est d'une certaine manière aussi la dualité qui existe, dans le langage, entre les « termes descriptifs » et les propositions elles-mêmes. Un terme descriptif et une proposition peuvent être doués de sens ou non. Mais dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas de la même manière. Un terme descriptif doué de sens désigne (ou nomme) un individu, dénote une classe, connote une propriété (monadique ou relationnelle), mais ne peut être vrai ou faux. La proposition, par contre, exprime un fait et peut être vraie ou fausse selon que le fait qu'elle exprime se trouve ou non réalisé sous forme d'un état de choses effectif. La proposition donne en somme au sujet parlant la possibilité de prendre position à l'égard du comportement des éléments du monde décrits par les termes qu'elle met en œuvre. Or ce qui nous permet de construire des propositions, ce sont précisément ces éléments baptisés « logiques », qui semblent avoir cette propriété remarquable d'introduire un rapport à la vérité.

Ces éléments sont en fait des opérateurs. On peut les interpréter en effet comme des objets abstraits qui agissent sur les termes descriptifs du langage pour produire des propositions. Le problème central de la logique est d'étudier les rapports entre propositions qui tiennent uniquement à leur forme, c'est-à-dire à leur mode de construction. Autrement dit, il consiste à étudier le comportement des opérateurs propositionnels. De façon plus précise même, il consiste à étudier l'effet sur la valeur de vérité des propositions des transformations que l'on peut effectuer sur ces opérateurs (ou, ce qui revient au même, des relations qui existent entre ces opérateurs). L'aspect évidemment le plus intéressant de ce problème concerne les transformations

qui laissent invariante la valeur de vérité. Mais ceci peut être considéré dans deux perspectives différentes: soit dans la perspective qui consiste à dérouler les conséquences d'un ensemble donné de propositions, soit dans celle qui consiste à remonter vers les propositions générales dont un ensemble donné de propositions pourrait être considéré comme une exemplification. Seule la première perspective conduit à des résultats certains. La seconde introduit inévitablement, d'une manière ou d'une autre, le concept de probabilité (sous la forme du degré de confirmation, ou du degré d'acceptabilité, ou de la vraisemblance, ou sous toute autre forme), et, bien qu'on parle à son propos de «logique inductive», elle pourrait être considérée comme relevant déjà de l'idée d'argumentation et même comme constituant un cas particulièrement remarquable (parce qu'analysable au moyen de méthodes de type mathématique) d'argumentation. C'est donc l'idée de déduction qui apparaît comme la plus significative et qui prend valeur exemplaire. La déduction correcte nous assure que la vérité descend des prémisses vers les conclusions, et réciproquement du reste que la fausseté remonte des conclusions vers les prémisses.

Mais qu'est-ce qu'une déduction correcte? C'est un enchaînement de transformations élémentaires (agissant sur des propositions supposées données ou déjà déduites) dont chacune est effectuée en vertu de règles, chaque règle étant supposée garantir le transfert de la vérité des antécédents aux conséquents. Mais les transformations qu'effectuent les règles portent sur les éléments de structure de la proposition, c'est-à-dire, en fait, sur les opérateurs logiques. Rien ne garantit a priori qu'une règle a bien la propriété qu'on voudrait pouvoir lui attribuer. Il faut le montrer. Deux procédés se présentent. Le premier consisterait à exprimer la condition à laquelle la règle doit répondre (assurer le transport de la vérité) sous forme d'une proposition, dans un métalangage approprié, et à montrer que cette proposition peut être déduite d'axiomes appropriés formulés dans ce métalangage. On ne ferait évidemment dans ce cas que reporter le problème d'un niveau de langage à un autre. Or le problème est tout à fait général: il faut pouvoir justifier les règles quel que soit le niveau de langage considéré. On est donc obligatoirement renvoyé à un second procédé, qui consistera à justifier les règles à partir d'une interprétation des opérateurs logiques. Et interpréter un opérateur, c'est spécifier dans quelles circonstances il peut être introduit ou éliminé (dans une proposition). Une telle interprétation n'est pas une déduction. Elle n'a nullement ce caractère absolu et indiscutable que l'on peut reconnaître au résultat de l'application d'une règle, une fois que celle-ci a été acceptée (pour autant bien entendu que ladite règle réponde à la condition qui est toujours supposée dans l'élaboration d'un système de règles formelles, à savoir que chaque application de la règle à des propositions particulières doit pouvoir être contrôlée de façon effective). En somme la

règle doit être reconnue comme *acceptable*, par rapport à un objectif donné, qui est précisément la conservation de la vérité. Mais si l'acceptabilité des règles doit pouvoir être établie avant même qu'un processus déductif puisse être rendu opérant, on ne voit pas très bien comment on pourrait procéder si ce n'est par voie argumentative.

Considérons par exemple la règle du *modus ponens*. S'inspirant des méthodes de Gentzen, Curry en a donné une justification qui repose entièrement sur l'idée intuitive de déduction. Soit la proposition « Si $A$, alors $B$ », figurant dans une théorie déductive axiomatisée T (mais pas nécessairement strictement formalisée). On peut l'interpréter comme suit: si on ajoute $A$ comme nouvel axiome aux axiomes de T, alors la proposition en question est vraie si $B$ est un théorème de la théorie ainsi enrichie. Nous pouvons tenter de nous représenter dans une structure formelle l'idée intuitive de déduction au moyen de la notion d'« arbre déductif ». Nous dirons qu'une proposition $B$ est déductible, ou dérivable, des propositions $A_1 \ldots, A_n$ s'il existe un ensemble de propositions disposées en arbre, chaque proposition occupant un nœud de l'arbre, et l'arbre lui-même étant construit selon certaines règles, de telle sorte que la proposition $B$ occupe le dernier nœud de l'arbre et que les nœuds supérieurs soient ou bien des occurrences des propositions $A_1, \ldots, A_n$ ou bien des propositions qui sont éliminées lors d'un passage d'un nœud à un autre (sur le trajet qui va des nœuds supérieurs au nœud inférieur). La « vérité » de la proposition « Si $A$, alors $B$ » pourra être représentée par la « dérivabilité » de cette proposition. Et selon l'interprétation proposée, on pourra dire que cette proposition est dérivable s'il existe un arbre déductif dont elle constitue le nœud terminal, tel que la partie de l'arbre surmontant ce nœud constitue un arbre déductif pour la proposition $B$, toutes les occurrences de la proposition $A$ dans cet arbre pouvant être éliminées. (Autrement dit: la proposition « Si $A$, alors $B$ » peut être déduite des axiomes de la théorie considérée si, moyennant la *supposition* de A, on peut dériver $B$ de ces axiomes). Supposons maintenant que l'on ait de fait une dérivation de « Si $A$, alors $B$ ». En vertu de l'interprétation proposée, cela suppose qu'on a la situation qui vient d'être décrite. Dès lors, on dispose d'une dérivation de $B$ dans laquelle la proposition $A$ intervient à titre de supposition. Admettons que $A$ soit dérivable. Si on place la dérivation de $A$ au-dessus de chaque occurrence de $A$ dans la dérivation de $B$, on obtient un arbre de dérivation qui constitue une dérivation complète (sans supposition cette fois) de $B$. En résumé: si les propositions « Si $A$, alors $B$ » et $A$ sont toutes deux dérivables, alors la proposition $B$ est aussi dérivable.

On a supposé, dans ce qui précède, qu'on peut représenter la « vérité » par la « dérivabilité ». On n'a ainsi bien entendu qu'une notion tout à fait relative, puisque la dérivabilité doit toujours s'entendre « par rapport à tels axiomes et à telles règles ». On pourra préciser davantage la nature de la

correspondance envisagée en introduisant la notion de validité: une proposition appartenant à une théorie axiomatisée est valide si elle est un axiome de cette théorie ou si elle est dérivable dans cette théorie. On pourra dire alors que la «validité» d'une proposition (dans une théorie axiomatisée) représente la «vérité supposée» de cette proposition. Une transformation qui conserve la validité pourra alors être interprétée comme une transformation qui conserve la «vérité supposée». Et on pourra dire qu'une règle justifiée sur la base de l'idée de dérivabilité répond bien à la condition qui doit rendre une règle acceptable. Dans le cas du *modus ponens*, nous aurions donc: si les propositions «Si $A$, alors $B$» et $A$ sont *supposées* vraies, alors la proposition $B$ *doit* aussi être considérée comme vraie. (Si elle est fausse, l'une au moins des prémisses doit être considérée comme fausse et les prémisses ne peuvent donc être supposées vraies toutes les deux). Comme on le voit, tout dépend, dans cette justification, du crédit que l'on accorde à la représentation proposée (de la vérité par la validité) et à la reconstruction proposée pour le concept de déduction. En un sens il y a ici une apparence circularité. On représente la vérité supposée par la validité et on explique celle-ci sur la base de la notion d'arbre déductif, mais cette notion elle-même est évidemment conçue de façon à représenter aussi adéquatement que possible l'idée de «transfert de vérité». Ainsi on montre qu'une règle donnée assure bien le transfert de la validité, et donc représente bien un transfert de vérité, en présupposant une notion de dérivation qui repose elle-même sur l'idée intuitive d'un transfert de validité, et donc (via la représentation supposée) de vérité. Il n'y aurait ici véritable circularité que si l'on avait proposé de *déduire* l'idée de «transfert de vérité» de l'idée de dérivation. En fait, on n'a fait que *clarifier* cette idée, au moyen d'une représentation qui permet d'extraire en quelque sorte de l'idée intuitive ce qu'elle a de vraiment pertinent. La représentation en question met complètement entre parenthèses le rôle des axiomes, qui peuvent être absolument quelconques, de même que la nature particulière des propositions concernées, pour ne retenir que les propriétés des opérateurs logiques. Elle permet ainsi de donner un sens précis à ce qui est exprimé plus ou moins confusément par l'idée de vérité *supposée*.

Mais la manière dont procède la justification des règles fait bien voir que les règles n'ont pas un caractère absolu. Ceci est particulièrement patent dans le cas des règles qui concernent le rôle de la négation. En prenant appui sur la notion de dérivation, on peut donner différentes interprétations de la notion de négation. Et suivant l'interprétation donnée, les règles seront différentes. Ce qui signifie que ce qui pourra être reconnu comme conditionnellement vrai (sur la base de vérités supposées) sera aussi très différent. Or les arguments qui peuvent faire préférer une interprétation à l'autre n'ont rien de déductif. Ainsi l'argumentation donnée en faveur de la négation

intuitionniste repose sur toute une conception de la pensée mathématique et ne fait que traduire, dans la sphère de la logique, l'exigence de constructivité qui découle de cette conception. A la rigueur, on pourrait mettre entre parenthèses les préférences. On aurait alors des propositions métathéoriques du type: «Si on admet telle interprétation de la négation, telle proposition est un théorème et telle autre pas». Mais, bien entendu, ces propositions elles-mêmes présupposent qu'il y a des règles et qu'elles fonctionnent selon le critère général de transport de validité. Car dire «Telle proposition est un théorème», c'est dire en fait «Les règles admises nous garantissent la dérivabilité de cette proposition, sur la base des axiomes acceptés». De telle sorte que, même dans cette hypothèse d'une neutralisation des controverses, on est ramené au problème de la justification des règles. Ce qui se précise, c'est que le concept de validité est toujours relatif à des règles supposées acceptées, mais cette relativité de la notion de validité est en fait déjà inscrite dans la notion même de dérivation. L'intérêt philosophique de la variabilité des règles, c'est qu'elle nous montre — si du moins on accepte que la vérité peut être représentée par la validité — qu'il y a une relativité de la notion de vérité elle-même. Les décisions prises quant aux règles formelles rejaillissent en quelque sorte sur les critères de la vérité. Ainsi la variété des interprétations possibles de la négation nous amène à reconnaître qu'il y a des propositions «vraies intuitionnistiquement» et des propositions «vraies classiquement».

Mais en tout ceci, on a mis les axiomes entre parenthèses. Et on s'est borné, par conséquent, à parler de «vérité supposée». Mais si l'on veut pouvoir parler de vérité tout court, il faut évidemment s'intéresser aux prémisses du raisonnement, et donc à ces propositions qui, dans la représentation déductive que l'on se donne d'une théorie, jouent le rôle d'axiomes. Le cas des mathématiques est ici exemplaire. Ce qui est intéressant, ce ne sont pas les déductions comme telles, ce sont les problèmes. Oui ou non, peut-on réaliser la duplication du cube au moyen de la règle et du compas? Oui ou non, l'équation du 5e degré est-elle soluble par radicaux? Oui ou non, la sphère peut-elle être retournée de façon continue? Oui ou non, peut-on représenter la structure du continu au moyen de celle de la classe des ordinaux dénombrables? Et ainsi de suite. Dans chaque cas, la seule base dont on peut partir, c'est la nature des objets en présence. Mais il s'agit de trouver des méthodes d'analyse permettant de pénétrer assez loin dans la compréhension de la nature de ces objets pour découvrir la réponse au problème posé. Dans le cas, par exemple, du problème du continu, la méthode a consisté à explorer les propriétés de certaines classes de modèles de la théorie axiomatique des ensembles.
modèles l'hypothèse du continu est vérifiée, dans d'autres pas, ce qui permet de reformuler le problème avec une précision beaucoup plus grande. En

définitive, il s'agit toujours, moyennant des détours qui sont parfois d'une extraordinaire complexité, de faire *voir* certaines propriétés. Selon une démarche qui est d'ailleurs présente, sous une forme quasi immédiate, dans les anciennes démonstrations géométriques par construction. Un certain mode de décomposition ou de complémentation d'une figure fait voir une propriété qui n'était pas du tout apparente. C'est la voie dite « synthétique », qui consiste à remonter vers un « principe » capable d'éclairer la situation. Le principe, en l'occurrence, ce n'est pas nécessairement une loi générale, c'est plutôt la clef du problème, la propriété de la structure à partir de laquelle la solution peut être établie. La déduction proprement dite ne vient qu'après coup. Elle se borne à exposer de façon systématique, pas à pas, la fécondité du principe, à montrer comment, de fait, à partir de la construction proposée, ou du détour imaginé, on peut en effet établir une solution (ou montrer qu'il n'y en a pas et pourquoi). C'est la voie analytique. Elle n'a qu'un rôle secondaire. Si on lui reconnaît une vertu particulière, c'est qu'elle offre en quelque sorte une garantie de sécurité à la pensée : composée d'étapes élémentaires, dont chacune consiste en l'application d'une règle, elle est contrôlable d'un bout à l'autre et permet ainsi de vérifier le bien-fondé de la démarche inventive caractéristique de la voie synthétique.

Quand on recourt à l'axiomatisation, c'est en vue de donner une caractérisation aussi précise que possible de la catégorie d'objets étudiée et de faciliter l'application de la démarche analytique. Mais un système d'axiomes n'est intéressant et acceptable que dans la mesure où il peut être considéré comme une représentation adéquate du domaine étudié. Et cela signifie qu'il doit être possible d'en dériver toutes les propositions qui sont pertinentes pour ce domaine, c'est-à-dire toutes les propositions qui expriment les réponses qui peuvent être données aux problèmes relatifs à ce domaine. C'est donc bien sur ses possibilités déductives que l'on juge de l'acceptabilité d'un système d'axiomes. Mais ces possibilités sont elles-mêmes appréciées par rapport à une capacité de représentation qui ne peut elle-même être évaluée que relativement à la connaissance que l'on peut avoir par ailleurs du domaine représenté. On s'en aperçoit bien du reste en voyant comment fonctionne la méthode grâce à laquelle on étudie les propriétés d'un système axiomatique du point de vue de ses capacités de représentation. Cette méthode consiste à étudier la nature des modèles admissibles par le système. Un système axiomatique est relativement adéquat par rapport à une théorie donnée si celle-ci constitue un modèle possible de la théorie, c'est-à-dire si l'on peut construire une interprétation du système dans la théorie en question telle que tout théorème du système soit vrai selon cette interprétation (donc vrai dans la théorie). Et un système axiomatique est entièrement adéquat par rapport à une théorie donnée s'il est complet pour cette théorie, c'est-à-dire si, pour toute interprétation du système dans la théorie en question,

une proposition vraie selon cette interprétation est un théorème du système. On sait qu'en général on n'a pas l'adéquation en ce sens. Mais, quoi qu'il en soit de la question de la complétude, ce qu'il faut souligner c'est que l'acceptabilité d'une théorie se mesure à sa capacité représentative et que celle-ci renvoie, via la notion d'interprétation, à la valeur de vérité que l'on peut accorder aux propositions d'une théorie. La validité dans un système axiomatisé n'est, précisément, qu'une représentation de la vérité des propositions représentées. Et en définitive, c'est cette vérité qui importe. Et la découverte de la vérité n'est jamais *entièrement* analytique.

Il est vrai qu'on peut se proposer de légitimer un système axiomatique au moyen d'une démonstration de non-contradiction. On peut douter que de telles démonstrations puissent jamais être faites, en un sens absolu, pour les grandes théories mathématiques. Mais pour les cas où une démonstration a été effectivement réalisée, et pour les cas où elle pourrait l'être, quelle en est au juste la signification? Elle est relative aux possibilités déductives du système considéré. Et si elle est reconnue comme un critère de validité, cela semblerait indiquer que, par son intermédiaire, il est possible de montrer la validité d'un corps de propositions axiomatiques de façon purement intrinsèque, en ne faisant intervenir que la relation de déductibilité dans le système. Mais que vaut le critère lui-même? La vertu de la démonstration proposée est simplement de faire refluer la question de la validité du système sur celle de la validité du critère. Et comment pourrait-on justifier un tel critère si ce n'est à partir de certaines considérations d'ordre philosophique sur la nature de l'être mathématique? Or, du point de vue philosophique, on pourra faire valoir que la non-contradiction, c'est-à-dire la possibilité logique, n'est qu'une condition minimale, qui ne garantit pas encore l'existence. Et ce qui est en cause, c'est bien l'existence des objets mathématiques et de leurs propriétés. En réalité, comme le montrent bien les motivations de l'idée hilbertienne de démonstration de non-contradiction, le véritable but d'une telle démonstration est de ramener la validité des procédés non constructifs (de démonstration en mathématiques) à celle des procédés constructifs. Et cette question n'est pas, par elle-même, une question portant sur la déductibilité. C'est une question qui porte en réalité sur l'idée même de démonstration mathématique. Mais une démonstration est tout autre chose qu'une déduction. En privilégiant les procédés constructifs, Hilbert semblait bien préoccupé de montrer qu'il est possible, en définitive, de ramener toute démonstration à un moment synthétique, où l'on peut « voir » comment se comporte l'objet étudié. Le privilège de la construction, c'est qu'elle nous fait comprendre l'objet de l'intérieur même de sa production, la saisie de sa nature et de ses propriétés s'identifiant à la démarche qui le construit. En démontrant constructivement la non-contradiction d'une théorie qui fait intervenir des démarches non constructives, on ne fait que rendre

plausible l'acceptabilité des propositions non constructives sur la base de l'acceptabilité supposée reconnue des procédés constructifs (la notion de constructivité étant, bien entendu, convenablement précisée). Et le moyen qui est employé pour assurer ce transfert d'acceptabilité n'est lui-même qu'un argument plausible, dont toute la force est de nous persuader qu'en acceptant un tel transfert nous ne courrons pas le risque d'aboutir à la confusion totale (si une théorie est contradictoire, on peut y démontrer n'importe quoi). Il reste que ceci n'est qu'une garantie que l'on se donne a postériori et que le véritable index de la recherche reste la découverte de propriétés intéressantes, la solution des problèmes qui restent ouverts, la formulation de nouveaux problèmes, et si possible la mise au jour de domaines encore inconnus. C'est pourquoi du reste les difficultés rencontrées quant aux démonstrations de non-contradiction n'ont absolument rien de dramatique.

*
* *

On voit donc que la logique, considérée dans son noyau le plus significatif, qui est la théorie de la déduction, nous renvoie à l'argumentation. De telle sorte que ce n'est pas l'idée de raisonnement déductif qui apparaît comme exemplaire, mais plutôt celle d'une démarche qui rend raison. La déduction assure le transfert de la vérité supposée de certaines propositions à certaines autres. La démarche qui rend raison doit rendre acceptable une proposition, c'est-à-dire en faire reconnaître, si possible, la vérité, ou, si cela n'est pas possible, faire reconnaître les titres qu'elle peut avoir en tant que candidate à la vérité. Mais comment établir l'acceptabilité d'une proposition? Deux méthodes seulement sont possibles: ou bien une méthode intrinsèque ou bien une méthode extrinsèque. La méthode intrinsèque consiste à faire voir de façon directe l'acceptabilité de la proposition en question, par simple monstration de celle-ci. C'est en somme ce qui correspond à l'idée traditionnelle des «vérités évidentes par elles-mêmes». Bien entendu, une préparation peut être nécessaire: explication du sens des termes, élimination des malentendus pouvant provenir de certaines ambiguïtés du langage employé ou de certains rapprochements inopportuns, éventuellement mise en contraste avec d'autres propositions ou rapprochements suggestifs avec d'autres propositions. En somme il s'agit de faire apparaître la proposition considérée selon sa signification propre, en éliminant tout parasite, de façon à ce qu'elle puisse montrer d'elle-même sa validité. La méthode extrinsèque consiste à rattacher la proposition considérée à des propositions déjà acceptées, selon un lien déterminé. Ce lien doit être de nature telle qu'il puisse être reconnu comme assurant un transfert de l'acceptabilité. Le cas le plus clair est celui du lien déductif. Si une proposition $A$ peut être rattachée déductivement à

un ensemble de propositions *P*, elle peut être considérée comme aussi acceptable que la plus faiblement acceptable des propositions de *P*, mais seulement relativement aux règles utilisées pour la déduction. L'acceptabilité des règles (au sens qui a été précisé plus haut) est donc condition de la transférabilité. Mais le lien déductif n'est qu'un cas particulier. Et du reste il présuppose lui-même des justifications qui ne sont pas de type déductif. L'exemple cité plus haut de la démonstration de non-contradiction est ici très illustratif. En démontrant constructivement qu'une théorie donnée n'est pas contradictoire, on ramène en fait, comme on l'a rappelé, l'acceptabilité de propositions non constructives à celle de propositions constructives. Cette justification n'est pas une déduction. Le lien, ici, n'est pas constitué par l'application de règles (supposées acceptables), mais par un principe du genre: «Si une théorie est non contradictoire, les procédés de démonstration, éventuellement non constructifs, qu'elle met en œuvre, sont acceptables, et dès lors les propositions qu'elle démontre le sont aussi». Appelons un tel principe «principe hilbertien». Soit une théorie non constructive dont on a démontré constructivement la non-contradiction. On a alors la situation suivante: si les procédés de démonstration constructifs sont acceptables, la thèse selon laquelle la théorie est non contradictoire est acceptable et si le principe hilbertien est acceptable, les théorèmes de cette théorie sont acceptables. Mais qu'est-ce qui nous permet de dire que ce principe est acceptable? Dans le cas des règles de déduction, l'idée directrice était qu'une règle est acceptable si elle assure le transfert de la vérité supposée. Dans le cas du principe hilbertien, l'idée directrice d'une justification éventuelle semble être que la non-contradiction est un indice de vérité. Dans un cas on a seulement un rapport indirect à la vérité, dans l'autre un rapport direct, en ce sens qu'il s'agit d'un critère permettant de reconnaître la vérité elle-même. Et cette différence tient sans doute en ceci que dans le cas des règles, on a affaire seulement au comportement des opérateurs logiques, qui sont des transformateurs, alors que dans le cas d'un critère tel que le principe hilbertien, on a affaire à la notion de vérité mathématique et, à travers elle, à l'idée de réalité mathématique. Ce que le principe doit garantir, c'est que les procédés non constructifs nous donnent bien accès, en dépit de leur caractère non monstratif, à des aspects authentiques de la réalité mathématique.

Cependant, malgré cette différence très significative, on pourrait soutenir que l'argumentation nous renvoie finalement à la logique déductive. Sauf dans le cas exceptionnel où une proposition est capable de manifester par elle-même sa propre validité, et où, dès lors, il n'y a même pas place pour une argumentation à proprement parler (la préparation du moment d'évidence n'étant pas vraiment une argumentation), l'essentiel est toujours la possibilité d'établir un lien entre l'acceptabilité d'une proposition et celle d'une autre. Et l'argument ne vaut que pour autant que ce lien puisse être

établi en vertu d'un principe lui-même acceptable. On pourra dire alors: si une proposition *A* a pu être rattachée à une proposition *B* par l'intermédiaire d'un principe *P*, l'acceptabilité de *A* est comparable à celle de *B* selon un degré qui correspond au degré d'acceptabilité de *P*. Mais que veut dire exactement «être rattaché à»? Il semble que nous ne puissions nous donner une représentation un peu précise de cette idée qu'en prenant pour modèle sa réalisation la plus claire, qui est celle de la déductibilité (le rôle du principe *P* étant alors tenu par les règles de déduction). L'argumentation nous apparaîtra dès lors comme une généralisation de la démarche déductive, explicable seulement sur un mode d'analogie: soutenir une proposition *A* par voie argumentative, c'est la rattacher à une proposition *B* selon un lien analogue à celui qui unit, dans une déduction, la conclusion aux prémisses. Ce serait donc bien la logique déductive qui constituerait le paradigme de tout raisonnement valable.

*
* *

Il doit donc, semble-t-il, y avoir une racine commune à la logique (entendue au sens étroit de la logique déductive) et à l'argumentation. Et cette racine commune doit être telle qu'elle puisse rendre compte à la fois de la différence des deux démarches et de ce qui, en chacune d'elles, renvoie à l'autre. De part et d'autre il est question des possibilités du discours et plus exactement même, quoique sous des modalités différentes, d'un rapport du discours à la vérité. Le fil conducteur qui doit nous permettre de comprendre à la fois le rôle de la logique et celui de l'argumentation est l'idée de «logos». Le «logos», c'est une mesure qui est dans les choses. C'est aussi ce qui, en nous, nous permet de la recueillir et d'y correspondre, la parole sensée, en tant que, selon le sens qui la porte, elle tente de s'accorder à cette parole cachée qui habite le monde et qui en fait un monde compréhensible. Il y a une parole qui raconte, une parole qui célèbre, une parole qui institue, une parole qui interpelle, qui interroge, qui conjure, qui dit l'admiration et la pitié, l'amour et la déception, la joie et la déréliction, il y a cette parole libre qui parle seulement pour son propre enchantement. Mais il y a aussi la parole qui tente de dire ce qui est en vérité, ce qui doit être dit tel en raison même de la nature des choses. Mais le vrai ne se laisse pas capter facilement. Il faut, pour l'apprivoiser, beaucoup de ruses et une longue patience. Puisqu'il s'agit de s'accorder à un «logos» caché, on pourrait appeler «logique», en un sens tout à fait général, l'art de cheminer à la rencontre du vrai. Mais ceci doit être précisé dans deux directions. D'une part, comme le vrai, en général en tout cas, ne se montre pas dans une évidence irréfragable, on doit pratiquement toujours procéder par conjectures, et le problème crucial devient donc celui de la justification. D'où l'idée

d'acceptabilité. Est acceptable, du point de vue du discours qui tente de s'accorder au vrai, ce dont la prétention à la vérité apparaît comme suffisamment fondée. Et comme la justification peut être plus ou moins bien établie, il doit y avoir des degrés dans l'acceptabilité. De toute façon, justification et acceptabilité sont des concepts corrélatifs: est acceptable dans une mesure donnée ce qui est justifié selon cette mesure et réciproquement. D'autre part, l'idée même de justification conduit à une extension du «logique» (au sens général) au-delà de ce qui est indiqué par l'idée de vérité. C'est qu'il y a, à côté des propositions descriptives, qui tentent de dire ce qu'il en est du monde, des propositions normatives, relatives aux orientations de l'action, et des propositions évaluatives, relatives aux œuvres et donc à l'ordre du «faire» (au sens le plus général, couvrant toutes les formes d'art, aussi bien celui du technicien, du politique ou du médecin que celui de l'artiste proprement dit). Toutes ces propositions, dans la mesure où elles ne sont pas simplement l'expression de préférences subjectives comme telles, émettent des prétentions à la validité. Et ces prétentions ne peuvent être soutenues que moyennant des justifications appropriées. Un jugement normatif relatif à une situation particulière pourra être justifié par rattachement à des normes plus générales. Mais en définitive ce qui pourra justifier une norme, c'est sa capacité à exprimer les exigences qui sont inscrites dans la structure même de l'action. Un jugement appréciatif relatif à une œuvre particulière pourra être justifié par rapport à des critères, éventuellement de très haute généralité. Mais ce qui pourra justifier ces critères eux-mêmes, c'est leur capacité à exprimer les règles constitutives de l'«art» qu'ils concernent. Il y a donc une analogie évidente entre les trois espèces de propositions considérées du point de vue des problèmes de justification. Dans chaque cas, il s'agit bien de montrer l'acceptabilité d'une proposition. Dans le cas des propositions descriptives, le critère est l'adéquation par rapport à ce que la réalité montre d'elle-même, ce qu'exprime l'idée de vérité. Dans le cas des propositions normatives, le critère est l'adéquation par rapport à l'ordre éthique (en tant que les exigences internes de l'action ont pour sens d'ordonner celle-ci à l'instauration de l'ordre éthique). Et dans le cas des propositions appréciatives, le critère est l'adéquation par rapport à ce qu'on pourrait appeler un «ordre poétique» (en tant que les règles constitutives d'un «art» ont pour sens de faire exister des états de choses conformément à une «idée» inspiratrice, comme celle de la cité dans le cas de l'art politique, ou celle de la santé dans le cas de l'art médical). On pourra donc, en raison de cette analogie, étendre le terme «logique», au sens général indiqué ci-dessus, à tous les contextes de justification qui peuvent trouver leur contrepartie dans le discours. Et on pourra rendre explicite cette extension en disant que la «logique», au sens le plus général, est l'art de cheminer à la rencontre de l'acceptable (que celui-ci soit défini par son rapport à l'ordre du vrai, ou par son rapport à l'ordre éthique ou par son rapport à l'«ordre poétique»).

Mais il faut rendre compte de la différence qui s'est révélée, dans la pratique effective de cet art de la justification, entre la logique au sens étroit et l'argumentation. La différence doit provenir de la nature même de ce qui est en cause. Pour tenter de l'expliquer, on pourra s'attacher au cas des propositions descriptives, les autres cas pouvant être traités par analogie. Une proposition n'est jamais absolument isolée; elle ne prend toute sa signification et sa valeur que dans le contexte d'un discours, qui relie les propositions les unes aux autres et les rend ainsi d'une certaine manière solidaires les unes des autres. La déduction, étudiée par la logique au sens étroit, est une modalité très singulière d'enchaînement assurant, comme on l'a vu, le transfert de la vérité supposée. L'argumentation établit entre propositions des relations qu'on pourrait caractériser par la notion de «soutien». Tenter de justifier une proposition *A* sur la base d'une proposition *B*, c'est en effet faire apparaître la vérité de *B* comme soutien de la vérité de *A*. La force de l'argument tient à l'acceptabilité de la relation de soutien proposée. La déduction permet de ramener entièrement la justification d'une proposition-conséquence à celle de ses prémisses, et en ce sens elle peut être considérée comme un cas privilégié de l'argumentation, où le degré de soutien est maximal. Mais le moment proprement déductif ne fait pas encore intervenir la justification; il n'en est qu'un instrument possible (pour le cas où elle est praticable). L'argumentation, en général, met en œuvre des procédés de soutien fort variés, que la théorie de l'argumentation tente précisément de recenser et dont elle tente d'analyser les mécanismes.

De part et d'autre, il y a un rapport à la vérité; d'un côté, sous la forme d'une relation de transfert, de l'autre sous la forme d'une relation de soutien, ou de fondement. Une double possibilité semble ainsi inscrite dans le rapport que le discours peut entretenir avec la vérité. Si les propositions qui se présentent comme vraies ne le sont jamais que de façon présomptive, c'est que leur rapport à la vérité est toujours indirect. Même si l'on admet qu'il y a des propositions évidentes par elles-mêmes, il paraît difficile de prendre l'évidence pour une sorte de révélation inconditionnelle, définitive et absolument indubitable du vrai. L'évidence, après tout, n'est qu'un indice, même si c'est un indice privilégié. Cependant, ce qui nous permet de reconnaître une proposition à tout le moins comme présomptivement vraie, c'est tout de même le rapport qu'on croit discerner en elle avec un événement originaire, celui de l'advenir du vrai, dont elle est, comme proposition présomptivement vraie, une trace locale et contingente. Cet événement, c'est ce par quoi se fonde un accord, c'est la consonance qui approprie le discours à ce qui se montre. Il ne peut y avoir de discours vrai, fût-ce conjecturalement, que parce que le monde se donne à voir, donc parce qu'il y a la manifestation. A vrai dire, le discours n'est pas purement et simplement second par rapport à la manifestation. Il appartient à sa structure même, en tant qu'il est ce

moment où le sens de ce qui se montre se dégage pour ainsi dire de la matérialité de son adhérence et se fait valoir pour lui-même, dans l'autonomie d'une idéalité capable de se soutenir de sa force instituante propre, qui est celle du discours, précisément. L'événement originaire de l'advenir du vrai, c'est ce moment où s'élève ainsi, à partir de ce qui est et de ce qui arrive, le sens du fait ou de l'événement, ou encore où se montre en sa pureté le «logos» immanent des choses.

Mais le discours ne peut se frayer sa voie que dans le milieu du langage et il ne peut dire le sens qu'en s'accommodant de la contingence et de l'inertie d'un dispositif qui, tout malléable qu'il soit, laisse cependant le discours toujours à distance de la chose même qu'il s'agit de dire. Le passage au langage, c'est ce qu'on pourrait appeler l'inscription du sens. Selon l'analyse la plus couramment admise, le lieu primordial de cette inscription, c'est la proposition, en tant que celle-ci a la structure minimale qu'il faut pour exprimer que les choses peuvent effectivement être comprises comme relevant de telle ou telle perspective d'intelligibilité, donc pour exprimer, fût-ce lointainement, l'événement originaire de l'automonstration du sens. Mais la proposition, à elle seule, n'épuise pas cet événement, parce que, précisément, elle ne dispose que d'une réserve limitée de termes descriptifs, de prédicats et d'opérateurs. Le discours tente de remédier à l'insuffisance de la proposition en articulant les propositions les unes aux autres, donc en faisant varier les perspectives, tout en montrant comment elles se raccordent les unes aux autres. C'est seulement à travers ce parcours, qui raccorde les propositions les unes aux autres selon des figures variées de concaténation, que le discours a des chances de laisser venir à la surface des mots l'événement originaire et ainsi de se constituer comme discours vrai. De toute façon, c'est bien cet événement originaire qui le porte dans sa démarche et qui rend compte de la force des liens qu'il établit entre les propositions. En toute liaison il y a quelque degré de contraignance. Ce qui contraint, c'est la force qui vient de la manifestation et qui fraye, à travers l'épaisseur du langage, le chemin du sens.

Mais le discours peut s'organiser selon deux modalités très différentes. Il peut tirer parti des ressources constructives propres au langage en laissant provisoirement en suspens ce qui est en cause dans l'inscription du sens, ou il peut au contraire prendre appui sur les péripéties mêmes de cette inscription. Les moyens de construction que le langage offre au discours, ce sont les opérateurs logiques, dont on a rappelé plus haut la nature et le rôle. Or le jeu des opérateurs permet des transformations que l'on pourrait dire sémantiquement neutres, en ce sens que, dans leur effectuation, elles ne font pas directement appel à la force instituante du discours (qui est celle de l'événement originaire). Elles peuvent bien entendu avoir un effet sur la valeur de vérité, et dans cette mesure un effet sémantique, mais il s'agit

toujours d'une valeur de vérité supposée, qui n'est présente en quelque sorte que de façon purement gratuite, à titre de simple éventualité. Si on affecte une proposition d'un opérateur de négation, on change sa valeur de vérité, mais cela se produit de façon tout à fait indépendante de ce qu'il en est effectivement de cette valeur de vérité et de la manière dont on pourrait éventuellement la déterminer. En s'appuyant sur cette propriété remarquable des opérateurs logiques, on peut mettre au point des procédures réglées permettant de tirer d'une proposition ce qu'elle contient. (Les prémisses d'un raisonnement déductif peuvent être considérées comme ne formant qu'une seule proposition. Il suffit de les relier par la conjonction). L'idée de déduction exprime de façon très précise ce que peut signifier cette démarche de désimplication. Mais la déduction suppose des règles. Et ce qui fait la contraignance d'une règle, et du reste aussi sa légitimité, c'est bien, conformément au principe général énoncé plus haut, la réfraction en elle de la force de l'événement originaire. Ainsi, dans cette modalité de constitution du discours, bien qu'il n'y ait pas de rapport direct et explicite à cet événement originaire, il y a tout de même ce rapport indirect qui se rend apparent dans les règles. S'il peut en être ainsi, c'est, semble-t-il, à cause des possibilités de thématisation de l'opérativité propre au langage qui sont mises en œuvre dans la démarche de formalisation. Si une proposition quelconque se présente avec une certaine prétention à la vérité, ce ne peut être que dans la mesure où se réfracte en elle, si faiblement que ce soit, l'événement originaire de l'apophansis du sens. Or cet événement est présent dans la proposition comme inscrivant en elle l'exigence de son propre déploiement, c'est-à-dire d'une explicitation croissante de ce que, dès le premier moment de sa formulation, elle tentait de dire. Et c'est cette exigence qui se traduit dans la démarche de désimplication et dans le concept de déduction qui en constitue la théorie. Or si une telle démarche est possible, c'est parce que le langage, en lequel tente de s'inscrire le sens, offre de lui-même des dispositifs appropriés. Et parce que le langage, en tant qu'il est en effet un ensemble de dispositifs, a une sorte de matérialité idéale (non celle des supports de l'expression, comme la voix ou l'écriture, mais celle des structures que la théorie linguistique met si bien en évidence), il peut être objectivé, c'est-à-dire considéré en dehors de son emploi effectif, comme simple matériau du discours, ou comme simple lieu de l'inscription du sens. L'objectivation du langage, c'est *ipso facto* la thématisation des opérations qu'il contient, c'est-à-dire leur représentation à l'état séparé, sur un support qui n'est plus animé par la volonté de dire propre au discours. C'est une telle représentation que nous procure la formalisation, où les opérations nous sont montrées dans la pure abstraction de leur opérativité, indépendamment des contenus sur lesquels, dans le milieu du discours, elles doivent normalement agir. Dans la mesure où la force instituante du discours s'est retirée de cette représentation, on peut dire que tout rapport direct à l'événement originaire

a été suspendu. Mais dans la mesure où la représentation même nous fait voir comment les ressources opératoires du langage rendent possible une désimplication conservatrice (de la vérité supposée), et où elle met en évidence la force contraignante des règles, on peut dire que, dans la démarche déductive, un rapport indirect est maintenu avec l'événement originaire et même que c'est en raison de ce rapport que cette démarche peut avoir lieu. La vertu de la déduction, c'est donc d'assurer le passage de l'implicite à l'explicite, selon un trajet qui correspond à l'accomplissement progressif de l'apophansis du sens. Si ce passage est potentiellement fécond, et dans bien des cas nécessaire, c'est qu'il y a une sorte d'incapacité de la proposition, en général, à montrer d'emblée, par la simple ostension de sa structure apparente, tout ce qu'elle comporte en fait déjà de révélant par rapport à la vérité.

L'autre modalité de construction du discours, c'est celle qui est mise en jeu dans l'argumentation. Le parcours se fait ici en sens inverse de ce qui se passe dans le cas de la déduction. Au lieu de partir d'une proposition (ou d'un ensemble de propositions) pour aller vers celles dont la proposition donnée (ou l'ensemble donné de propositions) garantit conditionnellement la validité, on va d'une proposition, donnée sous forme problématique, vers celles qui pourront lui donner un soutien aussi substantiel que possible. La déduction, comme le mot l'indique, est descendante: elle part d'un foyer de vérité et va vers des vérités partielles de plus en plus lointaines, par un processus de ramification croisée où le nœud terminal d'un arbre déductif peut être lui-même un point d'embranchement à partir duquel rayonnent plusieurs lignes déductives nouvelles. L'argumentation est ascendante: elle part d'une proposition dont l'acceptabilité est peu assurée pour aller vers des propositions dont l'acceptabilité est de mieux en mieux assurée. Elle devrait idéalement pouvoir ancrer toute cette démarche régressive, en définitive, dans des propositions dont l'acceptabilité ne soulèverait plus le moindre doute, c'est-à-dire dans des propositions dont la vérité s'imposerait de façon absolue. Même si, en fait, une telle remontée à des vérités absolues paraît hors de portée, c'est sans doute cependant le «telos» d'une vérité inconditionnelle qui anime l'entreprise de justification. En fait, ce qu'on peut réaliser effectivement, semble-t-il, c'est seulement ramener le moins plausible au plus plausible, en s'arrêtant finalement à des propositions qui paraissent jouir du maximum d'acceptabilité accessible dans le contexte historique de la recherche où l'on se trouve.

Ce qui rend l'entreprise à la fois nécessaire et possible, c'est qu'il existe des degrés divers d'acceptabilité. Si certaines propositions ont un faible degré d'acceptabilité, par exemple parce qu'elles n'ont que la valeur conjecturale que certains faits peuvent suggérer, il est nécessaire de tenter de les rendre plus acceptables, ou en tout cas d'examiner si elles sont susceptibles

de devenir plus acceptables. Mais cela n'est possible que si l'on dispose déjà par ailleurs de propositions dont l'acceptabilité, au moins relative, a déjà été établie. Il faut remarquer que le degré d'acceptabilité n'est pas lié au caractère plus ou moins général des propositions. Dans certains cas, par exemple dans le contexte de la confirmation des hypothèses théoriques, on cherche à rendre acceptables des propositions très générales en prenant appui sur les propositions expérimentales, qui sont d'un degré de généralité beaucoup moins grand mais dont l'acceptabilité est basée sur la proximité où elles se trouvent par rapport à une pratique empirique, interprétée comme lieu privilégié de manifestation. Mais dans d'autres contextes, on peut au contraire prendre appui sur une proposition très générale, jugée déjà acceptable à un degré suffisant, pour justifier des propositions plus particulières.

S'il y a ainsi des différences entre les propositions du point de vue de leur acceptabilité, cela signifie que le rapport à la vérité ne se montre que selon des degrés. Mais s'il est vrai que ce rapport est fondé sur un événement originaire qui est la constitution même du discours dans le milieu de la manifestation, cette variabilité de la force d'attestation du vrai renvoie elle-même aux conditions dans lesquelles a lieu cet événement, c'est-à-dire dans lesquelles advient le discours. En toute proposition qui se présente avec la prétention, fût-elle minimale, de dire le vrai, il y a une trace de cet advenir, et comme un écho de l'originaire. Or l'advenir originaire du vrai, constitutif du discours, est fait lui-même de l'articulation de trois moments: il y a le moment de la donation, qui est la manifestation elle-même en ce qu'elle a de plus essentiel, il y a le moment de l'institution, où émerge, à partir même du mouvement de la manifestation, le milieu où pourra se montrer le sens du manifeste, et il y a le moment de la réceptivité, où le discours ainsi institué recueille en lui ce qui se montre dans le moment de la donation. Mais la proposition, qui est la maille élémentaire du discours, ne recueille ce qui se montre, on l'a souligné déjà, qu'à travers le filtre du langage. L'inscription du sens est conditionnée par les limitations que le statut d'idéalité du discours impose à son pouvoir de monstration. Nous ne saisissons discursivement le monde que par fragments et par perspectives, en isolant plus ou moins arbitrairement des régions plus ou moins étendues dans le champ universel de ce qui se donne à voir, ce qui correspond à la fonction référentielle du langage, et en construisant des points de vue qui nous permettent de regarder les choses dans une certaine généralité, ce qui correspond à la fonction prédicative du langage. La proposition articule la généralité d'un point de vue à la singularité d'une visée concrète. Elle renvoie ainsi, selon sa structure même, à cet irréductible, visé par la référence, à travers lequel vient jusqu'à elle, fût-ce sous forme dissimulée et comme par délégation, la vertu propre du moment de la donation. Le prédicat exhibe un sens d'une manière apparemment claire; il représente ce moment

où le sens s'est détaché du concret de la manifestation et peut ainsi se montrer en et pour lui-même. C'est en lui que paraît s'achever l'apophansis du sens. Mais ce sens est flottant, non situé, gratuit en quelque sorte; sa portée reste indéterminée, et à ce titre il est énigmatique. La proposition tente de le restituer à son lieu propre, c'est-à-dire de le resituer dans le mouvement de la manifestation, de refaire en quelque sorte en sens inverse le chemin par lequel il était venu, de la concrétude d'une donation première à l'idéalité d'une pure représentation. Mais par le fait même, elle donne précisément une représentation de ce cheminement par lequel émerge le sens, elle donne donc, mais sous forme locale, à propos seulement d'un aspect limité des choses, une image de la manifestation elle-même. En tant qu'elle appartient elle-même, comme partie du discours, à la structure de la manifestation, on peut donc dire qu'elle est en ce moment réflexif où la manifestation se rend efficace en se donnant à elle-même une forme objectivée de sa propre effectuation.

Dans la structure de la proposition, c'est évidemment l'articulation de la fonction prédicative à la fonction référentielle qui constitue le moment décisif, en lequel se concentre pour ainsi dire la question du rapport à la vérité. C'est le discours qui institue cette articulation, mais il ne peut le faire de façon pertinente que dans la mesure où il tente de recueillir ainsi ce qui s'annonce à partir du moment de la donation. Le degré de légitimité de l'articulation, c'est-à-dire le degré selon lequel se fait valoir, dans la proposition, son rapport à la vérité, est exactement le degré selon lequel la force du moment originaire de la donation agit en elle. Or ceci ne dépend pas de la volonté de celui qui tient le discours, mais des ressources objectives (en fait des dispositifs linguistiques) que celui-ci met en œuvre. L'idéal d'une proposition qui montrerait sans réserve son acceptabilité est celui d'une situation discursive où la force donatrice originaire de la manifestation serait directement visible à même la structure de la proposition. Le problème de la justification est en somme de se rapprocher de cet idéal. Et l'idée de l'argumentation est en somme de propager la justification des cas les plus favorables vers ceux qui le sont moins.

Le moment crucial de la démarche est évidemment l'établissement d'une connexion appropriée entre la proposition à justifier et celles qui servent d'appui à la justification. Cette connexion doit être d'une nature telle qu'elle puisse faire dériver vers la proposition à justifier une partie au moins de la force donatrice originaire déjà opérante dans les propositions justifiantes. Pour que la démarche soit effective, c'est-à-dire pour qu'il y ait vraiment justification, il faut que la connexion puisse apparaître comme mise en œuvre d'un principe reconnu comme acceptable. Et un principe de connexion est acceptable s'il fait voir qu'il exprime effectivement ce qui est demandé de la nature de la connexion. Mais l'acceptabilité d'un principe n'est pas

exactement la même que celle d'une proposition descriptive. Cependant l'idée même d'acceptabilité est indicatrice d'une analogie sur laquelle on peut utilement prendre appui. Ce qui est en cause dans le principe, c'est non pas directement la manifestation (en ce qu'elle fait voir le sens de ce qui se montre de la réalité) mais la manière dont elle opère, plus précisément la manière dont la force donatrice originaire peut passer d'une proposition à une autre, d'une structure plus réceptrice à une structure moins réceptrice. Alors que, dans la proposition descriptive, la force donatrice originaire fait voir le sens qui s'élève du milieu des choses et que la proposition tente de dire, dans le principe, la force donatrice originaire se fait voir en quelque sorte elle-même, en sa vertu mobilisante, en sa capacité de plier le langage à l'événement de l'advenir du sens. C'est bien la même force qui est à l'œuvre de part et d'autre; c'est bien dans les ressources mêmes de la manifestation que le discours descriptif et le discours justificatif puisent ce qui peut les rendre légitimes. Et de même qu'une proposition descriptive serait reconnue comme pleinement acceptable dans la mesure où elle rendrait directement visible l'action, en elle, de la force donatrice originaire, ainsi, un principe de justification serait reconnu comme pleinement acceptable dans la mesure où il rendrait directement visible l'expansion, à travers le milieu du langage, de cette force donatrice, à partir des lieux où elle est la plus visible vers ceux où elle l'est moins.

Les deux modalités d'organisation du discours se rattachent donc bien l'une et l'autre à la structure de la manifestation et à la donation originaire qui en est le moment premier. Mais alors que la déduction met provisoirement en suspens la force de la donation (en ce sens qu'elle ne tient pas compte de ce que disent à proprement parler, ou de ce que prétendent dire les propositions sur lesquelles elle opère), l'argumentation consiste essentiellement, au contraire, à prendre appui sur cette force même en vue d'en étendre le champ d'efficacité. La déduction procède par désimplication de ce qui est contenu dans un ensemble de propositions, en tirant parti de leur mode de construction et des relations qui existent entre elles uniquement en raison de leur mode de construction. L'argumentation est une sorte d'exploration: elle tente d'accroître le degré selon lequel a lieu, dans des propositions données, l'apophansis du sens, en établissant entre ces propositions et d'autres des relations qui ne sont pas simplement d'ordre structurel, selon des principes de connexion reconnus comme acceptables. On pourrait dire que de part et d'autre on fait jouer des relations entre propositions, mais d'un côté c'est sous la forme d'une simple mise en lumière de relations déjà données avec la structure même des propositions de départ, de l'autre c'est sous la forme de la constitution progressive d'un réseau de relations qui n'était nullement donné à l'avance. D'un côté, il y a seulement enregistrement des virtualités inscrites dans une apophantique déjà disponible. De

l'autre, il y a modification de la structure apophansis, renforcement au moins local du degré d'acceptabilité, extension de la sphère d'efficacité de l'originaire, et corrélativement transformation du réseau des connexions entre propositions. D'un côté la démarche est rétrospective, de l'autre elle est prospective.

*
* *

On pourrait facilement étendre au cas des propositions normatives et à celui des propositions appréciatives ce qui a été dit des propositions descriptives. L'acceptabilité de ces dernières se mesure à l'intensité selon laquelle se réfracte en elles la force de la donation originaire. Ce qui, par cette donation, est rendu manifeste, c'est tout ce qui arrive, avec toutes les conditions qui commandent la production de ce qui arrive. On pourrait dire, en ce sens, que c'est l'ordre événementiel. De façon analogue, dans les propositions normatives se réfracte une donation originaire, à savoir cette expérience originale en laquelle se font valoir les exigences éthiques. Ce qui donc est ici rendu manifeste c'est l'ordre éthique. De même, dans les propositions évaluatives se réfracte cette constitution originaire en laquelle sont instituées les exigences caractéristiques de l'ordre poétique (au sens qui a été indiqué plus haut). Il y aurait lieu, bien entendu, de spécifier la nature du critère de validité propre à chacun de ces domaines. Et aussi de distinguer, comme dans le cas des propositions descriptives, l'acceptabilité des propositions considérées elles-mêmes et l'acceptabilité des principes au moyen desquels on tente de les justifier.

L'analogie qui permet de rapprocher les démarches justificatives dans les trois domaines de la description, de la normativité et de l'appréciation autorise à généraliser ce qui est apparu à propos du discours descriptif. En tout ordre de discours où se fait valoir une prétention à l'acceptabilité, on retrouvera cette dualité entre la déduction et l'argumentation. Et on pourra, dans chaque cas, ramener cette dualité à deux types d'organisation du discours: la désimplication (d'une apophansis donnée) et la restructuration (du champ de l'apophansis par redistribution des degrés de l'apophansis sur les propositions du discours). Du côté de la déduction, la validité (supposée) est seulement exposée, en toutes ses ramifications. Du côté de l'argumentation, elle est activement constituée, par un travail d'exploration qui tente de frayer les voies à l'extension de l'acceptabilité. C'est pourquoi la logique (au sens strict) a un caractère intemporel, alors que l'argumentation a un caractère essentiellement historique. La déduction vaut par la seule vertu des règles, indépendamment de ce que font effectivement ceux qui la mettent en œuvre. L'argumentation ne vaut que par rapport à un état donné d'éla-

boration du discours, relativement à des acquis et à des perplexités qui sont toujours situés et qui du reste se modifient avec la transformation des savoirs, les variations de la conscience éthique et l'émergence de nouvelles figures du «poétique». C'est sans doute à cette différence entre l'intemporel et l'historique que l'on peut rattacher la différence qui sépare le pur syntaxique (considéré comme comprenant aussi la théorie des modèles) et le pragmatique. Même quand elle parle des contextes, la syntaxe est décontextuée. La pragmatique au contraire est par définition la restitution du langage à son ancrage dans des actes. Et c'est par les actes qu'il y a histoire. Mais la différence de l'intemporel et de l'historique est sans doute aussi ce qui explique la relative pauvreté de la logique pure, qui n'invente rien, et l'irrémédiable contingence de l'argumentation, qui ne démontre jamais que conditionnellement et selon une certaine mesure de plausibilité. L'objectif poursuivi est bien de rendre raison. Mais l'idée de raison est à la fois superbement évidente et fort étrangement fuyante.

# Raisonner en parlant

par Jean-Blaise GRIZE

## Introduction

Le développement de la logique mathématique, la présence quotidienne de l'informatique tendent à laisser entendre que le raisonnement se réduit à la preuve et à la déduction. Or il n'en est rien et c'est au sens tout à fait général du passage d'un jugement à un autre que je voudrais traiter du raisonnement.

Encore faut-il remarquer que ce passage ne requiert pas nécessairement un discours. Le très jeune enfant ni l'ordinateur ne parlent: le premier parce qu'il ne dispose pas encore du langage, le second parce qu'il calcule. C'est néanmoins des seuls raisonnements discursifs dont il va être question.

Tous cependant ne sont pas de même nature et il est commode d'en distinguer de deux sortes. D'une part ceux qui ont cours dans les domaines où il n'importe que de procéder du vrai au vrai, ceux qui relèvent donc de la logique formelle. D'autre part, ceux qui se déroulent

> dans les domaines où il s'agit d'établir ce qui est préférable, ce qui est acceptable et raisonnable... (qui) ne sont ni des déductions formellement correctes, ni des inductions, allant du particulier au général, mais des argumentations de toute espèce, visant à gagner l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. (Perelman, 1977, 9-10).

Il s'agit des raisonnements qui entrent dans le champ de ce que nous appelons la logique naturelle, par quoi nous entendons le système des opérations qui permettent à la pensée de se manifester à travers le discours.

Elle se caractérise par deux traits essentiels. D'abord elle est *logique du sujet*: chacune des propositions a un énonciateur qui l'assume; ensuite elle est *logique des objets*, en ce sens que leur construction lui importe davantage que la prédication.

C'est à cette seconde sorte de raisonnements que je vais consacrer cette étude. Avant de le faire, je dois toutefois apporter une précision.

Ce texte se veut un hommage à Chaïm Perelman, à son œuvre, aux domaines de pensée qu'il a ouverts. Si je lui dois beaucoup — et probablement même mon goût de l'argumentation — il en va de même, directement ou transitivement, de mes collaborateurs. C'est pourquoi il ne sera pas question dans ce qui suit de mes «idées», mais bien de quelques résultats des recherches de notre Centre. Parce que je suis l'aîné, et seulement pour cette raison, je me ferai leur porte-parole et c'est moi qui prends la plume pour celles et pour ceux qui ont réfléchi à ce que «raisonner en parlant» veut dire.

## 1. Les raisonnements non formels

Le plus commode, pour caractériser ce genre de raisonnements parlés, sera de partir de ce qui demeure paradigmatique des raisonnements formels: le syllogisme. J'en soulignerai cinq aspects qui contrastent avec les raisonnements non formels. Il s'agira:

a) du type de discours en jeu;
b) des opérations utilisées;
c) du statut des prémisses;
d) de la nature de la conclusion et;
e) des objets dont il s'agit.

1. Et d'abord le discours lui-même. Il est généralement admis, depuis Benveniste, que le dialogue est la condition même du langage humain (Benveniste, 1966, 60) et que, en conséquence, tout acte de parole est un échange entre un JE et un TU. Or, ce qui caractérise sur ce point le discours des raisonnements formels c'est, non seulement qu'il efface les interlocuteurs, mais qu'il vise à les éliminer. Des tournures du genre:

«Je dis que le triangle ABC est égal au triangle A'B'C'» sont pure clause de style. En fait on peut dire, en élargissant la terminologie de Perelman, que «je» est l'orateur universel qui s'adresse à l'auditoire universel. Mieux encore. C'est la raison qui parle à la raison. C'est d'ailleurs ce qui, à la limite, permet de confier à un ordinateur le soin de calculer les raisonnements de cette sorte.

Les raisonnements non formels, en revanche, s'expriment eux à travers des discours au sein desquels destinateur et destinataire restent présents. Il s'ensuit, pour l'orateur, l'obligation d'un double réglage: d'une part celui qui est exigé par les nécessités cognitives — seules présentes en droit dans les raisonnements formels — et celui que requiert la présence de *TU*. Ce dernier point implique que l'on déborde ici le cadre du démonstratif pour pénétrer dans l'ordre de l'argumentatif.

D'une façon plus précise, comme l'a montré M.-J. Borel (Grize, 1984: 12 *sqq*, 130 *sqq*), les signes de ces discours renvoient à trois plans, liés mais fonctionnellement distincts.

a) Le plan cognitif ou notionnel, ce qui est dit.

b) Le plan argumentatif qui assure la cohérence du *dictum*, qui vise à éviter que le destinataire produise des contre-discours.

c) Le plan à proprement parler rhétorique (ce qui appartient à l'orateur) et qui cherche à aider la réception de ce qui est présenté.

Ainsi, dans l'exemple suivant:

Je me résume: *le discours des raisonnements formels est très différent de celui des raisonnements non formels.* En effet, le premier est monologique tandis que le second est dialogique.

Ce qui est en italique relève du plan cognitif, la proposition introduite par «En effet» du plan argumentatif et «Je me résume» du plan rhétorique.

2. Si l'on en vient aux opérations, on sait que les raisonnements formels ne font usage que des opérations propositionnelles et des quantificateurs. Mais considérons ce bref raisonnement non formel que j'emprunte à C. Péquegnat:

> La répartition de l'eau est aisée, car chaque targa alimente une surface de champ déterminée, qui n'existerait pas sans elle: quand il y a beaucoup d'eau, chacun en prend à volonté. (Grize, 1966: 21).

On s'aperçoit que la conclusion «La répartition de l'eau est aisée» résulte d'une série de transformations qui sont les suivantes:

Condition du raisonnement: «Quand il y a beaucoup d'eau».

| | |
|---|---|
| a) Chacun prend l'eau à volonté | Processus |
| b) De l'eau est prise à volonté | Effacement de l'agent |
| c) De l'eau est répartie aisément | Substitution de prédicat |
| d) La répartition de l'eau est aisée | Nominalisation, état |

On voit que les opérations (transformations) en jeu peuvent être de nature multiple. Celles-ci portent:

- sur des objets: beaucoup d'eau → répartition de l'eau;
- sur des prédicats: être pris → être réparti;
- sur des contenus de jugement: chacun prendre de l'eau → de l'eau pouvoir être répartie.

Notons enfin que ce genre de raisonnement peut aller jusqu'à de purs jeux de mots:

Et, à la source de tout ce qui est reproduction, communication, association, communion, il y a la gémellité de deux êtres cellulaires issus d'un dédoublement (auto reproduction cellulaire): pas de père donc; le père est fils, le fils père, tout en n'étant ni fils ni père, mais en étant à la fois soi-même et son propre frère. (E. Morin, *La vie de la vie*. Paris, Seuil, 1980, pp. 439-40).

3. Il est difficile de décider si, pour Aristote lui-même, un syllogisme pouvait avoir des prémisses fausses. J. Lukasiewicz le pense (Lukasiewicz, 1957), mais la question ici n'est pas d'histoire. Elle est que, dans son esprit, les prémisses d'un raisonnement formel sont hypothétiques et que le logicien n'a pas pour tâche d'en garantir la vérité.

Dans les raisonnements non formels en revanche, raisonnements qu'un discours présente à tel ou tel propos, les prémisses sont données au titre même de faits. Et comme un fait ne vaut que s'il est reçu comme tel, on retrouve la nécessité d'argumenter.

4. J'en viens maintenant à la nature des conclusions. On sait que, formellement, la conclusion ne doit rien contenir qui ne figurait déjà dans les prémisses. C'est même par là que la logique prête le flanc à la critique de stérilité.

La situation est très différente dans les raisonnements non formels où la conclusion ne présente quelque intérêt, où elle n'échappe au reproche de tautologie que dans la mesure où elle offre quelque élément nouveau. Le plus fameux exemple est fourni par «Je pense donc je suis», exemple qui permet de bien voir le rôle essentiel que joue la signification des termes en présence. Remplacer «penser» et «être» par d'autres prédicats, remplacer même «je» par un autre pronom, et le raisonnement ne tient plus. Ainsi raisonner en parlant, c'est toujours avoir affaire, certes à des formes, mais tout autant à des contenus de pensée.

Ceci conduit à s'interroger sur les objets dont il s'agit.

5. On sait qu'un système formel comporte deux parties. L'une est dite pure et son rôle est de fournir l'appareil déductif. Les objets dont elle traite sont totalement vides, quelconques comme le dit F. Gonseth (Gonseth, 1937). Et cela s'impose puisque la déduction se veut pure forme. Quant à la seconde partie, celle dite appliquée, elle contient bien évidemment des objets, mais ceux-ci sont entièrement déterminés d'entrée de jeu par les

axiomes auxquels ils sont soumis. Il s'agit d'objets artificiels, créés par le chercheur, c'est-à-dire réduits à quelques propriétés qui lui sont apparues importantes.

La situation est totalement différente dans les raisonnements de tous les jours. Ici les objets préexistent aux discours que l'on va tenir sur eux. Leurs propriétés, les relations qu'ils soutiennent entre eux sont illimitées et nous n'en saisissons jamais que quelques-unes. Autrement dit, dans les raisonnements qui s'appuient sur la langue telle qu'elle est — et non telle que le savant la construit — deux faits s'imposent:

a) Tout objet a une signification avant même que l'on raisonne sur lui.

b) Tout raisonnement s'appuie sur certains aspects censés connus de l'interlocuteur ou qu'il explicite ou même qu'il crée.

Ceci importe assez pour y consacrer quelques réflexions.

## 2. Les objets du discours

1. Un objet de discours est un signe linguistique dont on peut dire qu'il représente dans la langue une représentation cognitive. Il offre deux caractères principaux:

a) Il est toujours doté d'une signification et ceci en contraste avec les signes des systèmes formels qui doivent être interprétés.

b) Cette signification est toujours plus ou moins floue, partiellement indéterminée et c'est tout justement le rôle de l'activité du discours que de la préciser progressivement. Ainsi l'objet *homme* dans le texte suivant:

> Raciste mais aussi altruiste, idéaliste forcené, doté de l'organisation la plus perfectionnée de tout le règne vivant. Foncièrement agressif et plaçant souvent cette agressivité au service d'un pacifisme offensif et militant. Autoritaire et solitaire, mais irrésistiblement entraîné par le vertige du totalitarisme et de la soumission au pouvoir absolu.
> Tel est cet être entre tous étrange: l'homme. (Dr Escoffier-Lambiotte: *L'homme aux trois cerveaux*, Le Monde, 19-20.2.1984, p. VI).

2. Avant que d'être mis en discours, un objet est déjà accompagné d'un faisceau d'aspects, c'est-à-dire d'un ensemble (flou) de propriétés, de relations avec d'autres objets et de virtualités d'actions.

Pour prendre un exemple banal, l'objet *clé* peut être prédiqué de «être en fer», «être léger» mais, normalement, pas de «être gazeux», ou «être pair»; il peut être mis en relation avec l'objet *serrure*, avec l'objet *poche*, pas avec l'objet *nuage*; il est possible de faire tourner une clé, mais guère d'en extraire la racine carrée.

Il faut faire ici une remarque qui, tout à la fois complique la situation et ouvre des possibilités illimitées au raisonnement. J'ai écrit: normalement. C'est qu'en effet, les langues sont ouvertes aux phénomènes de métaphores de sorte que le locuteur peut toujours élargir le faisceau des objets dont il traite.

3. Ce qui précède reste théorique et il faut disposer d'un concept opératoire pour traiter des objets du discours. Nous avons introduit pour cela le concept de classe-objet, proche parent de celui de classe méréologique au sens de Leśniewski (Mieville, 1984). Il est possible, à l'aide d'un certain nombre d'opérations dont nous avons traité ailleurs (Borel-Grize-Mieville, 1983) de suivre la construction des objets d'un discours donné. Je me contenterai ici de le faire voir sur un bref exemple.

**La ville était silencieuse. Ses rues désertes, pas une seule maison éclairée. La cité semblait abandonnée.**

On a successivement:

- opération d'ancrage: la ville;
- opération d'ingrédience: la ville, ses rues;
- opération d'ingrédience: la ville, ses rues, une seule maison;
- opération de spécification: la ville, ses rues, une seule maison, la cité.

Ce qui peut ainsi se décrire au niveau technique correspond, au plan de la pensée, à ce que nous appellerons plus loin l'expansion d'un objet, expansion directement liée dans les raisonnements non formels à l'enrichissement des conclusions.

4. Le texte ci-dessus ne figure qu'à titre d'illustration et d'autres opérations sont requises pour élaborer les classes-objet. Il s'ensuit que, contrairement à ce qui se passe pour les classes mathématiques usuelles qui ne relèvent que de la relation «est élément de» ($\varepsilon$), les classes-objet, lieux des raisonnements non formels, connaissent plusieurs relations d'appartenance distinctes. D. Apothéloz (Grize, 1984: 197-201) en distingue de cinq espèces:

a) Est élément de. «Le rectangle *est* un quadrilatère».

b) Fait partie de. «Ixelles *fait partie* de l'agglomération bruxelloise».

c) Appartient au domaine de. «La méthode expérimentale *appartient* au domaine de la psychologie contemporaine».

d) Appartient par restriction à. «La psychologie animale *appartient par restriction* à la psychologie».

e) Appartient par surdétermination à. «Les progrès de la biologie *appartiennent par surdétermination* à la biologie».

On voit que l'on a affaire à des relations qualifiées, que les deux dernières sont même de nature spécifiquement langagière et que l'on se trouve dans un tout autre contexte que celui de la logique formelle.

## 3. Les mécanismes des raisonnements non formels

1. Même si, comme je l'ai dit plus haut, les opérations des raisonnements non formels ne sont pas toutes de nature propositionnelle, il n'en reste pas moins qu'à un premier niveau d'analyse un tel raisonnement se présente comme une suite (évidemment finie) ordonnée d'énoncés. La difficulté ici est qu'une description, un récit, une narration se présentent sous le même aspect.

Je poserai donc qu'un raisonnement se caractérise par la présence d'un énoncé spécifique: une *conclusion*. Supposons provisoirement que nous sachions reconnaître une conclusion. Dans ces conditions, il est légitime de ranger les autres énoncés dans une même catégorie. Je dirai que ce sont des *prémisses*. Ainsi conclusion et prémisse(s) sont deux notions relatives l'une à l'autre et rien, dans un énoncé isolé ne permet de décider de son statut.

Ceci est peut-être une banalité, mais permet de comprendre pourquoi, dans les raisonnements formels, il est nécessaire de se mettre préalablement d'accord sur ce qui va servir de prémisse et de le marquer linguistiquement.

«*Si* un triangle a deux côtés égaux *alors* il a deux angles égaux». Une telle proposition conditionnelle est une sorte de mise en réserve. Cela signifie que, au cas où je suis effectivement en présence d'un triangle isocèle, je puis affirmer qu'il a deux angles égaux. Il ne s'agit-là de rien d'autre que du *modus ponens*. De rien d'autre, mais de rien de moins non plus. Cela signifie, en effet, que dans les circonstances requises, la conclusion *se détache* des prémisses.

D'une façon tout à fait générale et en demeurant encore pour un instant au plan théorique, ceci permet de poser:

Une conclusion est un énoncé qui se détache des autres en vertu d'une relation particulière qu'il soutient avec eux.

Il arrive fort heureusement que le discours marque ce détachement. En voici un exemple:

C'est par référence à l'activité de la parole que le petit de l'homme est situé; le mot «enfant» est formé de deux unités «*in*» et «*fari*» qui signifient «ne pas parler».
C'est donc à partir d'un manque, d'une absence, que l'enfant est perçu. (D. Bouvet, *La parole de l'enfant sourd*. Paris, PUF, 1982, p. 15).

Le «c'est donc» signale que ce qui suit est conclusion.

2. «Donc» est aussi une marque de conclusion dans les raisonnements formels qui, dans la tradition classique sont de la forme: «Je dis que *p*. En effet *q*. Donc *p*»; forme dans laquelle les prémisses précèdent la conclusion. Il est cependant illusoire de songer à s'appuyer sur l'ordre des énoncés. Rien dans les raisonnements quotidiens n'impose l'ordre prémisses-conclusion. Dans l'exemple de la targa, la conclusion précède les prémisses. Dans celui de l'enfant, elle les suit. Il y a certainement là des procédés rhétoriques, qui se situent au-delà des mécanismes formels, et dont la portée reste à être étudiée.

Le problème est donc de trouver d'autres moyens pour reconnaître une conclusion. Il en est un qui nous importe d'autant plus qu'il est de nature proprement discursive et qu'il est redevable d'une des opérations que nous avons distinguées dans notre logique naturelle. Toute conclusion est marquée par un changement de niveau de discours, par une *dénivellation*.

Voyons les choses de plus près et, pour cela, partons d'un exemple que j'emprunte de nouveau à C. Péquegnat (Grize, 1984: 70).

Les animaux ne s'imposent aucune restriction dans la satisfaction de leurs besoins sexuels. Un mâle adulte peut approcher sexuellement n'importe quelle femelle, y compris la femelle qui lui a donné le jour (sa mère), ou les femelles nées de la même mère que lui (ses sœurs). Ce comportement sexuel dépourvu d'inhibition... (E. Reed, *Féminisme et anthropologie*. Paris, Denoël, 1979, p. 15).

On s'aperçoit que le texte (discours) opère tout un travail sur les objets de discours. Il y a d'abord une *expansion*:

animaux → satisfaction de leurs besoins sexuels → un mâle adulte → n'importe quelle femelle → la femelle qui lui a donné le jour → les femelles nées de la même mère que lui.

Cette expansion est suivie d'une *condensation*: «Ce comportement sexuel dépourvu de toute inhibition» qui marque un changement de niveau. A l'aide de l'opération que nous avons appelée ω, la locution «ce comportement sexuel dépourvu de toute inhibition» renvoie à toute l'expansion et ce qui sera dit d'elle fera figure de conclusion.

3. Si notre façon de concevoir la logique naturelle comme relevant tout autant des sujets que des objets est exact, les expansions d'objets doivent dépendre du point de vue auquel se placent les locuteurs qui raisonnent. Le phénomène apparaît mal dans les domaines déjà constitués de la connaissance, domaines où précisément les instances compétentes se sont mises d'accord sur un point de vue unique. Ainsi que l'écrit J. Piaget:

dire que les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance suppose... un certain choix dans la définition des corps. (Piaget, 1967: 1166).

et l'on sait qu'un tel choix n'avait rien d'évident. Aussi longtemps donc qu'un savoir se cherche plusieurs points de vue demeurent concurrents, en relation polémique entre eux. Il s'ensuit que, pour argumenter en faveur de l'un d'eux, il convient d'en passer d'autres en revue. C'est ainsi que nombre de démarches raisonnées non formelles procèdent à un véritable parcours sur des points de vue et révèlent par là diverses facettes des objets dont il s'agit.

En voici un exemple caractéristique, que j'abrège un peu:

1. Ne peut-on prétendre que l'*inventaire* de tous les phénomènes observables est le but ultime de la science? En expérimentant «au hasard», mes expériences contribuent à l'édification du savoir universel. C'est l'idéal de l'«exploration exhaustive de la réalité».

2. Même si mes expériences sont peu motivées, ne puis-je espérer détecter de cette manière une anomalie significative, faire une observation surprenante qui me permettra d'aboutir à l'hypothèse féconde? C'est l'idée du «bricolage» suggestif, que Cl. Bernard a également défendue...

3. Enfin, certains auteurs insistent sur le phénomène de l'«erreur féconde»...

4. Il est sans doute exact que certains des plus brillants résultats expérimentaux de notre siècle ont été l'effet d'erreurs, d'actes manqués... Mais on serait bien en peine de justifier sociologiquement le maintien du formidable appareil expérimental qui caractérise notre époque par le bricolage ou l'erreur féconde... (R. Thom, La méthode expérimentale. *Le débat*, n° 34, mars 1985, pp. 15-16).

On est en présence ici de quatre points de vue. Les trois premiers sont explicitement ceux dont l'auteur veut prendre distance (voir l'usage des guillemets), le quatrième présenté comme le seul légitime, est celui de R. Thom.

4. Je viens de parler d'un point de vue présenté comme légitime. Or ceci pose une question délicate. Un raisonnement non formel n'a aucun caractère de nécessité. Comment donc peut-il être convaincant? Je répondrai que c'est en donnant à sa conclusion un certain caractère d'évidence. C'est la fameuse formule: «on voit donc que».

Pour en dégager le mécanisme général, je m'appuierai librement sur la conception extraordinairement féconde de M. Meyer: la *problématologie* (Meyer, 1979, 1983). J'en retiens l'idée suivante.

Tout texte et, en particulier, tout énoncé a deux faces:

a) il indique une question vers laquelle il pointe;
b) il y répond.

Ainsi, pour reprendre un texte déjà cité, l'assertion «C'est par référence à l'activité de la parole que le petit de l'homme est situé» peut répondre à plus d'une question et en particulier à celle-ci: «A quel cadre de référence rapporter l'enfant?»

Ceci posé, pour comprendre le caractère d'évidence des conclusions, il faut s'interroger sur le genre de questions auxquelles répondent les énoncés dénivellés. Il est classique de distinguer les questions ouvertes (quoi, qui, comment, pourquoi...) et les questions fermées qui offrent un choix entre un nombre fini de réponses. («Etes-vous venu à pied, en taxi ou quelqu'un vous a-t-il amené?»)

Dans ces conditions, on peut concevoir qu'un raisonnement non formel ne procède pas du vrai au vrai, mais de question en question. Comme chaque question peut recevoir plus d'une réponse, on est théoriquement en présence d'un réseau qui constitue, sur le thème donné, une véritable problématique. Raisonner c'est alors tracer un chemin sur ce réseau en *argumentant* de sorte qu'à la dernière question une seule réponse soit possible.

En résumé la démarche est la suivante.

a) Point de départ: une description de ce dont il s'agit.

b) Par dénivellations successives, réponses à des questions ouvertes, donc délimitation du champ de ce dont il s'agit.

c) Réponses à des questions fermées.

d) Conclusion qui se détache: la réponse qui reste.

On pourrait dire ainsi que la démarche vise à construire un espace de discours fibré.

Remarquons encore qu'une démarche de ce genre n'est possible que par le moyen d'une langue naturelle, ce qui est de nature à poser le problème de sa simulation en intelligence artificielle. En effet, les trois plans dégagés plus haut sont requis: expansion et dénivellation se déroulent au plan cognitif, les indices de changement de point de vue se situent au plan argumentatif, les marques de détachement enfin au plan rhétorique.

5. Avant de conclure, il reste un point à examiner. On ne saurait parler de prémisses et de conclusion sans s'interroger sur le mécanisme de l'inférence, c'est-à-dire sur l'opération de pensée qui permet de passer d'une ou de plusieurs propositions à une autre.

La difficulté est que cette définition est beaucoup trop large. Lorsque César a dit: «Veni, vidi, vici» peut-être a-t-il inféré «j'ai vaincu» des deux autres propositions (la modestie n'était apparemment pas son fort), mais certainement pas «j'ai vu» et «je suis venu» même si la venue était condition nécessaire à observer la situation. Je poserai donc que, pour qu'il y ait opération d'inférence entre deux propositions, il doit exister entre elles une relation spécifique, que j'appellerai *relation fondatrice*.

Dans les raisonnements formels, cette relation est unique; c'est la relation d'implication, entièrement déterminée par la valeur de vérité des propositions. Dans les raisonnements non formels, en revanche, la relation fondatrice peut être de toutes sortes de nature: causale, significative, lexicale, idéologique, etc. Cette diversité explique d'ailleurs que la conclusion d'un tel raisonnement ne puisse être simplement transportée dans un autre contexte. Parce que qualifié il reste nécessairement plus ou moins particulier.

## Conclusion

Il est évident — cela se voit — que tout ceci demande encore à être contrôlé et affiné. Néanmoins, il semble que raisonner en parlant corresponde d'assez près à ce que L. Apostel appelle «consolidation», procédure qu'il caractérise par quatre traits (Apostel, 1981).

1. Le texte tout entier est en jeu. C'est bien ce qui se passe pour les couples expansion-condensation.

2. Il s'agit d'un processus. J'ai insisté sur la puissance transformationnelle de l'activité discursive.

3. L'activité de consolidation est finalisée. C'est tout l'aspect argumentatif des raisonnements de ce genre qui en dépend.

4. Enfin cette activité est guidée par cela même qu'elle rend possible. C'est ce que j'ai appelé la construction d'un espace fibré.

## BIBLIOGRAPHIE

APOSTEL L (1981): Réflexions sur la théorie de l'action dialectique: implication et signification, *Communication & Cognition, 14*, n° 4, 285-342.

BENVENISTE E. (1966): *Problèmes de linguistique générale*. Paris, NRF.

BOREL M.-J., GRIZE J.-B., MIEVILLE D. (1983): *Essai de logique naturelle*. Berne, Francfort/M., New York, P. Lang.

GONSETH F. (1937): *Qu'est-ce que la logique?* Paris, Hermann.

GRIZE J.-B. éd. (1984): *Sémiologie du raisonnement*. Berne, Francfort/M., New York, P. Lang.

LUKASIEWICZ J. (1957): *Aristotle's Syllogistic from the standpoint of Modern Formal Logic*. Oxford.

MEYER M. (1979): Dialectique, rhétorique, herméneutique et questionnement, *Revue Internationale de Philosophie, 127-128*, 145-177.

MEYER M. (1983): *Meaning and Reading*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

MIEVILLE D. (1984): *Un développement des systèmes logiques de S. Leśniewski*. Berne, Francfort/M., New York, P. Lang.

PERELMAN Ch. (1977): *L'empire rhétorique*. Paris, Vrin.

# Organisation et articulation des échanges de paroles

## Les échanges question-réponse dans les contextes polémiques

par Pierre OLÉRON

### I. Introduction

Nous nous intéressons dans cette contribution aux échanges de paroles, c'est-à-dire aux situations dans lesquelles interviennent plusieurs locuteurs dont les propos sont produits en alternance.

Notre société fait à ces échanges une grande place. Certes, dès que les hommes ont disposé d'un langage assez souple et assez riche ils ont sûrement commencé à dialoguer et à débattre. Des formes littéraires, comme les pièces de théâtre ou les dialogues écrits produits par certains écrivains ou philosophes — Platon est de ce point de vue le plus célèbre de ceux-ci — sont constituées sur la base de tels échanges. Mais les médias — qui ont renforcé le caractère public de la parole, en donnant à celle-ci une audience incommensurable avec celle que permet le contact direct — ont multiplié les situations où des hommes politiques, des écrivains, des artistes, des chercheurs, des techniciens... sont interrogés par des journalistes ou/et le public ou appelés à débattre entre eux. Ceci vaut pour la radio et la télévision aussi bien que pour la presse écrite. Un recensement du temps consacré en une journée conduirait à un nombre d'heures important et, pour les journaux et magazines, à une surface imprimée non négligeable.

Il appartient aux sociologues de décrire avec exactitude cette situation et de déterminer les raisons d'une telle expansion — ou inflation. Il est clair que les échanges où débattent de multiples intervenants, où les prises de paroles sont relativement brèves et alternées ont une qualité pédagogique,

lorsqu'il s'agit de communiquer des connaissances, supérieure à l'exposé didactique monologué. Les débats entre intervenants qui défendent des thèses opposées, surtout quand il s'agit de vedettes de la politique, ressemblent de très près à des matchs sportifs dont traditionnellement le public est friand. Une étude fiable — mais par là malaisée — montrerait peut-être que, dans ce cas, le public cherche aussi, ce qui est théoriquement le but de ces échanges, à éclairer sa décision en vue d'un choix politique, ou d'options sociales, économiques, voire d'ordre moral.

Notre but est de nous interroger et de proposer quelques éléments de réponse sur la manière dont les échanges de paroles *s'organisent et s'articulent.* Il faut relever qu'il s'agit d'une question relativement peu abordée dans les études classiques de l'argumentation. Comme nous l'avons remarqué (Oléron, 1984b), ces études ont surtout porté sur la nature et l'organisation des arguments développés par un orateur plutôt que sur l'organisation des arguments développés par des orateurs en conflit. La contre-argumentation n'est pas mentionnée dans l'index du classique *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1970) et les références à la réfutation y sont peu nombreuses. Or on ne peut raisonnablement laisser en dehors des analyses une réalité actuelle et, comme on vient de le dire, sociologiquement importante, d'autant — ou surtout — que son examen est en mesure d'enrichir et de préciser les connaissances recueillies par l'analyse des formes plus traditionnelles d'argumentation.

Nous nous sommes interrogés (Oléron, 1984b) sur les apports que l'étude de l'organisation du discours (ou récit) et l'étude des conversations pouvaient fournir sur un tel sujet. Le discours, comme les échanges de paroles met en jeu des enchaînements complexes d'énoncés et la conversation est, de son côté, constituée d'échanges alternés. Or les uns et les autres font aujourd'hui l'objet d'une littérature non négligeable. Mais il nous est apparu que les indications recueillies sur ces sujets n'étaient pas applicables littéralement aux échanges que nous considérons et que, au mieux, les cadres proposés devaient faire l'objet de transpositions et d'adaptations.

Dans cet article nous avions considéré seulement les échanges *polémiques.* C'est essentiellement de ceux-ci que nous allons également traiter ici. Il existe d'autres types d'échanges, comme ceux qui s'articulent autour de la diffusion des connaissances, citée ci-dessus, pour lesquels se pose le problème de l'articulation entre la question et la réponse ou de l'intervention alternée de divers spécialistes pour traiter des différentes facettes d'un sujet. Mais c'est l'argumentation que nous entendons prendre comme objet privilégié et les échanges polémiques en fournissent des illustrations typiques.

Pour tenter de réduire l'hétérogénéité des propos qui intervient dans des

débats, entre, disons, des personnages de même statut (même si des règles d'ordre et l'intervention d'un meneur de jeu contribuent à réduire cette hétérogénéité), il a paru pertinent de retenir des situations de type *question-réponse*. En effet le statut de ces échanges implique a priori des contraintes plus fortes que les situations «ouvertes» et par conséquent l'analyse des rapports entre les propos devrait en être facilitée.

Ce qui est présenté ici n'est qu'une esquisse de traitement du sujet. Nous nous sommes appuyés sur des éléments de corpus[1]. Ceux-ci, cependant, n'ont pas été élaborés systématiquement mais d'une manière qu'il faut bien qualifier d'impressionniste, visant à suggérer quelques orientations et cadres à préciser ensuite pour les appliquer systématiquement.

## II. La double articulation de l'échange

Comme l'a dit très clairement Perelman, l'argumentation vise à obtenir un effet sur l'auditoire. Nous avons insisté sur ce point (Oléron, 1983) car il amène à rattacher l'argumentation aux techniques d'influence, ce qui permet d'en éclairer les finalités et les mécanismes.

Pour les échanges polémiques l'effet visé sur l'auditeur est primordial. En premier lieu il s'agit pour chacun de tenter de convaincre l'auditoire du bien fondé de ses thèses et positions et du mal fondé des thèses et positions de l'adversaire. Cette conviction est la condition d'actions diverses qui peuvent constituer une longue liste. En matière politique, par exemple, vote dans un sens ou un autre, adhésion à un parti ou un comité de soutien, participation à une manifestation, soutien financier... Sur un plan plus spéculatif, il s'agit de l'appréciation ou de la dépréciation d'une personne, d'un groupe, de la confiance à accorder à leurs propos, de leurs qualités morales ou intellectuelles, de la vérité ou vraisemblance de leurs affirmations. Enfin on ne négligera pas la confirmation du statut — autorité, compétence, pouvoir de conviction — de l'orateur auprès du public pour qui le vedettariat est un intermédiaire presque obligatoire pour le développement des croyances et opinions.

Pour préciser et abréger l'écriture qu'on nous permette d'utiliser une notation proposée antérieurement (Oléron, 1984a). Soit I la personne qui tient le propos initial et pI ce propos, R la personne qui répond à ce propos et pR le propos qu'elle tient. Le schéma de principe qui est la base de cette notion consiste à considérer pI comme un point de départ. Ainsi ne s'interroge-t-on pas sur ce qui est susceptible de le précéder voire de le provoquer. Ce schéma est déterminé par des raisons méthodologiques. Il s'applique bien aux échanges polémiques où une affirmation appelle naturellement sa

réfutation ou une contre-affirmation. Il s'applique également d'une manière pertinente aux échanges de type question-réponse.

Cependant, comme tout schéma, celui-ci simplifie. Même quand il s'agit de couples question-réponse, sauf pour le premier, chacun est précédé par d'autres, et, pour toute paire, les contenus de pI et de pR sont influencés par les énoncés antérieurs (et naturellement par les événements, objets ou situations auxquels se rapportent les échanges). Une analyse approfondie devrait tenir compte de cette complexité. Notons cependant que la notation peut s'y adapter. Une suite de paires peut être notée pI-pR, p'I-p'R, etc. et, avec des locuteurs qui prennent le relai: pI-pR, pI'-pR', etc.

Le problème que nous avons à examiner peut être présenté de la manière suivante. L'échange commence par un pI. Il se continue par un pR. Nous nous interrogeons sur le rapport qui lie ces deux propos.

Il apparaît dès le départ que ce rapport n'est pas simple. En effet la situation fait intervenir deux types de contraintes simultanément.

1. pR doit répondre à la finalité qui vient d'être évoquée: être tel qu'il soit susceptible d'exercer une influence sur l'auditoire. 2. pR doit être cohérent avec pI puisqu'il apparaît, dans l'échange, comme une réponse à celui-ci.

Si nous nous plaçons sur le plan de l'habileté que le polémiste est appelé à mettre en œuvre, celle-ci peut être, d'une manière parallèle, analysée en deux composantes. 1. Etre capable de produire des propos qui répondent au souci de persuader, c'est-à-dire constituent des déclarations favorables à ses thèses et/ou défavorables aux thèses adverses. 2. Savoir articuler son propos avec pI de manière qu'il paraisse appelé ou déterminé par lui, à la limite d'une manière quasi nécessaire.

Il est nécessaire de tenir compte de ces deux composantes ou plutôt, ici, des procédures qu'elles mobilisent. Finalité et mécanisme sont étroitement intriqués. Idéalement le jeu du mécanisme n'obéit qu'à un déterminisme intrinsèque. Ainsi en termes d'un mécanisme psychologique, élémentaire, pI peut être considéré comme un stimulus et pR comme une réaction à ce stimulus. Et de fait pR est déclenché par pI; dans les situations considérées sans pI pas de pR et s'il y a pI, l'absence de pR est une rupture de la règle du jeu et une exclusion pour R de celui-ci (ce qui n'exclut pas les refus de répondre, car ces refus sont aussi une réponse généralement motivée de diverses façons; cf. ci-dessous).

Mais pR n'est que partiellement déterminé par pI. Pour un pI donné plusieurs pR sont possibles et c'est le but poursuivi, l'effet à atteindre, et, naturellement, le talent de R, qui en amènent — autre type de déterminisme

— la sélection. L'orateur, sur les thèmes retenus, a un message à faire passer. Plus exactement il dispose d'un répertoire de messages dans lequel se trouve le pR qui va être introduit comme réponse à pI. Ce qui joue même dans le cas où l'association véritable, la reprise d'un mot, l'évocation d'un mot étroitement connecté avec un mot de pI déclenchant pR. L'association est exploitée et non subie; elle est intégrée à la démarche.

Le répertoire de messages peut faire l'objet d'une étude *inductive*. A partir d'un corpus des productions d'un orateur donné on peut établir une liste des messages et même déterminer la fréquence avec laquelle chacun d'entre eux se trouve produit. Bien entendu cette liste est soumise à variations en fonction des événements et d'aspects divers des situations extérieures et/ou propres à la situation d'échanges, comme en fonction des personnes. (Cette évolution et le rôle des variables qui l'influencent peuvent être étudiés également d'une manière inductive).

La pluralité des messages dans le répertoire n'exclut aucunement l'existence de régularité dans la production de pR (et de pI) et même le jeu de quasi-automatismes. Le caractère limité du répertoire et sa dépendance par rapport à des variables identifiables permettrait un certain degré de précision. Pour certains orateurs au moins, certain pI étant émis, la probabilité de tel ou tel pR pourrait faire l'objet d'une estimation au moins approximative.

## III. L'organisation globale des échanges

### *1. L'unité et la distribution des parties*

Nous mentionnons seulement pour mémoire le fait que les échanges pris dans leur ensemble répondent à un principe d'unité: lieu, temps, personnages, que la durée, définie par un horaire, est limitée et que l'ensemble se découpe en parties, thèmes et sous-thèmes, qui sont abordés successivement. On peut y trouver, de ce point de vue, un plan, quelquefois annoncé explicitement au départ par le meneur de jeu, qui correspond de toute façon à un programme défini à partir de variables comme la compétence de R, sa spécialité, les éléments d'actualités... Il n'y a là rien d'original par rapport à des exposés didactiques. Cependant les échanges comportent un élément d'animation qui motive leur choix par les organisateurs et les organes de diffusion et qui conduit à des ruptures par rapport à un ordre canonique, des improvisations, des retours en arrière. Sans comporter le décousu des échanges conversationnels informels, ils en retiennent certaines caractéristiques.

## 2. *La structure dynamique*

Les échanges de paroles comme les conversations, sont caractérisées par l'échange des rôles, les intervenants prenant tour à tour la parole, alternant les rôles de locuteur et d'auditeur. Une première caractéristique, quantitative, immédiatement apparente à l'observation, concerne la *fréquence* de ces alternances. Quand les choses se déroulent canoniquement, c'est-à-dire qu'à tout pI correspond un pR, elle se ramène au *nombre* de ceux-ci (qui, par définition sont égaux quantitativement). Rapportée à une durée déterminée, il s'agit de la *densité* des alternances. Cette densité peut varier d'une manière très sensible selon les situations (ici les émissions) et, pour une même situation (une émission du même titre), selon les intervenants. Si l'on fait abstraction de la rapidité du débit — qui n'est pas cependant une variable négligeable — ces variations sont dues essentiellement à la *durée* de chaque propos. Une fréquence d'alternance faible correspond au fait que les prises de parole sont plus longues: celui qui a la parole la conserve plus longtemps. C'est le contraire lorsque la fréquence est élevée.

Ces caractéristiques et variations quantitatives sont le reflet de mécanismes sous-jacents qui déterminent la dynamique des échanges. Nous ne rappellerons pas ici des notions connues. L'essentiel est que le contrôle de la parole est un objectif. Quand plusieurs locuteurs sont en présence, ils sont aussi en compétition et en conflit. Les situations considérées ici ne sont pas de type sauvage, ou l'emporte celui qui a la capacité de parler le plus fort le plus longtemps et sans marquer de pauses qui permettent à l'autre de s'introduire et de s'installer à son tour. Mais cet aspect n'est pas exclu, même si ses manifestations sont un peu plus subtiles (comme sont plus subtiles les tactiques d'insertion et de maintien de la parole dans les échanges conversationnels informels). On a en jeu des relations de *pouvoir* entre les locuteurs. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point. Notons seulement que celui qui pose des questions est doté de pouvoir du fait qu'il est censé diriger ainsi l'entretien (cf. Owsley et Scotton, 1984) mais que, quand le questionné exerce des fonctions de pouvoir, cas de l'homme politique, avec son autorité et son statut, c'est en sa faveur que, dans les faits, penche souvent la balance.

Pour en rester à la densité des échanges, deux types de facteurs sont en présence.

1. *Des facteurs d'accélération des échanges.* La *règle du jeu* est d'imposer aux échanges un rythme relativement rapide. Cette règle est rappelée parfois explicitement par le meneur de jeu. Elle correspond au souci de recueillir l'agrément du public qui apprécie — ou est censé apprécier — comme dans les combats de boxe, le rythme rapide qui accroît la densité des échanges. Le meneur de jeu et les I, qui, en principe, sont coalisés avec lui, s'efforcent de faire respecter cette règle en multipliant leurs interventions.

Une autre préoccupation va dans le même sens: la tactique de *harcèlement* qu'utilisent certains I. Intervenir quand R a la parole est une manière de l'empêcher de poursuivre son développement, éventuellement, même par une intervention incidente (qui n'est pas toujours une question mais souvent une affirmation) l'orienter sur un point moins favorable. (Et, ici on retourne au plan du pouvoir, suggérer une fragilité de R qui, dans la mesure où il réagit à l'interruption et suit l'interrupteur sur son terrain ne fait pas preuve de l'ascendant ou de l'autorité qu'implique son statut).

Un *élément rhétorique* intervient lorsque I (ou tout autre intervenant hostile à R) justifie son interruption par quelque déclaration du type: «Un tel propos est inadmissible», «je ne puis laisser passer une telle affirmation, une telle accusation». Elle se présente comme déterminée par la passion, la conviction, une préoccupation tellement vive pour la vérité qu'elle ne permet pas qu'un propos qui lui est contraire ne soit pas immédiatement contré...

2. Les participants ont la préoccupation de s'*exprimer d'une manière suffisamment longue et détaillée*. Il s'agit en l'occurrence essentiellement des R (les pI étant, par principe ou par nature, brefs) puisque dans le cas d'hommes politiques ils ont, comme on l'a rappelé, des messages à diffuser; ceci les amène à chercher à occuper un temps de parole suffisant pour leur permettre d'exposer un maximum de messages avec des niveaux de développement également suffisants pour les faire appréhender et accepter par l'auditoire.

Ces deux facteurs sont en conflit. Le déroulement des échanges est marqué par ce conflit; il comporte des péripéties qui marquent la dominance ou l'effacement de l'un ou de l'autre. Les I tendent à relancer leur intervention ou à produire un pI nouveau lorsque intervient une coupure dans le déroulement de pR ou la mention d'un point qui appelle ou permet d'introduire un nouveau pI.

De son côté R utilise les divers procédés classiques lui permettant de continuer le développement dans lequel il est engagé. Certains procédés sont mécaniques, comme la technique d'étouffement: empêcher I de produire complètement son intervention en continuant à développer son propre propos. D'autres relèvent de la technique du discours. R, ayant laissé pI se terminer, revendique la nécessité de continuer à répondre (de finir de répondre) à la question posée antérieurement, renvoie l'examen de pI à un moment ultérieur du débat. Ceci pouvant s'accompagner de références à des normes: droit de s'exprimer complètement sur le point qu'on lui a demandé de traiter, condamnation d'un I qui gêne le déroulement normal du débat, l'empêche de vouloir traiter un point important, manque de considération à l'égard d'un invité, d'une personne qui n'est pas de son bord...

Ce type de conduite caractérise un R disons extrême — mais représenté par certains personnages bien réels et dont se rapprochent plus ou moins certains autres. L'existence de différences notables entre les R doit être notée. Certains se prêtent plus volontiers au jeu des interruptions et acceptent de réagir à la plupart des pI. Sous-tendent ces variations des attitudes globales dont l'analyse pourrait dissocier les aspects relatifs à la personnalité des intervenants et ceux qui correspondent au choix d'un type de rôle, voire à des conceptions différentes des échanges — et, peut-être, même des relations entre les personnes. Sans omettre des caractéristiques intellectuelles, comme le partage de l'attention entre son propre propos et celui des autres, la plasticité dans l'articulation de ceux-ci. Questions qui appellent des analyses spécifiques que nous ne faisons qu'évoquer ici.

## IV. Statut et modalités des pI

La structuration des échanges dépend de la nature des pI qui, non seulement interviennent, ainsi qu'on l'a vu, comme déclencheurs des pR, mais qui contribuent à en déterminer le contenu. Il est logique de s'interroger sur leur nature pour comprendre leur influence sur cette structuration.

Les échanges pris en considération ici sont, en principe, du point de vue de la forme, du type question-réponse. pI est donc une question — toujours en principe, car l'observation montre, on va le voir, que ce n'est pas toujours le cas. Restant dans le cas où pI a effectivement la forme d'une question, il y a lieu de définir le statut effectif des propos qui s'expriment sous cette forme. Des études classiques sur les règles sociales des échanges conversationnels ont familiarisé avec l'idée qu'une question peut se dissimuler sous des formulations qui n'expriment pas directement le point sur lequel le locuteur souhaite être informé. Il faut aller plus loin. La relation entre la question et la réponse n'est pas ici simple et univoque. Simplicité et univocité caractérisent les questions à finalité authentiquement informative, avec des réponses se situant dans un répertoire fermé — cas d'un questionnaire d'état-civil, d'une déclaration d'impôts, d'un curriculum vitae, d'un test ou, dans la vie quotidienne, d'une demande concernant l'heure, un itinéraire, le prix d'une marchandise... Dans beaucoup d'autres cas l'identité de la forme grammaticale (comme la forme interrogative du verbe, le point d'interrogation dans l'écriture) dissimule une variété d'aspects et de fonctions. Leur analyse relève d'études spécifiques qu'il n'est pas question d'aborder ici. On retiendra seulement certains points qui aident à appréhender la structure des échanges.

Quand ces échanges impliquent des personnes dotées de polarité, ils sont rarement neutres et purement informatifs. C'est le cas avec les hommes

politiques, tous représentants de tendances, doctrines, interprétations qui sont en conflit avec d'autres: on est pour ou contre eux ou les groupes ou les idées ou valeurs qu'ils défendent, comme ils sont eux-mêmes pour certaines de celles-ci et contre d'autres. Cette polarité oriente leurs propos et détermine une sélection dans le cadre du répertoire évoqué ci-dessus, mais elle oriente également les propos qui leur sont adressés. Le caractère public que la retransmission par les medias confère à ces échanges ne fait qu'amplifier ces aspects.

Ceci vaut pour les questions. Dans les débats où interviennent deux orateurs à polarité opposée et de même niveau ou de même fonction (deux hommes politiques, par exemple), une question posée par l'un d'entre eux n'est pratiquement jamais à finalité informative. I ne cherche pas à s'informer — il connaît en général la réponse et pas davantage il ne cherche à informer l'auditoire. Au contraire, car ceci irait à l'encontre de son objectif et favoriserait la diffusion des thèses de son adversaire. La question est un coup joué, comme au tennis ou aux échecs, et son but est de gêner l'autre, de le mettre dans une situation embarrassante avec l'espoir qu'il ne s'en sortira pas, ou s'en sortira mal et qu'ainsi un point sera marqué contre lui.

Dans les échanges étudiés ici, où I est un journaliste et R un homme politique, on s'attend à ce que les questions soient à finalité informative. Effectivement de telles questions sont posées, mais les journalistes participants ne sont pas des enquêteurs visant essentiellement à éclairer le public sur des faits, des opinions, des programmes, des réactions à des événements ou des déclarations. Ils ont le plus souvent eux-mêmes des opinions attestées par l'attachement à des médias auxquels ils apportent habituellement leur contribution. Ainsi leurs questions ont souvent la même finalité que celles des hommes politiques: embarrasser l'interrogé et, si possible, lui faire perdre un point dans l'échange.

Ceci n'est pas la règle générale. Certains journalistes sont des spécialistes d'un domaine technique (l'économie par exemple), d'autres sont du même bord que l'homme politique interrogé et leurs questions peuvent être effectivement à finalité informative ou jouer le rôle de faire-valoir[2]. De toute façon la composante spectacle qui intervient dans ces échanges favorise l'expression de conflits et la production des questions qui se présentent aussi comme des mises en question, susceptibles de maintenir l'attention de l'auditoire — et d'entretenir les statuts dans un système de vedettariat (qui concerne les deux parties en présence).

Ainsi même la forme d'une question peut dissimuler des intentions polémiques et agressives. Dans le déroulement effectif des échanges on peut relever en outre des pI qui ne sont plus formellement des questions, mais des affirmations. Certaines affirmations ne sont pas une rupture absolue

avec la production de questions. Ainsi une question peut être précédée d'éléments d'exposition concernant la situation présente, le passé, les propos ou les démarches de R, les propos ou les démarches d'une autre personne, etc. Cette exposition peut être considérée comme un accompagnement ou une introduction naturelle de la question, un procédé qui facilite la présentation de celle-ci. Ainsi il existe une équivalence entre: «Que pensez-vous de la déclaration de M.X. selon laquelle...?» et «M.X. a déclaré que... Que pensez-vous de cette déclaration?» Etant entendu que la partie expositoire n'exclut pas des biais éventuels dans la présentation des choses et qu'elle peut contribuer à déterminer pR.

Par contre des pI affirmatifs ont un statut moins évident. Qu'en est-il par exemple lorsque I reprend la parole après un pR pour déclarer que celui-ci n'est pas une réponse à sa question? Ce propos, à noter comme p'I, est une affirmation. Elle n'est pas par nature nécessairement polémique. Dans une suite de pI-pR à finalité didactique, I peut légitimement déclarer qu'il n'a pas compris, qu'il a besoin d'explications plus complètes, de précisions sur un détail, etc. Mais dans nos échanges, elle l'est souvent, du fait qu'une tactique utilisée par R est souvent (on y reviendra) d'esquiver au moins une partie de la réponse. On peut considérer que I ne fait ici que prolonger son intention initiale: le refus d'accepter pR, parce que non-réponse est une façon de maintenir et de prolonger le pI initial. Mais ceci, qui vaut sur le plan de la forme, n'exclut évidemment pas l'intention polémique et l'accusation portée contre R, d'une manière implicite, d'un manque de sincérité et de respect de la règle du jeu — même si celle-ci est un principe formel dont chacun sait qu'elle est largement faite pour être contournée.

## V. Statut et modalités des pR

pR est une réaction à pI. Il comporte les deux composantes qui ont été distinguées ci-dessus: 1. La réponse proprement dite, articulée avec le contenu de pI. 2. L'utilisation de la parole pour délivrer un message, utilisation plus ou moins articulée avec pI et la réponse à celui-ci. Il convient de les examiner l'une et l'autre, sans oublier que la règle de cohérence du propos implique l'existence de liens entre elles.

Auparavant il convient de faire une place aux non-réponses, qui constituent une catégorie à part de réactions.

### *1. Les non-réponses*

La règle du jeu des échanges de paroles implique que devant un pI qui interpelle R — ce qui est le cas pour une question mais aussi pour toute

affirmation qui va à l'encontre de ses positions et constitue une attaque contre sa personne ou son groupe — R est tenu de réagir. Le silence serait la perte d'un point, marqué par l'adversaire ou, pire encore la perte de la «face». (L'abandon, c'est-à-dire la sortie de la situation d'échange, sortie physique du «plateau» peut être par contre un moyen de protestations d'une portée réelle, quoique soumise à appréciation divergente, mais qui, de toute façon, survient plus souvent pour réagir à un mode de conduite du débat, à l'impossibilité de répondre ou, dans les situations de réunion publique, à des réactions et/ou attitudes de l'auditoire).

Ce que nous appelons «non-réponse» n'est pas le silence, mais un pR effectivement produit. Il convient d'en distinguer deux catégories. La première comprend les déclarations explicites qui font savoir, sans équivoque, que R ne répondra pas. La seconde concerne des pR que R présente comme des réponses à pI, mais dont l'emboîtement avec celui-ci est contesté — par I, éventuellement le meneur de jeu, le cas échéant le public.

A. *Les refus de réponse.* Le refus de réponse, pour ne pas être assimilé à la perte du point, est normalement accompagné d'une justification par laquelle R fait savoir pourquoi il ne répond pas. Dans le cadre des échanges effectifs, cette justification est généralement brève. Elle pourrait être commentée plus longuement pour faire apparaître des présuppositions qui ne sont pas ou ne sont qu'incomplètement mentionnées par R. Les justifications sont de plusieurs types — qui ne sont pas nécessairement exclusifs.

1. *L'excuse de non-compétence ou de non-information.* R se déclare non compétent ou non informé sur le point qui fait l'objet de pI. Une telle réaction intervient surtout dans des domaines techniques pour lesquels R peut légitimement invoquer cette excuse ou bien à propos d'événements ou déclarations récentes ou confidentielles dont il peut, avec toutes les apparences de la vraisemblance, affirmer ne pas avoir connaissance.

2. *L'imputation de non-pertinence.* Dans ces cas, non seulement R déclare ou peut déclarer qu'il ne répond pas, mais sa réaction apparaît comme une critique explicite ou implicite de pI et de I lui-même: La question posée n'est pas pertinente, ce qui est une façon d'accuser I de ne pas respecter les règles des échanges de paroles, qu'il s'agisse des règles générales de la conversation, soit des règles spécifiques à la situation où prennent place ses échanges, soit encore des règles plus générales d'ordre moral ou de convenance concernant les relations entre les hommes, leurs responsabilités, les devoirs que celles-ci impliquent, etc.

On distinguera:

a) *L'imputation de non-authencité.* Selon R la question n'est pas vraiment une question. I, voire toute personne informée, à la limite l'auditoire, le

public en général connaît la réponse. Par exemple, R a fait sur le sujet de nombreuses déclarations et sa position est de notoriété publique. L'information de I ou l'information d'un cercle plus large introduit plus qu'une nuance. Sur le plan théorique, selon le principe de sincérité de Searle, une question est sincère quand le questionneur ne connaît pas la réponse. Mais il s'agit de règles qui valent pour les échanges, disons privés, entre interlocuteurs sans témoin. Dans les situations où les échanges sont publics, l'exigence de sincérité de la part de I est moins évidente: on peut le considérer comme porte-parole d'un public non informé dont il joue en quelque sorte le rôle. De sorte que l'imputation de non-authenticité apparaît plutôt valable si elle vise la forme: plutôt que de questionner, ce qui implique ignorance de sa part, I devrait demander à R de s'exprimer à l'usage du public. C'est seulement si celui-ci a toute chance d'être informé que l'imputation formulée par R est vraiment justifiée.

b) *L'imputation d'impropriété*. Le refus de répondre est justifié par des raisons d'ordre divers et dont il paraît difficile d'envisager une liste exhaustive. Donnons en quelques exemples.

1. A une question posée sur l'état d'esprit, les intentions, les projets d'une tierce personne X (chef de l'Etat, du gouvernement, président ou responsable d'un parti, d'une formation...) la réaction sèche de R est de dire: «Demandez-le lui!» On peut considérer que les points sur lesquels porte la question relèvent du «domaine privatif» de X auquel seul celui-ci a un accès direct. Une réponse de R ne pourrait que relever de l'hypothèse ou de la vraisemblance. R peut refuser le changement de plan, d'une question portant apparemment sur un fait (ce qui a décidé X, ce qu'il pense, ce qu'il projette...) à une réponse, qui ne peut légitimement être exprimée qu'en termes de conjecture. Et si X est un familier de R, le refus de celui-ci peut se justifier par des raisons morales: répondre serait contraire à la discrétion qu'implique l'intimité avec un tiers, la confiance qui s'y associe.

2. R peut déclarer que répondre irait à l'encontre de normes, serait inconvenant ou déplacé (ce qui est une façon de mettre I en accusation) par exemple parce que ce serait mettre en cause la dignité de la personne concernée par la question, le respect qu'appellent ses fonctions, sa sincérité dans ses paroles, sa loyauté dans les actions...

3. Si la question concerne une décision ou un choix de R qui ne dépend pas de lui («Accepteriez-vous d'être le premier ministre du Président X?») R peut justifier son refus par cette situation («C'est au Président de la République de choisir son premier ministre». «On n'est pas candidat à un poste de premier ministre»).

4. Si la question porte sur un état de choses irréel ou inactuel («Dans

une élection ou vous auriez à choisir entre X et Y, pour qui voteriez-vous ?») B peut étayer son refus par l'inactualité ou l'irréalité de la situation évoquée.

5. A une question posée sur tel ou tel aspect de la situation présente, R peut justifier son refus de répondre en déclarant qu'il s'agit d'aspects secondaires, mineurs, voire méprisables (par exemple des problèmes de tactique ou d'alliances électorales), alors que l'importance d'autres problèmes (état de l'économie, avenir du pays) devrait amener I à en faire l'objet de ses questions. (Ce qui est aussi une façon d'agir sur le cours du débat en cherchant à l'infléchir vers des sujets que R souhaite traiter).

B. *Les réponses/non-réponses*. Quand R refuse de répondre — cas que l'on vient d'examiner — la situation est claire, même si les justifications qu'il avance peuvent être contestées. Par contre il arrive que R tienne en réaction à pI un propos éventuellement assez long dont la qualité de réponse à I n'est pas évidente. Il arrive que l'auditoire le sente et I, ou quelque autre intervenant (les organisateurs d'une émission ont même imaginé de faire interpeler leur invité par une voix synthétique) l'exprime plus ou moins crûment, la forme la plus directe consistant à dire «Vous ne répondez pas à la question !», «On vous interroge sur un point défini et vous répondez en parlant d'autre chose !» On entre ici dans les situations difficiles à analyser et matière à controverse et débats. Ainsi un I moins exigeant, moins agressif ou complaisant à l'égard de R, peut se déclarer satisfait ou laisser entendre par son silence que pR constitue une réponse pertinente.

Devant la contestation de son propos, plusieurs attitudes sont possibles pour R: 1. Admettre que ce propos ne constitue pas une réponse en effet, mais en rejeter la responsabilité sur pI — une question qui ne peut recevoir de réponse. On se retrouve dans la situation A2 ci-dessus. 2. Affirmer qu'il a, au contraire, répondu à la question — affirmation simple ou accompagnée d'une argumentation qui la justifie. Cette situation n'est pas originale par rapport à celle que, d'une façon plus générale, nous allons maintenant examiner, où pR s'articule avec pI d'une manière qu'il s'agit d'essayer de préciser. En effet ou bien R répond à I en maintenant simplement son propos et en affirme la validité; ou bien il explicite par des arguments le mode d'articulation de pI et de pR. Comme ce point va être abordé, il n'y a pas lieu de s'y attarder ici.

## VI. L'articulation pI-pR

Les thèmes et les propos relatifs à un «même» sujet définissent des réseaux conceptuels complexes. De sorte que l'articulation entre pI et pR peut prendre des formes multiples qu'exploitent, plus ou moins habilement

et d'une manière plus ou moins convaincante, I et surtout R. Le mode d'articulation se situe entre deux extrêmes qui en constituent en quelque sorte les bornes supérieure et inférieure. La borne supérieure est constituée par les réponses strictement emboîtées aux questions, cas que nous avons évoqué plus haut. La borne inférieure correspondrait à la production de pR qui seraient complètement étrangers à la question posée. Ce cas limite peut seulement être imaginé à partir d'une situation factice évoquée ailleurs (Oléron, 1984b) où pR serait tiré au sort à partir d'un échantillon représentant tous les thèmes possibles et ayant par conséquent toutes les chances de se trouver sans aucun rapport logique avec pI.

Certains pR observés se situent à la borne supérieure. Aucun, évidemment, ne correspond à la borne inférieure, mais il s'en situe une proportion élevée entre les deux. Certains sont traités comme non-réponses par I ou appréhendés d'une manière plus ou moins confuse comme tels par l'auditoire (cf. ci-dessus). Lorsque ce n'est pas le cas, la situation n'est pas pour autant claire, du fait que les modes d'articulation entre pI et pR ne correspondent pas à des cadres strictement déterminés et qu'il est malaisé, en conséquence, de situer avec quelque précision pR sur l'échelle marquée par les deux bornes mentionnées.

Sur le plan de la tactique, la démarche de R qui donne l'impression de répondre tout en ne répondant pas vraiment est une marque d'habileté. Elle correspond à une esquive que l'on peut comparer à l'esquive de l'escrimeur ou du boxeur. Escrimeur ou boxeur manifestent la maîtrise de leur art en sachant pratiquer l'esquive. De même l'orateur dans un débat. Mais les points ne sont pas marqués sur des esquives, mais sur des touches ou des coups qui atteignent effectivement l'adversaire. D'où l'importance pour R que son propos associe des éléments positifs — de son point de vue — c'est-à-dire des éléments de son message et de critique de l'adversaire dans le cadre même de sa réponse à I.

Ce qui caractérise le rapport entre pI et pR est de comporter divers degrés — ou diverses formes — *de liberté*, à la différence du rapport des réponses emboîtées avec la question. Liberté qui permet à R de ne pas s'enfermer dans le cadre que peut vouloir lui imposer I et d'introduire dans sa réponse les éléments de son message. Les manières susceptibles d'assurer cette liberté sont multiples et on ne prétend pas en proposer ici un inventaire ni une systématique. On en retiendra seulement trois, autour desquels il paraît possible de regrouper des propos qui recouvrent une grande diversité de contenus.

### *1. Le changement de niveau*

Le changement de niveau sera considéré selon trois échelles: abstrait/concret, émotionnelle, axiologique (faisant référence aux valeurs).

a) *L'abstrait/concret.* Cette échelle nous permet d'illustrer la notion de niveau et de changement. Il s'agit d'une échelle familière au sens commun et largement utilisée, au moins sous forme de dichotomie. Il s'agit en fait d'une échelle qui considère autant le caractère abstrait/concret que le caractère particulier/général. Tout propos peut être situé d'une manière au moins plausible et approximative (et en recourant, si l'on veut une appréciation plus objective, à des juges) à un certain niveau d'abstraction et de généralité. On parlera de changement de niveau si pI étant situé au niveau N, pR ne reste pas à ce niveau mais évoque des représentations plus abstraites ou plus concrètes.

Prenons un exemple. Soit la question (pI):

*«Pourquoi avez-vous cosigné récemment une proposition de loi en faveur du rétablissement de la peine de mort?»*

et la réponse (pR):

*«Dans ma circonscription se sont produits récemment deux assassinats d'enfants. Ils ont provoqué une vive émotion dans la population».*

pI porte sur un événement concret et particulier: la signature par R, à une date approximativement fixée, d'une proposition de loi. pR concerne également des événements concrets et particuliers, localisés dans le temps et l'espace. On peut considérer que question et réponse se situent à un même niveau.

Cependant R développe sa réponse et la complète par le p'R suivant:

*«Tout homme qui donne la mort doit s'attendre à la recevoir à son tour».*

Ici c'est un principe général qui est évoqué et, de ce point de vue, p'R se situe sur l'échelle à un niveau plus élevé que pI. La question concernant un fait particulier est devenue l'occasion de présenter une justification d'ordre philosophique de l'attitude à l'égard de la peine de mort. (Une référence à cette attitude n'étant pas exclue, au plan de l'implicite, de la question).

(On trouverait sans peine d'autres exemples où, à une question générale sur la justification de la peine de mort, des réponses seront données évoquant des cas particuliers de meurtres ou, en sens inverse, d'erreurs judiciaires, peut-être commises à l'encontre de «coupables» sanctionnés par cette peine. On a ici un changement de niveau qui va dans le sens opposé de celui qui vient d'être illustré).

b) *La charge émotionnelle.* L'exploitation d'un registre émotionnel est une caractéristique classique de l'argumentation. Les échanges question-ré-

ponse de type purement informatif l'excluent (sans oublier que l'émotion associée à une réponse peut être une source d'information pour le questionneur) mais elle intervient quand cet échange vise ou implique l'influence sur l'auditeur.

Un propos peut être émotionnellement neutre ou il peut faire état de l'émotion du locuteur ou viser à provoquer une émotion, indignation, colère, enthousiasme... chez l'auditeur. Le changement de niveau tient au fait qu'à un pI neutre ou émotionnellement chargé va correspondre un pR dont la charge peut être considérée comme plus ou moins forte que celle de pI. Par exemple à une question d'ordre apparemment factuel concernant un événement, une action, un projet, R peut répondre d'une manière informative, mais il peut aussi changer émotionnellement sa réponse. Ainsi, il s'indignera qu'on puisse lui poser la question qui lui est adressée ou bien exprimera des sentiments divers à l'égard des événements, personnes, déclarations... sur lesquels il est interrogé. En sens inverse à une question dramatisée il peut répondre en «calmant le jeu» et en revenant à une vision froide à l'égard du sujet.

c) *Les références axiologiques.* L'argumentation fait couramment usage de références à des valeurs et des normes. Ce qui permet de porter ou de justifier des appréciations, positives ou négatives, sur des personnes, des actions, des paroles...

La situation est ici comparable à celle que l'on vient de décrire pour la charge émotionnelle (valeurs et normes comportent d'ailleurs des composantes émotionnelles dont il est difficile de faire abstraction et qui motivent souvent les références qu'y font les auteurs). Ainsi pI peut être neutre, ne comportant pas de référence à des valeurs ou des normes. Par contre R peut répondre par un propos qui en fait mention ou qui, sans en mentionner explicitement, présente une critique ou une approbation (ou une réfutation). La critique ou l'approbation, la justification ne sont que l'application, dans le domaine du discours et de ses objets, des normes et des valeurs acceptées au moment présent, dans le cercle des locuteurs et auditeurs.

Les valeurs sont normalement bipolaires (bien/mal, juste/injuste, liberté/oppression, égalité/inégalité...). Le changement de niveau peut se faire en passant d'une orientation à une autre.

Soit le pI suivant: «*Est-ce que votre préférence pour le scrutin majoritaire ne tient pas à ce que vous comptez sur son maintien pour remporter les prochaines élections?*»

et la réponse (pR):

«*Nous défendons le scrutin majoritaire parce qu'il est seul démocratique*».

pI comporte une imputation (non explicite) qui tend à dévaloriser la conduite de R (du groupe auquel il appartient): les positions prises par R sont déterminées par un intérêt, une ambition, la conquête du pouvoir. pR situe au contraire sa position du côté d'une valeur qui est la démocratie: c'est en tant que défenseur de cette valeur que R milite pour le type de scrutin dont il est débattu.

*2. L'exploitation des liaisons entre concepts*

Tout domaine sur lequel peut s'exercer la parole comprend une pluralité de concepts qui sont reliés entre eux pour former des réseaux d'une très grande complexité, comme on l'a rappelé plus haut. Il est extrêmement difficile de ramener cette complexité à quelques têtes de chapitre limitées en nombre. Les philosophes qui ont proposé des listes de catégories, comme Aristote ou Kant ont essayé de fournir une solution. De même à un niveau plus concret et plus utilitaire les chercheurs en documentation automatisée. Dans le domaine que nous considérons ici, la mise en ordre reste à faire et, à nouveau, la démarche inductive est requise pour déterminer les liaisons le plus souvent mises en œuvre. On en mentionnera ci-dessous quelques-unes à titre d'illustration.

a) *La partition du domaine.* Tout domaine conceptuel quelle qu'en soit la dimension, est divisible en parties. Ceci vaut même lorsqu'il s'agit d'un concept unique, qui comporte toujours une réunion de traits ou attributs. A plus forte raison, et plus spectaculairement, lorsqu'il s'agit de domaines où s'articulent une pluralité de concepts — ce qui est le cas le plus général. Ainsi la situation économique d'un pays se subdivise en sous-domaines, tels que l'équilibre du budget, le taux d'inflation, l'équilibre du commerce extérieur, l'emploi, le taux des impôts...

La liberté de R consiste à utiliser les sous-domaines, c'est-à-dire à passer de l'un à l'autre selon le message qu'il veut diffuser, tout en assurant une cohérence entre sa réponse et la question, dans la mesure où ces sous-domaines appartiennent au même domaine (dans l'exemple ci-dessus, à l'économie).

Ainsi un homme politique de l'opposition à qui il est demandé s'il n'est pas obligé de reconnaître la réussite du gouvernement en place en matière d'inflation fera porter sa réponse sur le chômage (en accroissement) ou le montant des emprunts contractés à l'étranger (trop élevé selon lui). Il passe d'un sous-domaine favorable à l'adversaire à un sous-domaine défavorable tout en restant dans le même domaine (l'économie).

b) *Assimilation et différenciation.* Les rapports que les sous-domaines entretiennent entre eux ne correspondent pas seulement à la partition, disons,

de type additif, qu'on vient d'évoquer. Interviennent aussi des rapports de l'ordre de la similitude et de la différence sur lesquels R peut jouer.

Un exemple classique d'assimilation est constitué par l'*analogie*. Les liens entre les situations qui sont déclarées, analogues ou traitées comme telles sont largement indéterminés. Ils laissent une liberté notable à celui qui les invoque en les choisissant dans un ensemble très ouvert. L'analogie avec une situation antérieure est de type classique; le *précédent* a toujours un poids notable comme l'ont remarqué les théoriciens de l'argumentation. Un homme politique appartenant à une petite formation est-il interrogé sur la faible représentation de son parti? Il évoque une situation analogue dans les années antérieures pour ce même parti, mais qui a évolué grâce à l'action et la popularité d'un dirigeant dont le nom fait encore autorité. Ainsi entend-il démontrer qu'une situation de faiblesse à un moment donné peut se trouver modifiée, aujourd'hui ou demain. comme elle l'a été hier.

c) *Les liens de cause à effet*. Les liens de causalité sont importants dans les échanges considérés ici, car les questions traitées sont de l'ordre de l'action, domaine où ces liens sont souvent mentionnés (causes d'une situation, d'événements, effet de décisions ou de démarches). D'autre part la causalité dérive aisément vers l'*imputation*, l'attribution de responsabilité, ce qui, en matière polémique, est souvent invoqué. Les liens de causalité doivent être envisagés de manière large et inclure les raisons, mobiles, motifs, intentions... qui déterminent l'action — et aussi peuvent la justifier ou en proposer la condamnation.

Le lien entre la cause et l'effet est généralement lâche dans les matières où les effets sont déterminés par une pluralité de causes et où le mécanisme qui unit cause et effet est matière à conjecture. De même est-il difficile de prévoir les conséquences qui résulteraient d'une décision ou d'une intervention. D'où la liberté dont dispose R qui utilise ce type de liens, et cela d'autant plus que l'exposé des origines des faits considérés n'est parfois pas exigé par la question même. R l'utilise pour mieux faire passer son argumentation. De même — ou plus encore — lorsqu'il s'agit des motifs qui sont censés expliquer les actions ou les décisions de l'adversaire.

### *3. La confrontation et l'affrontement avec l'adversaire*

Qui dit échange polémique dit conflit avec un adversaire, sur qui, comme on l'a rappelé, il s'agit de marquer des points, par exemple, en matière politique, en mettant en cause la compétence des représentants ou leaders de partis, leurs comportements, leurs objectifs à court ou moyen terme, leurs programmes, leurs réalisations passées ou présentes...

R est naturellement — on pourrait dire «légitimement» — amené à parler

de l'adversaire quand la question qui lui est posée concerne celui-ci. Le thème de l'échange étant focalisé sur l'adversaire, c'est une occasion pour R de l'attaquer en évoquant des points qui n'étaient pas directement visés par la question ou inclus en elle, mais qui, dans certains cas, s'y rattachent d'une manière presque logique. Par exemple, interrogé sur son hostilité à l'égard d'un personnage, son refus de le considérer comme « interlocuteur valable », R va donner les *raisons* de son hostilité, de sa prise de position; ces raisons sont des critiques du personnage, de ses actions, attitudes, déclarations, ce qui permet de faire passer le message négatif à son égard. Situation de même type quand R est interrogé sur les propos de l'adversaire à son égard, les attaques qu'il mène contre lui. Occasion d'utiliser la défense comme contre-attaque.

Quand la question ne porte pas sur l'adversaire de multiples possibilités sont exploitables pour l'introduire. Ainsi le biais de l'*histoire*, lorsque l'adversaire, avant un changement de régime ou de majorité a occupé les mêmes fonctions que R (ou des membres de son parti). Interrogé sur son action dans un pays avec lequel existent des traités d'assistance, R retrace l'historique de la situation. Ceci fait apparaître les erreurs de l'autre, le fait qu'il a été moins efficace que lui pour assurer la liberté et l'autonomie territoriale de ce pays. De même, interrogé sur sa rencontre avec un personnage hostile à un pays ami, R rappelle qu'il a été reçu officiellement par un de ses prédécesseurs. Ou encore, sur tel autre point R rappelle qu'il a les mêmes objectifs que son adversaire (ce qui devrait désarmer les critiques venant de ce côté) mais qu'il les réalise avec plus de rapidité et/ou d'efficacité.

L'histoire peut être utilisée non seulement d'une manière descriptive mais comme base d'une *interprétation causale*. La responsabilité d'un aspect négatif de la situation économique actuelle incombe à l'adversaire qui, détenteur antérieurement du pouvoir, n'a pas poursuivi la politique qui aurait évité cette situation (thème de « l'héritage » comme il a été baptisé dans des débats récents).

La comparaison et l'antithèse sont d'un usage qu'on pourrait dire normal. A l'occasion de l'exposé par R de ce qu'il veut ou de ce qu'il réalise il introduit facilement des points sur lequel il peut montrer son opposition avec l'adversaire et la moindre qualité ou la moindre efficacité de celui-ci (« *Nous défendons l'école publique. X et Y veulent la casser* » !).

On l'aura noté : les rubriques qui ont été évoquées dans cette section ne sont pas exclusives. Un échange peut être traité dans plusieurs d'entre elles. Par exemple la marque d'une opposition à l'adversaire peut se faire en invoquant une valeur ou une norme. La causalité historique est une liaison « intellectuelle » exploitée sur le plan de l'opposition des actions et des réussites, etc. La pluridimensionnalité de l'« espace des échanges » constitue une

difficulté supplémentaire pour l'analyse, mais elle ne fournit pas matière à une objection théorique puisque l'«espace des référents», c'est-à-dire des réalités auxquelles renvoient les échanges, est lui-même multidimensionnel.

Il reste que le statut des dimensions est à préciser et que celles que l'on peut isoler ne se situent pas nécessairement sur le même plan. Par exemple, celles qui ont été envisagées en 3. ont un rapport plus direct avec les finalités de l'échange polémique et peuvent être considérés comme jouant un rôle mobilisateur par rapport aux autres (cf. la distinction entre sous-registres componentiels et d'actualisation, Oléron, 1984b). Distinction qu'implique la théorie de l'argumentation et, d'une façon plus générale, toute théorie de l'action.

## VII. Conclusion

On ne répétera pas une fois de plus que les éléments d'analyse proposés dans cette contribution sont une esquisse qui appelle de multiples prolongements, tant du point de vue de l'inventaire que du point de vue de la systématisation. Mais travailler dans la direction proposée est une manière de chercher à introduire des éléments de rigueur dans un domaine qui échappe à la rigueur des modèles logiques et où cependant tout n'est pas flou et fluide, relevant de l'impression et du subjectif. Ce qui va bien, dans le sens des efforts de Perelman pour caractériser et illustrer les modes de rationnalité propres à l'argumentation.

On ne peut guère contester en effet l'existence d'une rationalité sous-jacente aux échanges de paroles. Même si ceux-ci, particulièrement en matière polémique, manifestent le jeu d'automatismes, de clichés, de redites, la mobilisation de l'irrationnel, voire la mauvaise foi et si leur efficacité sur le plan de l'action pose des questions (qui ne sont d'ailleurs pas insolubles), ce sont des actes d'intelligence. Leur connaissance doit aider à élargir et, pourrait-on dire, à désenclaver la représentation classique de l'intelligence que s'en sont formée les psychologues, où l'incorporation au social et à la parole est par trop laissée de côté.

## BIBLIOGRAPHIE

OLERON P., *L'argumentation*, Paris, P.U.F., Coll. Que sais-je?, 1983.

OLERON P., Eléments pour une analyse de l'argumentation polémique, *Colloque Association pour la Recherche Cognitive, Les modes de raisonnement*, Orsay, 25-27 avril, 1984a, 390-405.

OLERON P., Sur les échanges polémiques et le problème des macrostructures du langage, *Bulletin de Psychologie*, 1984b, *38*, 1-12.

OWSLEY H.H., SCOTTON C.M., The conversational expression of power by television interviewer, *Journal of social psychology*, 1984, *123*, 261-271.

PERELMAN Ch., OLBRECHTS-TYTECA L., *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Institut de Sociologie, 3e éd. 1970.

## NOTES

[1] Nous nous sommes appuyés sur un échantillon d'émissions de radio, principalement: *le Club de la presse* (Europe 1), *Le grand jury* (R.T.L.), *Face au public* (France Inter) où des hommes politiques sont interrogés par des journalistes et/ou débattent avec eux. Les limites matérielles de cette contribution n'ont pas permis d'y inclure, pour illustrer les analyses, des spécimens des propos enregistrés. On a, au plus, pour ceux qui ont été évoqués à titre d'exemples, retenu l'esprit et le sens général.

[2] Quand des auditeurs interviennent, si leur anonymat est préservé, la nature des questions qu'ils posent suggère également une polarité et des intentions qui ne sont pas d'ordre purement informatif.

# Argumentativité et informativité

par Jean-Claude ANSCOMBRE et Oswald DUCROT

« ... La science moderne se constitue en substituant au monde qualitatif... un monde archimédien de géométrie devenu réel ou — ce qui est exactement la même chose — en substituant au monde du plus ou moins qu'est celui de notre vie quotidienne, un Univers de mesure et de précision. En effet, cette substitution exclut automatiquement de l'Univers tout ce qui ne peut être soumis à mesure exacte... » (A. Koyré, *Etudes d'histoire de la pensée scientifique*).

## Introduction

Les recherches de la nouvelle rhétorique ont habitué à minimiser le rôle que jouent dans l'argumentation les faits et la déduction à partir des faits. Plus précisément, C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca ont rendu évidentes les multiples interférences entre ce support factuel (ou en un sens banal du terme, «objectif») et les relations intersubjectives que le locuteur institue avec son auditoire.

En allant plus loin dans le même sens, on pourrait soutenir que les relations intersubjectives ne sont pas seulement *à côté*, mais *au fond*, à la base de données apparemment objectives. Pour notre part en tous cas, nos recherches sur l'argumentation, menées d'un point de vue différent — la linguistique, ont connu une évolution analogue. Cherchant le rôle argumentatif que joue l'habillage linguistique des faits, nous en arrivons à ne plus distinguer les faits eux-mêmes de cet habillage. Nous voudrions dans le présent article, expliciter cette évolution et ses implications théoriques.

En réfléchissant en effet sur notre travail, nous croyons pouvoir distinguer quatre étapes dans l'étude de l'argumentation. La première consiste à se représenter la langue et l'argumentation comme entièrement séparées, en conformité avec une tradition rhétorique dominante. Dans une seconde étape, à laquelle nous avons été menés par la philosophie analytique, l'argumentation, tout en étant extérieure à la langue, apparaissait comme exploi-

tant certaines propriétés sémantiques fondamentales des énoncés de la langue: notamment la distinction entre contenus posés et présupposés. Troisième moment: on s'aperçoit qu'existent, dans la structure même des phrases, des opérateurs proprement argumentatifs. On est alors conduit à placer dans la signification des phrases, à côté de valeurs descriptives, des valeurs argumentatives indépendantes. Idée que nous avons voulu faire apparaître dans le titre *L'argumentation dans la langue* de notre ouvrage de 1983. C'est une position plus radicale que nous cherchons maintenant à défendre, et apparue au travers de l'utilisation systématique de la notion de topoï. Les «faits» «décrits» par les phrases ne nous semblent plus que la cristallisation de mouvements argumentatifs.

Nous allons présenter l'une après l'autre ces quatre étapes en montrant à quelle description elles amènent pour les mêmes phénomènes de la langue.

## 1. Le descriptivisme radical

Au premier stade que nous avons distingué, la structure linguistique d'un énoncé est sans rapport avec son utilisation argumentative. Pour représenter les enchaînements argumentatifs dans le discours, on doit alors supposer qu'ils s'effectuent non pas à partir des énoncés, mais à partir des faits présentés par ces derniers. Si dans un discours, un énoncé E sert la conclusion C, c'est parce que E signale un fait F, et que de plus, certaines lois reconnues par les interlocuteurs autorisent à croire C dès lors que l'on a F. Dans de nombreux cas — étudiés particulièrement par la nouvelle rhétorique, ce n'est pas F qui conduit à C, mais le fait que le locuteur, en énonçant E, ait tenu à signaler F. Quel est, dans un tel schéma, le rôle de la langue? Il est double. D'une part, la possibilité pour E de signaler F tient au moins partiellement à la structure linguistique de la phrase P réalisée par E. Mais on notera que cette première contribution de la langue à l'argumentation n'est pas à proprement parler argumentative. Elle tient simplement au pouvoir qu'ont les mots de décrire des faits. D'autre part, la langue sert à marquer l'existence d'enchaînements argumentatifs dans la mesure où elle possède des connecteurs — *donc, par conséquent, car,* ... etc. qui, placés entre deux énoncés, indiquent que les faits mentionnés par l'un doivent faire admettre ceux mentionnés par l'autre.

Les seuls arguments aptes à mettre en échec à proprement parler une telle approche (appelons-la *descriptivisme radical*) seraient tirés d'une analyse intraphrastique des énoncés. Elle montrerait, ce que nous ferons ultérieurement, que les phrases elles-mêmes comportent des indications sur les utilisations argumentatives de leurs énoncés. Mais ce ne sont pas des considérations de ce type qui nous ont les premières détournés de ce descripti-

visme radical. C'est en fait l'étude des connecteurs (entre énoncés) qui a été pour nous décisive. Nous nous sommes aperçu en effet que des connecteurs comme *mais* et *même*, jusque-là décrits comme introducteurs de relations entre faits, sont aussi argumentatifs que les mots traditionnellement analysés comme les chevilles du raisonnement. Même une conjonction apparemment aussi «objective» que *et* a des conditions d'emplois argumentatives spécifiques: ne pouvant pas servir — sauf pour mettre en évidence une bizarrerie, à relier deux arguments de sens opposés[1]. Ainsi, on ne peut dire:

- Va voir ce film, il est mal mis en scène, et extrêmement bien joué

alors qu'un *mais* serait ici tout à fait à sa place.

Or il se trouve que ces conjonctions sont d'une utilisation plus que fréquente dans n'importe quel type de discours. D'où l'idée que l'argumentation, bien loin d'être un phénomène accidentel et limité à une forme particulière d'activité intellectuelle, est présente à chaque instant dans la parole. Ce qui ne prouve certes pas que cette argumentation soit marquée à l'intérieur des phrases, mais invite à considérer cette hypothèse. Elle permettrait une description plus homogène de ce qui est *dans* les phrases et de ce qui est *entre* les phrases.

Nous voudrions maintenant montrer sur deux exemples les implications proprement linguistiques de ce qui est pour nous le premier stade de la réflexion sur l'argumentation. Une description sémantique du français doit être capable d'exprimer la différence de signification existant entre *peu* et *un peu*. Par exemple entre:

(1) Pierre a peu travaillé.

et:

(2) Pierre a un peu travaillé.

C'est cette différence qui rend ironique l'enchaînement *Pierre a peu travaillé, il risque donc de réussir à son examen*, alors que l'on reste dans la plus parfaite banalité lorsque l'on tire la même conclusion de (2). Pour rendre compte de ces données on doit, si l'on admet que l'argumentation se fonde sur les seuls faits, supposer que (1) et (2) représentent des faits différents. Une possibilité, par exemple, est de dire — comme cela a d'ailleurs été fait, que *peu* et *un peu* désignent des quantités différentes (*peu*, c'est moins que *un peu*). L'opposition linguistique de ces deux expressions se réduit ainsi, au niveau sémantique, à l'opposition, purement factuelle, de deux quantités. L'objet de cet article n'étant à aucun degré polémique, mais consistant seulement à expliciter les réseaux théoriques liés à chacun des stades dont nous parlons, nous n'allons pas discuter cette description de *peu* et *un peu*. Nous préférons présenter un second exemple destiné à mettre en évidence

une autre facette de la sémantique linguistique imposée par le «descriptivisme radical». Comment distinguer:

(3) Pierre est aussi grand que Marie.

et:

(4) Pierre a la même taille que Marie.

Car les enchaînements argumentatifs possibles dans le discours sont notablement différents. Par exemple:

(5) Pierre n'est vraiment pas grand pour son âge: il est aussi grand que Marie.

nous semble difficile (sauf si on lit *aussi* comme une rectification de *plus* explicitée ou explicitable, par un *pas plus*) comparé à:

(6) Pierre n'est vraiment pas grand pour son âge: il a la même taille que Marie.

enchaînement qui n'impose lui, aucune intention rectificative. Si ce sont les faits exprimés par les énoncés qui fondent les mouvements argumentatifs, force est de postuler que (3) et (4) n'expriment pas les mêmes faits. Une solution envisagée dans cette perspective consiste à attribuer aux expressions des valeurs descriptives différentes. *Avoir la même taille que* désignerait l'égalité numérique, et *être aussi grand que* une relation quantitative du type de ce que les mathématiciens appellent supérieur ou égal à. Ce qui rendrait (5) impossible, c'est que l'énoncé (3) utilisé comme argument n'exclut pas une situation où Pierre serait plus grand que Marie.

Signalons seulement une conséquence théorique de ce type d'hypothèses. Elles obligent à faire intervenir la notion de *loi de discours*. Ne serait-ce que pour expliquer que dans une multitude de contextes, l'occurrence de *aussi... que* exprime, du point de vue informatif, une égalité: il est habituel par exemple de conclure de (3) que Pierre et Marie ont approximativement la même taille (d'ailleurs, parlerait-on sans cela d'un comparatif d'égalité?). Une solution fréquemment utilisée par le descriptivisme radical consiste à dire qu'une loi de discours (notre *Loi d'Exhaustivité*[2]) régit la communication de l'information et oblige à donner sur le sujet dont on parle le maximum d'informations. On manquerait à cette loi en énonçant (3) si l'on sait Pierre plus grand que Marie — bien que cette situation ne rende pas (3) faux. Si donc on dit *aussi... que*, c'est qu'il y a égalité des tailles entre Pierre et Marie.

Résumons les principales thèses impliquées par le descriptivisme radical.

a) Les enchaînements argumentatifs du discours sont fondés sur les faits que les énoncés véhiculent.

b) Les structures linguistiques réalisées par les énoncés (les *phrases* dans

notre terminologie) ont pour fonction sémantique première la description de faits. En ce sens, les phrases à interprétation quantitatives immédiate — *Il est 8 h, Odette a deux enfants*, ... etc., fournissent le prototype même de la structure sémantique linguistique.

c) Les informations apportées par les énoncés se dérivent d'une part de la valeur sémantique des phrases (qui est informative), et d'autre part de l'application éventuelle à cette valeur de lois de discours relatives à la transmission de l'information. Nous insistons sur cette dernière spécification, car les lois de discours que nous utilisons à l'heure actuelle sont formulées en termes d'argumentation et non pas d'information (cf. par exemple notre *Loi de Faiblesse*[3], ou la *Loi d'Exhaustivité* dans notre usage actuel).

## 2. Descriptivisme présuppositionnel

Nous passerons rapidement sur le second stade, dans la mesure où il n'est, tout bien pesé, qu'un aménagement du premier. On maintient que les enchaînements argumentatifs sont uniquement d'origine factuelle. Mais ils ne se fondent plus sur tous les faits véhiculés par les énoncés: ils sélectionnent certains d'entre eux. Cette sélection est déterminée par des propriétés de phrases elles-mêmes. On dira ainsi, en s'inspirant librement de la philosophie du langage, que la valeur sémantique des phrases se répartit en valeur posée et valeur présupposée. Par suite, les informations de l'énoncé peuvent également être posées ou présupposées. On stipulera alors que les enchaînements argumentatifs, comme tous les enchaînements, concernent les seuls posés. Si l'on admet de plus que les statuts de posé et de présupposé correspondent à deux attitudes différentes du locuteur par rapport aux informations fournies, le deuxième stade implique dans ce cas de mettre en rapport les argumentations et les attitudes illocutoires.

On peut traiter dans cette perspective les exemples du paragraphe précédent.

Pour distinguer *peu* et *un peu*, on leur donnera pour fonction de répartir différemment les posé et présupposé dans les énoncés où ils figurent. Ainsi dans:

(1) Pierre a peu travaillé.

il y aurait le présupposé *Pierre a travaillé*, et le posé *La quantité de travail que Pierre a fournie est faible*, analyse en conformité avec les tests usuels relatifs à la présupposition. De même, on postulera dans:

(2) Pierre a un peu travaillé.

un posé *Pierre a fourni une certaine quantité de travail*, et un présupposé

*S'il y a du travail fourni, la quantité en est faible.* Dans la mesure où l'argumentation porte sur le seul posé, on comprend que les conclusions tirées de (1) concernent uniquement la faiblesse du travail fourni. Et celles issues de (2) font seulement intervenir l'existence de ce travail.

L'avantage de cette solution par rapport à celle que l'on pouvait donner au premier stade est qu'elle évite de postuler une différence quantitative entre *peu* et *un peu*, et que malgré cela, elle rend compte d'une certaine façon de leurs potentialités argumentatives opposées.

Le second exemple, *aussi... que*, se traite de façon similaire. On dira que:

(3) Pierre est aussi grand que Marie.

comporte le présupposé *taille de Pierre* $\leqslant$ *taille de Marie*, et le posé *taille de Pierre* $\geqslant$ *taille de Marie*[4]. En revanche:

(4) Pierre a la même taille que Marie.

se verra uniquement affecter le posé *taille de Pierre* = *taille de Marie*. Comme précédemment, cette solution rend compte des faits argumentatifs: (3) autorise seulement à tirer des conclusions de la grandeur de Pierre (puisque le posé indique une éventuelle supériorité de Pierre). Tandis que (4), qui pose l'égalité, est compatible avec toute conclusion, selon ce que l'on sait ou pense de la taille de Marie. Ce qui n'empêche pas (3) de comporter la même indication d'égalité que (4), obtenue par combinaison du posé et du présupposé. On voit en quoi consiste l'ingéniosité — ou l'artifice — d'une telle façon de procéder. Pour rendre compte des effets argumentatifs, on se fonde sur l'indication d'une possible supériorité, présente dans le posé. Mais on annule cette indication par le biais du présupposé, et ce pour tenir compte de la valeur informative observée.

Quelles sont donc les différences entre les deux premiers stades que nous avons distingués? Si l'on se place au niveau du discours, on trouve dans les deux cas l'idée que l'argumentation va de fait à fait, et consiste notamment à conclure à partir de faits. Simplement, au deuxième stade, il ne s'agit plus de tous les faits véhiculés par les énoncés, mais seulement de certains d'entre eux. Ceux qui, d'après la structure linguistique de la phrase, sont posés. Au niveau de la langue maintenant, le second stade attribue à celle-ci un pouvoir déterminant pour l'argumentation: elle décide quels faits sont ou ne sont pas argumentativement exploitables. En ce sens que le choix d'une forme linguistique plutôt qu'une autre (par exemple de *peu* plutôt que *un peu*) implique en même temps qu'on choisisse, à partir des mêmes faits, un type de mouvement conclusif de préférence à un autre. Mais si à ce deuxième stade, la langue contraint déjà l'argumentation, elle le fait en vertu de propriétés très générales — la distinction posé/présupposé et sa fonction dans l'enchaînement des énoncés, et non pas à partir d'une propriété spécifiquement argumentative inhérente à la sémantique des phrases.

### 3. L'argumentation comme un constituant de la signification

Le troisième stade que nous allons schématiser correspond, pour l'essentiel, aux recherches rassemblées dans *L'argumentation dans la langue*. En y réfléchissant après coup, il nous semble à présent qu'il se justifie moins comme progrès par rapport au second stade que comme transition vers le quatrième. Néanmoins, il permet d'éviter certaines faiblesses inhérentes aux solutions envisagées au paragraphe précédent.

Ainsi, ces solutions reposaient sur l'introduction de présupposés permettant de sauver l'accord avec le donné empirique, mais parfois difficiles à justifier indépendamment. Certes, dans nos exemples relatifs à *peu*, le présupposé postulé satisfait aux critères habituels (conservation dans l'interrogation et la négation). Mais la situation est bien plus délicate en ce qui concerne *un peu* et *aussi... que* (il en est d'ailleurs de même pour les exemples que nous n'avons pas envisagés de *peu* + *adjectif*). Nous avions par exemple analysé:

(2) Pierre a un peu travaillé.

en y rendant *un peu* responsable de la présence du présupposé *S'il y a du travail fourni, la quantité en est faible*. Or il est certain que cet élément de sens n'apparaît pas dans (2), qui peut être adressé à un allocutaire censé tout ignorer du travail de Pierre. Si on veut l'admettre, il faut le postuler: il est alors normal d'en faire un présupposé, puisqu'il semble apparaître dans l'interrogation *Est-ce que Pierre a un peu travaillé*? On ne peut donc pas dire à proprement parler que cet élément de sens se trouve à la fois à l'affirmation et à l'interrogation. Tout ce que l'on peut dire, c'est que si on le suppose présent dans l'énoncé affirmatif, on le «retrouve» dans l'énoncé interrogatif, et que l'on doit alors lui affecter le statut de présupposé. Ce caractère *ad hoc* fournit au moins un motif d'envisager d'autres solutions.

Supposons cependant admis un tel présupposé. Une nouvelle difficulté se présente alors, liée à l'ambiguïté des formulations relatives aux contenus factuels posés et présupposés. Ces formulations, à allure factuelle, ne sont, à y regarder de près, qu'une façon de déguiser des valeurs argumentatives. Reprenons l'exemple de *peu*. Pour exprimer son posé, nous avons dû recourir au concept de *quantité faible* (cf. pour (1), le posé *La quantité de travail fourni est faible*). Que peut signifier *faible* ici? La seule explication viable (nous voulons dire par là qui ne consisterait pas à introduire dans la théorie le flou de l'adjectif *faible* de la langue) nous paraît être la suivante. Au niveau de la phrase, une quantité faible est une quantité inférieure à une certaine limite dont la phrase indique l'existence, mais non pas la nature. Cette dernière est spécifiée, au niveau de l'énoncé, par le contexte: ce peut être la quantité attendue, désirée, espérée, considérée comme normale. En

disant que *peu* pose une telle borne supérieure, on semble expliquer qu'on ne puisse tirer de la quantité exprimée par l'énoncé une conclusion qui se fonderait sur le caractère important de cette quantité. (1) ne peut servir une conclusion fondée sur le travail de Pierre, puisque (1) indique qu'il y a une limite supérieure à ce travail, sans mentionner de limite inférieure. En fait, une telle explication est illusoire. D'abord, elle achoppe sur l'exemple:

(1') Pierre a assez peu travaillé.

qui est soumis aux mêmes contraintes argumentatives que (1). Certes (1'), comme (1), pose une limite supérieure. Mais dans la mesure où *assez peu* envisage une quantité supérieure à celle qui serait indiquée par *peu* dans le même contexte, il pose également l'existence d'une borne inférieure. Si donc l'explication envisagée pour *peu* était juste, (1') devrait être argumentativement ambigu, selon que l'on considère la limite inférieure ou la limite supérieure. Ce qui n'est évidemment pas le cas: (1') autorise et autorise seulement des conclusions fondées sur l'insuffisance du travail de Pierre.

La difficulté nous semble en fait plus profonde. Si (1) interdit un certain type de conclusions, ce n'est pas parce que la quantité indiquée se trouve au-dessous d'une certaine limite, mais parce qu'elle est présentée par l'énoncé *du point de vue de cette limite*. Que l'on choisisse *peu* ou *assez peu*, on choisit dans les deux cas un point de vue dévaluant la quantité en question. Et c'est de l'adoption de ce point de vue que proviennent les contraintes argumentatives. Telle est l'idée que notre troisième stade tente de mettre en place.

Pour décrire la sémantique de *aussi... que*, nous disions que les énoncés du type:

(3) Pierre est aussi grand que Marie.

comportent dès le niveau de la phrase deux indications, l'une factuelle, l'autre argumentative. Factuellement, (3) signale l'égalité des tailles de Pierre et de Marie. En cela, il est tout à fait analogue à:

(4) Pierre a la même taille que Marie.

Mais (3) comporte en outre une consigne argumentative: celle de faire servir l'égalité des tailles au même type de conclusion que l'on obtiendrait à partir de *Pierre est grand*[5].

Nous traiterions les cas de *peu* et *un peu* de façon tout à fait similaire. (1) et (2) sont, du point de vue factuel, parfaitement synonymes. Nous voulons dire par là que tous deux expriment une quantité représentable, dans la signification de la phrase, par le même paramètre, et donc destinée à être interprétée de la même façon au niveau de l'énoncé. Dans une situation où travailler peu serait travailler une heure, alors dans cette situation (et factuellement parlant), travailler un peu serait également travailler

une heure. La différence entre les deux morphèmes se situe seulement au niveau argumentatif. (1) doit être utilisé pour le genre de conclusions auxquelles conduirait *Pierre n'a pas travaillé*. Alors que (2) serait argumentativement coorienté avec *Pierre a travaillé*.

On peut schématiser la comparaison entre le deuxième et le troisième stade de la façon suivante. Ces deux stades possèdent en commun l'idée que le sens des énoncés comporte des indications factuelles, déterminées par un composant factuel présent dès la signification de la phrase. Ils ont encore en commun de soutenir que les mouvements argumentatifs reposent, au moins partiellement, sur cet élément factuel inhérent à la signification. Par ailleurs, second et troisième stade se différencient sur deux points. Tout d'abord, seul le troisième introduit à proprement parler des valeurs argumentatives dans la langue. D'autre part, le second stade signalait seulement que la structure sémantique de la phrase entraînait l'impossibilité de certaines argumentations. Le troisième va plus loin: il dit que, certaines phrases au moins (par exemple celles avec *peu, un peu, aussi... que*), non seulement ne peuvent servir certaines argumentations, mais doivent de plus en servir certaines autres. Elles imposent que leurs énoncés soient utilisés argumentativement, et le soient dans une direction donnée.

## 4. L'argumentativisme radical

La position que nous allons esquisser maintenant est celle que nous tentons d'élaborer à l'heure actuelle. Présente — en filigrane — dans certains chapitres de *L'argumentation dans la langue*, notamment le dernier, elle oblige néanmoins à réviser une partie des formulations — et quelques-unes des thèses — de ce dernier ouvrage. Certes, les positions théoriques constitutives du troisième stade fournissent un instrument commode et maniable pour des analyses de détail[6]. Mais elles sous-tendent une image de la langue qui, même si elle correspond assez bien à l'idée commune que l'on s'en fait, ne nous semble justement pas celle que devrait construire la réflexion linguistique.

Le troisième stade maintient par exemple que, lorsque l'on argumente dans un discours, on s'appuie sur des faits dont on montre qu'ils rendent nécessaires d'autres faits, ou de croire à d'autres faits. Et cela par une nécessité tenant à la nature même de ces faits. Dans cette optique, le processus intellectuel commandant le disours argumentatif serait la déduction logique ou empirique: par exemple celle du détective qui, voyant des empreintes sur une arme, en déduit que quelqu'un s'en est servi. Pour nous au contraire, il s'agit plutôt du mouvement qui amène à prendre de l'aspirine quand on a mal à la tête. Ce faisant, on se contente d'appliquer une règle

— l'aspirine guérit les migraines, sans chercher à savoir quelle est la relation exacte entre la physiologie du mal de tête et la chimie de l'aspirine. D'une façon générale, nous dirons que l'enchaînement discursif d'un énoncé-argument à un énoncé-conclusion se fait toujours par application de principes généraux que nous appelons, en reprenant de façon peut-être abusive l'expression aristotélicienne, des topoï. Si on conclut d'un énoncé A à un énoncé B, ce n'est pas parce que A signale un fait F, B un fait G, et que l'existence de F rend G inévitable. C'est parce que A présente F d'une façon qui rend légitime l'application d'un topos (ou d'une chaîne de topoï) conduisant à un énoncé B où l'on peut voir un habillage linguistique de G. Pour nous, la signification d'une phrase est l'ensemble des topoï dont elle autorise l'application au moment où elle est énoncée. Choisir dans une situation donnée d'énoncer une phrase plutôt qu'une autre, c'est choisir d'exploiter dans cette situation certains topoï plutôt que d'autres. Autre formulation: la valeur sémantique des phrases est de permettre et d'imposer l'adoption vis-à-vis des faits de points de vue argumentatifs. Choisir de qualifier un objet de *cher* et non de *bon marché*, ce n'est pas donner des indications quant à son prix, mais choisir de lui appliquer les topoï relatifs à la cherté de préférence à ceux concernant le bon marché. Par exemple «Plus ça coûte, moins c'est avantageux», par opposition à «Moins ça coûte, plus c'est avantageux». Avec cette formulation naïve de deux topoï particuliers, nous faisons apparaître une thèse générale essentielle à nos yeux: un topos consiste en une correspondance entre deux gradations non numériques, même s'il peut se faire que certaines interprétations consistent à plaquer sur ces gradations des échelles numériques familières. Ainsi, la notion de *coût* n'a rien de fondamentalement numérique, même s'il est usuel de l'interpréter comme une somme d'argent à fournir.

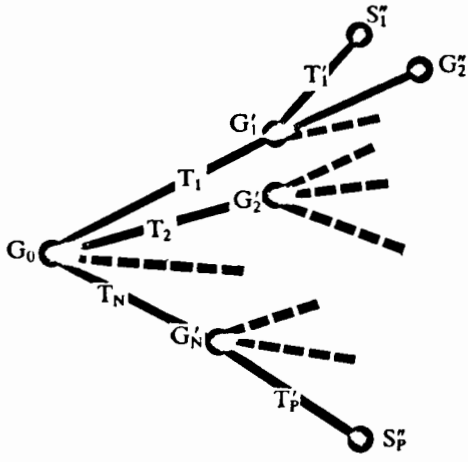

Notre conception du discours argumentatif implique donc de voir, dans la langue même — c'est-à-dire au niveau des phrases, des instructions relatives aux topoï à utiliser lors de l'énonciation.

D'une façon générale, nous décrirons les prédicats de la langue — par exemple le verbe *travailler*, comme des faisceaux de topoï. Comprendre le mot *travailler*, c'est s'estimer capable d'établir une gradation $G_0$ dans un certain domaine d'activité, définie par le fait qu'elle est en correspondance avec une série d'autres gradations $G'_1$, $G'_2$,..., $G'_n$. Chacune de ces correspondances $(G_0, G'_1)$, $(G_0, G'_2)$, ... $(G_0, G'_n)$ est un topos $T_1$, $T_2$,..., $T_n$.

$G_0$ étant la gradation du travail, $G'_1$ peut être par exemple celle de la réussite, $G'_2$ celle du mérite, $G'_n$ celle de la fatigue.

Première remarque: chacune des gradations $G'_1$, $G'_2$, ..., $G'_n$, est elle-même en correspondance, via d'autres topoï, avec une série d'autres gradations $G''_1$, $G''_2$, ..., $G''_P$. Le champ lexical devient donc une sorte de champ topique.

Deuxième remarque: notre schéma doit se lire dans une perspective structuraliste, en ce sens que chacun de ses sommets n'a de valeur que par rapport aux autres. On ne commence pas par établir la gradation du travail pour la mettre ensuite en correspondance avec les gradations du mérite ou de la fatigue. Il est au contraire constitutif de la gradation du travail d'être en relation via les topoï avec d'autres gradations. En d'autres termes, soutenir que Pierre a plus travaillé que Jacques, c'est se déclarer prêt à soutenir que le travail de Pierre lui donne, toutes choses égales par ailleurs, plus de fatigue, de réussite ou de mérite que celui de Jacques.

Troisième remarque: le schéma ci-dessus est bien entendu ultra-simplifié. Notamment parce qu'il ne montre pas que chacun de ses sommets peut lui-même être atteint par une multitude de topoï. On peut comprendre le mot *travail* sans avoir à supposer qu'il est la seule source de réussite.

Dernière remarque enfin: nous ne prétendons nullement que tous les individus d'une même communauté linguistique aient le même champ topique, ni même qu'un individu particulier utilise toujours le même.

Nous allons reprendre dans cette nouvelle perspective les exemples des paragraphes précédents.

On se rappelle que pour décrire *peu* et *un peu* au second stade, nous avions dû admettre comme élément factuel la notion de quantité faible. Ayant noté le caractère fondamentalement argumentatif du concept de faiblesse, nous avons dû, au troisième stade, renoncer à cette notion. Nous lui avons substitué un paramètre purement factuel, commun à *peu* et *un peu* servant, dans chacun des deux cas, de support à des orientations argumen-

tatives opposées. C'est le recours à un tel paramètre qui est mis en question au quatrième stade. Que peut signifier l'idée même de petite quantité ? Car le fait qu'il s'agisse là d'une expression usuelle dont la langue fournit le mode d'emploi ne lui confère a priori aucun droit au statut de concept utilisable dans une description linguistique à ambition scientifique. Pour montrer dans quelle direction nous travaillons, nous proposerons pour (1) et (2) les descriptions suivantes. Nous décrirons (2) en attachant à la phrase qu'il manifeste l'ensemble des topoï *Plus il y a de travail, plus y*, c'est-à-dire l'ensemble des topoï attachés au prédicat *travailler*. L'opérateur a ainsi entre autres fonctions, celle de conserver les topoï du prédicat auquel il est combiné. La phrase stipule alors que lors de l'énonciation de (2), on aura à choisir l'un de ces topoï, et qu'on devra donc envisager une conclusion du type *Il est fatigué*, *Il a du mérite*, ou des conclusions qui en sont dérivables. Cette sélection des topoï est ce que nous avons fréquemment appelé l'orientation argumentative. Mais la phrase sous-jacente à (2) comporte, outre des consignes relatives à l'orientation argumentative de l'énoncé, d'autres consignes relatives à sa force argumentative. Nous voulons dire par là qu'elle situe par exemple le travail de Pierre au bas de la gradation $G_0$ relative au travail. Dans la conception structuraliste que nous avons adoptée, cette force signifie uniquement que les énoncés comme (2) ne pourront que servir des conclusions liées à une position également basse sur la gradation $G_i'$ mise en correspondance avec $G_0$ dans le topos choisi. (2) pourrait ainsi être enchaîné à *Il faut lui donner un petit quelque chose*, mais non pas à *Il a droit à une grosse récompense*. Sauf intervention d'un argument supplémentaire, par exemple *Il faut une chaleur insupportable*, qui permet alors de «remonter» dans la gradation $G_i'$.

Le cas de *peu*, plus complexe, oblige à faire intervenir deux notions supplémentaires. La première, dont nous avons souvent parlé, est celle de polyphonie[7]. La seconde est celle de topos converse, que nous définirons rapidement. Soit un topos $(+x, + y)$, que nous appellerons topos direct. On ne peut y souscrire sans admettre par là-même un autre topos, le topos converse $(- x, - y)$. Au topos direct *Plus il y a de travail, plus il y a de fatigue*, est indissolublement lié le topos converse *Moins il y a de travail, moins il y a de fatigue*, qui met également en correspondance des gradations, inverses de celles présentes dans le topos direct.

Revenons maintenant à (1) et à la description de *peu*. Nous dirons que la phrase sous-jacente à (1) stipule que ses énoncés font intervenir deux énonciateurs. Un premier énonciateur $E_1$ adopte un point de vue que l'on pourrait gloser à l'aide de (2). Il exploite donc un topos du type de *Plus il y a de travail, plus y*, en plaçant le travail de Pierre dans la zone inférieure de la gradation $G_0$ du travail. Le locuteur L de (1) est ainsi amené, au vu de la place du travail de Pierre dans cette gradation, à appliquer une loi

argumentative, notre *Loi de Faiblesse*: le fait de n'envisager que des arguments tenus pour faibles en faveur d'une conclusion donnée constitue par lui-même un argument fort pour la conclusion opposée. Ce qui revient de la part de L à présenter et même à adopter le point de vue d'un énonciateur $E_2$ qui convoquerait cette fois non plus un topos direct mais un topos converse *Moins il y a de travail, moins y*. Dans la mesure où L prend le point de vue de $E_2$ dans cette confrontation argumentative cristallisée, (1) doit servir une conclusion appelée par le topos converse. Nous expliquons ainsi que (1) soit argumentativement coorienté avec *Pierre n'a pas travaillé*, tout en admettant la légitimité du point de vue de $E_1$, à savoir qu'un certain travail a été fourni.

Passons à notre second exemple, celui de *aussi... que*, traité sur l'énoncé :

(3) Pierre est aussi grand que Marie.

Toute la difficulté de cette structure tient d'une part à celle qu'elle semble instaurer une certaine symétrie entre Pierre et Marie. Et d'autre part qu'elle présente simultanément une dissymétrie que font apparaître les enchaînements discursifs: ils peuvent se fonder sur la grandeur de Pierre, non sur celle de Marie. Pour rendre compte de ce double caractère nous avons proposé au troisième stade de placer la symétrie au niveau informatif (égalité des tailles), et la dissymétrie au niveau argumentatif. Nous avons maintenant l'impression que ce partage relève du compromis. A nos yeux aujourd'hui, son avantage principal, outre sa valeur explicative, est d'introduire la notion d'argumentativité dans un domaine où l'informativité régnait en maître. Nous souhaiterions en réalité aller beaucoup plus loin. Ce qui rendait vraisemblable la composante informative de notre description, c'est qu'en énonçant (3), on pense généralement à une comparaison métrique des tailles. En fait, la présence apparente d'une égalité quantitative est liée non pas à la structure en *aussi... que* de (3), mais à l'adjectif *grand*, ou plutôt à un emploi particulier de cet adjectif. Présence qui perd déjà de son évidence si *grand* renvoie à la valeur morale ou historique; et s'efface totalement si on remplace *grand* par *gentil, hospitalier, rusé*, ... etc. Il se trouve que les grammaires scolaires prennent habituellement pour exemple de comparatif d'égalité[8] des adjectifs suggérant une interprétation quantitative, alors même que de tels adjectifs — *grand, vieux, lourd, long*, ... sont plus que minoritaires. La position prise au troisième stade oblige à dire que la plupart des emplois du comparatif d'égalité reposent sur une métaphore numérique: on fait comme si la gentillesse, la ruse, ... etc., étaient quantifiables.

C'est une attitude exactement inverse que nous prendrions maintenant. Nous aimerions proposer une description générale non quantitative de *aussi... que*, description dont l'interprétation quantitative serait simplement possible, et non fondamentale. Pour nous, la phrase sous-jacente à (3)

indique que dans tous les topoï $(G_0, G'_1)$, $(G_0, G'_2)$, ..., $(G_0, G'_n)$ attachés au prédicat *grand*, Pierre et Marie occupent la même place sur la gradation argumentative de départ $G_0$. Cette description stipule donc qu'en énonçant (3), on doit admettre que les mêmes conclusions pourraient se tirer, toutes choses égales d'ailleurs, de la place qu'occupe Pierre ou de celle qu'occupe Marie sur la gradation $G_0$. Nous rendons ainsi compte de l'aspect symétrique de la structure comparative étudiée. Notamment, cette symétrie peut être vue comme une égalité numérique pour peu que l'on plaque sur $G_0$ une échelle quantitative. Quant à l'aspect dissymétrique, il tient à une autre instruction présente dans la phrase: en énonçant (3), l'acte d'argumenter que l'on réalise doit consister à appliquer à Pierre, et non à Marie, le topos (direct) sélectionné. C'est ce que nous avons sommairement exprimé en disant que (3) argumente dans le sens de *Pierre est grand*[9].

Au vu de ces exemples, la différence entre le troisième et le quatrième stade peut être formulée comme suit. Au troisième stade, les opérateurs argumentatifs ont pour fonction d'introduire l'argumentativité dans la structure sémantique des phrases. Ce qui impliquait deux choses: d'une part qu'il peut y avoir des phrases dépourvues de valeur argumentative (celles qui ne contiennent pas de tels opérateurs), et d'autre part, que les phrases à opérateurs sont susceptibles de posséder côte à côte des éléments argumentatifs (introduits par l'opérateur) et des éléments informatifs hérités des phrases de départ auxquelles l'opérateur a été appliqué. Au quatrième stade en revanche, les opérateurs argumentatifs n'introduisent pas l'argumentation: elle est déjà présente dans les phrases de départ, sous la forme des topoï constituant la signification des prédicats. Les opérateurs ont pour fonction, plus modestement, de spécifier le type d'utilisation à faire des topoï. Faut-il prendre les topoï directs, les converses, ou les deux: quelle force argumentative aura l'énoncé, etc. ?

Dans un tel cadre, et si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, on en arrive à dire qu'il n'y a jamais de valeurs informatives au niveau de la phrase. Non seulement il n'y a pas de phrases purement informatives mais il n'y a même pas, dans la signification des phrases, de composante informative. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas des usages informatifs des phrases. Tout ce que nous voulons dire, c'est que de tels usages (pseudo-) informatifs sont dérivés à partir d'une composante plus «profonde» purement argumentative. Ils tiennent à une utilisation utilitaire particulière du langage, et à une certaine idéologie rationalisante — Benveniste disait *logicisante*, qui ne peut se développer qu'en se dissimulant, et qui se dissimule en prêtant aux mots le pouvoir intrinsèque de représenter les choses. La gradation $G_0$ attachée selon nous à tout prédicat et point de départ des topoï qui le constituent, a alors tendance à être vue comme *mesure* de la réalité: il y aurait des quantités de travail, d'intelligence, de gentillesse.

On nous fera certes l'objection que nombres et mesures existent bel et bien dans la langue: il y a des noms de nombre et d'unités de mesure. La solution vers laquelle nous tendons actuellement est la suivante: les indications numériques sont des opérateurs, mais contrairement aux autres opérateurs dont nous avons parlé, le résultat produit par leur application n'est pas argumentatif. Certes, ils agissent eux aussi sur des phrases de base pourvues de valeurs argumentatives. La phrase (Pierre a travaillé trois heures) tout comme (Pierre a un peu travaillé) résulte de l'application d'un opérateur à la phrase de départ (Pierre a travaillé). La différence avec les opérateurs étudiés dans cet article est que les opérateurs numériques annulent les contraintes liées à la phrase de départ en ce qui concerne l'utilisation des topoï, là où les autres opérateurs argumentatifs les renforcent, les inversent ou les atténuent. En cela, les opérateurs numériques apparaissent comme plus objectifs — ou moins argumentatifs — que les autres opérateurs. Ils ouvrent un choix que les autres opérateurs argumentatifs restreignent.

Un dernier exemple illustrera cette idée. Soit à comparer:

(7) Odette a des enfants.

et:

(8) Odette a deux enfants.

Un fait important pour nous quant à la description de cette opposition est le suivant. Imaginons un locuteur ne sachant pas s'il faut deux ou trois enfants pour avoir droit aux allocations familiales. On conçoit qu'il dise: *Odette a deux enfants, je pense qu'elle a droit aux allocations familiales*, et aussi: *Odette a deux enfants, je ne suis pas sûr qu'elle ait droit aux allocations familiales*. Il peut d'autre part énoncer: *Odette a des enfants, je pense qu'elle a droit aux allocations familiales*. Mais il serait bizarre de dire: *Odette a des enfants, je ne suis pas sûr qu'elle ait droit aux allocations familiales*, énoncé qui demanderait un *mais*. *Des* impose donc l'utilisation d'un topos direct *Plus on a d'enfants, plus y*, alors que *trois* permet d'utiliser à la fois le topos direct et son converse.

Cet exemple illustre la façon dont nous souhaiterions traiter les opérateurs quantitatifs, et plus généralement les phrases à apparence objective. Cette «objectivité», loin d'être un fait primitif, tiendrait uniquement à l'annulation de contraintes argumentatives; annulation qui, en laissant ouvertes toutes les visées argumentatives, produit l'illusion qu'il n'y en a pas. L'aspect informatif ne serait donc qu'un sous-produit.

## NOTES

[1] Cf. sur le sujet A. Ibrahim: «Y a-t-il deux manières de dire la même chose», *La nouvelle Revue du Caire*, (1978), n° 2.
[2] Déjà utilisée dans O. Ducrot: «*Peu* et *un peu*», 1970.
[3] On en trouvera la formulation dans Anscombre-Ducrot, 1983.
[4] Nous suivons là une suggestion qui nous a été faite par R. Zuber.
[5] Dans tout l'article, nous n'envisageons que le cas où la structure comparative est utilisée avec Pierre comme thème. Lorsqu'elle est employée avec cette fois Marie comme thème, l'égalité des tailles sert alors une conclusion que l'on obtiendrait à partir de *Marie n'est pas grande.*
[6] Cf. par exemple O. Ducrot et alii, *Les mots du discours.*
[7] Sur cette notion, on consultera O. Ducrot, *Le dire et le dit*, dernier chapitre.
[8] C'est particulièrement visible dans tous les ouvrages à vocation pédagogique, et pas seulement les grammaires scolaires. A titre d'exemple, voici les adjectifs utilisés pour illustrer le comparatif dans les opuscules de la collection *Que sais-je?* consacrés à des langues particulières: B. Pottier, *Grammaire de l'espagnol: aimable, grand*; A. Tellier, *Grammaire de l'anglais: grand*; D.J. Veyrenc, *Grammaire du russe: cher, propre*; G. Lecomte, *Grammaire de l'arabe: grand, rapide, blanc*; V. Alleton, *Grammaire du chinois: grand, cher*; P. Guiraud, *La syntaxe du français: rouge, vite*; G. Guiraud, *Grammaire du grec: grand, bon*; J. Allières, *Les basques: vieux, bon*; J. Varenne, *Grammaire du sanskrit: bon, lourd, petit.* Une exception cependant: dans sa *Physiologie de la langue française*, G. Galichet prend *courageux* comme exemple type d'adjectif susceptible de degrés.
[9] Dans le cas — qui n'est pas examiné dans le corps de l'article, où c'est Marie qui est le thème, la phrase stipule qu'il faut dans l'énonciation appliquer à Marie les seuls topoï converses.

## BIBLIOGRAPHIE

ANSCOMBRE J.C. (1973): «Même le roi de France est sage», *Communications*, 20, pp. 40-82. (1975): «Il était une fois une princesse aussi belle que bonne», *Semantikos*, 1, 1, pp. 1-28. (1976): «Il était une fois une princesse aussi belle que bonne», *Semantikos*, 1, 2, pp. 1-26. (1984): «Argumentation et topoï», in *Argumentation et valeurs*, Actes du 5e colloque d'Albi, pp. 45-70.
ANSCOMBRE J.C., DUCROT O. (1977): «Deux *mais* en français?», *Lingua*, 43, pp. 23-40. (1983): *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles.
DUCROT O. (1970): «*Peu* et *un peu*», *Cahiers de lexicologie*, pp. 21-52. 1973: *La preuve et le dire*, Mame, Paris. (1982): «Note sur l'argumentation», *Cahiers de linguistique française*, 4, Genève, pp. 143-153. (1983): «Opérateurs argumentatifs et visée argumentative», *Cahiers de linguistique française*, 5, Genève, pp. 7-35. (1985): *Le dire et le dit*, Ed. de Minuit, Paris.
DUCROT O. et alii (1980): *Les mots du discours*, Ed. de Minuit, Paris.
PERELMAN C, OLBRECHTS-TYTECA L. (1970): *Traité de l'argumentation*, Bruxelles.

# Dire et connaître

par Judith SCHLANGER

Tout se passe comme si certaines options fondamentales n'étaient jamais l'objet d'une décision personnelle, en ce sens qu'on s'aperçoit, au moment où la question est posée explicitement, qu'on a déjà pris parti, et qu'on trouve telle réponse évidente. La question de savoir s'il existe une pensée non verbale paraît bien relever d'une option de ce genre. Sur ce point, les esprits sont divisés d'emblée, et c'est une division qui n'engendre pas de véritables débats, dans la mesure où les opinions s'énoncent, les convictions se développent, sans que le point de vue contraire les atteigne. Ce qui n'annule pas du tout la discussion, au contraire: elle reparaît périodiquement à travers des nœuds polémiques différents, qui s'attachent chaque fois à d'autres aspects de ce qui est en cause. Une situation dans laquelle les options sont divisées et fortes — il existe une pensée non verbale, il n'y a de pensée que verbale — est une situation qui autorise indéfiniment de nouveaux épisodes conflictuels. Les reprises ne sont pas redondantes les unes par rapport aux autres, mais elles peuvent très bien ne jamais faire de retour réflexif sur elles-mêmes, ni surtout sur ce qu'implique l'une ou l'autre situation pour la pensée.

Le caractère de cette division apparaît bien dans un nœud polémique qui date d'il y a un siècle: la réaction de Galton lecteur de Max Müller. On se rappelle que Max Müller aborde la mythologie par le tissu même de la langue, en posant que le terme engendre l'entité, ou plus largement que les déterminations de la pensée mythique sont d'ordre langagier. Il fait ainsi de l'imaginaire mythologique un état — un état solide, si l'on veut — de la donne linguistique.

Galton réagit très vivement à cette perspective qui explique toute une catégorie de phénomènes comme des produits de langage, non pas qu'il ait lui-même une thèse sur le mythologique en tant que tel — ce n'est pas son propos —, mais parce qu'il voit là une surévaluation du langage comme substrat qui heurte d'autres points auxquels il tient par ailleurs. Galton est convaincu qu'il existe, selon son expression, une «pensée sans mots», qui est loin d'être un phénomène marginal, et qui joue au contraire un rôle central dans notre fonctionnement mental. Par exemple, il voit le fonctionnement de la mémoire sur le modèle des photos en surimpression, ou images composites, auxquelles il a consacré par ailleurs plusieurs années de recherches. La façon dont il constitue des types physiques en tirant successivement plusieurs photos sur la même plaque, lui donne un modèle pour comprendre la genèse des idées générales: les notions générales sont des souvenirs mêlés, confondus, un peu brouillés en surimpression, et qui de ce fait ne sont identiques à aucune de leurs instances particulières. Cette représentation mécaniste et spatiale du travail mental se retrouve dans la façon dont Galton explique la création mentale: beaucoup d'idées placées ensemble dans l'antichambre de la conscience vont s'associer entre elles de différentes façons, et certaines de ces associations pourront éventuellement être retenues.

On comprend bien que si l'activité mentale est conçue par Galton comme un jeu d'images qui s'associent, se surimpriment, se rapprochent et s'éloignent dans un espace mental, la perspective de Max Müller lui paraisse inacceptable, puisque non seulement elle donne au verbal un rôle absolument privilégié dans la constitution de la pensée, mais qu'elle fait du langage, dans le cas du mythe, le substrat direct de ce qui est pensé et son véritable propos.

Sous sa forme la plus générale, ce conflit des intuitions ressemble parfois à une revendication de statut. Personne ne doute que la majeure partie de la dépense de la pensée ne soit discursive: certains demandent que l'on reconnaisse qu'il existe également, à côté de la parole pensante, une activité muette qui est aussi une pensée. C'est la revendication d'une partie des mathématiciens; Einstein, par exemple, ironise sur ceux qui croient qu'on ne pense qu'avec des mots. Or, qu'il existe des zones entières d'activité abstraite qui ne sont pas verbales (musique, architecture, etc.), c'est évident pour tout le monde. Le point qui est en cause n'est pas de reconnaître qu'il y a aussi une activité mentale non verbale, qui est abstraite, complexe, productrice et extrêmement importante. Ce qui est en cause est de savoir si le non verbal a une fonction cognitive. Contournons la question classique, mais toujours provocante, de savoir si l'invention mathématique pure est par elle-même une production cognitive. La pensée non verbale joue-t-elle un rôle pour la connaissance, et lequel? marginal, central? intuition originaire, démarches heuristiques, clarification et contrôle? C'est sous cet aspect

que je voudrais ajouter quelques éléments à la discussion, pour me demander non pas s'il existe une pensée non verbale, mais comment le non verbal se rapporte à la connaissance.

Ceux qui mettent l'accent sur les dimensions non verbales, et donc non conceptuelles, de la pensée connaissante, ne le font pas toujours à partir des mêmes implications. En particulier, les positions diffèrent à partir d'un point important: le non verbal est-il articulé ou muet?

Il est toujours articulé lorsqu'on considère les opérations. La pensée est vue alors comme un espace où se jouent des opérations et des démarches conduites selon une syntaxe. Les procédures heuristiques qu'étudie Herbert Simon, et d'une façon très large tout le problem-solving et toute l'Intelligence Artificielle, reposent sur l'idée que ce qui se passe est organisé par un langage, puisqu'il y a syntaxe et communication, mais que ce langage n'est pas verbal. Le point de vue est encore plus clairement spatial dans une thèse comme celle de Rudolf Arnheim sur la «pensée visuelle», qui montre que la perception est par elle-même cognitive, engendre images et formes, symbole et abstraction. Le medium visuel remplit toutes les fonctions intellectuelles attribuées au medium verbal qui, loin d'être indispensable à la pensée, n'a qu'un rôle auxiliaire. Toute cette perspective dégage l'idée d'une abstraction non discursive qui traite de front mais sans concepts ce qui concerne la pensée.

Ainsi, si l'on voit le non verbal dans la pensée comme un comportement opératoire articulé, on débouche sur la question de l'abstraction. Par contre, on retrouve la question de l'intuition si l'on pose que le non verbal dans la pensée est muet, et ne peut être formulé directement. Le nom de Bergson, justement parce qu'il porte la charge de toute une tradition, permet d'illustrer rapidement cette optique. Si le cœur intuitif d'une vision philosophique est beaucoup plus profond que le langage, alors l'énoncé de cette vision sera son habillage ou son écorce. Il faut formuler, il faut développer, c'est une nécessité sociale de la communication, mais elle nous laisse à la surface de l'intelligence et ne nous fait pas avancer. De plus, dans cette perspective si fortement valorisée, l'habillage verbal lui-même est défini comme toujours inadéquat, insuffisant, mal taillé. On peut déclarer le langage naturel insatisfaisant, à la façon de Bacon, parce qu'il est indiscret, il s'interpose et il impose ses grilles; ou le déclarer insatisfaisant pour la raison inverse, parce qu'il est amorphe et confus, et qu'il constitue, comme disent certains physiciens, une «boue sémantique» qui englue la théorisation. Dans l'un et l'autre cas, qu'on reproche au langage d'être trop organisateur ou d'être amorphe, il est clair qu'on gagne à l'écarter pour pouvoir raisonner avec rigueur, notamment en formalisant. Ainsi, en amont, l'essentiel d'une intuition théorique est infra-verbal et s'appauvrit et se déforme en s'exprimant; en aval,

une fois la théorie proposée, la formalisation permettra de contourner le brouillage verbal pour examiner plus nettement le propos et les démarches. Au milieu, le verbal dérange.

Ceux qui partent de l'évidence opposée insistent, au contraire, sur l'idée que le langage, loin d'être un corps surajouté qui encombre de ses lourdeurs propres la pointe aiguë et rigoureuse de la pensée, est à proprement parler son milieu. De ce côté aussi les points de vue sont multiples, et surtout les prises sont diverses.

Une première façon de prendre au sérieux la nature langagière de la pensée est de donner tout son poids au langage comme organisateur de la réalité. C'est l'optique du relativisme linguistique : la langue donne le monde en l'interprétant, et faire partie d'une communauté linguistique revient à participer à l'évidence d'une interprétation. Comme il n'y a d'accès au sens qu'à travers une communauté linguistique, par définition le dispositif est plural, et chacun est dans une situation partielle. C'est l'optique de Sapir et de Whorf, c'est aussi, avec des inflexions différentes, l'optique de Trier et de Weisgerber. Alors que Sapir et Whorf mettent avant tout l'accent sur la syntaxe, qui met en place les catégories de la perception et distribue le pensable avec une évidence inquestionnable, Trier et Weisgerber, dans leur théorie des champs sémantiques, considèrent surtout le lexique, les réseaux de relations entre les termes, et la puissance du contexte qui assure et impose la signification des termes englobés. Pour eux, la communauté linguistique de la langue maternelle est aussi la communauté historique de la langue nationale, et par là ils se situent dans la tradition romantique humboldtienne.

Il y a là une façon de donner tout son poids, et son prix, à la pluralité des langues, qui lie avec beaucoup de force le mental au verbal, mais qui ne concerne pas spécialement la connaissance en tant que la connaissance abstraite est une entreprise distincte. Il est vrai que dans la même perspective Cassirer, lui aussi héritier de Humboldt autant que de Kant, s'intéresse plus directement à l'impact proprement intellectuel du langage donateur. Ce qu'il considère est le langage en général, et non les traits de la langue maternelle-nationale; le langage, et plus particulièrement le langage notionnel abstrait, est un « univers intermédiaire » dont l'épaisseur, les reliefs et le fonctionnement informent activement la réalité connaissable, qui est par définition une réalité construite.

La donne perceptuelle est une construction : ce point de vue intellectualiste commande aussi toute l'histoire relativiste des sciences dans la lignée de Koyré. Il n'est pas habituel de considérer cette histoire des sciences comme une décision sur l'importance du langage dans la connaissance; mais c'est pourtant sous ce jour qu'on peut comprendre ses plaidoyers et sa portée.

En premier lieu, cette histoire des sciences se présente et se définit avant tout comme une histoire de la pensée scientifique, c'est-à-dire qu'elle se donne comme objet direct l'étude des conceptions, des discussions, des représentations théoriques qui sont le cadre permanent et changeant du devenir scientifique. En plaçant au premier plan l'accompagnement sémantique des expériences et des découvertes, cette approche est amenée, en second lieu, à poser le primat du théorique. Si la perception scientifique est elle-même organisée par l'hypothèse théorique qui lui donne sa signification, l'empirique ne perd pas pour autant, bien entendu, son pouvoir de refuser ou de confirmer, mais le découpage et la pertinence des faits pour une problématique donnée est une pertinence imprégnée d'idées, donc de mots. Troisième point: au cours du temps, les hypothèses et les représentations théoriques qui organisent la recherche ont changé. Elles sont temporaires et relèvent de déterminations historiques. On peut montrer, surtout lorsqu'on remonte suffisamment dans le temps, comment un univers théorique est lié à des cadres mentaux et spéculatifs d'époque. Sous ce rapport, la réflexion scientifique est éclairée par ce qui l'accompagne et n'est pas elle, d'autres évidences, d'autres catégories, d'autres problématiques. C'est tout l'horizon de la parole pensante à un moment donné qui porte chaque représentation théorique.

Par rapport au relativisme linguistique, qui montre surtout le langage comme un englobant donateur qui structure le réel pour nous, le relativisme historique concerne plus directement la situation de la pensée connaissante. Il se trouve que c'est l'histoire des sciences qui, en multipliant les études de cas et les plaidoyers, a tenu à montrer la dimension historique et culturelle du théorique: de ses enjeux et de ses termes. L'histoire des sciences a défait ainsi en partie la séparation que la philosophie positiviste des sciences avait tenu à poser si nettement entre l'entreprise scientifique et l'ensemble des autres entreprises cognitives. Les conceptions de Galilée et de Kepler, lorsqu'on les considère comme des œuvres conceptuelles, se laissent comprendre de la même façon que l'ensemble des œuvres conceptuelles de leur époque, ensemble dont elles font partie. Si elles diffèrent du reste, c'est sous d'autres rapports; ce n'est pas en tant qu'elles sont des exposés abstraits ou, pour reprendre une expression de Rousseau, des ouvrages de raisonnement.

L'histoire relativiste et intellectualiste des sciences aborde ainsi l'histoire de la pensée scientifique d'une façon qui la replonge dans l'ensemble de la pensée connaissante. Les différentes entreprises intellectuelles ont toutes en commun de se concevoir et de s'énoncer. Elles passent toutes par l'épaisseur verbale de la pensée. La science aussi, pour autant qu'elle est, constamment, hypothèse, réflexion et reprise théorique; c'est-à-dire pour autant qu'elle est une entreprise intellectuelle.

Et c'est sous ce rapport qu'on peut dégager la dimension verbale de la connaissance, qui est coextensive à sa dimension intellectuelle et culturelle. L'activité mentale non verbale est fondamentale et multiple, mais c'est son rôle cognitif qui ne va pas de soi, et qui demande une réflexion sur la nature et la portée de la connaissance. De toute façon, le non verbal ne remplit pas toutes les fonctions. Il peut y avoir une abstraction non verbale et une intuition non verbale, mais il n'y a de conception que verbale, et c'est le point par où le connaître, comme activité intellectuelle et comme entreprise globale de la pensée, est le plus directement lié au langage.

C'est justement le niveau de la conceptualisation que je considérerai à présent, pour ajouter un élément de réflexion à ce débat chargé dont je n'ai indiqué que quelques aspects. Je voudrais souligner brièvement combien le rôle du verbal dans la conceptualisation est directement spéculatif. Pour cela, j'aborderai l'énoncé conceptuel, d'une façon synthétique, du point de vue de sa portée.

Premier point: une conceptualisation qui concerne la connaissance est liée à une problématique. Il peut s'agir d'une problémtique reconnue, déjà en place, et qui constitue le cadre accepté des discussions dans tel domaine à tel moment. Il peut s'agir d'un déplacement de problématique, soit qu'on rejette d'une façon polémique celle qui est acceptée, soit qu'on en propose directement une autre sans se référer à celle qu'on abandonne. Dans tous les cas la réflexion tient sa signification du champ global auquel elle se réfère; c'est le champ problématique qui donne à tel raisonnement précis sa signification et sa portée. Hors d'une problématique déjà reconnue ou que l'on fait reconnaître, l'énoncé conceptuel ne peut pas être pertinent pour la connaissance, puisqu'il est insignifiant. Un des problèmes — limites de la production d'idées est le problème de l'insignifiance. Et la notion même de problématique plonge la pointe de la réflexion dans le tissu global du sens dépensé, dans ce qui relève de la discipline, dans ce qui relève de l'époque, dans ce que véhicule la mémoire culturelle, dans ce qui relève de la conjoncture. Ce qui rend difficile de dire que le non verbal est directement cognitif, ce n'est pas seulement que les moyens de la réflexion sont verbaux, c'est surtout que les enjeux de la connaissance sont sémantiques.

Second point: une idée focalise sur un terme, ou un ensemble de termes. Ce sont souvent des termes chargés, chargés par un succès rationnel ou par l'héritage historique de leurs emplois antérieurs. Ils rendent possible de désigner, afin de le rendre connaissable, ce qui n'avait pas encore été perçu ni pensé. Une conception neuve vient souvent prendre forme sur ces modèles verbaux, ou au contraire déplacer, redistribuer leur donne. Si on ne pouvait pas emprunter les notions, et déplacer les langages partiels d'un domaine à un autre, on ne pourrait pas concevoir autre chose, c'est-à-dire penser. Ici

on voit mal comment le non verbal pourrait permettre d'avancer dans la pensée. Il ne le permet pas, non seulement parce que le discursif a besoin de vocables, ce qui renvoie à une nécessité technique; mais, plus profondément, parce que le déplacement du sens a besoin de la charge préalable du sens déjà dépensé. Pour qu'on puisse inaugurer, il faut que d'autres aient déjà parlé. Ce qui se joue dans ce rapport aux vocables est l'essence historique de la pensée.

Troisième point: la conceptualisation se gagne en s'énonçant, par un procès discursif qui est lui-même un procès intellectuel. Une nouvelle vue théorique ne se présente pas comme une capsule intuitive immédiate, qui s'habillerait ensuite de mots pour prendre la forme d'une exposition linéaire. C'est à travers son exposé qu'elle se pense, et que l'intuition devient une théorie. A travers les moyens de parcours de l'exposé, qui lui sont donnés par son genre et son mode, la réflexion se découvre à elle-même en s'ajustant, en se modifiant, en se donnant à voir ce qu'elle voit. En cours de route les proportions changent, ou les inflexions. Le non verbal peut avoir une stratégie des moyens, qui se traduit, par exemple, par les tâtonnements du problem-solving; par contre, les démarches de la pensée abstraite, et la traversée même de la réflexion, jouent un rôle fécond dans la constitution même du propos. L'élaboration est une dimension intellectuellement essentielle, et qui est directement liée à la formulation.

S'il peut y avoir une véritable discussion sur la nature essentiellement verbale ou non verbale de la pensée, il faut pouvoir regarder dans toute son amplitude, dans toute sa profondeur, la portée du langage. C'est dans cette optique que j'ai relevé ici quelques aspects dynamiques et synthétiques de la conceptualisation, afin de souligner la portée proprement intellectuelle du langage: c'est le tissu des problématiques, des termes surévalués et empruntés, des développements discursifs, c'est la densité culturelle du verbal qui porte la signification intellectuelle de l'entreprise. Ce qui est insignifiant peut-il être pertinent pour la connaissance? Là s'ouvre une autre perspective sur la même discussion, sur la nature intellectuelle ou non de la connaissance.

# Dialectique, rhétorique et critique chez Aristote

par Lambros COULOUBARITSIS

Le terme «dialectique» est l'un de ces mots dont les philosophes n'ont pas cessé d'user depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, l'enrichissant de sens tellement différents qu'on ressent aujourd'hui un profond embarras lorsqu'on songe à l'utiliser. En langage aristotélicien, il est devenu un terme plurivoque ou équivoque, un *pollachôs legomenon*. Dès lors, on comprend sans peine qu'au moment où la philosophie contemporaine entreprit un retour spectaculaire à la méthodologie aristotélicienne, elle ait eu beaucoup de scrupules à en faire usage. L'exemple le plus clair est celui de Chaïm Perelman, qui, lorsqu'il introduisit avec Madame L. Olbrechts-Tyteca la «nouvelle rhétorique», a préféré l'écarter de la théorie de l'argumentation[1]. C'est du reste dans ce contexte que celle-ci s'est développée dans la suite, en prétendant d'ailleurs déborder le champ de la rhétorique.

Or, il n'est pas sans intérêt de constater à cette époque un certain embarras chez Perelman lui-même, puisqu'il fait état, peu auparavant, dans une communication, d'«argumentation dialectique» et y considère que «le dialogue philosophique, par excellence, est dialectique», dans la mesure où la méthode philosophique ne peut être fondée sur des intuitions et des évidences, considérées comme irréfragables, mais sur des conceptions considérées comme généralement admises qu'on confronte les unes avec les autres et qu'on oppose les unes aux autres[2]. Bien plus, c'est en s'appuyant sur les *Réfutations sophistiques* d'Aristote, où celui-ci, sans se référer à la rhétorique, distingue différents types de discours (didactique, dialectique, critique et éristique) (cf. 1, 165bl-5), qu'il étaye l'expression d'«argumentation dia-

lectique». Paradoxalement, ce texte d'Aristote n'apparaît plus, trois ans plus tard, dans le *Traité de l'argumentation*[3]. A sa place émerge une critique de «l'esprit même dans lequel l'Antiquité s'est occupée de la dialectique et de la rhétorique». Et se référant surtout à Aristote, Perelman explique que «le raisonnement dialectique est considéré comme parallèle au raisonnement analytique, mais traite du vraisemblable au lieu de traiter de propositions nécessaires. L'idée même que la dialectique concerne des opinions, c'est-à-dire des thèses auxquelles on adhère avec une intensité variable, n'est pas mise à profit. On dirait que le statut de l'opinable est impersonnel et que les opinions ne sont pas relatives aux esprits qui y adhèrent. Par contre, cette idée d'adhésion et d'esprits auxquels on adresse un discours est essentielle dans toutes les théories anciennes de la rhétorique. Notre rapprochement avec cette dernière vise à souligner le fait que *c'est en fonction d'un auditoire que se développe toute l'argumentation*; l'étude de l'opinable des *Topiques* pourra, dans ce cadre, s'insérer à sa place»[4].

En faisant glisser ainsi la perspective aristotélicienne de la dialectique vers un contexte rhétorique, où «l'opinable» trouverait sa place, Perelman assure à la théorie de l'argumentation la destinée qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Il n'empêche que quelque chose semble demeurer dans l'ombre de ce cheminement: ce que Perelman revèle comme étant un opinable «impersonnel» de la dialectique, et qu'il évite d'approfondir en n'entamant pas davantage une confrontation entre dialectique et rhétorique chez Aristote. Or, lorsqu'on sait d'autre part que l'argumentation *philosophique* chez Aristote ne saurait être rapportée au discours rhétorique, alors qu'au contraire elle semble liée au discours critique (Πειραστική) dont la théorie est établie précisément dans les *Réf. soph.* que néglige le *Traité de l'argumentation*[5], on peut bien se demander si la récupération de l'argumentation dialectique par la nouvelle rhétorique n'oblitère pas, d'une certaine façon, quelque chose d'important de la dialectique aristotélicienne.

Pour répondre à une telle question, une clarification des rapports entre dialectique, rhétorique et critique chez Aristote paraît indispensable. C'est à cette tâche préliminaire que nous consacrerons les lignes qui suivent.

## 2. La primauté de la dialectique

S'il est vrai que les premières lignes de la *Rhétorique* font correspondre dialectique et rhétorique, comme si ces deux disciplines étaient convertibles l'une à l'autre[6], dans la suite de ce même texte, Aristote souligne néanmoins que la rhétorique n'est qu'une *partie* (≠ μόριον) de la dialectique (I, 2, 1356a30-31). En d'autres termes, le rapport étroit entre ces deux *technai* et *methodoi*, leur ressemblance même (cf. 1356a31), n'implique aucune identi-

té, mais seulement des points communs qui sauvegardent leur profonde différence. Ces points sont d'ailleurs établis par Aristote dès le début de son étude de la rhétorique.

Il y apparaît en effet que ces deux disciplines portent sur des questions qui ne concernent pas une science déterminée — fondée sur un genre particulier qui lui est propre et étudié par des spécialistes —, mais sont au contraire abordables par tous les hommes (I,1,1354a1-3; 2,1356a31-33). C'est, faut-il le souligner, cette possibilité pour tout homme de participer d'une certaine façon à ces deux types d'activité différents qui explique leur parenté (1354a3-4), et moins l'existence d'un domaine commun, puisque le champ de la dialectique est plus étendu que celui de la rhétorique. De sorte que leur ressemblance peut être résumée dans cette constatation d'Aristote: «tous les hommes s'appliquent jusqu'à un certain point à examiner et à justifier une thèse, ainsi qu'à se défendre et à accuser. Mais tandis que la majorité des hommes réalise cette tâche au hasard, d'autres agissent grâce à une accoutumance qui provient d'un savoir acquis» (1354a4-7). Dans ces conditions, il est manifeste que si la dialectique et la rhétorique peuvent se produire ainsi par l'accoutumance, il n'est pas impossible d'en découvrir la cause en vue de les élever au rang de *technai* bien cohérentes (1354a6ss.). C'est la tâche délicate que s'est assigné le Stagirite, dont les résultats, on le sait, sont consignés dans ces deux séries de traités que sont, d'une part, les *Premiers Analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*, et, d'autre part, la *Rhétorique*. Aucune confusion entre elles ne saurait être faite.

Dans un texte bien connu les *Réf. soph.*, Aristote requiert notre indulgence pour les lacunes qu'on découvrirait dans la dialectique telle qu'il l'a établie, car en ce domaine il n'y avait rien de précis avant lui, ce qui n'était pas le cas pour la rhétorique, puisque les rhéteurs de son époque étaient les héritiers d'une longue tradition, cela expliquant pourquoi cet art avait atteint «une ampleur considérable» (34, 183b33-36; 184a7-b8). Cette affirmation prend d'autant plus d'importance qu'Aristote lui-même reconnaît aussitôt que même dans le domaine de la rhétorique les insuffisances persistaient, parce qu'on enseignait moins l'art rhétorique que des recettes de cet art (184alss.). Dans sa *Rhétorique*, il précise que ceux qui s'occupent à son époque de la technique du discours se préoccupent surtout de questions extérieures, visant à influencer le juge — par la pitié, la colère, les passions de l'âme... —, et ne font aucun usage des enthymèmes, qui constituent, sous le mode syllogistique, les preuves et les démonstrations rhétoriques (1354all-18 et 1355a2-8). En fait, syllogisme dialectique et enthymème sont bien une découverte d'Aristote: ils constituent la spécificité aussi bien de sa dialectique que de sa rhétorique. Du reste, il s'empresse de souligner que l'étude du syllogisme appartient à la dialectique, à toute dialectique ou à une partie de celle-ci. De sorte que celui qui maîtrise le syllogisme et qui

établit à partir de quoi et comment il se produit, «serait le plus apte à produire des enthymèmes, discernant les choses pour lesquelles il y a enthymème et les différences qui existent entre les enthymèmes et les syllogismes dialectiques» (1355a8-14). Autrement dit, le syllogisme constitue pour Aristote la condition *sine qua non* pour que la rhétorique empirique se mue en une technique, en une *technè* authentique. C'est pourquoi, au moment où il souligne l'originalité de sa démarche, au terme des *Réf. soph.*, il se réfère au syllogisme: «pour ce qui concerne le fait de raisonner (τοῦ συλλογιζεσθαι) nous n'avions auparavant rien à quoi nous référer, et c'est la raison pour laquelle nous avons beaucoup peiné en cherchant longtemps» (184bl-3). Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir ce qui atteste la différence entre dialectique et rhétorique en dépit de cette parenté profonde dans l'ordre, d'une part, de la préoccupation de tout homme concernant l'examen et la justification d'une thèse ou le fait de se défendre ou d'accuser quelqu'un, et, d'autre part, de la mise en œuvre d'un raisonnement circonstancié.

En réalité, même dans l'usage qu'il établit du mode syllogistique, le Stagirite ne paraît pas accepter une identité stricte entre dialectique et rhétorique. En tant que la rhétorique constitue, pour lui, une *partie* de la dialectique, il parle pour celle-ci de syllogisme et d'induction[7], et pour la rhétorique d'enthymème et d'exemple[8]. Sans rentrer dans les détails en cet endroit d'une question qui touche à l'application même qu'Aristote fait du mode syllogistique, on peut néanmoins remarquer que si tout enthymème est un syllogisme (dialectique), tout syllogisme (dialectique ou autre) n'est pas un enthymème, et de même si tout exemple se rapproche de l'induction, l'inverse n'est pas évident, l'induction impliquant la constitution d'un universel à partir des cas particuliers, l'exemple la relation entre des cas semblables dont l'un est plus connu[9]. En d'autres termes, le mode de déploiement de la rhétorique est moins étendu que celui de la dialectique ou, en tout cas, il est *autre* relativement à des faits parfois comparables. Leur différence ne s'inscrit pas tellement dans leur intention réciproque, comme cela se passe dans leur rapport avec le sophistique[10], mais plutôt dans deux manières différentes, dans deux possibilités ou puissances (δυνάμεις) à découvrir les moyens pour arriver à un jugement (κρίσις), en partant de prémisses qui tout en n'étant pas vraies — à l'inverse de la démonstration scientifique — ne sont pas moins vraisemblables (ἐνδοξα) (1, 1355b8-21; cf. 1355a14-18; 1357a7-21)[11]. Dans cette perspective, deux éléments importants émergent pour rendre à la rhétorique sa spécificité: l'effort déployé par l'orateur pour être le plus persuasif possible (αξιόπιδτος) et la découverte des raisons persuasives (πιδανόν) pour chaque chose.

Selon le premier de ces éléments, on envisage le discours rhétorique comme fondé sur les enthymèmes et l'usage des exemples, les deux autres

dimensions fondatrices étant les données susceptibles de renforcer l'adhésion de l'auditeur: le caractère de l'orateur et les dispositions qu'il réussit à mettre en l'auditeur. Le caractère de l'orateur, lorsque celui-ci inspire confiance par son honnêteté, s'avère souvent comme la donnée principale (κυριωτάτην) pour contribuer à rendre acceptable le persuasif. Mais la disposition dans laquelle se trouve l'auditeur n'est pas moins importante, car on n'envisage pas de façon semblable les jugements sous l'angle de la peine ou de la joie, de l'amitié ou de la haine (2, 1356a1-19; b18-25). Cette double subjectivité dans l'ordre de l'activité rhétorique est celle sur laquelle se sont appuyés les prédécesseurs d'Aristote. Mais celui-ci la reprend et la développe même, au livre II, selon une perspective systématique, fondée sur des analyses psychologiques dont on ne saurait sous-estimer la valeur. Néanmoins, cet élément essentiel de la rhétorique ne doit pas occulter l'autre aspect, constituant l'originalité du Stagirite: la formation des enthymèmes et l'usage d'exemples s'articulent directement avec le second élément qui concerne la mise en valeur des raisons persuasives pour chaque chose, c'est-à-dire la capacité de dégager «ce que chaque sujet comporte de persuasif» (1356a19-20; cf. 1355b25-34). C'est par là que le Stagirite parvient à élargir le domaine d'activité de la raison, en pénétrant dans le champ propre à l'action contingente, irréductible, selon lui, au savoir et à la démonstration scientifiques.

Comme le soulignent déjà les *Topiques*, le rhéteur est celui qui est capable de considérer le persuasif dans chaque chose et de ne rien négliger à ce propos (VI, 12, 149b26-27). Lorsqu'on y associe l'idée que le but de la rhétorique est le jugement (κρίνειν) (*Rhét.*, II, 1, 1377b20-21), on peut déduire, avec Aristote, que l'usage des discours persuasifs concerne le jugement (II, 18, 1391b7). Bien entendu, il ne s'agit pas à ses yeux de n'importe quels jugements, mais de tous ceux qui concernent le fait de conseiller et de déconseiller, de louer et de blâmer, d'accuser et de défendre. Bref, il s'agit des jugements appartenant aux trois espèces de discours qu'il retient pour la rhétorique: le délibératif, le judiciaire et l'épidictique (*Rhét.*, I, 3). C'est donc dans ces domaines qu'il convient de dégager les enthymèmes et les exemples pour établir ce qui est persuasif en vue de susciter chez l'auditeur un jugement favorable à l'égard de ce qui est recherché par l'orateur. Par là même le domaine propre à la rhétorique est expressément circonscrit: il concerne davantage des questions qui sont du domaine particulier de l'action.

Or, si l'on rapproche cette constatation de celles que nous avons retenues à propos des dispositions de l'auditeur et du caractère de l'orateur, on découvre que les deux éléments qui confèrent à la rhétorique sa spécificité ne sont pas indépendants de la *praxis*. Ce qui autorise Aristote à affirmer que la rhétorique est «une certaine ramification de la dialectique et du traité

qui s'occupe des caractères, qu'il est juste de dénommer politique» (I, 2, 1356a20-27). Et lorsqu'il reprend cette même assertion plus loin, c'est pour dire que si l'on tend à convertir aussi bien la rhétorique que la dialectique en sciences, plus on poussera dans ce sens et «plus en les modifiant on cheminera vers des sciences ayant pour substrats des choses déterminées et non plus seulement des discours». C'est pourquoi il insiste aussitôt sur le fait que le domaine propre de la rhétorique est bien celui de la politique où l'action est centrale (4, 1359b8 ss.; cf. 2, 1358a1-9). Ce qui signifie que même si l'on peut dégager en rhétorique quelques propositions nécessaires servant de prémisses aux syllogismes, le fait qu'elle porte sur des questions concernant l'action, où règne le contingent, montre clairement que, le plus souvent, les prémisses des enthymèmes présenteront un caractère de vraisemblance (2, 1357a22-33). Toutes ces précisions, auxquelles pourraient s'ajouter d'autres encore[12], démontrent suffisamment que pour Aristote il existe une différence radicale entre dialectique et rhétorique. La rhétorique est cette *partie* de la dialectique qui s'applique surtout au domaine d'un type particulier d'action, celui où règnent les discours délibératifs, épidictiques et judiciaires. En ce domaine, jamais la rhétorique ne saurait prétendre établir un savoir scientifique, à moins de perdre son essence même et sa capacité de s'occuper de plusieurs domaines en même temps de l'action. Du reste, nous l'avons vu, c'est par cette prétention à quelque universalité que la rhétorique s'apparente le plus à la dialectique, à laquelle elle emprunte son statut syllogistique, lui conférant une prise dans un domaine qui, de prime abord, échappe à la raison et qui, de toute façon, est irréductible au savoir scientifique. De sorte que tout se passe comme si l'implication de la rhétorique dans le domaine de l'action, par laquelle elle assure sa différence avec la dialectique, subvertissent pour ainsi dire son appartenance stricte à la dialectique.

Cette constatation, qui suffit à éveiller la prudence lorsqu'on rapproche dialectique et rhétorique chez Aristote, permet en même temps de comprendre pourquoi ces deux démarches syllogistiques donnent souvent l'impression de se confondre. C'est que, par son essence même, la dialectique aristotélicienne prend la forme interrogative, en tant qu'elle suppose un choix entre des perspectives opposées d'un problème[13]. Or, le domaine de l'action, parce qu'il est celui où règne la contingence, le *prakton* pouvant être autrement qu'il est (ἐνδεχόμενον ἄλλως ἔχει), apparaît comme propice à ce genre de discours. Lorsqu'on parle d'ailleurs d'action dans ce sens, il ne s'agit pas seulement de l'action à caractère éthique, mais de tout genre d'activité où il est question d'un choix, comme par exemple, dans la médecine ou la stratégie[14]. En ce domaine, les éléments propres à la rhétorique (l'effort déployé par l'orateur pour être le plus persuasif possible et la découverte des raisons persuasives) peuvent trouver une application féconde. Mais d'une

façon générale, et selon une approche typologique à laquelle se plaît Aristote, la rhétorique apparaît comme une sorte de dialectique pour tous les domaines où l'agent cherche à établir un jugement par l'usage du discours persuasif, ce qui semble être le cas pour tous les domaines où peuvent être pris en considération les genres délibératifs, épidictiques et judiciaires. C'est en fonction de ce type de relation que le Stagirite se permet de parler d'un rapport *antistrophique* entre dialectique et rhétorique (*Rhét.*, I, 1, 1354a1). Or, cette limitation du rapport entre dialectique et rhétorique signifie qu'il existe des domaines qui sont irréductibles à la rhétorique, tout en supposant une action de la dialectique, en tant qu'elle est interrogative. C'est ainsi, par exemple, que la question de savoir s'il existe un seul ou une multiplicité de principes en *Phys.*, I, 2, déborde le domaine de l'action et ne saurait donc, selon Aristote, appartenir à la rhétorique — sans quoi toute sa pensée serait une sorte de rhétorique. Cela signifie que chez lui la dialectique est coexistensive non seulement d'une multiplicité de fonctions et de parties, dont l'une est constituée par la rhétorique, mais aussi, de ce fait même, de sa *primauté* à l'égard de la rhétorique. Cette primauté semble bien constituer un point central de la démarche d'Aristote: elle seule peut expliquer, d'une part, le fait que la rhétorique soit qualifiée de *partie* de la dialectique et que ses modes de déploiement (enthymème et exemple) appartiennent au syllogisme et à l'induction dialectiques, et, d'autre part, le fait que la dialectique trouve un usage important dans sa pensée, en des domaines où la rhétorique n'a aucune prise.

Pour conclure cette première partie de notre exposé, revenons au point qui rapproche le plus dialectique et rhétorique: l'usage commun qu'elles font d'un certain nombre de lieux (τόποι), même si la rhétorique fait usage d'un type particulier de syllogisme, les *enthymèmes*, qui se déploient souvent d'une façon elliptique (en supposant la prémisse majeure), et même si elle se limite à de types précis de discours (délibératif, épidictique et judiciaire) (I, 2, 1358a26 ss.). Ces lieux dits communs (κοινά) portent sur des disciplines spécifiquement différentes, comme le droit, la physique, la politique et sur d'autres encore. Par èxemple, dit Aristote, à partir du lieu «du plus ou du moins» on peut établir tant un syllogisme dialectique qu'un enthymème rhétorique à propos de chacune de ces disciplines, qui pourtant diffèrent spécifiquement, sans que cela empêche d'établir d'autres syllogismes, plus spécifiques pour chacune d'entre elles et irréductibles entre eux. D'où il s'ensuit que la possession des lieux communs ne rendra personne compétent dans un domaine déterminé, alors que la connaissance des prémisses spécifiques à un genre est telle que meilleur en sera le choix, plus l'on produira une science distincte de la dialectique et de la rhétorique. «Car, précise le Stagirite, si l'on arrivait à rencontrer des principes premiers, il n'y aurait plus alors de dialectique et de rhétorique, mais la science même dont on

aura établi les principes». Autrement dit, appliquées à une science déterminée, la dialectique et la rhétorique peuvent arriver à se renier elles-mêmes au profit de cette science même, à condition que les principes de celle-ci soient établis.

Certes, Aristote ne dit pas en cet endroit — qui rejoint un autre passage auquel nous avons déjà fait allusion ci-dessus (cf. 4, 1359b8-16) — comment peut se réaliser cette conversion des *endoxa* en principes propres. Et ce silence nous semble propice à toutes sortes de malentendus et de confusions. Mais le but de son exposé, faut-il le souligner, n'est nullement ici d'indiquer les modalités de cette conversion éventuelle, qui appartient en fait à la problématique délicate de l'instauration des principes; il est plutôt de mettre en valeur le contraste existant entre, d'une part, les disciplines particulières avec leurs principes propres et, d'autre part, l'usage de la dialectique et de la rhétorique qui, par les lieux communs qu'elles utilisent, peuvent porter sur ces disciplines sans prétendre concurrencer la compétence de ceux qui les possèdent scientifiquement. Par ce contraste, Aristote fait apparaître l'importance décisive, aussi bien pour la dialectique que pour la rhétorique, des lieux communs qui confèrent précisément à chacune d'elles leur prétention extensive et quasi universelle. Cette importance ressort expressément de ce que dit Aristote lorsqu'il entame l'étude de ces lieux dans la *Rhétorique*, après avoir traité des éléments essentiels de l'art rhétorique (enthymèmes, exemples, trois genres de discours rhétoriques, caractère de l'orateur et dispositions de l'auditeur): «puisque, pour chaque genre de discours la fin est différente, qu'au sujet de tous ces discours ont été dégagées les opinions et les prémisses d'où l'on tire les preuves dans le délibératif, l'épidictique et le judiciaire, et qu'en outre les moyens qui permettent de donner aux discours le caractère éthique ont été définis, il nous reste à traiter des lieux communs» (II, 18, 1391b22-27). Ces lieux, qui sont communs aux trois genres de discours rhétoriques, sont également, pour la plupart, des lieux communs de la dialectique, rendant ainsi sa place à la rhétorique comme partie de la dialectique. Pour mieux discerner cette sorte de subordination de la rhétorique à la dialectique, il convient d'étudier une autre partie de celle-ci, différente de la rhétorique: la critique (πειραστική).

### 3. L'épreuve dialectique

Plusieurs termes sont utilisés par Aristote pour faire état du discours «critique», dont les spécifications ne sont pas toujours très claires: *peirastikè, exetastikè, kritikè, elenchos, epitimèsis*, etc. Comme notre étude ne vise qu'à faire apparaître le caractère générique de la dialectique tant vis-à-vis de la rhétorique que de la critique, les nuances entre ces divers termes importent

peu. Parmi les modes de la critique, le seul qui semble devoir être écarté est la critique apparente, qui se déploie lors des débats sophistiques, et que le Stagirite qualifie d'*agônistikè*, dont l'articulation syllogistique est l'éristique. Car la différence entre critique authentique et cette dernière réside dans l'intention même de l'agent de la critique[15]. De sorte que l'on doit conclure que pour Aristote la critique sophistique ne vise qu'à une sagesse apparente, alors que la critique authentique aboutit à la clarification du débat en vue d'un savoir. Mais là encore il ne semble pas que sa position soit monolithique, dans la mesure où la critique peut conduire soit à un savoir général, une sorte de culture générale, soit à un savoir plus précis dans l'ordre des principes généraux. Le premier type de ces savoirs est celui de l'homme cultivé (ὁ πεπαιδευμένος), le second celui du philosophe (ὁ φιλόσοφος). Voyons de plus près chacun de ces types de savoir et la critique qui l'accompagne, en commençant par le premier.

Déjà Platon, dans le *Protagoras* (312b), remarquait qu'on peut acquérir un art non pas seulement en tant que professionnel, comme un démiurge, mais pour se cultiver (ἐπὶ παιδείᾳ). Aristote va plus loin, puisqu'il considère qu'un homme cultivé peu acquérir un ensemble de connaissances, passant ainsi sans difficulté d'un domaine à l'autre et atteignant une capacité de juger (κρίνειν) qui n'est pas moins importante que celle des spécialistes (*Pol.*, III, 11, 1282a2-7). C'est pourquoi il précise ailleurs que «dans toute étude et toute recherche méthodique, la plus humble comme la plus élevée, il semble que l'on puisse acquérir deux attitudes différentes: l'une peut être qualifiée convenablement de science de la chose, l'autre de culture; car c'est bien la marque d'un homme cultivé de pouvoir juger (κριτικός) correctement si celui qui parle rend compte convenablement ou non de ce dont il est question»[16]. A quoi il ajoute immédiatement que l'homme ainsi envisagé comme un homme cultivé l'est surtout parce qu'on le considère comme étant en quelque sorte capable de juger de toutes choses (περὶ πάντων κριτικόν), alors que le spécialiste ne l'est que pour un domaine déterminé (*De part. anim.*, I, 1, 639a1-10). Bref, la culture au sens aristotélicien du terme implique non seulement un savoir étendu mais également et surtout la possibilité de juger et de critiquer. L'homme cultivé est celui qui peut par lui-même, grâce à l'étendue de son savoir, évaluer une situation ou une chose, critiquer et décider. Mais si ce point de vue offre des perspectives importantes sur le plan éthique et politique, où cette exigence apparaît comme la condition même d'un système démocratique[17], il témoigne néanmoins aussi de l'ouverture vers un savoir plus systématique, où il s'agit de prendre position à l'égard d'une *épistèmè* et d'une *technè* données. Toutefois, dans ce domaine, capacité de critiquer ne signifie pas, nécessairement et sans autre forme de procès, capacité de mener n'importe quelle critique. Aristote qualifie de *peirastikè* le type particulier de critique qui, tout en étant celle d'un spécia-

liste, peut également être celle d'un homme capable de s'occuper, d'une façon scientifique — et non plus en tant qu'homme cultivé —, d'un savoir plus *universel*. C'est ce type de critique qui appartient au dialecticien, ainsi qu'au philosophe. C'est cela qui conduit à la sagesse (σοφία), et qui constitue le but du philosophe [18].

Dans un important passage de la *Métaphysique* (Γ, 2), que nous avons étudié de plus près ailleurs [19], Aristote dit que la dialectique est un procédé d'épreuve (πειραστική) sur tous les problèmes (περὶ ὧν), que la philosophie établit une connaissance positive (γνωριστική), alors que la sophistique n'est pas une sagesse véritable, mais seulement apparente (1004b17-26). Dans les *Réf. soph.*, il précise que la critique est une *partie* de la dialectique (8, 169b25), qu'elle est une certaine dialectique (διαλεκτική τις) qui n'envisage pas celui qui connaît mais celui qui prétend savoir, alors que la sophistique met en œuvre des raisonnements apparents concernant les choses (πράγμα) dont la dialectique est critique (πειραστική) (11, 171b4-9).

Si l'on y prête attention, on constatera que dans le texte de la *Métaph.* la sophistique est comprise à partir de sa prétention à établir positivement un savoir — particulier ou universel —, alors que dans le texte des *Réf. soph.* elle est plutôt envisagée à partir de sa visée critique. C'est pourquoi, au terme des *Réf. soph.*, Aristote remarque que la parenté entre sophistique et dialectique l'oblige à ne pas limiter la dialectique au seul pouvoir d'éprouver (πεῖραν), mais à lui accorder également la fonction de défense d'une thèse donnée en partant d'énoncés qui comportent le plus de valeur possible (ἐνδοξοτάτων) [20] (34, 183a36-b6). Cependant, qu'il s'agisse de critique ou de défense, la dialectique aristotélicienne se manifeste en l'occurrence selon un mode interrogatif et réfutatif [21]. Autrement dit, il s'agit d'atteindre, d'une façon critique, la thèse opposée à celle qui est posée au départ (dans le cas de l'épreuve) ou à celle qui cherche à contredire notre thèse (dans le cas de la défense) [22]. Cette capacité réfutative de la dialectique lui assure en fait des possibilités multiples, en particulier celle de ne pas se limiter à un genre particulier et donc de prétendre à un type d'universalité. C'est par là, au demeurant, comme on se souvient, que la rhétorique appartient également à la dialectique. Mais c'est par cette prétention à l'universalité que l'homme cultivé aussi acquiert le statut d'un homme capable de critiquer, sans que lui soit jamais attribuée par Aristote la qualité de dialecticien. C'est que la critique (πειραστική) peut être appliquée sans qu'on possède la connaissance des règles qui la sous-tendent ni la science de telle ou telle chose déterminée. N'étant la science d'aucune chose déterminée, la critique concerne toutes choses, du fait notamment que les arts et les sciences se servent de principes et de lieux communs (κοινά) (cf. *Réf. soph.*, 11, 172a21-30; *Anal. post.*, I, 10-11). Dès lors on comprend plus aisément Aristote lorsqu'il remarque que «tous les hommes, même les ignorants, font d'une certaine façon usage de

la dialectique et de la critique; car tous jusqu'à un certain point s'appliquent à éprouver ceux qui professent une doctrine. Or les ignorants se servent dans leur critique des lieux communs, qu'ils ne connaissent pas moins que ceux qui possèdent le savoir, même si ce qu'ils disent paraît extérieur à la science. Tous les hommes donc réfutent, car ils font sans art (ἀτέχνως) ce que le dialectien accomplit avec art (ἐντέχνως), et celui qui est critique en se servant de l'art syllogistique est un dialecticien» (11, 172a30-36). En d'autres termes, la critique qui accompagne le discours des hommes, qu'il s'agisse des ignorants ou des hommes cultivés, s'accomplit généralement sans art, alors que celui du dialecticien fait usage de règles et d'une méthode précise et circonstanciée. Le seul élément commun entre ces types de critique est la prise en considération, dans la critique, de lieux communs. En dehors de cet élément, qui rapproche aussi d'une certaine façon ces deux parties de la dialectique qui sont la critique et la rhétorique, la critique menée selon l'art dialectique (ἐντέχνως) manifeste plus de possibilités et peut prétendre jouer un rôle majeur dans l'institution des principes du savoir, d'un savoir qui est autre que celui de l'homme cultivé. D'une façon plus concrète, cela signifie que seule cette *partie* de la dialectique que le Stagirite qualifie de *peirastikè* peut examiner (ἐξετάξειν) des problèmes en vue d'établir un savoir, par une recherche ultérieure, plus proprement connaissante. Il s'agit là d'un point que nous avons aussi abordé ailleurs[23], et qui nous dispense d'y revenir en cet endroit. Aussi allons-nous achever notre étude sur cette partie critique de la dialectique en rendant plus claire la différence entre rhétorique et critique. Pour ce faire, nous retiendrons deux analyses d'Aristote: l'une concerne la réfutation qui s'appuie sur le «conséquent» et qui trouve un parallèle dans la rhétorique; l'autre se rapporte à la question proprement dite de l'institution des principes du réel et se déploie en dehors de toute analogie avec la rhétorique.

La réfutation qui s'appuie sur le «conséquent», dit Aristote dans ses *Réf. soph.*[24], se produit du fait qu'on considère la relation de la conséquence comme convertible: constatant que lorsque A est, nécessairement aussi B est, on déduit que lorsque B est, nécessairement aussi A est. Or, un tel présupposé produit des erreurs au moins sur trois plans différents: dans l'opinion qui provient de la connaissance sensible, en rhétorique et en science. Dans le premier cas, on confond souvent la bile et le miel du fait qu'ils sont jaunâtres, ou encore on déduit parfois qu'il a plu du fait que le sol est humide, en partant de la constatation qu'après la pluie le sol devient humide. Mais ces relations, précise Aristote, ne sont pas nécessaires. Il en va de même en rhétorique à propos des preuves tirées du signe (κατὰ τὸσημειῖον). C'est le cas, par exemple, de celui qui souhaite prouver que tel homme est adultère, en tenant compte des conséquences d'une vie adultère — le fait de se parer avec élégance ou d'errer la nuit. Or, cela n'implique aucune

nécessité, puisqu'il existe beaucoup de gens auxquels ces caractères s'appliquent, sans que leur comportement soit pour autant adultère. Enfin, dans le cas de la philosophie ou de la science, l'usage d'un tel type d'argument fondé sur les conséquences peut se rencontrer chez Mélissos, par exemple, lorsqu'il déduit le caractère infini (ἄπειρον) et donc éternel du Tout en partant du fait, d'une part, que le Tout est inengendré, dans la mesure où rien ne se produit à partir du non être, et, d'autre part, que tout ce qui est engendré a un commencement; or le Tout est inengendré; donc le Tout n'a pas de commencement (il est infini et donc éternel). Aristote réplique à ce type de syllogisme en disant que la conséquence n'est pas nécessaire, car «même si tout ce qui est engendré a une origine, il ne s'ensuit pas que ce qui a une origine a été engendré, pas plus qu'on ne peut déduire du fait que celui qui a de la fièvre est chaud que lorsque quelqu'un est chaud il doit avoir nécessairement de la fièvre». Mélissos ne discerne donc pas que la conversion d'une proposition universelle affirmative («tout ce qui a été engendré a un commencement») donne une particulière affirmative («quelque chose ayant un commencement a été engendrée») et nullement une universelle affirmative («tout ce qui a un commencement a été engendré»)[25].

La critique de Mélissos est bien fondée sur des règles appartenant à l'art syllogistique. La réfutation de sa doctrine envisagée en l'occurrence comme un *endoxon*, un énoncé qui renferme quelque considération en tant qu'il a été avancé par un homme manifestant de la considération (ἔνδοξοι)[26], ne tient compte ni de l'auditoire particulier, ni du caractère de celui qui critique, mais d'un modèle logique déterminé. Au contraire, dans le cas précédent concernant l'homme adultère, l'ambiguïté existe, car s'il est vrai que l'appartenance de l'art rhétorique à la dialectique rend aussitôt caduc l'argument fondé sur les conséquences, le rhéteur néanmoins, dans son effort d'accuser ou de blâmer quelqu'un, pourrait l'utiliser, en dissimulant son statut logique; c'est à la défense que revient la tâche délicate de le réfuter. Autrement dit, le contexte dans lequel apparaissent ces deux types de réfutation, qui pourtant s'appuient sur une erreur logique analogue, leur assure une autre valeur. C'est que dans le cas de la rhétorique, où l'enjeu est une action donnée, la confrontation de thèses opposées peut se réaliser de plusieurs manières distinctes selon les intentions qui animent les participants[27], tandis que dans le cas de la critque philosophique ou scientifique, l'intention paraît se soumettre au problème même dont il est question et à la logique qui le supporte. Telle nous semble être la différence qui rend nécessaire, chez Aristote, la distinction entre deux parties de la dialectique, la rhétorique et la critique. Pour bien comprendre la spécificité de la critique (πειραστική), il convient de prendre un exemple plus clair encore, où l'effet rhétorique s'éclipse au profit de la puissance interne à la réflexion philosophique.

Lorsqu'Aristote pose une aporie, il considère qu'il ne suffit pas, pour la

résoudre, de tenir compte de ce qui a été dit à son propos, mais également de ce qui n'a pas été dit, et qui aurait pu ou pourrait l'être. C'est à partir de ce principe qu'on peut former les différents *endoxa* pour entamer une réfutation[28]. Cela signifie en fait que toute recherche philosophique suppose la prise en considération de toutes les possibilités concernant ce dont il est question, c'est-à-dire de l'aporie en discussion. Ce procédé avait déjà trouvé une première forme dans le *Parménide* de Platon, où celui-ci étudie l'Un à partir de toutes les possibilités, constituant par là les neuf hypothèses de l'Un[29]. Chez Aristote, cette démarche trouve assez tôt une application dans la recherche du bonheur et dans la recherche du nombre des principes du devenir. C'est ce second exemple que nous allons prendre ici[30].

En effet, considérer toutes les possibilités qu'il y a pour le nombre des principes signifie, aux yeux d'Aristote, que les principes sont: *un* ou *plusieurs*; s'il y en a *un*, il sera *mobile* ou *immobile*, et s'il y en a *plusieurs*, ils seront en nombre *fini* ou *infini*. Tenant compte des opinions qui ont été avancées par les philosophes de son époque, il rattache à chacune de ces possibilités les différentes doctrines, qu'il *réfute* une à une, aboutissant à l'idée que le nombre des principes doit être *fini*. Une critique ultime, qui s'adresse à Empédocle, lui permet de conclure que le nombre des principes doit être supérieur à deux et inférieur à quatre[31]. L'analyse réfutative conduit ainsi le Stagirite à écarter un ensemble de possibilités. Cette analyse est dialectique, plus exactement «critique» (πειραστική). Mais la question du *choix* ultime entre deux ou trois principes reste néanmoins ouverte, au point qu'Aristote parle à ce propos de «grande aporie» (ἀπορίαν ἔχει πολλήν) (*Phys.*, I, 6, 189b27-29). Cela veut dire que la démarche dialectique, grâce à laquelle Aristote parvient à ce résultat, à cette possibilité d'un choix entre deux ou trois principes, est insuffisante pour décider du nombre exact des principes. C'est pourquoi le Stagirite entame une nouvelle étude, où la démarche est constructive c'est-à-dire établit un savoir positif (γνωριστική), et qui est le propre de la démarche philosophique[32]. Celle-ci aboutit à la thèse que les principes sont deux (matière et forme) ou trois (matière, forme et privation) selon qu'on envisage le point de vue statique ou le point de vue du devenir[33]. Mais quel que soit le résultat de cette analyse, il est certain qu'aussi bien cette démarche philosophique que la démarche critique qui précède n'ont rien à voir avec la rhétorique. Car elles visent à l'institution de principes, quels qu'ils soient, en partant d'une réflexion sur toutes les possibilités d'envisager un problème donné.

## 4. Conclusion

En guise de conclusion toute provisoire, nous pouvons dire que chez Aristote la dialectique déborde le champ de la rhétorique, celle-ci étant seulement une partie de la dialectique, face à une autre partie, qui est accordée à la critique proprement dite. C'est à cette seconde partie que revient le privilège de prendre part à la réflexion philosophique et à toute connaissance d'ordre principiel, pour constituer un moment de la méthode aporétique[34]. Cela explique pourquoi Aristote, dans sa *Métaph.*, rapproche démarches philosophique et critique (πειραστική), et passe sous silence toute référence à la rhétorique, qui apparaît comme une dialectique appartenant au domaine particulier de l'action.

Or, lorsqu'on rapproche cette perspective de celle que retient Perelman, en 1955, concernant la dialectique, on constate que celui-ci *oppose* dialogue critique et dialectique. Tandis qu'il discerne justement que le dialogue critique met en jeu l'épreuve d'une thèse pour montrer son incompatibilité avec d'autres thèses admises par celui qui l'avance, il ajoute que «le dialogue cesse d'être critique pour devenir dialectique, et acquiert par là un intérêt philosophique constructif, quand, au-delà de la cohérence interne de leur discours, les interlocuteurs cherchent à s'accorder sur ce qu'ils considèrent comme vrai ou, du moins, sur les opinions qu'ils reconnaissent comme les plus assurées. La recherche, précise-t-il, de la vérité, telle que l'envisage Platon, devient, chez Aristote, une argumentation à partir de propositions, non pas nécessairement, mais généralement reçues, et dont les conclusions ne sont pas non plus évidentes, mais les plus conformes à l'opinion commune»[35]. En fait, en faisant de la dialectique un discours constructif (point de vue platonicien), alors même que celle-ci n'est chez Aristote qu'un procédé réfutatif, et en réduisant en outre l'argumentation aristotélicienne à la reprise de l'opinion commune, Perelman laisse dans l'ombre la spécificité même de la dialectique aristotélicienne quand elle concerne la science et la philosophie, c'est-à-dire quand elle trouve sa raison d'être dans la nécessité d'envisager un problème selon *toutes* ses possibilités, pour aller *au-delà* des opinions qui ont été énoncées à son propos[36]. Dès lors, la question qui se pose est celle de savoir si, en instaurant une «nouvelle rhétorique» au lieu d'une «nouvelle dialectique», Perelman ne développe pas seulement le côté rhétorique de la dialectique aristotélicienne, en occultant pour ainsi dire un autre aspect, non moins fécond, celui que recèle sa partie «critique»[37].

## NOTES

[1] Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *La nouvelle rhétorique. Traité de l'argumentation*, T. 1, Paris, 1958, pp. 1-13, plus particulièrement, pp. 6-8.
[2] Ch. Perelman, «La méthode dialectique et le rôle de l'interlocuteur dans le dialogue», *Entretiens philosophiques d'Athènes*, Athènes, 1955, pp. 179-183.
[3] Et lorsqu'il apparaît c'est dans un tout autre contexte.
[4] *Traité de l'argumentation*, p. 7.
[5] Cette absence est déjà par elle-même significative, et permet, en partie, de comprendre l'orientation que prend la «nouvelle rhétorique», en dissimulant, nous le verrons, la *partie* critique de la dialectique aristotélicienne.
[6] Encore que l'usage du terme *antistrophos* marque une distance dans cette correspondance (cf. *Rhét.*, I, 1, 1354a1) — qui se limite, nous le verrons, au caractère syllogistique de la rhétorique, par lequel la rhétorique d'Aristote assure sa différence radicale avec les rhétoriques précédentes.
[7] Cf. *Top.*, I, 12, 105a10-19. Voir aussi notre étude «Y a-t-il une intuition des principes chez Aristote?», *Revue Internationale de Philosophie*, 133-134, 1980, pp. 440-471.
[8] *Rhét.*, I, 2. 1356a34-b27.
[9] *Ibid.*, 1357b26-36.
[10] Aristote parle parfois à ce propos d'une différence selon la *proairésis*.
[11] Sur le sens à accorder à l'*endoxon*, voir notre étude «Dialectique et philosophie chez Aristote», φιλοσοφία, 8-9, 1978-79, pp. 229-256, 231-232, où nous parlons d'«énoncé comportant quelque valeur» ou de «considération généralement admise».
[12] Voir sur ce point, Pierre Hadot, «Philosophie, Dialectique, Rhétorique dans l'antiquité», *Studia philosophica*, 39, 1980, pp. 139-166, 140-146, qui cependant perd de vue, comme d'ailleurs la plupart des interprètes d'Aristote, l'aspect «critique» (πειραστική) de la dialectique.
[13] Cf. notre étude déjà citée: «Dialectique et philosophie chez Aristote», pp. 231-235.
[14] Voir notre étude «Le problème de la *proairésis* chez Aristote», *Annales de l'Institut de Philosophie de l'U.L.B.*, 1972, pp. 7-50.
[15] Sur l'*agônistikè*, voir en particulier *Top.*, VII, 5.
[16] L'importance de l'homme cultivé a été mise en évidence, pour la première fois, par P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, ch. III. Pour ce qui concerne les limites de cette interprétation, voir notre article «Dialectique et philosophie chez Aristote», *op. cit.*, pp. 238 ss.
[17] Comme cela ressort de la *Politique*.
[18] Cf. Notre étude «Sophia et Philosophia chez Aristote», *Annales de l'Institut de Philosophie de l'U.L.B.*, 1978, pp. 7-38.
[19] Voir notre article «Dialectique et philosophie chez Aristote», *op. cit.*, pp. 231 ss., où l'on trouvera une analyse du sens et de la portée de ce passage essentiel d'Aristote.
[20] Voir n. 11 ci-dessus.
[21] Il s'agit là d'un point central de la dialectique aristotélicienne que nous avons établi dans notre étude «Dialectique et philosophie chez Aristote», *op. cit.*
[22] En effet, on ne peut perdre de vue que, pour Aristote, la réfutation est une inférence qui arrive à la contradictoire de la thèse de départ (*Réf. soph.*, 2, 165a38ss.; 6, 168a36ss.; 10, 171 à 195, etc.).
[23] Voir de nouveau, «Dialectique et philosophie chez Aristote», *op. cit.*
[24] Nous rendons compte ici du passage qui s'étend entre les lignes 167b1 et b20.
[25] Cf. J. Tricot, *In Ref. soph.* (éd. J. Vrin), p. 20 n.2.
[26] *Top.*, I, 1, 100b21-23.
[27] Pour paraphraser ici Ch. Perelman, «La méthode dialectique et le rôle de l'interlocuteur dans le dialogue», *op. cit.*, p. 181.
[28] Voir à ce propos la façon dont il met en relief sa méthode aporétique en *Métaph.*, B, 1.

[29] Cf. E. Berti, «Aristote et la méthode dialectique du *Parménide* de Platon», *Revue Internationale de Philosophie*, 133-134, 1980.
[30] Cf. *L'avènement de la science physique. Essai sur la* Physique d'Aristote, Bruxelles, 1980, pp. 131 ss., où nous développons d'une façon plus détaillée ce problème.
[31] *Ibid*, pp. 139 ss.
[32] Cette étude commence en *Phys.*, I, 7, selon une analyse du *devenir* général, qui aboutit à l'institution des principes du devenir selon l'*ousia* (cf. notre livre déjà cité, pp. 154 ss.).
[33] *Ibid.*, pp. 191 ss.
[34] Voir notre étude «Dialectique et philosophie chez Aristote», *op. cit.*, pp. 243 ss.
[35] Ch. Perelman, «La méthode dialectique et le rôle de l'interlocuteur dans le dialogue», *op. cit.*, p. 181.
[36] Même si ce savoir établi par la critique des opinions précédentes et par la mise en œuvre de nouvelles données méthodologiques ou autres, apparaît rétrospectivement comme une nouvelle «opinion».
[37] Il est d'ailleurs significatif qu'alors qu'on multiplie à notre époque les histoires de la rhétorique, on néglige encore l'histoire de la dialectique, et en particulier de sa partie critique et de sa dogmatisation répétée par les différents courants philosophiques.

# Pour une anthropologie rhétorique

par Michel MEYER

## 1. La crise du logos: Aristote et Descartes

Aristote est le premier penseur à avoir offert une codification de la rationalité occidentale, précédé sur certains points, il est vrai, par Platon contre lequel il a cependant réagi. La théorie prédicative du jugement constitue une mise en forme de la proposition, comme la syllogistique scientifique et dialectique en sont des modes de production. A la base du *logos* on trouve le fameux principe de non-contradiction qui est la clé de tout raisonnement, de toute discursivité possible. Comment démontrer un tel principe sans le mettre en œuvre? Aristote le dit bien: une telle justification ne peut être fournie sans pétition de principe. Car la démonstration logique repose sur la non-contradiction. D'où le recours à la dialectique: Aristote validera son principe suprême par une hypothèse qui n'est pas sans évoquer le Malin génie chez Descartes, en ce qu'il imagine un contradicteur à son principe. Si l'on ne peut justifier celui-ci, directement, on peut au moins en réfuter toute réfutation possible, et l'établir indirectement. La preuve par l'absurde est un exemple de bon raisonnement dialectique, en ce que, par complémentarité propositionnelle, A ou non-A, en éliminant l'une des branches de l'alternative, on demeure du même coup avec le terme opposé. Ici se trouve vérifiée l'idée chère à Aristote selon laquelle la dialectique peut fonder le scientifique en quelque manière. L'opposant au principe de non-contradiction est mal pris, selon Aristote, puisqu'il pratique précisément ce qu'il affirme rejeter. Comme il contredit, il donne du crédit à la non-contradiction, dont il ne veut pas par ailleurs. La contradiction du principe de non-con-

tradiction étant une position intenable, le principe en question triomphe par éviction de l'adversaire.

Du moins pourrait-on le croire, si l'on s'en tenait à une première lecture. En quoi le contradicteur imaginaire d'Aristote serait-il réellement embarrassé par sa propre incohérence, étant donné ce qu'il affirme de la cohérence, affirmation qui en se détruisant se perpétue aussitôt ? Le *logos* propositionnel se retrouve dépourvu de fondation. Car il faut bien voir qu'Aristote veut imposer une certaine vision du discours et de la raison, dont on sait qu'elle déterminera l'histoire de la pensée jusqu'à aujourd'hui, en faisant du jugement l'unité minimale, la mesure et le support de la vérité.

Le principe de non-contradiction ne renvoie pas seulement au principe d'identité, mais il définit la forme cardinale du *logos* comme proposition, c'est-à-dire comme un composé qui contient un sujet et une catégorie-attribut. On se tromperait en ne voyant dans ce principe qu'une condition d'existence du *logos*; il est en fait bien plus que cela. Il caractérise la structure même de la discursivité et de la rationalité propositionnelles. Voyons cela de plus près. Si l'on affirme quelque chose, soit B, et que l'on peut dire autre chose, différent de B jusqu'à l'opposition, soit non-B, on aura un réel discours, ce qui suppose, on s'en doute bien, la capacité d'énoncer plus qu'une seule et même chose. Il faut donc que B comme non-B soient possibles. Mais cela ne sera le cas que si l'on postule une même réalité sous-jacente à B et à non-B, pour laquelle on dira qu'elle est B et non-B. On appellera A le sujet, et B comme non-B deviendront catégories: l'identité, donc la permanence, de A impliquera que B et non-B peuvent être dites de A dans un rapport d'identification successive. A ne pourra être B et non-B simultanément, si l'on veut que A reste ce qu'il est, soit A. Dès lors, la prédication renvoie à l'identité du sujet: l'une n'est guère pensable sans l'autre. Grâce à cela, on peut maintenant soutenir sans difficulté que des assertions contraires sont possibles si elles se rapportent à un sujet dont elles sont la catégorisation qui le détermine comme le sujet qu'il est. Par l'introduction du concept de sujet, le discours comme pluralité de propositions différentes et opposées peut désormais être conçu sans difficulté aucune. Et grâce à la mise en œuvre de la non-contradiction, le *logos* propositionnel pourra engendrer de nouvelles propositions, ce qu'Aristote nous expliquera dans sa théorie du syllogisme.

Il n'empêche qu'on bute sur ce principe comme sur une évidence. Le propositionnalisme peut être contesté en son fondement même par le scepticisme philosophique incarné dans le contradicteur incohérent qu'imagine Aristote. Comment affronter ce Malin Génie qui distille le poison du doute indépassable, comment accepter l'idée même de l'évidence ultime des principes premiers du propositionnalisme? Cette double interrogation est, en

ses termes mêmes, celle de Descartes. On imagine toujours Descartes comme un rupteur radical par rapport à la tradition qui le précède, et comme un opposant explicite d'Aristote. Il l'est à l'égard de la syllogistique, mais les principes de la syllogistique échappent forcément à celle-ci en raison de l'inévitable régression à l'infini qui en résulterait sinon. Quant à la rupture qu'introduit Descartes, elle est peut-être moins totale que le doute cartésien ne le donne à penser. Ce que Descartes veut manifestement instaurer est une fondation de l'ordre propositionnel, incarné aussi bien dans la rationalité déductive du discours que dans celle des mathématiques. Comme l'évidence et l'intuition correspondante de cette évidence soutiennent le propositionnalisme, il faudra montrer en quoi l'évidence doit s'imposer de toute évidence comme critère évident. La démarche cartésienne, on le sait, sera circulaire. Descartes met en œuvre le *logos* qu'il veut fonder.

Il n'empêche qu'il redonne comme une seconde vie au propositionnalisme à l'aube des temps modernes, c'est-à-dire à une époque qui requiert exactement le type d'adaptation qu'il imprime à la rationalité. Je m'explique. Le primat de la conscience, affirmé dans le célèbre *Cogito*, a une autre fonction que celle qu'on se borne à lui attribuer généralement. On pense à l'idéalisme et à la naissance du sujet. Tout cela est bien sûr vrai, mais il n'y a pas que cela. Que signifie au juste cette fameuse naissance du sujet? Le sujet-fondement n'était-il pas dans le jugement? Pourquoi ce glissement anthropologique? La machinerie aristotélicienne, avec ses syllogismes automatiques, ne pouvait intégrer l'idée d'une mathématisation générale de la nature, dont la science nouvelle se faisait l'écho. Mais l'on peut se demander en quoi l'unité de la Raison pouvait être assurée pour autant par le conception de l'homme-fondement.

Pour Descartes, il n'y a pas que la mathématisation du *logos* qui doive devenir pensable, mais il y a encore ce qui lui fait contrepoint, à savoir une rhétoricisation accrue du discours qui ne peut que tuer la scientificité du syllogisme, lequel est utilisé par la scolastique pour dire tout et n'importe quoi. Le syllogisme scientifique chez Aristote, s'oppose à l'usage rhétorique, grâce à l'ontologie notamment. En effet, lorsque le jugement dit qu'un certain A est B, il affirme ce qu'il est, et c'est parce qu'il est nécessairement cela et pas autre chose que l'on a un syllogisme scientifique. L'exigence ontologique est déterminante pour la scientificité du syllogisme. On comprend qu'avec l'univocité ou la plurivocité de l'être pour fonder la contraignance ou expliquer la non-contraignance du raisonnement, le philosophe se sente mal à l'aise pour faire face aux nécessités de la science moderne, qui ne sont pas de l'ordre de la simple ontologie formelle. Mais il y a plus, derrière le mouvement de la Renaissance, qu'une remise en question du formalisme vide de l'ontologie syllogistique, héritée d'Aristote et mise au service de conceptions théologiques du cosmos. Il y a dans l'arrière-fonds

une prise de conscience que, tout pouvant se dire de la sorte, la fameuse contraignance du raisonnement est perdue. La non-contradiction ne suffit pas à matérialiser la vérité, laquelle relève d'un autre plan de recherche, mathématique et observationnel peut-être, mais sûrement pas formel, donc ontologique au sens où l'entendent et les Grecs et les Médiévaux. Il faut donc une autre substance-fondement que celle que la syllogistique voit dans les sujets de jugement et leurs rapports ontologiques purement rhétoriques. Le mot est lâché : une fois la contraignance abandonnée, le *logos* n'est plus que rhétorique, et c'est bien ce qui est reproché à la scolastique. La Renaissance voit d'ailleurs resurgir pleinement la rhétorique. Foucault nous a rappelé combien la similitude et la ressemblance ont dominé les démarches intellectuelles au XVI[e] siècle. Descartes recherchera une nouvelle substance-sujet afin de mettre un terme à la rhétorisation du *logos* et de fonder cette mathématisation du cosmos qu'il poursuivra. Car, avec la ressemblance et l'analogie, tout est dans tout, tout a rapport avec tout, tout peut se dire, donc le contraire aussi. Aucune réponse n'est exclue, ce qui est gênant car si l'on pose une question, une alternative, un des termes de cette alternative doit pouvoir être éliminé au profit de l'autre terme qui sera la réponse. Dès lors, une question ne peut être réellement tranchée, elle sera indéfiniment discutable, sinon discutée. Remarquons bien que ce destin est inscrit dans la syllogistique d'Aristote lui-même, indépendamment du *quodlibet* de l'université médiévale. « Les efforts d'Aristote pour établir une théorie de la science manifestent (...) plus d'un embarras sur les points essentiels. Embarras, tout d'abord, à propos de la notion même de science et de la distinction de la science d'avec la dialectique : les deux disciplines sont à la fois distinguées et reliées dans les *Topiques* surtout en ce qui concerne la connaissance des principes et lorsque dans les *Analytiques*, Aristote revient à cette question des principes, il retourne aussi, plus ou moins explicitement, à des procédés dialectiques, essayant ainsi, à l'encontre de ses déclarations très nettes, de fonder le nécessaire sur le probable » (J.M. Le Blond, *Logique et méthode chez Aristote*, p. 147, Vrin, Paris, 3[e] éd., 1973). Cette séparation a beau être nécessaire chez Aristote, elle est impossible, la contamination est inévitable.

Descartes va donc combattre la rhétorisation du *logos*, c'est-à-dire, tout simplement, le fait que les questions se perpétuent dans leurs réponses, lesquelles n'ont ainsi que l'apparence de la solution. D'où la question de savoir ce qu'est une solution : ce sera le *Discours de la méthode*. Une nouvelle logique, un nouvel *Organon* devra être mis sur pied et fondé, contre une certaine ontologie.

Pour trouver le modèle de l'hors-question, autrement dit de la réponse, alors que tout fait désormais question — ce que Descartes nous résume par son doute radical et les motivations qu'il en donne — il faut une réponse

qui, dans la problématisation universelle puisse échapper à celle-ci *du même coup*: ce sera, on le sait, le *Cogito*. L'affirmation du primat de la conscience, du *je suis pensant*, c'est la position d'un hors-question susceptible de régler tout débat, toute question possible. Un point d'appui archimédien qui va permettre de décider si une réponse est réponse ou non. Finie l'errance rhétorique de l'humanisme mou, voici sa version pure et dure, scientiste donc, qui donne à la substance pensante son plein rôle. Comment le *Cogito*, comme réponse indubitable, va-t-il pouvoir fonder la Raison nouvelle dans son unité? Par réflexivité, par transfert de propriété, la substance que je suis sera le fondement de toute substantification, de tout sujet de jugement, et finalement de la causalité même. Que dit d'autre Descartes dans sa *Troisième Méditation*? «Lorsque je pense que la pierre est une substance, ou bien une chose qui de soi est capable d'exister, puisque je suis une substance, quoique je conçoive bien que je suis une chose qui pense et non étendue, et que la pierre au contraire est une chose étendue et qui ne pense point, et qu'ainsi entre ces deux conceptions il se rencontre une notable différence, toutefois elles semblent se convenir en ce qu'elles représentent des substances. De même, quand je pense que je suis maintenant, et que je me ressouviens outre cela d'avoir été autrefois, et que je conçois plusieurs diverses pensées dont je connais le nombre, alors j'acquiers en moi les idées de la durée et du nombre, lesquelles, par après, je puis transférer à toutes les autres choses que je voudrai». Ce texte est capital car mieux qu'aucun autre, il illustre le propre du philosophique: je suis sujet, substance, donc il y a des sujets, des substances, qui sont l'effet de ce que je puis concevoir (clairement et distinctement). Si je suis modèle du répondre, c'est parce que le *je suis* est ce qui conditionne toute autre réponse. Et ainsi de suite. Chaque fois, on déduit la notion de sa mise en œuvre réflexive, que l'on autonomise en l'appliquant à autre chose. Telle est la signification de la fondation cartésienne dans le principe de réflexivité. Ce primat donné à la substance anthropologique va redonner toute sa force à l'inférence en la transformant même de la façon la plus radicale qui soit. De syllogistique, elle va devenir causale. Le mécanisme est né. Il se généralisera lui aussi en ontologie. Comment comprenons-nous ce mouvement? Si de A, je puis dire B comme non-B, A se trouve identifié par une alternative: étant lui-même problématique, rien n'empêche de dire non-A. C'est donc bien l'identité de A qui fait problème, et aucun coup de baguette ontologique sur un éventuel aménagement des sens de l'être visant à rendre les opposés non contradictoires ne changera quoi que ce soit à la réalité des choses. Par contre, si je puis former l'idée d'un principe indiscutable, je redonne à l'idée de sujet toute sa force, et le jugement, la proposition, redevient possible. De A, je pourrai conclure qu'il est B. A, donc B. Le modèle ici du sujet de jugement est la substance. L'inférence se raccroche à un rapport de substances, d'où le mécanisme. Qu'est-ce que la causalité, sinon que A entraîne de façon cons-

tante B, et non pas non-B ? Par le *Cogito* se retrouve réaffirmée et fondée la certitude d'un tel passage. Le *Cogito* est bien l'acte de naissance du principe de causalité. L'expérience que fait le sujet de sa propre déductibilité, causée par l'objectivité du concept de sujet qui l'autorise à se dire substance pensante, est la source de toute expérience future, qui ne pourra donc être que causale.

## 2. La mort du sujet et la naissance de la modernité

Il en va des sujets comme du reste : le trop nuit en tout. Avec Descartes et ses successeurs, on a un sujet qui assure à la subjectivité son rôle fondateur, constitutif, transcendantal dira Kant. Qu'a fait Descartes ce faisant, sinon empêcher le rhétorique de s'étendre à l'ensemble du *logos* ? Quand je dis qu'il a cherché une réponse pour toute question possible, il ne faut pas croire un seul instant qu'il y ait chez Descartes le souci du questionnement. Au contraire, tout ce qu'il veut est mettre un terme à la rhétorisation qui consiste précisément à s'interroger et à ne pas pouvoir répondre une fois pour toutes. La causalité, c'est la solution, et c'est aussi la science. Voilà bien qui supprimera l'interrogativité, considérée comme un mal de l'esprit. D'ailleurs, qu'est-ce que le doute, si ce n'est un mode assertif du penser ? Je doute, et quand je me *dis* cela, précise Descartes, je ne puis pas ne pas *conclure* que je suis. Ce n'est pas parce que je doute que je suis, c'est parce que je puis *dire* l'un que je puis *affirmer* l'autre. On ne cesse jamais d'affirmer, même quand on doute. On ne questionne pas réellement : à moins de faire de cette « interrogation » une rhétorique de l'assertivité, auquel cas, le doute ne sera plus que la question rhétorique qui renvoie à l'assertion préalable que je pense, condition suprême de toute assertivité possible. Quoi qu'on dise, on retombe ainsi et toujours sur le sujet et son identité absolue : quel que soit le problème posé, je puis dire que je suis. Le sujet interdit toute question en étant *a priori* la réponse, avant même qu'elle ne se pose. Il est bien ce A qui sous-tend B comme non-B, le contraire. Aucun autre « sujet » n'a cette force, car on peut tout nier, si ce n'est que je suis, car si je nie, je pense encore. Toute question est nécessairement rhétorique en ce que le sujet rend impossible un quelconque débat dont il ne soit *a priori* le juge : il a littéralement réponse à tout en anticipant sur la nature même de la question posée. Le sujet est cette instance de clôture automatique du *logos* sur lui-même. Le jugement assure sa pérennité comme modèle absolu. Si l'on réalise que le sujet, selon Aristote, n'empêche pas l'opposition dialectique et qu'en plus, elle peut se travestir dans des syllogismes, comme n'importe quelle proposition d'ailleurs, on comprendra la signification profonde de la redéfinition anthropologique du sujet, c'est-à-dire du recentrement du propositionnalisme à l'âge classique. Si A est un réel sujet, dans

une proposition du type «A est B», il exclut son opposabilité, laquelle doit le confirmer dans son identité. Or, seul le sujet pensant possède cette propriété selon Descartes, puisqu'il se maintient au travers de toute négation. Par contre, rien n'empêche de livrer un jugement à la rhétorisation, avec l'éventualité d'avoir non-A avec B comme A avec non-B aussi bien qu'avec B. Le sujet perd son identité par la prédication opposable, et il n'est plus vraiment le sujet. Le sujet aristotélicien ne présente aucune garantie du pouvoir faire face à la rhétorisation de la raison, d'autant plus qu'Aristote donne droit de cité à la rhétorique et qu'il lui reconnaît l'usage du syllogisme. Comme juger n'est pas autre chose que juger la permanence *du* sujet par delà toute discussion possible *sur* le sujet, la rhétorisation du *logos* tue l'idée de sujet dans sa fonction même. Par le primat de la conscience, de sa nécessité et du transfert par réflexivité du concept de substance en général, le sujet redevient possible à partir du sujet pensant, lequel est alors le concept qui redonne sa validité à la proposition où il faut que soit assurée l'identité hors-question de ce sujet.

Mais les siècles passèrent, épuisant chaque fois davantage les ressources du cartésianisme. Au XIX[e] siècle, sous les critiques de Marx, Nietzsche, Freud et Darwin, le primat anthropologique s'écroula, plongeant la pensée dans le désarroi de la «trace» et du «manque», dont la pensée contemporaine porte encore les stigmates au plus profond de son irrationalisme. Comment le choc de l'Histoire a-t-il pu ainsi briser la clôture bien ronde du *logos* propositionnel? Si le verrouillage se fait automatiquement, toutes les contradictions sont réductibles: l'homme-fondement n'est-il pas le support identique de toute contradictoirité qui puisse advenir? En fait, si l'on ne perçoit pas qu'il s'agit chaque fois d'intégrer le changement à partir de la réduction au permanent qui s'autorise de ce devenir historique, on ne comprendra pas que le modèle cartésien, bien que fermé, ait finalement dû renoncer à sa perpétuation théoriquement indéfinie. Celle-ci repose sur la nature de ce Moi qui effectue la fermeture du *logos*. Le Moi est ainsi l'instance rhétorique par laquelle le rhétorique se nie. Ceci peut sembler un propos curieux à première lecture. Il faut le relire et le méditer. Il signifie que le Moi fonctionne en fermant le *logos* sur soi parce qu'il a réponse à tout, à toute question, ce qui suppose la réductibilité de toutes les contradictions à de l'identique qui les résorbe. Mais le Moi ne peut s'avouer instance rhétorique. Car il opère de la sorte pour, précisément, empêcher la rhétorique d'envahir le *logos*, pour s'instituer hors-question face à toute problématisation qui devrait être prise en compte pour telle. Le Moi doit pouvoir répondre de tout, ce qu'il ne peut parvenir à faire que s'il évacue *a priori* la possibilité d'avoir de vraies questions dont il n'a pas directement ou non, la solution ou la résolution. Tout problème rencontré doit être rhétorique, au sens où l'on parle habituellement de question rhétorique: ce doit être

une question qui n'est que de pure forme en ce qu'elle renvoie à de l'assertion préalable qu'elle véhicule à titre de sous-entendu. Niant le rhétorique, le Moi ne peut se reconnaître rhétorique, c'est-à-dire comme rabattant toute question nouvelle à une ancienne dont il a déjà la réponse. Une question mettant en présence une opposition, le Moi qui doit faire face à cette alternative la ramène à ce qu'elle n'est pas, une solution pré-constituée, par intuition ou déduction. Celle-ci est bien connue sous le nom de rationalisation ou de dérivation. Le Moi supprime la question qui était une vraie question, la résout par suppression automatique, et transforme de la sorte le rapport dialectique instauré par la confrontation avec la nouveauté du réel en confirmation implicite de l'ancien, en même temps qu'il se refoule comme le faisant. La rhétorisation consiste à déplacer les questions réelles, les questions *du* réel, en questions dont on a déjà la réponse (intuition) ou dont on peut retrouver la réponse (déduction).

L'inconscient, dans le Moi, est la problématicité qui se trouve refoulée et se déplace en problèmes rhétoriques, niés comme tels. L'irréductible problématicité, qui tisse la trame de l'inconscient, se manifeste par une contradictoirité résorbée, traitée, déplacée, rationalisée par le Moi dans son rapport au réel. Une problématicité qui a ses sources propres, en plus de tout ce qui provient de l'historicisation, de la temporalisation jaillissante de la réalité extérieure qu'il faut sans cesse réaménager dans sa cohérence de réalité comme telle. On pourrait s'étonner de lire que la réalité se constitue rhétoriquement. Ce n'est pas l'image que l'on a traditionnellement du réel. Indépendant de nous, solide, fixe, permanent et à la fois cause de multiples nouveautés inattendues, le réel s'impose comme ce qui n'est pas de l'ordre du rhétorique. Mais cette image que l'on a de la réalité, et que l'on ne contestera pas, n'est pas un donné mais un résultat d'un processus qui engage le Moi. Celui-ci est confronté à des problèmes, à des alternatives, à des contradictions auxquels il doit répondre. L'opposition n'a de sens que par rapport aux réponses déjà acquises, et qui sont, pour certaines d'entre elles à tout le moins, enfouies au plus profond de nous-mêmes pour ce qui doit être notre plus grand apaisement. La continuité du monde requiert précisément que toute question nouvelle soit réductible à une ancienne, sinon on aura à faire face à un conflit sans solution *pour nous*, et le monde se présentera en rupture. L'identité continue de la réalité ne signifie donc rien d'autre que l'assimilation du neuf, de la différence, à de l'identité, qui n'en est pas vraiment une si ce n'est rhétoriquement, par un déplacement qui traduira le problématique en non-problématique, l'inconnu en déjà connu (ou connaissable). Ce n'est pas que nous ne puissions accepter l'irréductible nouveauté, mais nous devons chaque fois pouvoir l'exprimer par rapport à ce qu'elle n'est pas pour l'accepter telle qu'elle est, ce qui suppose une transformation rhétorique qui rationalise et récupère l'opposition en

question discutable par le Moi, en une question rhétorique. Entendons-nous bien: si le réel peut apparaître au Moi tel qu'il est, à la fois renouvelé, inattendu, et identique dans sa solidité extérieure au sujet, c'est parce que ce dernier rhétorise, rationalise l'information, c'est-à-dire la coordonne et, tout simplement, la nomme, donc la reconnaît. Quand nous affirmons que la réalité se constitue rhétoriquement, ce n'est pas du contenu qu'il s'agit, mais de la forme, de la possibilité même d'avoir du réel, lequel est stable parce que traité tel par les instances du Moi. Pour que le réel soit bien le réel, il faut bien que cette rhétorique du sujet soit refoulée par lui, ce qui entraîne une dérhétorisation de la réalité, laquelle s'impose dans son identité objective. Tout cela vient du fait que nous avons à résoudre les problèmes de l'existence, de la vie et de la survie, et que cette mise en question incessante de nous-mêmes doit pouvoir s'élaborer collectivement comme individuellement, sur l'acquis des résolutions antérieures, sur la suppression quasi-automatique de la déstabilisation causée par la problématisation du commerce avec le monde. Une problématisation qui, je le rappelle, n'est pas indépendante de nous, car le problème n'existe que par rapport à nous. Une fois évacuée, rhétorisée par le Moi, la solution s'impose comme valant indépendamment, sans plus aucune référence au problématique, c'est-à-dire à ce qui nous affecte et situe le réel par rapport à nous. Si le Moi conscient est bien souvent assimilé à la prise en charge du réel, ce ne peut être qu'une fois la relation entre eux déjà jouée, à un moment où l'on peut les poser séparés. L'idéalisme comme l'empirisme n'ont pas procédé autrement que de se définir à partir de ce moment-là, pour s'interroger sur la possibilité du sujet de sortir de lui-même pour aller vers l'objet et le constituer dans son objectivité. Mais l'un et l'autre ne pouvaient qu'échouer, puisqu'ils ont posé un problème de processus à partir des résultats de ce processus. Ne pensant qu'en termes de résultats, l'idéalisme ne pouvait pas plus retrouver l'objet que l'empirisme le sujet. Les deux étant séparés au stade où ils abordaient la question, celle-ci devenait insoluble. Comment du Moi sortira le réel? Comment le réel peut-il engendrer sa propre perception, donc sa propre fracture? Bref, on oublie trop souvent les implications de l'affirmation selon laquelle le Moi intègre le réel dans son indépendance. Et les implications sont aussi bien l'idéologisation que toute forme moins spécifique de rationalisation, par laquelle la réalité du réel surgit en nous masquant quelque chose, une irréductibilité qui nous déstabiliserait. Pour que le Moi puisse accepter le réel tel quel, son surgissement doit être rhétorisé, un surgissement qui introduit la différence, l'altérité, la question qui est en dernière analyse un «je *m*'interroge» puisque j'y suis toujours, de quelque manière, remis en question.

Il reste, bien sûr, la science, dont on aura tendance à penser qu'elle dit le réel non rhétoriquement, en acceptant la nouveauté de l'expérience dans

son irréductibilité même. Ici encore, il faut être prudent vis-à-vis des images héritées. Une théorie est rarement abandonnée sous le coup de problèmes qui viendraient la remettre en question. Un processus d'intégration et de révision partielle purement *ad hoc* a lieu bien avant que les savants, estimant la théorie irrécupérable, se décident à l'abandonner pour une autre. La résistance à la problématisation se retrouve aussi bien en science que dans le reste de nos démarches intellectuelles. Pour sauver une certaine vision du réel, la science rhétorise les questions par différents moyens qui vont de l'ignorance à l'explication conventionnelle en passant par la déclaration de non-pertinence et la minimisation du fait, sans oublier la contestation de l'interprétation du fait dont celui-ci est indissociable. D'ailleurs, le Moi aussi finit par rejeter les rationalisations qui débouchent sur l'incohérence et l'inassumable, comme sur l'impossibilité croissante de prendre en compte des réalités nouvelles sur la base des anciennes.

Le Moi, le sujet, est l'instance qui médiatise notre corporéité, nos instincts, notre problématicité au sens large, et ce qui se trouve à l'extérieur et qui s'oppose au libre cours des solutions qu'une inertie du mouvement intérieur trouverait naturel de mettre en pratique. Le monde n'est problématisant que parce qu'il fait échec à ces solutions. L'inconscient est tissé en problèmes parce que la solution en est impossible, eu égard au *fait* que nous sommes au milieu des choses et des êtres, que la vie ne va pas de soi, et qu'en conséquence, l'inconscient existe bien comme insurmontable problématicité. Entre celle-ci et ce qui vient nous remettre en question de l'extérieur — mais c'est la même chose dans les premiers temps — il y a le Moi.

La fermeture du Moi correspond à la nécessité de faire face à toute problématisation, émergeant aussi bien des profondeurs de notre être que de l'extérieur. On imagine bien que l'équilibre est fragile et que la pression trop forte, d'un côté comme de l'autre, peut entraîner des ruptures. Pour éviter cela, le Moi se clôture et arrive ainsi à vivre dans un monde qui lui apparaît stable, pour l'essentiel. La capacité résolutoire infinie du *logos* en découle. Mais l'infinité elle-même se voit niée dans son automatisme même. L'inconscient est bien la condition humaine du réel. Le Moi doit en effet refouler la part de soi qui refoule le problématique, le supprime en réponses toutes faites, il doit être le répondre même à des questions qui ne peuvent réellement se poser. En somme, le Moi est rhétorique pour lutter contre le rhétorique, pour se donner un réel. Parce que cette composante rhétorique ne peut se dire, elle doit s'occulter, d'où le refoulement qui scinde le sujet en Moi conscient et en Moi inconscient. Ainsi, le sujet cartésien n'est sujet que dans la mesure où il répond d'avance à toute question possible, donc qu'il se situe en deçà de tout débat comme hors-débat. Mais la rhétorisation de tout problème nouveau dans la continuité ininterrompue de la subjectivité est masquée par le caractère apodictique de l'affirmation de cette subjecti-

vité. On a le sentiment que la science remplit ce rôle rhétorique tout en le niant. La conscience, telle qu'elle définira la subjectivité moderne, permettra à la rhétorique d'opérer sans devoir se dire. Lorsque l'éclatement de cette subjectivité aura été consommé, dans la problématisation radicale, la conscience ne pourra continuer de couvrir la totalité du sujet. Et l'inconscient surgira comme l'envers du décor, sur fond de négation de la conscience, avec toutes ses propriétés rhétoriques de condensation et de déplacement. La résurgence de la rhétorique au XX^e^ siècle n'a pas d'autre origine que la crise du sujet. La psychanalyse aura été l'avant-garde de ce renouveau. Elle survient quand on prend conscience du rôle joué par la composante rhétorique du Moi qui clôture son *logos*, mais n'en étant pas le maître cartésien, il ne peut éviter de laisser passer cette rhétorique pour ce qu'elle est. Le sujet est alors démasqué. La rhétorique ne sera vraiment étudiée pour elle-même que plus tard. Par la reconnaissance du rôle rhétorique, le sujet se sauve et se perd à la fois. Comme sujet cartésien, fondateur, c'est fini; mais comme articulation ouverte du problématique, le sujet peut se concevoir au sein d'une nouvelle anthropologie. Encore que le problématique même qui l'affecte ne puisse être pensé comme tel, faute précisément, de problématologie. La rhétorique reste entendue au sens que Platon et Aristote, et ensuite Perelman, lui ont conservé, à savoir la contradictoirité de propositions, et non comme renvoi à une question qui, seule, permet de saisir pourquoi l'opposition est possible et par rapport à quoi elle l'est.

La défondamentalisation du sujet définit la modernité en tous ses aspects. Elle signifie que l'homme n'est plus le «sujet pur» de Descartes et de Kant, mais qu'il est toujours, par rapport à cela, autre chose. La vanité selon Thackeray ou la conscience dans le monde selon Sartre: être ce que l'on n'est pas, et ne pas être ce que l'on est. Loin de pouvoir encore tout résoudre, le sujet devient donc à son tour problème, A et non-A, comme n'importe quoi d'autre. L'empirie a gagné l'homme qui est comme n'importe quel objet: les sciences humaines sont devenues possibles. Mais le glas sonne aussi pour la prééminence des valeurs morales enracinées en l'homme. La barbarie n'est pas loin. Mais ne mésinterprétons pas Nietzsche et Heidegger. Ce qu'il faut bien voir est que la problématisation du sujet ne peut être conçue comme telle, puisque l'on demeure dans le modèle propositionnel du *logos*, fût-il sans fondation. L'utilité, le darwinisme, le pragmatisme, vont devoir suffire pour valider un tel *logos* qui ne soutient plus que de sa tradition et de son efficace. Le problématique sera le destin indicible de ce *logos* qui ne connaît que la positivité de l'assertorique, ou plus exactement, qui ne peut exprimer et dire que cette positivité, même s'il réalise qu'il y a des creux dans cette positivité fissurée. Dès lors, la problématisation qui affecte l'hors-question que nous étions sera encore pensée selon une rationalité propositionnelle qui, faute de fondement, débouche en plein sur l'irra-

tionalisme. Heidegger parlera du silence, comme Wittgenstein d'ailleurs. Sartre continuera de tout miser sur la conscience et le *Cogito*, mais il devra bien y insérer l'altérité dans la définition même qu'il en donne, ce qui le conduira à l'analyse de ce qu'il appellera *la mauvaise foi*. Derrida traitera de l'homme comme d'une trace, mais une trace de quoi? L'emprise du sujet cartésien, et du modèle propositionnel, se perpétue ainsi dans sa dénégation même. Quant à Lacan, il fera du sujet la case vide dans le réseau des signifiants, un manque qui ne se comble pas; Derrida l'appelle *différance*, car le décalage à soi est le propre du sujet. Le structuralisme enserre le sujet dans un réseau dont il n'est plus maître, un labyrinthe à la Borgès où il se trouve perdu à indéfiniment se rechercher lui-même comme une conscience; une consience étant bien sûr conscience d'elle-même, et non inconsciente, elle est fondamentalement son propre miroir. Elle *était*, devrait-on dire plus exactement, et c'est tout cela que nous rappellent ces auteurs. Tout cela l'homme ne peut plus l'être, mais ce qu'il est ne peut être énoncé, puisqu'il est ce qu'il n'est pas, il est en tant qu'il est toujours autre chose que soi. La course irréversible du temps dans lequel l'homme est pro-jeté, la transcendance, tous ces mots cachent mal, derrière leur évidente vérité, ce qu'ils empruntent à un passé dont on ne peut concevoir le dépassement qu'en des termes qui l'empêchent. On reste bien dans un mode de pensée que l'on veut mais que l'on ne peut évacuer. La problématicité n'est pas abordée autrement que par l'altérité, la contradiction, la temporalité qui maintient les oppositions sans l'incohérence comme l'indique la formulation du principe de non-contradiction. Le temps et le culte de la tradition, indépassable mais à dépasser, se trouvent ainsi à la base de la philosophie heideggerienne.

Mais le propositionnalisme, qui nie l'interrogativité, est peu apte à capter celle-ci, sans dénaturer la réalité nouvelle qu'il vise à conceptualiser. Il ramène celle-ci à de l'ancien, affectée d'un signe moins: A et non-A. Tout et son contraire, donc l'absurde. Privée de tout fondement, notre existence même est absurde, nous n'avons aucune raison ultime de faire une chose plutôt que son contraire; mais tout discours sur l'existence aussi est absurde. Une absurdité qu'ont, bien sûr, renforcée les deux guerres mondiales qui ont été la cause du déclin de l'Europe. Tout dans l'art, de la littérature à la musique, véhicule cette idée de l'identité perdue du point de départ stable et indubitable, source des valeurs, du sens, de la morale. L'ordre caché de l'art, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Ehrenzweig, est un chaos, organisé, maîtrisé, grâce à une abstraction et à une figuration plus grandes. C'est le reflet du monde moderne qui a vu l'ancien s'écrouler, la fragmentation s'insinuer là où le continu régnait. Nos guerres du Péloponèse nous auront conduits au même abîme; il y aura eu Rome comme il y a l'Amérique. La littérature, la musique, la peinture, pour ne prendre qu'elles, vont accuser

la mort du sujet. Le sujet joue un rôle essentiel en littérature: il donne au récit son unité, un sens, une direction qui relie un début à une fin; il totalise une narration, il est le *pour qui* et le *à qui* du texte. Une fois privé de ce rôle fondamental, le sujet se démultiplie dans les histoires, où l'on voit les points de vue privilégiés disparaître, les personnages abonder dans des épopées visant à refaire l'unité perdue comme dans *Ulysse* de Joyce ou les romans sud-américains actuels. Désormais le sens fera problème puisqu'il n'y a plus de sujet de survol pour le récit, qui ainsi se fragmente et devient plus abstrait, plus énigmatique, par rapport à un réel qui garde une certaine stabilité malgré tout puisque *nous* en sommes, tous et chacun, le *sujet*. Mais le sujet que je suis est aussi mon voisin, et à force d'être ainsi tout le monde, le *je* ne sera plus qu'un «homme sans qualités», un Ulysse du quotidien où la seule aventure individuelle est la non-aventure de tous. Un univers harmonisé, organisé, plus anonyme que jamais. C'est ici que la critique littéraire rejoint la critique marxiste du monde déshumanisé et atomisé, qui mécanise le sujet. Le travail libérateur pour le protestantisme de l'entrepreneur individuel, redevient asservissant quand l'entreprise s'agrandit, se capitalise, se hiérarchise à nouveau par l'usine.

Par l'abstraction accrue et la perte du sens stable et unique, la fiction devient non-histoire, comme dans le Nouveau Roman, pour de plus en plus se problématiser. En cela, elle reflète un rapport au réel qui est perçu de plus en plus problématiquement, mettant ainsi en question la possibilité de l'appréhender comme tel. Ce sont les ressources mêmes du discours qui subissent l'épreuve. Le langage de la fiction se mue en objet de la fiction elle-même, parce que la rhétorique du réel s'impose comme rhétorique. Il s'agit de maintenir l'identité du réel par-delà toutes les oppositions qui signifient le différent, le changement, la non-identité. Une non-identité qui se pense rhétoriquement et se résorbe, puisque la différence est purement rhétorique: celle-ci dit le non-identique en le présentant métaphoriquement comme identité. La rhétorique maintient l'identité du réel à titre de fiction. L'œuvre d'art en général, l'esthétique, pourrait bien répondre à la nécessité d'avoir à entretenir la relation rhétorique avec la réalité, afin précisément d'en préserver le sens en tant qu'extériorité et qu'identité. Le Moi, par sa structure rhétorique, remplit ce rôle, y compris en tant que producteur et consommateur d'idéologie.

La problématisation qui va affecter réflexivement le discours, sans pouvoir encore se dire telle, va avoir pour effet d'ouvrir la culture moderne à la pluralité des sens. L'identité brisée doit se rétablir rhétoriquement, c'est-à-dire, comme je le suggérais, par l'œuvre d'art, par la forme et la symbolisation. Par la rhétorisation du réel qui va s'accroître de façon générale pour que soit maintenue la réalité dans sa nature même, la composante rhétorique

va s'imposer et se révéler dans son rôle. Le réel qui se montre comme produit rhétorique dévoile son unité imaginaire et fictive, que seule la symbolique permet de saisir. C'est bien là l'image qui convient à un réel brisé. Mais la fermeture du *logos* valant enfin pour ce qu'elle est et sans pouvoir continuer à se refouler dans une prétendue ouverture qui assurerait comme par enchantement l'éternelle continuité du monde, l'identité du réel se détache de la réalité pour s'instaurer sur le plan rhétorique, comme identité figurative. La réalité est restaurée. L'écart, la différence, devient la littéralité du *logos* qui énonce le réel, ce qui revient à la même chose qu'à l'impossibilité d'énoncer le réel dans son unité propre, essentielle, dans son identité évidente. La littéralité est alors elle-même la fiction de ce *logos*. On ne peut dire les choses telles qu'elles sont qu'en faisant appel à ce qu'elles ne sont pas. Heidegger a dit cela fort justement, témoignant ainsi du souci de maintenir un certain *logos*, fût-il poétique mais jamais interrogatif et réflexivement tel, permettant à l'homme de se donner ailleurs un sens de l'identité perdue. Le monde selon *L'être et le temps* est fait de renvois de signes, d'indications d'usages, qui se figent dès lors qu'ils indiquent des choses. L'identité comme image, comme figure, comme signe, comme fiction par rapport à une identité réelle, donc inconsciente d'être identité, c'est encore et toujours la réalité dans sa forme irréductible. Avec, pour clé de voûte, une rhétorique dont l'oubli est enfin oublié, mais dont la nature interrogative demeure impensable. La non-identité littérale du monde serait effroyable si elle ne pouvait se rétablir à un autre niveau, et le prix à acquitter est ce niveau de rhétorisation que toute la pensée du XX[e] siècle, de Heidegger à Perelman, a cerné de multiples façons. La brisure du monde, sa fragmentation, est pensable grâce à ce sens du non-sens que constituera son explicitation dans le discours qui dit *le* réel comme *brisé*. Contradiction? Non, métaphore. Le dépassement de la fragmentation dans son énonciation. Nous savons bien que lorsqu'un Joyce, par exemple, parle de l'existence quotidienne à la manière d'une épopée mythique, il soulève aussitôt la question de savoir si c'est parce qu'il la considère impossible, ou si au contraire, il réclame qu'on voie la vie pour ce qu'elle est, une aventure héroïque pour chacun, non-héros de l'autre. Un peu comme le cinéaste qui filme des scènes de violence et dont on ne sait s'il la condamne ou la chante. Parler, c'est bien évoquer une question, une alternative, par la réponse qui seule nous est livrée. «Sous le conte et la chronique, derrière les visions confuses ou brutales qui forment un grand ensemble inachevé, s'impose comme un mystère qui demeure une énigme et dont la clé ne doit pas être fournie par l'organisateur de ces étrangements: en même temps qu'une réalité difficile, le roman devient un mythe» (R.M. Albérès, *Métamorphoses du roman*, p. 133, Albin Michel, Paris, 1966). Ici, l'expression unifiée et cohérente du fragmentaire avec la réflexion de ce discours sur lui-même, est la preuve de ce rétablissement — rhétorique, mythique — du tout. L'art abstrait est alors

le plus réaliste qui soit, il fait sens du non-sens dont il donne l'apparence. L'unité des *Gestalts* se déplace hors de la littéralité des œuvres, donc de ce à quoi elles se réfèrent, de ce qu'elles disent. Il faut *chercher*, et *chercher* ailleurs, c'est ce à quoi une symbolique, qui littéralement ne signifie rien, nous contraint. La discontinuité résulte de la fragmentation du littéral et du figuré, en une recherche dédoublée de l'unité par la rhétorique. «La discontinuité, dit Ralph Heyndels dans *La pensée fragmentée* (p. 22, Mardaga, Bruxelles, 1985), convoque l'idée d'un monde dont l'ordre est soit absent, soit invisible», une alternative, un problème qui se résume à ce que littéralement il y ait l'absence requérante de cette sous-jacente et rhétorique *Gestalt*. L'ensemble de l'art s'énigmatise en se laissant appréhender comme rhétorique, comme formel: ce qui s'y trouve figuré, parce que figuré, n'est pas dit mais suggéré, évoqué, dispersé, dans un tout que la littéralité ne peut qu'annoncer. Du dit on passe au dire. On trouvera le sujet partout, dans l'intentionalité des actes de langage comme dans la rhétorique au sens large, parce que n'étant plus «pure» comme chez Kant, la subjectivité peut enfin être empirique, donc cernable. Mais la subjectivité, qui associe subjectivement, arbitrairement, on la trouve surtout dans le récepteur des œuvres, lesquelles n'ont plus d'interprétations déchiffrables sans une intervention active de sa part. Un acte herméneutique résulte toujours d'un coup de force, que *demande* une œuvre à son récepteur, son lecteur, son auditeur, lequel a charge de répondre sur l'unité, la *Gestalt* de l'œuvre, dont il est devenu le dépositaire. Toute l'Ecole dite de la Réception (Jauss, Iser) a bien montré cela mais en mettant l'accent sur un aspect, à corréler pourtant avec la Déconstruction (Derrida) qui a bien mis en lumière ce en quoi toute œuvre déconstruit son unité en faisant porter tout le littéral de son dit sur l'impossibilité de *se* dire comme œuvre. Texte, donc pluralité d'intertextes. Le déconstructivisme perd de vue le rôle du récepteur, et la réception, la réflexivité de la rhétorique qui enfin se dit et se signifie à l'issue de son autonomisation. Mais le processus qui se trouve à la base est le même: la problématisation radicale qui, à la fois, nous écarte du réel et nous remet en question dans l'évidence de ce que nous sommes au monde, et partant nous renvoie, par ce questionnement, à des possibilités multiples, possibilités qui, parce qu'énigmatiques, disant littéralement autre chose que ce qu'elles disent, exigent réponse de ceux auxquelles elles sont destinées (intentionalité): l'auditoire. L'œuvre nous interroge d'autant plus, fait d'autant plus problème, qu'elle se réfère davantage à sa problématicité, qu'elle en a pour thème la rhétorique. «Le roman lui-même dans ses développements les plus récents ne cherche plus à représenter une réalité extérieure à l'œuvre, mais à mettre à nu les pouvoirs de l'écriture comme travail sur le langage» (F. Van Rossum-Guyon, *Critique du roman*, p. 28, Gallimard, 1970). En raison de ce fait même, l'énigmaticité surgit, indissoluble de la déconstruction de toute réponse sur le sens du texte, qui nous laisse avec la seule problémati-

cité. La combinaison de ces aspects complémentaires est aujourd'hui admise dans la fiction elle-même, mais non dans la théorie encore en retard. Calvino, par exemple, dans son roman *Si par une nuit d'hiver un voyageur* met en scène une narration qui se construit par l'introduction du lecteur, laquelle désoriente l'histoire, la casse et la réoriente. Le livre dans le livre et le lecteur dans le livre se mélangent. D'ailleurs déjà Kafka, dans le célèbre texte sur *Les symboles*, (*Œuvres*, II, p. 727, La Pléiade, NRF, Paris) met en lumière le surgissement rhétorique et ce qu'il implique pour l'appréhension du signifié. «Si vous vous conformiez aux symboles, vous seriez vous-mêmes devenus symboles, et par là libérés du souci quotidien. Un autre dira: je parie que c'est encore là un symbole. Le premier répondra: tu as gagné. Le second dira: oui, mais hélàs! sur le plan du symbole. Le premier: non, en réalité, car symboliquement, tu as perdu». De même que dans *L'examen* (*Œuvres*, II, p. 587), on retrouve l'allégorie de toute la modernité littéraire: le domestique qui se fait engager parce qu'il ne répond pas aux questions de l'employeur, faute de pouvoir les comprendre, c'est bien sûr le lecteur, le domestique du littéraire, qui ne peut plus poser la question du sens et trouver réponse en dehors de cette question. En comprenant que la réponse en est la question même, il réussit son examen de lecteur. Il a compris que ce qu'il y avait à comprendre était la problématicité même, comme seule et unique réponse. Mais dépourvu d'une problémato-logie qui puisse énoncer le problématique sans le résorber dans l'assertorique qui l'abolisse, la réponse du serviteur est absurde, et la compréhension se rabat sur de l'incontournable incompréhension.

D'une manière générale, la problématisation du sujet équivaut aussi à celle du lecteur, du spectateur, de l'auditeur. «La mélodie se voit aujourd'hui sérieusement contester son droit à représenter la *Gestalt* consciente de la musique, au profit d'une signification plus profonde. La sérialisation met au rebut tout reste d'une séquence identique et attaque systématiquement les vestiges d'une *Gestalt* superficielle (...). L'identité de la séquence temporelle comme principe d'une *Gestalt* acoustique a pour parallèle, dans la vision, l'identité de la distribution spatiale. Il est difficile de reconnaître un objet qu'on nous montre sens dessus dessous, et c'est pratiquement impossible quand on brouille les relations spatiales entre éléments. C'est précisément le cas des portraits de Picasso, et de ses conglomérats arbitraires de la silhouette humaine. J'ai affirmé qu'une vision syncrétique totale, indifférenciée dans l'agencement des détails, est capable de transcender l'impression chaotique et de reconnaître la ressemblance et l'intégrité inviolée du corps humain» (A. Ehrenzweig, *L'ordre caché de l'art*, pp. 68-69, Gallimard, 1974). Le littéral, l'apparence, ce qui se montre le plus directement, invite à aller au-delà, demande une interprétation, parce que l'énigmaticité est cette demande. Le figuré du littéral est articulation d'une question et d'une

réponse. L'identité est le figuratif, une question qui se trouve dite dans le fait de dire et qui, par là, n'est jamais dite (littéralement). Les *Gestalts* ne sont plus constituées mais à constituer. Celui qui reçoit le message artistique sait bien que celui-ci est, comme l'on dit, «auto-référentiel», et que l'écart qu'il suscite par rapport aux références qui sont les nôtres a pour but de nous remettre en question. Ainsi, le récepteur devient le producteur du sens, sinon de la textualité, parce qu'il va devoir la structurer dans son unité *sous-jacente*, figurée dans et par le texte. Parce que l'œuvre répond en faisant question, question de son propre sens, et que la nature d'une question est de renvoyer à plusieurs possibilités de réponse, la pluralité d'interprétations va s'ensuivre de façon tout à fait légitime. On pourrait dire, à la limite, que si *le* sens, dans son unicité, fait encore sens comme notion pour le sujet qui reçoit l'œuvre, c'est en tant que question. La question *du* sens a, comme réponse, le sens comme question en ce que, chaque fois, le texte sollicite son lecteur par une demande *figurée*. Le contenu, donc la réponse, varie; une réponse qui se trouve d'autant plus figurée que le texte est littéralement énigmatique. Le lecteur, l'auditeur, le spectateur sont les répondants, comme un auditoire répond par l'adhésion ou le désaccord.

### 3. De l'irrationalisme propositionnaliste à la rationalité problématologique

A l'aube du XX[e] siècle, la raison occidentale se voit donc ébranlée dans ses fondements les plus solides. Descartes, en fin de compte, lui avait donné cette assise qu'Aristote n'avait pas réussi à trouver. La démarche cartésienne va pourtant répéter la circularité de la fondation aristotélicienne. La raison pourra rendre raison de tout, sauf du fait qu'elle doive rendre raison de tout. Que deviendra la rationalité une fois que l'on aura perçu sa faiblesse initiale? Elle sera de plus en plus technique, car la rationalité globale étant impossible, il ne restera que des rationalités partielles, analytiques, adaptées à des fins limitées encore que souvent fort complexes. L'adaptation à ces fins sera le maître-mot de cette rationalité occidentale, tout imprégnée du paradoxe de son existence, par-delà ses réussites. Car la raison analytique a beau être efficace, puisque centrée sur des objectifs séparés et circonscrits, elle n'en est pas moins paradoxale dans son fondement même. La rationalité partielle, qui réalise la rationalité occidentale sans ne plus pouvoir la dire une, comme étant *la* rationalité, s'impose cependant comme *la* rationalité qui prévaut de façon universelle. Par l'impossibilité d'être la rationalité, les rationalités partielles sont globalement irrationnelles. On a un modèle de rationalité entièrement parcellaire, pragmatique, qui par son universalisation passe pour ce qu'elle ne peut être. Comment *une* raison qui n'est plus que partielle pourrait-elle se faire passer pour globale sans qu'il y ait contradiction? La science et la technique se rejoignent ici au sein de cette raison

analytique, à la fois impossible et terriblement efficace, impossible comme modèle et pratique comme mode d'emploi.

La raison s'écroule, un certain humanisme disparaît. On est passé de l'homme-sujet à l'homme-objet, avec toutes les conséquences désastreuses sur la morale qui en découlent. La raison analytique est théorique, la raison cynique ou instrumentale est pratique.

S'agit-il, comme on le prétend parfois, d'un héritage du positivisme du début du siècle?

Dès lors que le discours ne peut plus acter que l'impossibilité de tout discours, la problématicité fondamentale de la discursivité échappe, faute de discours problémato-logique, à sa cohérence d'antan. Elle ne peut non seulement plus se résoudre mais encore s'exprimer. Le modèle propositionnel est in-différent à ce passage de ce qui faisait réponse à ce qui fait question. Le silence du dernier aphorisme du *Tractatus* de Wittgenstein comme celui de l'être, et de l'écoute silencieuse et attentive qu'il exige selon Heidegger, pointe à l'horizon. Privée de la possibilité de résoudre les questions qu'elle pose, la pensée ne peut répondre autrement à ce défi que par son impossibilité de répondre. C'est le nihilisme.

L'autre voie a consisté à prendre pour modèle résolutoire la science qui, elle, résout les questions sans nécessiter de fondement anthropologique. C'est le positivisme. La pensée doit non seulement étudier la science mais se faire science. Si le nihilisme est contradictoire dans les termes mêmes selon lesquels il doit se formuler, l'empirisme logique, qui n'est ni empiriquement fondé ni logiquement valide, témoigne d'une réfutation interne identique. Ces deux mouvements ne pouvaient survivre comme tels, mais répondant à une crise insurmontable de la rationalité propositionnelle, ils n'ont pu que se déplacer sous d'autres formes, maintenant en tout cas leurs principes propres.

Les deux réactions à la problématisation radicale de la pensée occidentale procèdent d'une démarche qui se perpétue dans la réflexion contemporaine, avec toujours le même aveuglement. La mort du sujet — qui suit de près la mort de Dieu, comme l'on sait — n'est pas conçue en termes de problématisation puisque l'on n'a à disposition que le propositionnalisme qui ne connaît ni réponse ni question, mais seulement de la proposition, fût-ce pour interroger ou répondre, deux modalités qui ne se distinguent pour lui que par l'activité psychologique et intellectuelle qui s'y trouve mise en œuvre. Pour le nihilisme, répondre est devenu impossible, tandis que pour le positivisme, seule la science a une efficace dans le répondre; les deux conceptions s'affronteront tout au long du siècle, mais ce qu'il faut bien noter est plutôt que le sort que l'on réserve dans chaque cas au *logos*

propositionnel continue à se décider à partir de lui-même, sans que l'on se sente obligé de conceptualiser l'interrogativité du *logos*, donc à changer radicalement ce que toute la tradition occidentale a conçu comme *logos*. La problématisation n'est pas appréhendée en elle-même, mais au travers du prisme propositionnaliste, avec la question corrélative: peut-on encore avancer des propositions? Non, répondent certains, oui, répondent les autres, si l'on accepte l'efficacité, l'opératoire technique, la raison analytique et scientifique. Cette vision même de ce qu'il faut entendre par répondre n'a pas été questionnée en propre: elle résulte de la disparition du cadre préexistant et du sauve-qui-peut limité qu'offre de façon bien rassurante une science aux mécanismes non généralisables dans la mesure même où son opérationalité repose sur les découpes partielles et concentrées des domaines d'objets maîtrisables.

Tout ceci explique pourquoi peut-être la pensée issue du nihilisme n'a guère plus avancé que celle née de la raison analytique et de l'empirisme logique. Le fait que l'homme cesse d'être ce qu'il était et s'instaure dans un décalage à lui-même, dans la non-identité à soi, se retrouve sous des formes différentes dans le structuralisme, chez Foucault, chez Derrida, chez Lacan et même chez Sartre. Quand Sartre parle du pour-soi comme étant ce qu'il n'est pas, et n'étant pas ce qu'il est, avec la *mauvaise foi* comme cette altérité même dans le tissu de la conscience, on a peine à identifier la conscience dans sa texture cartésienne traditionnelle. On pourrait épiloguer sur la fuite dans l'histoire, dans la littérature, pour faire face à l'impossibilité de tenir un discours non absurde sur l'absurdité de l'existence. La raison occidentale, dit Foucault, ne doit sa prétendue universalité qu'à l'exclusion de toute trangression: la folie, la prison et la sexualité illustrent chacune les failles de cette rationalité qui universalise à bon compte, sans pouvoir expliquer, et en tout cas en passant sous silence ce qui fait ses zones d'ombre. Une nouvelle anthropologie doit pouvoir naître de ces zones que la raison classique n'a pu intégrer. Le décalage à soi dans le temps se trouve déjà chez Heidegger avec l'accent mis sur la temporalité qui rétablit la non-identité sans contradiction, mais c'est surtout chez Derrida et chez Lacan que ce décalage se repère le mieux: diff*érance* chez Derrida, mais présence absente, A et non-A, désir sans saturation chez Lacan, donc un inconscient sémiotisé par le décalage sans identité possible du signifiant et de ce à quoi il se réfère.

On aurait donc pu espérer que la mort du sujet comme mort du hors-question qui décide par avance de toute résolution possible, rendant le questionnement rhétorique, propositionnellement redondant par rapport à l'assertabilité du sujet, allait, en minant celle-ci, ouvrir la voie à une problématologie, donc à une rhétorique non propositionnelle, où l'on cesse de retrouver de l'*a priori*. Après tout, si le hors-question qu'est le sujet humain fait question, se problématise, et devient à son tour sujet d'alternative, A et non-A, on

peut espérer que le fondement va, sous le coup de la problématisation, permettre à celle-ci de *se dire* dans sa fondamentalité même. Il n'en a rien été. On a intégré l'alternative et les couples alternatifs dans des rapports plus ou moins classiques, de type A/$\bar{A}$, B/$\bar{B}$, etc. dont le structuralisme, de Levi-Strauss à Greimas, aura été friand sans vraiment aller au-delà. Pourtant, le fait que l'homme vienne à être en question en cessant d'être hors-question, ce qui a coïncidé avec son étude générale et son énonciation multiple à de nombreux niveaux, aurait dû éveiller l'attention sur ce que présuppose le mécanisme de couplage. En effet, la sémiotisation de la réalité humaine, loin de constituer une «coupure épistémologique», fait partie d'un mécanisme d'évolution continue de l'inférence, dont la nature problématologique ne saurait plus faire de doute. Qu'est-ce qu'inférer? Aristote le dit bien: tirer un discours à partir d'autre chose que l'on admet au préalable (*Premiers Analytiques*, I, 1, 24b18-22). Sans une telle différence entre conclusion et point de départ, il n'y a pas d'inférence. Car si la conclusion, qui se donne comme la résolution d'une question, est contenue dans le hors-question, on ne pourra pas vraiment soutenir qu'on a résolu quoi que ce soit. La différence essentielle à respecter pour que l'on ait un *logos* au bout du compte est ce que j'appelle la *différence problématologique*, qui démarque les questions des réponses. Elle est la condition nécessaire et suffisante pour qu'il y ait solution et connaissance de solution. Pour Aristote, le cercle vicieux est une simple affaire propositionnelle, un lien entre propositions, lien qui ne se trouve pas expliqué sinon précisément de manière circulaire. Ou psychologique, par l'opposition du connu et de l'inconnu, par le fait que si l'on tourne en rond, on ne progresse pas. Et à la fois, il faudra bien, comme dira Stuart Mill contre la logique d'Aristote au nom des principes mêmes de celle-ci, que la conclusion soit «contenue» dans les prémisses. En réalité, la différence entre le hors-question et la question sert à établir la réponse, et c'est bien en termes problématologiques que le discours inférentiel trouve la justification de sa validité, de sa fécondité et partant, de son existence. Comme tout discours d'ailleurs, l'inférence répond à une question que l'on a en tête, et que l'on soulève par ce que l'on dit, par le fait aussi de le dire.

Mais la déduction perdit dès sa naissance le sens de ses origines. En tant que mise en place de la différence problématologique, elle n'est cependant rien d'autre que résolution d'une question par l'intermédiaire d'une autre, dont on a déjà la réponse. On arrive à une réponse par une question dont elle n'est pas la solution; autrement, on aurait bien sûr un cercle. On aura B plutôt que non-B, parce que l'on a A au départ (plutôt que non-A). Ceci est le modèle du raisonnement causal: avec le hors-question A, on peut décider de la question B? Si A est le sujet, et qu'il fait question à son tour, on a une relation A/non-A, B/non-B. A, au mieux, signifie B, est une

indication pour conclure B, mais rien n'exclut que non-A soit également associée à B (ou à non-B). Tout cela est devenu problématique, mais on ne le dira pas: on préférera préciser que A est signe de B, que A et B ont une relation de signifiance entre eux, ce qui est la seule manière propositionnaliste pour faire face à la perte de la contraignance. Parler de signifiant et de signifié à propos de l'homme permet donc de capter le fait que l'homme peut être autre, A et non-A, et que l'on peut au plus repérer des signes de ce qu'il est et non plus le dire avec la certitude cartésienne inébranlable d'antan, donc exclure l'un des possibles, A *ou* non-A. Une inférence, pourtant, n'a jamais été plus qu'une question que l'on résout à partir d'une autre, donc une réponse qui sert à résoudre une autre question que celle à laquelle elle renvoie directement. Le dédoublement du littéral et du figuré constitue bien une inférence, à charge du lecteur. Rhétorique et argumentation se rejoignent dans le mécanisme problématologique profond qui fait de l'une comme de l'autre une inférence.

L'homme qui, dans le structuralisme, s'insinue dans l'écart creusé entre les signifiants et les signifiés, est ainsi la marque de son inadéquation à soi. Sa vérité est sa non-vérité. Cela veut simplement dire qu'il est problématisé par la problématisation (le signifiant) du réel (le signifié), que les deux ne collent plus qu'arbitrairement, comme a pu dire Saussure. Par cette caractérisation, l'homme est mis en alternative, A il était, non-A il peut être en n'étant plus le sujet indiscutable qu'il était jadis. Il se rhétorise, mais pour nous cela signifie plus profondément qu'il se problématise; et cette rhétorisation est bien ce qui prépare sa conceptualisation problématologique. Car il importe de prendre conscience que la naissance de l'Homme, comme sa mort, ne constituent des ruptures que par les termes mêmes qui sont mis en œuvre. Quoi de plus rupteur qu'un avènement et qu'une disparition? Mais tout cela se produit sur toile de fond de négation du questionnement. Le mécanisme classique, en introduisant la causalité stricte, avait besoin de l'homme, sinon de Dieu, comme support; cette causalité disparaissant, entre autres parce qu'inapte à couvrir tout le champ explicatif moderne et contemporain, l'Homme-fondement, après Dieu, disparaît à son tour. L'inférence s'assouplit, pour finir par intégrer réflexivement la problématisation initiale sur laquelle elle repose. Faute de pouvoir se rapporter à des types de *problématique* que l'inférence résout différemment pour des époques différentes, on aura des moments successifs qui sont considérés comme autonomes, distincts, en rupture, alors qu'ils participent des lois du questionnement telles qu'elles se déploient historiquement. L'homme-fondement n'a plus de raison d'être dès lors que la rationalité se rhétorise suite à une plus grande problématisation. La fermeture du *logos* passe alors par la thématisation du champ de l'argumentation, ce qui fait de cette clôture une rhétorique de la raison, une idéologisation qui se dit; la clôture peut être alors perçue,

démasquée, tant au niveau individuel (la psychanalyse) que collectif (le marxisme). Mais ce faisant, ces «nouvelles rhétoriques» se dévoilent aussitôt pour ce qu'elles sont: des garants de la clôture du *logos* propositionnel, eux-mêmes fermés rhétoriquement, ce qu'a d'ailleurs dénoncé Popper à propos de la psychanalyse comme de l'analyse idéologique de l'idéologie qu'est le marxisme. La rhétorisation du *logos* a pour fonction d'en préserver l'automatisme résolutoire, ce qui conserve à la rhétorique son rôle sophistique qui lui permet de réduire toute question à une réponse «déjà-là». La fracture causée par la problématisation radicale du siècle dernier, se trouve ainsi avalée dans une non-identité purement rhétorique. C'est peut-être à ce phénomène que l'on doit la survie du *logos* propositionnel. Malgré cela, ce *logos* ne peut se perpétuer car la rhétorisation qui s'explique a beau être propositionnalisée à son tour, ce qui circularise la «solution», elle n'en révèle pas moins la fracture essentielle qui atteint ce *logos*. La fermeture démasquée ne peut qu'obliger la raison, malgré ses dénégations, à prendre en compte l'alternative au *logos* à l'intérieur du *logos* même, ce qui contraint la raison à se changer elle-même afin de (se) penser dans l'alternative; mais une alternative qui ne serait plus du propositionnel pré-existant à toute question, c'est dire qu'il importe de pouvoir assumer l'interrogativité comme telle, à partir d'elle-même. La rhétorique qui s'explique et s'autonomise se dévoile comme restaurant fictivement l'identité, et à la fois comme déchirant le *logos* à partir de sa fermeture jusque-là indicible; ceci est une contradiction insoluble car on ne peut à la fois dire la rupture et la nier constamment dans ce dire. Ceci explique le caractère illusoire et précaire de la rhétorisation du *logos* propositionnel. D'autant plus, d'ailleurs, que cette rhétorisation se fait selon ce même ordre propositionnel qui ramène les questions à de l'assertion préalable. Dès lors, la rhétorique qui se développe en ce *logos* ne peut que s'auto-confirmer et non intégrer l'opposition, l'alternative, dans ce qu'elle met en œuvre de problématique. La rhétorique du *logos* propositionnel vérifie ce *logos* au moment et au lieu mêmes qui le remettent en question, en annulant celle-ci. Le *logos* qui se rhétorise peut de toute façon se dispenser de la fondation anthropologique issue de la causalité mécaniste, ce qu'elle fait déjà depuis le début du siècle. Pour que la rationalité du *logos* puisse survivre à cette rhétorisation, sans perpétuer l'irrationalisme contemporain, il faudra que le *logos* devienne interrogatif pour énoncer sa propre problématisation, et partant, toutes les autres. Ce que cette rhétorisation montre est précisément la faille originelle du *logos* propositionnel, avec ses clôtures qui se révèlent pour ce qu'elles sont, des illusions rhétoriques qui ne sont que sophistiques, une identité de la raison purement fictive qui livre notre rationalité au chaos de la déraison sous couvert de pouvoir tout assimiler. L'identité de la raison occidentale implique l'abandon du propositionnalisme, arrivé à bout de course malgré ses multiples avatars. Par contre, si l'on se maintient dans un cadre inchangé, force sera de constater la

rupture, *les* ruptures, qui ne sont en définitive que les expressions aproblématologiques d'une historicité refoulée. Si l'on rend le moment anthropologique absolu, hors contexte historique plus large, la fin de ce moment sera la fin de *la* raison. Et c'est bien ce qu'implique l'épistémologie foucaltienne de la coupure. Avec l'homme-fondement qui meurt, une forme de *la* rationalité disparaît, mais non la rationalité qui change d'aspect en permettant à l'homme de ne plus jouer le rôle de Dieu et de retrouver une place peut-être plus humaine et à redéfinir. Si l'on voit la défondamentalisation du sujet comme la fin, on ne peut que tomber dans le pur nihilisme ou l'illusion positiviste.

## 4. De l'anthropologie à la morale

La mort de l'homme, entendue rigoureusement comme mort de l'homme-fondement, ne pouvait qu'annoncer le déclin moral de l'Occident dont les deux guerres mondiales allaient concrétiser les aspects politiques, à tout le moins en Europe. Dès lors que l'on cesse de traiter l'autre en sujet, la voie de la barbarie est ouverte. L'instrumentalité dans les rapports humains connaît bien sûr des manifestations moins terribles, mais elle n'est jamais que la conséquence de la généralisation d'une économie échangiste, où l'on ne donne que pour recevoir, où il est logique, sans plus, de profiter de l'autre. Le matérialisme sans valeur et sans idéal a pu ainsi s'implanter dans d'autres cultures, comme au Japon, sans réellement bouleverser les valeurs existantes dans la mesure où il n'y avait rien qui, chez nous, aurait pu y contredire quoi que ce soit. Par contre, d'autres sociétés, à la fois plus fragiles et plus archaïques à bien des égards, ont préféré rejeter l'Occident, comme un certain Islam actuel.

Le plus effroyable peut-être est le spectacle de notre propre dissolution et d'une progression dans le cynisme, avec sa cohorte de sophistes. La prise de conscience rhétorique résulte du besoin de fermeture du *logos* en rupture. La rhétorique, dans cette optique, avale toute opposition; elle s'assimile à la sophistique dans cette fonction d'automatisation du résolutoire. Si, par contre, on se rend compte que la rhétorique est au service de questions irréductibles comme telles, l'automatisme est brisé, et le *logos* propositionnel devient un véritable répondre. La pensée du sophiste est molle, et elle ne convaincra pas lorsqu'il s'agira de dresser un rempart pour protéger les plus hautes valeurs, comme les droits de l'Homme. Comment, dans ces conditions, allons-nous défendre la dignité de la personne humaine que l'on bafoue dans tant d'endroits au nom des sacrifices qu'imposent l'Histoire et son avenir radieux? N'avons-nous finalement rien d'autre qu'une pensée floue et vide, mais assistée de mille ressorts rhétoriques, à opposer à cet

historicisme qui semble bien représenter la dernière anthropologie substantielle? D'autre part, comment accepter une telle conception de l'homme qui le réduit à n'être qu'un instrument au service d'un destin qui l'engloutit inexorablement?

Une anthropologie rhétorique fonde le droit de l'autre à remettre en question toute réponse; si elle lui donne *eo ipso* le droit à la libre expression, à la différence, elle lui confère aussi la liberté de pouvoir le faire. Parce que chacun d'entre nous est à la fois le questionneur et le répondant, la responsabilité qui nous oblige à devoir nous justifier eu égard à ces droits fondamentaux découle de leur exercice même. Et parce que cette pratique est la nôtre comme celle de l'autre, l'universalité qui respecte la problématicité de l'autre s'ensuivra nécessairement.

BIBLIOGRAPHIE

GRIZE J.B., *De la logique à l'argumentation*, Droz, Genève, 1982.
HEYNDELS R., *La pensée fragmentée*, Mardaga, Bruxelles, 1985.
JANICAUD D., *La puissance du rationnel*, Gallimard, Paris, 1985.
MEYER M., *Découverte et justification en science*, Klincksieck, Paris, 1979.
MEYER M., «Pour une rhétorique de la raison», in *Revue Internationale de Philosophie*, n° 155, fasc. 4, 1985, *Langage, argumentation et pédagogie.*
MEYER M., *Meaning and Reading*, Benjamins, Amsterdam, 1983.
MEYER M., *De la problématologie*, Mardaga, Bruxelles, 1986.
PERELMAN C., *L'empire rhétorique*, Vrin, Paris, 1977.

# Rhétorique - Poétique - Herméneutique

par Paul RICŒUR

L'étude qui suit est issue d'une conférence donnée en 1970 à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique en présence et sous la présidence du Professeur Perelman. Cette conférence n'ayant jamais été publiée, je reçois comme un honneur l'invitation à me joindre aujourd'hui à l'hommage rendu par ses amis et ses disciples à celui qui fut pendant plusieurs décennies le maître philosophe de Bruxelles.

La difficulté du thème ici soumis à l'investigation résulte de la tendance des trois disciplines nommées à empiéter l'une sur l'autre au point de se laisser entraîner par leurs visées totalisantes à couvrir tout le terrain. Quel terrain? Celui du discours articulé dans des configurations de sens plus étendues que la phrase. Par cette clause restrictive, j'entends situer ces trois disciplines à un niveau supérieur à celui de la théorie du discours considéré dans les limites de la phrase. La définition du discours pris à ce niveau de simplicité n'est pas l'objet de mon enquête, bien qu'elle en constitue la présupposition. Je demande au lecteur d'admettre, avec Benveniste et Jakobson, Austin et Searle, que la première unité de signification du discours n'est pas le signe sous la forme lexicale du mot, mais la phrase, c'est-à-dire une unité complexe qui coordonne un prédicat à un sujet logique (ou, pour employer les catégories de P. Strawson, qui conjoint un acte de caractérisation par prédicat et un acte d'identification par position de sujet). Le langage ainsi pris en emploi dans ces unités de base peut être défini par la formule: *quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un sur quelque chose.* Quelqu'un dit: un énonciateur fait arriver quelque chose, à savoir une énonciation, un

*speech-act*, dont la force illocutionnaire obéit à des règles constitutives précises qui en font tantôt une constatation, tantôt un ordre, tantôt une promesse, etc... Quelque chose sur quelque chose : cette relation définit l'énoncé en tant que tel, en conjoignant un sens à une référence. A quelqu'un : la parole adressée par le locuteur à un interlocuteur fait de l'énoncé un message communiqué. Il appartient à une philosophie du langage de discerner dans ces fonctions coordonnées les trois médiations majeures qui font que le langage n'est pas à lui-même sa propre fin : médiation entre l'homme et le monde, médiation entre l'homme et l'autre homme, médiation entre l'homme et lui-même.

C'est sur ce fond commun du discours, entendu comme unité de signification de dimension phrastique, que se détachent les trois disciplines dont nous allons comparer les visées rivales et complémentaires. Avec elles, le discours prend son sens proprement discursif, à savoir une articulation par des unités de signification plus vastes que la phrase. La typologie que nous allons essayer de mettre en place est irréductible à celle proposée par Austin et Searle : en effet, une typologie des *speech-acts* en fonction de la force illocutionnaire des énonciations s'établit au niveau phrastique du discours. C'est donc une typologie d'un type nouveau qui se superpose à celle des *speech-acts*, une typologie de l'usage proprement discursif, c'est-à-dire hyperphrastique, du discours.

## 1. La rhétorique

La rhétorique est la plus ancienne discipline de l'usage discursif du langage ; elle naquit en Sicile au VI[e] siècle avant notre ère ; en outre, c'est elle que le Professeur Perelman a prise pour guide pour l'exploration du discours philosophique lui-même, et ceci tout au long de son œuvre, jusqu'à son expression la plus ramassée sous le titre de *l'Empire Rhétorique*.

Quelques traits majeurs caractérisent la rhétorique. Le premier définit le centre à partir duquel se déploie ledit empire ; ce trait ne devra pas être perdu de vue quand le moment sera venu de prendre la mesure de l'ambition de la rhétorique à couvrir le champ entier de l'usage discursif du langage. Ce qui définit la rhétorique, ce sont d'abord certaines situations typiques du discours. Aristote en définit trois qui régissent les trois genres du délibératif, du judiciaire et de l'épidictique. Trois lieux sont ainsi désignés : l'assemblée, le tribunal, les rassemblements commémoratifs. Des auditoires spécifiques constituent ainsi les destinataires privilégiés de l'art rhétorique. Ils ont en commun la rivalité entre des discours opposés entre lesquels il importe de choisir. Dans chaque cas il s'agit de faire prévaloir un jugement sur un autre. Dans chacune des situations nommées une controverse appelle le

tranchant de la décision. On peut parler en un sens large de litige ou de procès, même dans le genre épidictique.

Le deuxième critère de l'art rhétorique consiste dans le rôle joué par l'argumentation, c'est-à-dire par un mode de raisonnement situé à mi-chemin de la contrainte du nécessaire et de l'arbitraire du contingent. Entre la preuve et le sophisme règne le raisonnement probable, dont Aristote a inscrit la théorie dans la dialectique, faisant ainsi de la rhétorique « l'antistrophe », c'est-à-dire la réplique de la dialectique. C'est précisément dans les trois situations typiques susdites qu'il importe de dégager un discours raisonnable, à mi-chemin du discours démonstratif et de la violence dissimulée dans le discours de pure séduction. On perçoit déjà comment, de proche en proche, l'argumentation peut conquérir tout le champ de la raison pratique où le préférable appelle délibération, qu'il s'agisse de la morale, du droit, de la politique et — nous le verrons plus loin lorsque la rhétorique sera portée à sa limite — le champ entier de la philosophie.

Mais un troisième trait tempère l'ambition d'amplifier prématurément le champ de la rhétorique: l'orientation vers l'auditeur n'est aucunement abolie par le régime argumentatif du discours; la visée de l'argumentation demeure la persuasion. En ce sens la rhétorique peut être définie comme la technique du discours persuasif. L'art rhétorique est un art du discours agissant. A ce niveau aussi, comme à celui du *speech-act*, dire c'est faire. L'orateur ambitionne de conquérir l'assentiment de son auditoire et, si c'est le cas, de l'inciter à agir dans le sens désiré. En ce sens la rhétorique est à la fois illocutionnaire et perlocutionnaire.

Mais comment persuader? un dernier trait vient encore préciser les contours de l'art rhétorique surpris au « foyer » d'où il rayonne. L'orientation vers l'auditoire implique que l'orateur parte des idées admises qu'il partage avec lui. L'orateur n'adapte son auditoire à son propre discours que s'il a d'abord adapté celui-ci à la thématique des idées admises. En ceci l'argumentation n'a guère de fonction créatrice: elle transfère sur les conclusions l'adhésion accordée aux prémisses. Toutes les techniques intermédiaires — qui peuvent au reste être fort complexes et raffinées — restent fonction de l'adhésion effective ou présumée de l'auditoire. Certes, l'argumentation qui confine le plus à la démonstration peut élever la persuasion au rang de la conviction; mais elle ne sort pas du cercle défini par la persuasion, à savoir l'adaptation du discours à l'auditoire.

Il faut enfin dire un mot de l'élocution et du style, à quoi les modernes ont eu trop tendance à réduire la rhétorique. On ne saurait pourtant en faire abstraction, en raison précisément de l'orientation vers l'auditeur: les figures de style, tours ou tropes, prolongent l'art de persuader en un art de

plaire, lors même qu'ils sont au service de l'argumentation et ne se dégradent pas en simple ornement.

Cette description du foyer de la rhétorique en fait tout de suite apparaître l'ambiguïté. La rhétorique n'a jamais cessé d'osciller entre une menace de déchéance et la revendication totalisante en vertu de laquelle elle ambitionne de s'égaler à la philosophie.

Commençons par la menace de déchéance; par tous les traits qu'on vient de dire, le discours manifeste une vulnérabilité et une propension à la pathologie. Le glissement de la dialectique à la sophistique définit aux yeux de Platon la plus grande pente du discours rhétorique. De l'art de persuader on passe sans transition à celui de tromper. L'accord préalable sur les idées admises glisse à la trivialité du préjugé; de l'art de plaire on passe à celui de séduire, qui n'est autre que la violence du discours.

Le discours politique est assurément le plus enclin à ces perversions. Ce qu'on appelle idéologie est une forme de rhétorique. Mais il faudrait dire de l'idéologie ce qu'on dit de la rhétorique: elle est le meilleur et le pire. Le meilleur: l'ensemble des symboles, des croyances, des représentations qui, à titre d'idées admises, assurent l'identité d'un groupe (nation, peuple, parti, etc.). En ce sens l'idéologie est le discours même de la constitution imaginaire de la société. Mais c'est le même discours qui vire à la perversion, dès lors qu'il perd le contact avec le premier témoignage porté sur les événements fondateurs et se fait discours justificatif de l'ordre établi. La fonction de dissimulation, d'illusion, dénoncée par Marx n'est pas loin. C'est ainsi que le discours idéologique illustre le trajet décadent de l'art rhétorique: de la répétition de la première fondation aux rationalisations justificatrices, puis à la falsification mensongère.

Mais la rhétorique a deux pentes: celle de la perversion et celle de la sublimation. C'est sur cette dernière que se fait valoir la revendication totalisante de la rhétorique. Celle-ci joue son va-tout sur l'art d'argumenter selon le probable, délié des contraintes sociales que l'on a dites.

Le dépassement de ce que l'on a appelé plus haut les situations typiques, avec leurs auditoires spécifiques, se fait en deux temps. En un premier temps on peut annexer tout l'ordre humain au champ rhétorique dans la mesure où ce qu'on appelle le langage ordinaire n'est autre que le fonctionnement des langues naturelles dans les situations ordinaires d'interlocution; or l'interlocution met en jeu des intérêts particuliers, c'est-à-dire finalement ces passions auxquelles Aristote avait consacré le livre deux de sa *Rhétorique*. La rhétorique devient ainsi l'art du discours «humain, trop humain». Mais ce n'est pas tout: la rhétorique peut revendiquer pour son magistère la philosophie tout entière. Que l'on considère seulement le statut des premiè-

res propositions, en toute philosophie: celles-ci, étant indémontrables par hypothèse, ne peuvent procéder que d'une pesée des opinions des plus compétents et donc se ranger sous la bannière du probable et de l'argumentation. C'est ce que le Professeur Perelman a soutenu dans toute son œuvre. Pour lui, les trois champs de la rhétorique, de l'argumentation et de la philosophie première se recoupent.

Je ne veux pas dire que cette prétention englobante est illégitime, encore moins qu'elle est réfutable. Je veux seulement souligner deux choses: d'une part, la rhétorique, me semble-t-il, ne peut s'affranchir entièrement, ni des situations typiques qui en localisent le foyer générateur, ni de l'intention qui en délimite la finalité. En ce qui concerne la situation initiale, on ne saurait oublier que la rhétorique a voulu régir à titre premier l'usage public de la parole dans ces situations typiques qu'illustrent l'assemblée politique, l'assemblée judiciaire et l'assemblée festive; par rapport à ces auditoires spécifiés, celui de la philosophie ne peut être, de l'aveu même de Perelman, qu'un auditoire universel, c'est-à-dire virtuellement l'humanité entière, ou, à défaut, ses représentants compétents et raisonnables. On peut craindre que cette extrapolation au-delà des situations typiques n'équivaille à un changement radical du régime discursif. Quant à la finalité de la persuasion, elle ne saurait non plus être sublimée au point de fusionner avec le désintéressement de la discussion philosophique authentique. Je n'ai certes pas la naïveté de croire que les philosophes s'affranchissent non seulement des contraintes, mais de la pathologie qui infecte nos débats. Il reste que la visée de la discussion philosophique, si elle est à la hauteur de ce qu'on vient d'appeler auditoire universel, transcende l'art de persuader et de plaire, sous ses formes les plus honnêtes, qui prévaut dans les situations typiques susdites.

C'est pourquoi il faut considérer d'autres foyers de constitution du discours, d'autres arts de composition et d'autres visées du langage discursif[1].

## 2. Poétique

Si l'on ne se borne pas à opposer rhétorique et poétique, au sens de l'écriture rythmée et versifiée, il peut paraître difficile de distinguer entre les deux disciplines. *Poiesis*, si l'on revient encore une fois à Aristote, veut dire production, fabrication du discours. Or la rhétorique n'est-elle pas aussi un art de composer des discours, donc une *poiesis*? Bien plus, lorsque Aristote considère la cohérence qui rend intelligible l'intrigue du poème tragique, comique ou épique, ne dit-il pas que l'assemblage, ou l'agencement (*sustasis*) des actions doit satisfaire au vraisemblable ou au nécessaire (*Poétique* 1154 à 33 - 36)? Plus étonnant encore, ne dit-il pas qu'en vertu de ce

sens du vraisemblable ou du nécessaire la poésie enseigne des universaux et ainsi s'avère plus philosophique et d'un caractère plus élevé que l'histoire (1451 b 5)? Il n'est donc pas douteux que poétique et rhétorique se recroisent dans la région du probable.

Mais si elles se recroisent ainsi, c'est parce qu'elles viennent de lieux différents et se portent vers des buts différents.

Le lieu initial d'où le poétique diffuse, c'est, selon Aristote, la fable, l'intrigue que le poète invente lors même qu'il emprunte la matière de ses épisodes à des récits traditionnels. Le poète est un artisan non seulement de mots et de phrases, mais d'intrigues qui sont des fables, ou de fables qui sont des intrigues. La localisation de ce noyau, que j'appelle l'aire initiale de diffusion ou d'extrapolation du mode poétique, est de la plus grande importance pour la confrontation qui suit. Au premier abord, cette aire est bien étroite, puisqu'elle couvre seulement l'épopée, la tragégie et la comédie. Mais c'est précisément cette référence initiale qui permet d'opposer l'acte poétique à l'acte rhétorique. L'acte poétique est une invention de fable-intrigue, l'acte rhtéorique une élaboration d'arguments. Certes, il y a de la poétique dans la rhétorique, dans la mesure où «trouver» un argument (l'*eurésis* du livre I[er] de la *Rhétorique*) équivaut à une véritable invention. Et il y a de la rhétorique dans la poétique, dans la mesure où à toute intrigue on peut faire correspondre un thème, une pensée (*dianoia*, selon l'expression d'Aristote). Mais l'accent ne tombe pas au même endroit: le poète n'argumente pas à proprement parler, même si ses personnages argumentent; l'argument sert seulement à révéler le caractère en tant qu'il contribue à la progression de l'intrigue. Et le rhétoricien ne crée pas d'intrigue, de fable, même si un élément narratif est incorporé à la présentation du cas. L'argumentation reste fondamentalement dépendante de la logique du probable, c'est-à-dire de la dialectique, au sens aristotélicien (et non platonicien ou hégelien), et de la topique, c'est-à-dire de la théorie des «lieux», des *topoi* qui sont des schèmes d'idées admises, appropriés à des situations typiques. De l'autre côté, l'invention de la fable-intrigue reste fondamentalement une reconstruction imaginative du champ de l'action humaine — imagination ou reconstruction à laquelle Aristote applique le terme de *mimesis*, c'est-à-dire imitation créatrice. Malheureusement, une longue tradition hostile nous a fait entendre imitation au sens de copie, de réplique à l'identique. Et nous ne comprenons rien à la déclaration centrale de la *Poétique* d'Aristote, selon laquelle épopée, tragédie et comédie sont des imitations de l'action humaine. Mais précisément parce que la *mimesis* n'est pas une copie, mais une reconstruction par l'imagination créatrice, Aristote ne se contredit pas; il s'explique lui-même, quand il ajoute: «c'est la fable qui est l'imitation de l'action, car j'appelle ici fable l'assemblage (*sunthesis*) des actions accomplies» (ibid., 1540 a).

Quel est donc le noyau initial de la poétique: c'est le rapport entre *poiesis - muthos - mimesis*, autrement dit: production - fable - intrigue - imitation créatrice. La poésie, en tant qu'acte créateur, imite dans la mesure même où elle engendre un *muthos*, une fable-intrigue. C'est cette invention d'un *muthos* qu'il faut opposer à l'argumentation en tant que noyau générateur de la rhétorique. Si l'ambition de la rhétorique trouve une limite dans son souci de l'auditeur et son respect des idées reçues, la poétique désigne la brèche de nouveauté que l'imagination créatrice ouvre dans ce champ.

Les autres différences entre les deux disciplines découlent de la précédente. Nous avons caractérisé plus haut la rhétorique non seulement par son moyen, l'argumentation, mais par son rapport à des situations typiques et sa visée persuasive. Sur ces deux points la poétique fait diversion. L'auditoire du poème épique ou tragique, c'est celui que rassemble la récitation ou la représentation théâtrale, c'est-à-dire le peuple, non plus dans le rôle d'arbitre entre des discours rivaux, mais le peuple offert à l'opération cathartique exercée par le poème. Par *catharsis* il faut entendre un équivalent de la purgation au sens médical et de la purification au sens religieux: une clarification opérée par la participation intelligente au *muthos* du poème. C'est donc finalement la *catharsis* qu'il faut opposer à la persuasion. A l'opposé de toute séduction et de toute flatterie, elle consiste dans la reconstruction imaginative des deux passions de base par lesquelles nous participons à toute grande action, la peur et la pitié; celles-ci se trouvent en quelque sorte métaphorisées par cette reconstruction imaginative en quoi consiste, par la grâce du *muthos*, l'imitation créatrice de l'action humaine.

Ainsi comprise, la poétique a elle aussi son foyer de diffusion: le noyau *poiesis - muthos - mimesis*. C'est à partir de ce centre qu'elle peut rayonner et couvrir le même champ que la rhétorique. Si, dans le domaine politique, l'idéologie porte la marque de la rhétorique, c'est l'utopie qui porte celle de la poétique, dans la mesure où l'utopie n'est pas autre chose que l'invention d'une fable sociale capable, croit-on, de «changer la vie». Et la philosophie? Ne naît-elle pas elle aussi dans l'espace de rayonnement de la poétique? Hegel lui-même ne dit-il pas que le discours philosophique et le discours religieux ont même contenu, mais diffèrent seulement comme le concept diffère de la représentation (*Vorstellung*), prisonnière de la narration et du symbolisme? Le Professeur Perelman de son côté ne me donne-t-il pas un tout petit peu raison dans le chapitre «Analogie et Métaphore», dans *L'Empire Rhétorique*? Parlant de l'aspect créateur attaché à l'analogie, au modèle et à la métaphore, il conclut en ces termes: «... la pensée philosophique ne pouvant être vérifiée empiriquement, se développe en une argumentation qui vise à faire admettre certaines analogies et métaphores comme élément central d'une vision du monde» (138).

*La conversion de l'imaginaire*, voilà la visée centrale de la poétique. Par elle, la poétique fait bouger l'univers sédimenté des idées admises, prémisses de l'argumentation rhétorique. Cette même percée de l'imaginaire ébranle en même temps l'ordre de la persuasion, dès lors qu'il s'agit moins de trancher une controverse que d'engendrer une conviction nouvelle. La limite de la poétique, dès lors, c'est, comme l'avait aperçu Hegel, l'impuissance de la représentation à s'égaler au concept.

### 3. Herméneutique

Quel est le foyer initial de fondation et de dispersion de notre troisième discipline? Je partirai de la définition de l'herméneutique comme art d'interpréter les textes. Un art particulier est en effet requis dès lors que la distance géographique, historique, culturelle qui sépare le texte du lecteur suscite une situation de mécompréhension, qui ne peut être dépassée que dans une lecture plurielle, c'est-à-dire une interprétation multivoque. C'est sous cette condition fondamentale que l'interprétation, thème central de l'herméneutique, se révèle une théorie du sens multiple.

Je reprends quelques points de cette insertion initiale. D'abord, pourquoi insister sur la notion de texte, d'œuvre écrite? N'y a-t-il pas un problème de compréhension dans la conversation, dans l'échange oral de la parole? N'y a-t-il pas mécompréhension et incompréhension dans ce qui prétend être dialogue? Certes. Mais la présence l'un à l'autre des interlocuteurs permet au jeu de la question et de la réponse de rectifier au fur et à mesure la compréhension mutuelle. On peut bien parler à propos de ce jeu de la question et de la réponse d'une herméneutique de la conversation. Mais ce n'est là qu'une pré-herméneutique, dans la mesure où l'échange oral de la parole ne laisse pas apparaître une difficulté que seule l'écriture suscite, à savoir que le sens du discours, détaché de son locuteur, ne coïncide plus avec l'intention de ce dernier. Désormais, ce que l'auteur a voulu dire et ce que le texte signifie subissent des destins distincts. Le texte, en quelque sorte orphelin, selon le mot de Platon dans *Phèdre*, a perdu son défenseur qui était son père et affronte seul l'aventure de la réception et de la lecture. C'est au vu de cette situation que Dilthey, un des théoriciens de l'herméneutique, a sagement proposé de réserver le terme d'interprétation à la compréhension des œuvres de discours fixées par l'écriture ou déposées dans des monuments de culture offrant au sens le support d'une sorte d'inscription.

Et maintenant quel texte? C'est ici que le lieu originaire du travail d'interprétation importe d'être reconnu, s'il doit être distingué de celui de la rhétorique et de la poétique. Trois lieux se sont successivement détachés. Ce fut d'abord dans notre culture occidentale judéo-chrétienne le canon du

texte biblique; ce lieu est si décisif que beaucoup de lecteurs seraient tentés d'identifier l'herméneutique avec l'exégèse biblique; ce n'est d'ailleurs pas tout à fait le cas, même dans ce cadre restreint, dans la mesure où l'exégèse consiste dans l'interprétation d'un texte déterminé et l'herméneutique dans un discours de deuxième degré portant sur les règles de l'interprétation. Toutefois, cette première identification du lieu d'origine de l'herméneutique n'est pas sans raison et sans effet; notre concept de «figure», tel que Auerbach l'a analysé dans son article fameux *Figura*, reste largement tributaire de la première herméneutique chrétienne, appliquée à la réinterprétation des événements, des personnages, des institutions de la Bible hébraïque, dans les termes de la proclamation de la nouvelle alliance. Puis, avec les Pères grecs et toute l'herméneutique médiévale, dont le Père de Lubac a fait l'histoire, s'est constitué l'édifice compliqué des quatre sens de l'Ecriture, c'est-à-dire des quatre niveaux de lecture: littérale ou historique, tropologique ou morale, allégorique ou symbolique, anagogique ou mystique. Enfin, pour les modernes, une nouvelle herméneutique biblique est issue de l'incorporation des sciences philologiques classiques à l'exégèse ancienne. C'est à ce stade que l'exégèse s'est élevée à son niveau herméneutique authentique, à savoir la tâche de transférer dans une situation culturelle moderne l'essentiel du sens que les textes ont pu assumer en rapport avec une situation culturelle qui a cessé d'être la nôtre. On voit ici se profiler une problématique qui n'est plus spécifique des textes bibliques ni en général religieux, à savoir la lutte contre la mécompréhension issue, comme on l'a dit plus haut, de la distance culturelle. Interpréter, désormais, c'est traduire une signification d'un contexte culturel à l'autre selon une règle présumée d'équivalence de sens. C'est en ce point que l'herméneutique biblique rejoint les deux autres modalités d'herméneutique. Dès la Renaissance, en effet, et surtout à partir du XVIII[e] siècle, la philologie des textes classiques a constitué un second champ d'interprétation autonome par rapport au précédent. Ici comme là, la restitution du sens s'est révélée être une promotion de sens, un transfert ou, comme on vient de dire, une traduction, en dépit ou même en faveur de la distance temporelle ou culturelle. La problématique commune à l'exégèse et à la philologie procède de ce rapport particulier de texte à contexte, qui fait que le sens d'un texte est réputé capable de se décontextualiser, c'est-à-dire de s'affranchir de son contexte initial, pour se recontextualiser dans une situation culturelle nouvelle, tout en préservant une identité sémantique présumée. La tâche herméneutique consiste dès lors à s'approcher de cette identité sémantique présumée avec les seules ressources de la décontextualisation et de la recontextualisation de ce sens. La traduction, au sens large du terme, est le modèle de cette opération précaire. La reconnaissance du troisième foyer herméneutique est l'occasion de mieux comprendre en quoi consiste cette opération. Il s'agit de l'herméneutique juridique. Un texte juridique en effet ne va jamais sans une procédure d'interprétation,

la jurisprudence, qui innove dans les lacunes du droit écrit et surtout dans les situations nouvelles non prévues par le législateur. Le droit avance ainsi par accumulation de précédents. La jurisprudence offre ainsi le modèle d'une innovation qui en même temps fait tradition. Il se trouve que le Professeur Perelman est un des théoriciens les plus remarquables de ce rapport entre droit et jurisprudence. Or, la reconnaissance de ce troisième foyer herméneutique est l'occasion d'un enrichissement du concept d'interprétation tel qu'il s'est constitué dans les deux foyers précédents. La jurisprudence montre que la distance culturelle et temporelle n'est pas seulement un abîme à franchir, mais un *medium* à traverser. Toute interprétation est une réinterprétation, constitutive d'une tradition vivante. Pas de transfert, de traduction, sans une tradition, c'est-à-dire sans une communauté d'interprétation.

Telle étant la triple origine de la discipline herméneutique, quel rapport entretient cette dernière avec les deux autres disciplines? Ce sont une nouvelle fois des phénomènes d'empiètement, de recouvrement, allant jusqu'à une prétention englobante, qui s'offrent à l'examen. Comparée à la rhétorique, l'herméneutique comporte elle aussi des phases argumentatives, dans la mesure où il lui faut toujours expliquer plus en vue de comprendre mieux, et dans la mesure aussi où il lui revient de trancher entre des interprétations rivales, voire des traditions rivales. Mais les phases argumentatives restent incluses dans un projet plus vaste, lequel n'est certainement pas de recréer une situation d'univocité en tranchant ainsi en faveur d'une interprétation privilégiée. Son but est bien plutôt de maintenir ouvert un espace de variations. L'exemple des quatre sens de l'Ecriture est à cet égard très instructif; et, avant celui-ci, la sage décision de l'Eglise chrétienne primitive de laisser subsister côte à côte quatre évangiles dont la différence d'intention et d'organisation est évidente. Confronté à cette liberté herméneutique, on pourrait dire que la tâche d'un art de l'interprétation, comparée à celle de l'argumentation, est moins de faire prévaloir une opinion sur une autre que de permettre à un texte de *signifier autant qu'il peut*, non de signifier une chose plutôt qu'une autre, mais de «signifier plus», et, ainsi, de faire «penser plus», selon une expression de Kant dans la *Critique de la faculté de juger* (*mehr zu denken*). A cet égard, l'herméneutique me paraît plus proche de la poétique que de la rhétorique, dont je disais que le projet est moins de persuader que d'ouvrir l'imagination. Elle aussi en appelle à l'imagination productrice dans sa demande d'un *surplus de sens*. Au reste cette exigence est inséparable du travail de traduction, de transfert, lié à la recontextualisation d'un sens transmis d'un espace culturel dans un autre. Mais alors, pourquoi ne pas dire que herméneutique et poétique sont interchangeables?

Cela aussi, on peut le dire pour autant que la question de l'innovation sémantique, comme j'aime dire dans la *Métaphore vive*, est au centre de

l'une et de l'autre. Il faut toutefois souligner la différence initiale entre le point d'application de cette innovation sémantique en herméneutique et son point d'application en poétique. Et je ferai paraître cette différence au cœur même de la poétique.

On se rappelle l'insistance d'Aristote à identifier la *poiesis* à l'assemblage ou à l'agencement de la fable-intrigue. Ainsi le travail d'innovation se tient-il à l'intérieur de l'unité de discours que constitue l'intrigue. Et, bien que la *poiesis* ait été définie comme *mimesis* de l'action, Aristote ne fait plus aucun usage de la notion de *mimesis*, comme si elle suffisait à disjoindre l'espace imaginaire de la fable de l'espace réel de l'action humaine. Ce n'est pas une action réelle que vous voyez là, suggère le poéticien, mais seulement un simulacre d'action. Cet usage disjonctif, plutôt que référentiel, de la *mimesis* est tellement caractéristique de la poétique que c'est ce sens qui a prévalu dans la poétique contemporaine, lequel a retenu l'aspect structural du *muthos* et laissé tomber l'aspect référentiel de la fiction. C'est ce défi que l'herméneutique relève à l'encontre de la poétique structurale. J'aimerais dire que la fonction de l'interprétation n'est pas seulement de faire qu'un texte signifie autre chose, ni même qu'il signifie tout ce qu'il peut et qu'il signifie toujours plus — pour reprendre les expressions antérieures — mais de déployer ce que j'appelle maintenant le monde du texte.

J'avoue sans peine que cette tâche n'était pas celle que l'herméneutique romantique, de Schleiermacher à Dilthey, se plaisait à souligner. Il s'agissait pour ces derniers de réactualiser la subjectivité géniale dissimulée à l'arrière du texte, afin de s'en rendre contemporains et de s'y égaler. Mais cette voie est aujourd'hui fermée. Et elle l'a été précisément par la considération du texte comme espace de sens autonome et par l'application de l'analyse structurale à ce sens purement textuel. Mais l'alternative n'est pas dans une herméneutique psychologisante ou dans une poétique structurale ou structuraliste. Si le texte est fermé en arrière, du côté de la biographie de son auteur, il est ouvert, si je puis dire, en avant, du côté du monde qu'il découvre.

Je n'ignore pas les difficultés de cette thèse que j'ai soutenue dans la *Métaphore vive*. Néanmoins, je tiens que le pouvoir de référence n'est pas un caractère exclusif du discours *descriptif*. Les œuvres poétiques aussi désignent un monde. Si cette thèse paraît difficile à soutenir, c'est parce que la fonction référentielle de l'œuvre poétique est plus complexe que celle du discours descriptif, et même, en un sens, fort paradoxale. L'œuvre poétique, en effet, ne déploie un monde que sous la condition que soit suspendue la référence du discours descriptif. Le pouvoir de référence de l'œuvre poétique apparaît alors comme une référence seconde à la faveur de la suspension de la référence primaire du discours. On peut alors caractériser, avec Jakob-

son, la référence poétique comme référence *dédoublée*. Il y a donc une part de vérité dans la thèse communément répandue en critique littéraire, qu'en poésie le langage n'a de rapport qu'avec lui-même. En approfondissant l'abîme qui sépare les signes des choses, le langage poétique se célèbre lui-même. C'est ainsi que la poésie est tenue couramment pour un discours sans référence. La thèse que je soutiens ici ne nie pas la précédente, mais prend appui sur elle. Elle pose que la suspension de la référence, au sens défini par les normes du discours descriptif, est la condition négative pour que soit dégagé un mode plus fondamental de référence.

On objectera encore que le monde du texte est encore une fonction du texte, son signifié ou, pour parler comme Benveniste, son *intenté*. Mais le moment herméneutique, c'est le travail de pensée par lequel le monde du texte affronte ce que nous appelons conventionnellement réalité pour la redécrire. Cet affrontement peut aller de la dénégation, voire de la destruction — ce qui est encore un rapport au monde —, jusqu'à la métamorphose et la transfiguration du réel. Il en est ici comme des modèles en science, dont l'ultime fonction est de redécrire *l'explanandum* initial. Cet équivalent poétique de la redescription est la *mimesis* positive, qui manque à une théorie purement structurale du discours poétique. Le choc entre le monde du texte et le monde tout court, dans l'espace de la lecture, est l'ultime enjeu de l'imagination productrice. Il engendre ce que j'oserais appeler la référence productrice propre à la fiction.

C'est avec cette tâche en vue que l'herméneutique peut à son tour élever une prétention totalisante, voire totalitaire. Partout où le sens se constitue dans une tradition et exige une traduction, l'interprétation est à l'œuvre. Partout où l'interprétation est à l'œuvre, une innovation sémantique est en jeu. Et partout où nous commençons à «penser plus», un monde nouveau est tout la fois découvert et inventé. Mais cette prétention totalisante doit à son tour subir le feu de la critique. Il suffit que l'on ramène l'herméneutique au centre à partir duquel sa prétention s'élève, à savoir les textes fondamenteurs d'une tradition vivante. Or le rapport d'une culture à ses origines textuelles tombe sous une critique d'un autre ordre, la critique des idéologies, illustrée par l'école de Francfort et ses successeurs K.O. Apel et J. Habermas. Ce que l'herméneutique tend à ignorer, c'est le rapport plus fondamental encore entre langage, travail et pouvoir. Tout se passe ici pour elle comme si le langage était une origine sans origine.

Cette critique de l'herméneutique à son point même de naissance devient du même coup la condition que soit reconnu le bon droit des deux autres disciplines, lesquelles, on l'a vu, irradient à partir de foyers différents.

Il m'apparaît en conclusion qu'il faut laisser être chacune de ces trois

disciplines à partir de lieux de naissance irréductibles l'un à l'autre. Et il n'existe pas de super-discipline qui totaliserait le champ entier couvert par la rhétorique, la poétique et l'herméneutique. A défaut de cette impossible totalisation, on ne peut que repérer les points d'intersection remarquables des trois disciplines. Mais chacune parle pour elle-même. La rhétorique reste l'art d'argumenter en vue de persuader un auditoire qu'une opinion est préférable à sa rivale. La poétique reste l'art de construire des intrigues en vue d'élargir l'imaginaire individuel et collectif. L'herméneutique reste l'art d'interpréter les textes dans un contexte distinct de celui de leur auteur et de leur auditoire initial, en vue de découvrir de nouvelles dimensions de la réalité. *Argumenter, configurer, redécrire*, telles sont les trois opérations majeures que leur visée totalisante respective rend exclusives l'une de l'autre, mais que la finitude de leur site originel condamne à la complémentarité.

NOTE

[1] Dans l'*Empire Rhétorique*, Perelman fait une place à des modalités d'argumentation qui confinent à ce que j'appelle plus loin la poétique: ainsi l'analogie, le modèle et la métaphore (pp. 22, 58, 126, 138); il fait également une place à des procédures d'interprétation (56, 57) qui relèvent de ce qui sera tenu plus loin pour une illustration de la discipline herméneutique.

# Rhétorique et littérature

par Michel BEAUJOUR

Dans le contexte d'un hommage à la mémoire de Ch. Perelman, il est sans doute légitime d'imputer d'emblée au lecteur une bonne connaissance de la rhétorique dans ses structures et dans son histoire. C'est pourquoi je n'insisterai pas sur la complexité des choses qui se dissimulent sous le mot *rhétorique*, ni sur la suite de circonstances et de glissements idéologiques qui, à la suite de la Renaissance, entraîna la réduction de cette complexité à un seul « office » : *lexis-elocutio*, c'est-à-dire le « style » ou, plus étroitement, les tropes et les figures, réduits à leur tour au binôme métaphore-métonymie, puis enfin à la métaphoricité présumée de tout discours. Ce rétrécissement et cette dispersion progressifs de la rhétorique sont d'une grande importance dans l'histoire de la culture occidentale moderne, particulièrement si l'on considère leurs rapports avec l'avènement de la *littérature* : nous ne manquerons pas d'en tenir compte, tout en prenant délibérément le concept de rhétorique dans l'acceptation la plus large, celle qui, à divers degrés, est avérée chez Aristote, Cicéron et Quintilien. L'œuvre de Ch. Perelman et de L. Olbrechts-Tyteca, en insistant sur les topiques dialectiques de l'*inventio*, et sur l'argumentation en général, a puissamment contribué à rééquilibrer le tableau, et surtout dans les pays francophones où une telle réorientation s'imposait d'urgence. Des travaux récents (Harry Caplan, Paolo Rossi, Frances Yates, etc.) ont également restitué à l'empire rhétorique la province perdue de la *mémoire*, particulièrement dans ses rapports avec l'invention, de telle sorte qu'on peut désormais parler de rhétorique sans craindre les terribles malentendus qui régnaient encore à l'époque récente où les franco-

phones redécouvraient la «rhétorique» à travers Du Marsais et Fontanier, voire Jakobson et Lacan.

Mon intention n'est pas de montrer que tout texte en langue naturelle (en réalité, tout acte locutionnaire) est passible d'une analyse rhétorique puisqu'on peut y déceler des arguments plus ou moins bien formés et y repérer des figures de langue ou de pensée. En effet, une telle démarche, qui est celle d'une partie de la critique d'obédience rhétorique, est nécessairement vouée à un succès facile, soit qu'elle s'occupe de textes — en particulier de textes désormais dits littéraires — écrits en Occident pendant la longue période où la rhétorique fut assidûment enseignée, soit qu'elle analyse des textes modernes produits postérieurement au déclin de cet enseignement, soit encore qu'elle aborde des textes exotiques ayant échappé à l'influence de la rhétorique gréco-latine. Comme la grammaire, la rhétorique n'est en effet, dans un premier temps, que la description de pratiques discursives universellement répandues, dont les Grecs, les Romains et leurs héritiers culturels n'ont pas l'exclusivité. Certes, la création de l'art rhétorique (comme celle de l'art grammatical et logique) tient à des circonstances particulières, propres à la société et à la culture grecques antiques, et surtout au rôle qu'y jouèrent l'éloquence, ainsi que l'élaboration d'un outillage mental orienté sur l'analyse des faits de langue, de pensée et de pouvoir dans le contexte d'une démocratie restreinte. Mais cette histoire est trop connue pour qu'on s'y attarde. Il convient, en revanche, d'insister sur le fait que l'élaboration d'une technique, et l'institutionnalisation d'une *paideia* rhétorique entraînent, du moins dans certains contextes conventionnels, une transformation notable de la rhétorique sauvage qui se révèle à l'analyse de tout acte locutionnaire. Dans les circonstances sociales qui exigent la production de discours ou de textes «éloquents», l'usage des arguments et des figures (pour nous en tenir à l'essentiel) est lui-même conventionnalisé et esthétisé. Il en va donc de l'art rhétorique comme des autres arts par lesquels un *faire* humain plus ou moins universel est analysé, codifié et stylisé: dès lors, la volonté d'efficacité ne se sépare plus de jugements esthétiques. Le dire efficace peut acquérir une plus-value: le bien, ou beau, dire.

Les experts (et tous ceux qui ont reçu une formation rhétorique le sont à quelque degré) savent estimer les effets d'un discours. Ils sont également capables de l'analyser techniquement. La production et le jugement (sinon toujours la réception) d'un discours, en régime rhétorique, se fondent donc sur un savoir-faire appris: chaque orateur est critique, et *vice-versa*. Et cette technique est l'apanage de toute une classe (ou du moins des hommes de cette classe), d'un milieu qui cultive la parole éloquente. Celle-ci n'est donc pas au premier chef un don individuel, bien que l'inégalité du talent soit un fait reconnu, auquel l'art rhétorique doit, dans la mesure du possible, remédier. Si la pratique des arts du langage est un instrument de pouvoir au sein

de cette classe dominante, elle est aussi susceptible de procurer des satisfactions esthétiques que certains individus cultivent avec assiduité et dilection. Il en ira de même, *mutatis mutandis*, au sein de la cléricature médiévale, parmi les «honnêtes gens» de l'âge classique, et jusqu'à la constitution tardive en Occident d'une profession littéraire (lorsque la typographie aura enfin fait du livre un objet d'assez large consommation) ainsi que d'une *littérature* qui revendiquera un statut distinct de celui des arts du langage d'usage pratique et courant.

C'est dire que la rhétorique *précède* la littérature, dans tous les sens de ce verbe. Elle la précède historiquement (s'il est vrai que la littérature, en tant que telle, est une institution récente), mais elle la précède surtout ontogénétiquement, pour ainsi dire, dans la mesure où l'apprentissage rhétorique fut commun à toute la classe de ceux qui, de par leur position sociale, étaient susceptibles, avant l'avènement de la littérature, de devenir, à divers degrés d'amateurisme, des orateurs ou des poètes, c'est-à-dire des producteurs de textes non purement fonctionnels destinés à transcender les situations pragmatiques censées les avoir suscités. Du reste, la *paideia* rhétorique informe ces textes à tous les niveaux. Cette formation entraîne non seulement une mise en œuvre délibérée et formalisée des topiques et des arguments, et un choix «stylistique» marqué par certaines conventions d'école (auxquels peuvent s'attacher diverses connotations idéologiques), mais surtout elle exige que le texte soit fonctionnel et qu'il contienne des traits pragmatiques manifestes: les textes ne peuvent jamais s'avouer gratuits. Ils gardent toujours de la rhétorique une visée persuasive ou au moins didactique, et un souci de la collectivité. D'ailleurs, en régime rhétorique, le destinateur du texte est toujours, en un sens, plus qu'un simple individu: toute la culture — du moins en sa version dominante — s'inscrit dans le choix des prémisses, des topiques, des exemples, et l'énonciation individuelle, qui actualise la culture, sert aussi à la reconduire, et à la renforcer.

C'est pourquoi les idéologies modernes concernant la littérature font si obstinément obstacle à notre compréhension des rapports qui ont longtemps existé entre la rhétorique (comme *paideia*, art et matrice) et la production de textes élaborés. Cela ne saurait surprendre, puisque l'avènement de la *littérature* en Occident, qu'on s'accorde à situer vers le XVIII[e] siècle, est concomitant de la graduelle marginalisation de l'institution rhétorique héritée des Anciens. Certes, l'hostilité envers la rhétorique qui, particulièrement en France, caractérise la modernité, n'entraîne pas *ipso facto* la disparition d'un art de parler et d'écrire: tout notre enseignement dit «littéraire» en témoigne, mais, sauf exceptions (et ces exceptions concernent surtout le genre «philosophique», ainsi que les discours «sapientiels» dérivés de la «dissertation»), il existe désormais une large solution de continuité entre les pratiques scolaires et ce qu'on est convenu d'appeler *littérature*, ne serait-

ce que parce que la partie la plus visible de cette littérature, le «roman», ne découle pas de modèles généralement pratiqués, et pour cause, dans le cursus scolaire. Les raisons du divorce sont, en effet, plus profondes. Elles me semblent relever d'une dichotomie entre, d'une part, le public et l'enseignable (c'est-à-dire la *culture* au sens anthropologique: le savoir, la convention, les valeurs collectives, la loi, l'histoire, la communication, etc.) et, d'autre part, le privé et l'individuel (le corps propre, le plaisir, l'imaginaire, l'idiolecte, l'histoire personnelle, l'inconscient). Ces derniers, selon notre idéologie dominante, se conquièrent, se «récupèrent», sur (ou contre) les «lieux communs», les idées reçues, le pouvoir et la culture transmise en général. Si l'authenticité de la littérature, dans son secteur le plus quintessentiellement «littéraire», soit le «roman» et la «poésie», résulte d'une lutte, menée par le moyen et sur le terrain de l'écriture, visant à manifester une vérité — ou au moins une «signifiance» — dégagée tant que faire se peut des déterminations et des valeurs hétérogènes au projet individuel, il apparaît que toute rhétorique (qui n'est après tout que l'impératif culturel spécifié dans le domaine de la production textuelle) doit être écartée, déniée, refoulée, au sein de la littérature moderne, à moins qu'elle ne soit mise en œuvre de façon ironique, parodique ou paradoxale, afin de produire des effets d'idiosyncrasie.

En effet, la rhétorique n'a jamais été un enseignement de formes vides, de simples procédures à suivre afin de découvrir les moyens de persuasion inhérents à n'importe quel cas donné. Au contraire, la persuasion (qu'on a parfois tenté d'évacuer de la rhétorique, soit pour esthétiser celle-ci en une technique du bien dire et du bien écrire, soit, de façon intéressante, pour en faire une «théorie des opérations de l'œuvre verbale... [qui] a pour objet la constitution des ouvrages dont le langage est l'*élément*»[1]), la persuasion, donc, implique aussi bien des opérations — de l'invention, de la disposition, du style — que des contenus, puisqu'elle s'exerce dans un contexte culturel spécifique et qu'elle s'adresse à un auditoire particulier[2]. Au demeurant, comme le souligne maintes fois Perelman, l'orateur doit choisir, comme prémisses de sa propre argumentation, les thèses admises par son auditoire. C'est dire que toute persuasion exige une connaissance plus ou moins analytique de l'opinion, et cette analyse se révèle indispensable dans tous les cas où l'orateur n'est pas en rapport de complicité avec son auditoire: il s'agit de mettre à jour des croyances et des valeurs dont les destinataires n'ont pas toujours eux-mêmes une conscience claire. Comme l'indique Perelman:

> Parmi les objets d'accord, où l'orateur puisera le point de départ de son discours, il y a lieu de distinguer ceux qui portent sur *le réel*, à savoir les faits, les vérités et les présomptions, et ceux qui portent sur *le préférable*, à savoir les valeurs, les hiérarchies et les lieux du préférable[3].

Dès lors, toute la littérature occidentale, ou du moins l'ancienne, qu'à la

suite de Marc Fumaroli et des humanistes de la Renaissance on préférerait appeler *res litteraria*[4], avec ses ouvrages de philosophie (éthique, politique, etc.), de cosmographie, d'histoire, voire de rhétorique, aussi bien que ses épopées, son drame, ses romans et ses poèmes lyriques, apparaît autant comme un réceptacle de *lieux* (du réel et du préférable, entre autres), que comme le résultat de la mise en œuvre de ces lieux; à la fois trésor et modalités de son exploitation à des fins diverses, dont la moindre n'est pas l'accroissement du capital par son investissement dans les secteurs qui, à chaque époque et dans chaque genre, paraissent les plus susceptibles de procurer des dividendes, c'est-à-dire des combinaisons inédites. Mais c'est également le lieu de sa dilapidation, voire de sa dévaluation par la répétition, l'usage pédagogique, la perte de fonctionnalité. Depuis la Renaissance, l'Occident ne cesse de s'inquiéter de cette usure, qui semble mener au psittacisme, à l'inflation ou à la pénurie, et de lui chercher des remèdes: le plus radical consiste à se débarrasser de la rhétorique et à réduire la littérature à ce qui se profère dans l'angoisse, aux confins de l'ineffable et de l'incommunicable.

Autour de la grande coupure culturelle, à partir de laquelle triomphe la *littérature* en tant que valeur, et qui, selon la formule de Paul Bénichou, instaure «le sacre de l'écrivain», s'articule un avant, où toute la chose littéraire du passé constituait un virtuel trésor de l'invention dont chaque écrivain pouvait bénéficier, et un après où chaque texte brigue sinon une autosuffisance autoréférentielle, du moins une référence, limitée à l'auteur et au monde tel qu'il le «perçoit», qui excluerait en principe l'ensemble des lieux communs ayant acquis autorité par leur ancienneté et leur fréquente utilisation. Dès lors, dans les genres qui s'érigent en «littérature», l'invention cesse d'être une recherche méthodique, une chasse réglée et systématique à travers les *lieux*, pour devenir une rencontre fortuite ou une épiphanie de l'inédit au cours d'une quête existentielle poursuivie au risque de l'aphasie, du ressassement, de l'épuisement et de la folie, pathologies dont les stigmates deviennent alors emblématiques d'un *agon* par le moyen duquel l'écrivain atteint à l'authenticité du transgresseur et du réprouvé, dont le statut paradoxal s'oppose à celui des «gens de lettres», tâcherons serviles dont l'aisance se paie d'une inféodation au régime rhétorique, aux lieux communs, à la *copia*, et à la copie. Désormais, la «vraie» littérature se distingue de la fausse par une «anxiété de l'influence» (Harold Bloom), par une inquiétude de l'originalité, voire par un déni des intertextes et des matrices topiques.

Assurément, la «vraie littérature» n'est qu'un étroit secteur de la production littéraire (celui qui est *grosso modo* jalonné par les diverses «avant-gardes»), et lui seul est radicalement affecté par la coupure historique indiquée plus haut: peut-être faudrait-il lui réserver l'usage du mot *littérature*, en dépit des anathèmes et des sarcasmes que, du symbolisme à aujourd'hui,

les avant-gardes ont déversés sur le prétendu référent de ce mot, voué d'emblée à l'équivoque et à la polémique. On pourrait alors commodément désigner le vaste secteur majoritaire du nom de *lettres*. Mais l'anxiété post-rhétorique s'est répandue jusque chez les utilisateurs de formules éprouvées, chez ces *écrivants* (Roland Barthes) qui, ignorant tout des procédures traditionnelles de l'invention rhétorique, sont désormais incapables d'en reconnaître dans leurs pratiques une variante bâtarde, et se font gloire des difficultés inouïes qu'ils rencontrent dans leur «création». De même qu'à l'époque d'Aristote «... l'art qui fait usage seulement de langage en prose, ou des vers, et qui, dans ce dernier cas, peut combiner entre eux différents mètres ou n'en utiliser qu'un seul, n'a pas reçu de nom jusqu'à présent»[5], il n'y a plus de nom à notre époque (de nom généralement usité) pour désigner la masse des écrits, contemporains de la *littérature*, qui sont toujours produits selon une procédure rhétorique ou pararhétorique: journalisme, essayisme, science politique, philosophie, sociologie, psychologie, etc. Il y a autant de noms que de «disciplines», ou d'opinions: la fragmentation et la spécialisation dans le champ de l'écriture sont des traits distinctifs du régime post-rhétorique. Ils semblent indissociables de l'évolution de la culture dans la société capitaliste, technologique et démocratique avancée.

L'avènement historique de la *littérature* a donc institutionnalisé, jusque dans la taxinomie des lettres, une rupture manifeste avec la rhétorique et les topiques, à tous les sens du terme. La *littérature* fonde d'ailleurs son idéologie sur cette rupture qu'elle se plaît à rejouer. En cherchant à exorciser la rhétorique et l'imitation, les poétiques post-romantiques sont amenées à les parodier ou à les refouler au profit de nouvelles facultés dont le trait dominant est la promotion de la singularité individuelle: singularité de la source subjective (imagination, anamnèse, inconscient, etc.), individualité du «regard» porté sur le monde empirique. Ou bien encore, selon une manœuvre plus hardie (mais à demi-consciente), il s'agit de faire subir à la rhétorique des métamorphoses dont le principal effet est de projeter au premier plan (hyperbole du «dévoilement du procédé» cher aux formalistes russes) le fonctionnement d'un *disjectum membrum* — invention, disposition, style, mémoire, voire élocution — de l'art qui, en régime rhétorique stipulait les procédures à suivre dans l'élaboration du texte, sans jamais paraître en tant que tels dans l'ouvrage achevé. Cette promotion de l'*avant-texte* (Jean Bellemin-Noël), c'est ce que j'ai appelé ailleurs *néoténie*, phénomène «régressif» qui confère une physionomie inachevée, brute, prématurée, à certains ouvrages caractéristiques de la modernité[6]. C'est dire que refoulée et détournée de sa fonction persuasive, réduite à des fragments dénudés, la rhétorique fait parfois retour de manière inattendue: c'est elle qui est paradoxalement figurée dans la «disparition élocutoire» de Mallarmé, par laquelle les linéaments de l'invention se mettent eux-mêmes en scène, comme il se produira souvent par la suite dans des «autoportraits».

On pourra également évoquer la promotion d'une prétendue «pensée poétique» en «images», distincte de la pensée logique à laquelle elle s'oppose, et où la figuration (comme dans l'onirologie freudienne) joue le rôle de générateur local, tandis que les figures de pensée (ironie, allégorie, hyperbole, etc.) se substituent censément aux démarches de l'invention pour engendrer la grande syntagmatique du texte poétique, à moins que les lieux et les images de *memoria* ne deviennent à leur tour la matrice de textes déployant la genèse du sujet écrivant, ou bien celle de sa culture.

Il serait aisé de multiplier les variantes, et de saturer ainsi le champ des poétiques modernes, qui apparaîtraient dès lors comme un ensemble de versions métamorphiques de la rhétorique classique. Au demeurant, toutes ces variantes comportent un trait commun, déjà signalé plus haut: c'est l'oubli ou le refus de la persuasion, refus qui peut aller jusqu'à l'inversion idéologique selon laquelle la vraie littérature, bien loin d'avoir une fonction persuasive, n'est pas même communicative dans son impouvoir, à moins qu'elle ne se veuille *rupture inaugurale* avec toutes les thèses admises par le public, et par là même vouée à l'échec et à la réprobation.

Mais il faut insister de nouveau sur une évidence: quand les diverses avant-gardes proclament leur aversion pour la rhétorique et font partager leur aversion par la plupart des lettrés, et que, par voie de conséquence les œuvres anciennes produites en régime rhétorique cessent d'être lues spontanément pour devenir le corpus de spécialistes universitaires, à ce même moment une majeure partie de la production littéraire reste persuasive, parcourt les topiques du préférable, de l'honorable ou de l'utile, se réfère à des valeurs concrètes (fidélité, loyauté, solidarité, honneur) ou abstraites (justice, véracité, etc.), et à leurs contraires. Si le rhétoricien moderne (qu'il soit historien de cet art, ou qu'il s'efforce de le renouveler) sait que de nombreux «essais» contemporains relèvent du genre judiciaire, délibératif ou épidictique à tous les sens du terme, les auteurs néanmoins *ne le savent plus*[7].

Sans doute n'est-ce pas un hasard si cet «oubli» de la rhétorique, jusque chez les praticiens de genres qui, traditionnellement, ont le plus manifestement mis en œuvre l'argumentation et visé la persuasion, s'accompagne d'une mise en question de l'auteur et de l'autorité. En effet, la rhétorique classique est simultanément perçue (négativement) comme la matrice d'un discours redondant, impersonnel et voué au psittacisme ostentatoire (or la modernité, comme l'a si bien vu Jean Paulhan, ne se trouve à l'aise que dans la *terreur*, dans la méfiance ou l'abdication envers le «langage»: il faut que l'écrivain soit *compromis* par ce qu'il écrit, faute de quoi il ne serait qu'un «homme de lettres», et ressentie comme l'exercice mal masqué d'une autorité, qui fait horreur. Le discours rhétorique s'autorise de sa propre

habileté, mais il exerce aussi une autorité impersonnelle et diffuse: autorité de classe, autorité idéologique qui découle précisément du recours aux topiques et aux autorités. Cette autorité transcende chaque énoncé particulier, et chaque auteur se présente à son auditoire comme mandaté ou «couvert» par une vérité établie par les meilleurs esprits du passé à laquelle les meilleurs esprits du présent et de l'avenir devront adhérer à leur tour. On peut donc se demander légitimement si la rhétorique, en dépit des imputations de frivolité, voire de perversité, qui ont longtemps pesé sur l'art d'argumenter indifféremment le pour et le contre, n'est pas irrémédiablement condamnée dans la pratique d'une *littérature* élitaire qui en est venue à considérer le *contre* aussi bien que le *pour* comme les faces d'une même réaffirmation de valeurs périmées ou iniques, d'une même réitération de «lieux communs» qu'il s'agit plutôt de révoquer globalement en doute et de *déconstruire* pour leur faire avouer leur participation à une idéologie ou même à une *ontothéologie* occidentale dont la rhétorique ne serait jamais qu'une retombée «technique». Cela est bien possible.

L'examen des secteurs littéraires contemporains où la rhétorique a manifestement prospéré, au prix d'avoir parfois abjuré son nom, semble confirmer *a contrario* cette analyse: ils se situent dans des contextes idéologiques autoritaires, voire totalitaires. Ainsi, le «roman à thèse» et le réalisme socialiste[8]. Prenons d'abord ce dernier, dont la définition s'inscrit dans la charte du Syndicat des Ecrivains Soviétiques:

> Le réalisme socialiste est la méthode fondamentale de la littérature et de la critique littéraire soviétiques. Il exige de l'artiste une représentation véridique, historiquement concrète, de la réalité dans son développement révolutionnaire. La vérité et le concret historique dans la représentation artistique de la réalité doivent se combiner avec la tâche de réformer les idées des travailleurs et de les éduquer dans l'esprit du socialisme.

On le constate: la tâche de persuasion (réforme, éducation) est subordonnée à une vérité (la connaissance de la réalité dans son développement révolutionnaire) et confiée à une représentation véridique, c'est-à-dire conforme aux lois du marxisme-léninisme. Mais ce qui importe ici, c'est que l'art, et en particulier l'art mimétique, qui utilise un «héros positif» comme vecteur de la force perlocutoire du message, soit conçu comme une persuasion au *bien*, et qu'il s'oppose point par point à «l'art pour l'art» censé être la théorie dominante en régime bourgeois. Qu'une telle poétique semble désormais une ignominie ne doit pas masquer l'évidence qu'elle est conforme, *mutatis mutandis*, aux principes déclarés ou implicites qui ont régi la production de la majorité des textes littéraires de l'antiquité à la modernité, et qu'elle s'inscrit, par sa réduction du dialogisme contradictoire inhérent à la rhétorique ancienne, dans le droit fil de l'éloquence chrétienne.

Quant au roman à thèse: je commenterai ici les explicites épigraphes du livre de Susan Suleiman[9]. Maurice Barrès se réclame d'une autorité univer-

selle: «La littérature, telle que l'ont entendue tous les maîtres, est une interprétation de la vie. Elle élimine pour prouver». Si *prouver* est un peu fort (il y a confusion entre la logique apodictique et l'argumentation persuasive), la filiation rhétorique reste assez nette. Paul Nizan est sans détour: «Toute littérature est une propagande [...]. L'art est pour nous ce qui rend la propagande efficace, ce qui est capable d'émouvoir les hommes dans le sens même que nous souhaitons». Si la terminologie rhétorique est totalement transformée, la substance demeure. L'éloquence, c'est bien «ce qui est capable d'émouvoir les hommes dans le sens même que nous souhaitons». Quant au mot *propagande*, délibérément détonnant dans le contexte d'une poétique, il désigne tout bonnement la persuasion exercée par un pouvoir, fût-il seulement celui d'un parti révolutionnaire. De plus, il fait partie d'un enthymème du type: «Si toute littérature est une propagande, pourquoi nous refuserait-on à nous, communistes, le droit de faire comme tout le monde?» Certes, si la prémisse est juste... Mais Aristote ne contesterait pas que «l'art est [...] ce qui rend la propagande (la persuasion) efficace». Malheureusement *art*, ici, ne signifie plus tout à fait *technè*, mais plutôt «ce qui fait passer», la dorure de la pilule, ce qui n'est pas le message idéologique lui-même, réduit à son essentielle forme conceptuelle. Et cet ornement inclut... le récit, les personnages, les dialogues, etc., bref, l'ensemble de ce qui, pour Aristote poéticien, constitue un poème épique, un drame (ou un roman). Voici enfin, Roland Barthes, qui se pose, non sans naïveté, des questions peu caractéristiques sur le déclin de l'œuvre à thèse:

> Vient alors la question moderne: pourquoi n'y a-t-il pas aujourd'hui (du moins me semble-t-il), pourquoi n'y a-t-il plus un art de la persuasion — ou de l'imagination intellectuelle? Pourquoi sommes-nous si lourds, si indifférents à mobiliser le récit, l'image? Ne voyons-nous pas que ce sont tout de même les œuvres de fiction, si médiocres soient-elles artistiquement, qui ébranlent le mieux le sentiment politique?

C'est à croire qu'il n'a jamais été «brechtien», qu'il n'a lu ni Aragon, ni Nizan et qu'il ignore tout du réalisme socialiste. Certes, il s'adresse à «nous», les intellectuels de gauche non communistes, dont le désir de persuasion renâcle un peu devant les concessions à faire pour acquérir *l'autorité* fictive. Et pourtant, nous pourrions faire mieux (que les romans de Stil ou que les pièces de Vailland?): si les œuvres à thèse persuadent, médiocres, que ne feraient-elles bonnes? Mais qu'est-ce qu'un «bon» roman à thèse?

Les questions de Barthes, comme l'enthymème de Barrès et de Nizan, et l'argumentation du réalisme socialiste, dérivent d'une massive confusion que je n'ai rien fait pour lever jusqu'à présent, car elle est trop cruciale pour qu'on songe à en amorcer la critique dans une incidente. Confusion séculaire et fondamentale qui obère et nourrit la réflexion occidentale sur les lettres et tout particulièrement depuis la montée de la *littérature* au pinacle de la production littéraire. Or cette confusion fut d'abord évitée par Aristote en une époque où, il est vrai, le corpus à considérer était encore mince et les

genres apparemment mal établis. On pourrait faire pire que de retourner brièvement à ses écrits, pour tenter de lever l'équivoque.

Rappelons d'abord *pro forma* qu'Aristote a écrit séparément une *Poétique* et une *Rhétorique*, qui se renvoient l'une à l'autre[10]. La *Rhétorique* est la théorie de la pratique persuasive, tandis que la *Poétique* traite de la production des ouvrages poétiques (épopées, drames, essentiellement, puis, incidemment, un grand nombre d'autres «genres» divers auxquels, comme il a été dit plus haut, on n'a pas encore donné de nom collectif)[11].

Selon la *Poétique*, le poème a deux aspects essentiels: la représentation des actions humaines (*mimesis*) et l'intrigue modélisante (*mythos*)[12]. Certains poèmes sont racontés par un narrateur présent dans sa narration et qui peut — ou non — faire parler ses personnages; d'autres, comme les genres dramatiques, «représentent des actions humaines mais n'utilisent pas la narration (1449b, chap. 6). Comme chacun le sait, Aristote justifie l'existence de la poésie par le plaisir de la représentation (*mimesis*) qui est d'ailleurs un effet commun à plusieurs arts (peinture, sculpture, musique, danse, etc.). La spécificité de l'art poétique tient précisément à la représentation d'actions humaines par la construction d'une intrigue bien formée qui est le fait de personnages ou caractères.

En tant que tels, *mimesis* et *mythos* n'ont rien à voir avec la persuasion aux yeux d'Aristote. Si la tragédie agit sur les émotions du spectateur, elle le fait en provoquant terreur et pitié puis en épurant ces passions, tandis que la persuasion soulève les émotions de l'auditoire afin de susciter une action ou du moins créer une disposition à l'action (Perelman). Mais Aristote introduit très tôt dans la *Poétique* (1448b, chap. 4) l'idée que les poètes, dès l'origine, selon leur nature plus ou moins sérieuse, ont construit soit de belles actions accomplies par des hommes bons (hymnes, éloges, puis épopée et tragédie), soit des actions basses imputées à des personnages inférieurs (satire, comédie, burlesque). On voit sans peine que cette bipartition éthique, sociale et formelle recoupe celle qui, dans la rhétorique, sépare l'éloge du vitupère. Ce qui revient à dire que si *mimesis* et *mythos* sont neutres en principe, et ne se justifient que par le pur plaisir procuré par la représentation des actions et l'intrigue bien faite (sans incidence morale)[13], cette relative gratuité, ou plutôt la fonction de clarification ontologique et de purification psychologique attribuée au poème, risquent de se muer subrepticement en fonction éducative si le poème présente aussi d'éclatants exemples du meilleur et du pire en fait d'actions et de caractères humains[14].

Toutefois, s'il y règne une certaine ambiguïté quant au rapport de la poésie mimétique à l'enseignement de la vertu, la *Poétique* d'Aristote se garde d'inféoder la poésie à la persuasion. En revanche, mais c'est là un aspect subordonné et interne à la *mimesis*, les discours persuasifs des person-

nages tombent sous la juridiction de la rhétorique: c'est pourquoi la *Rhétorique* d'Aristote, comme tant d'autres à sa suite, va chercher des exemples d'éloquence dans l'épopée et le drame.

Reste à examiner le statut de l'intrigue et de la narration en tant que tels. Il existe donc des œuvres, dites poétiques, où la persuasion (globale ou intradiégétique) est subordonnée à la dominante mimétique. Dans une telle œuvre les personnages, voire même le narrateur, peuvent bien agencer leurs discours en vue de la persuasion et mettre en œuvre toutes les ressources de l'arsenal rhétorique, leur *action* n'en devient pas pour autant un simple vecteur de persuasion entre le destinateur et les destinataires du texte dans son ensemble. Car, bien que le *mythos* soit une épure vraisemblable et un modèle, on ne peut accorder à Barrès qu'il «élimine pour prouver». Il élimine — si l'on veut — pour susciter des émotions et procurer le plaisir de la (re)connaissance, ce qui constitue le bénéfice propre de la bonne *mimesis*.

Mais tous les «récits» ne se trouvent pas dans des ouvrages à dominante poétique. Et c'est pour cette raison qu'une confusion presque inextricable s'est établie au cours des siècles où poétique et rhétorique ont été mêlées. On se rappelle qu'Aristote tient, dans la *Rhétorique* (I ii 7-8, 1856 a et b) le propos suivant:

> Il semble donc que la Rhétorique soit pour ainsi dire un rejeton de la Dialectique et de la science de l'Ethique qu'on peut raisonnablement appeler Politique [...]. Car, comme nous le disions au début, la Rhétorique est une sorte de division, ou d'homologue de la Dialectique, puisque ni l'une ni l'autre n'est une science qui traite de la nature d'une discipline particulière, mais que ce sont seulement des facultés qui fournissent des arguments.
>
> Mais — *(et c'est ici que nous touchons au vif du sujet)*, aux fins de démonstration réelle ou apparente, comme la Dialectique possède deux modes d'argumentation, l'induction et le syllogisme, réel ou apparent, il en va de même pour la Rhétorique. J'appelle donc *enthymème* un syllogisme rhétorique et *exemple* une induction rhétorique. Ainsi, les orateurs produisent-ils tous la croyance en utilisant comme preuves soit les exemples, soit les enthymèmes, et rien d'autre.

Nous nous occuperons ici de l'*exemple*, qui est «une sorte d'induction», un «rapport de la partie à la partie, du même au même, quand les deux appartiennent au même genre, mais que l'un d'entre eux est mieux connu que l'autre» (I, II, 19-1357b). Ainsi: «afin de prouver que Dionysius vise la tyrannie, parce qu'il exige une garde personnelle, on pourrait dire que Pisistrate avant lui, et Théagène de Mégare, ont fait de même et qu'après avoir obtenu ce qu'ils demandaient, ils se sont proclamés tyrans» (*ibid.*). Les exemples sont ici réduits à des récits minimaux, susceptibles d'être développés et circonstanciés selon les contextes et les auditoires visés. L'important c'est que, dans le cadre persuasif, ces «anecdotes» historiquement servent à établir une maxime du type: «celui qui veut tyranniser cherche à se protéger». La narration sert à persuader: l'adversaire peut dénoncer la

fragilité de l'induction, ou apporter des contre-exemples. La visée est extra-textuelle.

La présence d'une intrigue ou d'un récit exemplaire dans des ouvrages à dominante non poétique au sens aristotélicien, n'a pas manqué d'inquiéter les théoriciens modernes et surtout ceux qui, ignorant à peu près tout de la rhétorique, tendent à réduire la chose littéraire au «poétique», quelle que soit au demeurant la définition qu'ils proposent de cette «fonction». On peut, en effet, se méfier des théories qui, parmi les usages du langage, opposent un pôle poétique (ou esthétique) à un pôle communicatif, voire persuasif, pour estimer les degrés de littérarité ou de poéticité selon la domination plus ou moins marquée de la fonction poétique, ou, inversement, de la fonction communicative. Chez certains modernistes, la poéticité peut d'ailleurs se mesurer au degré auquel un texte met en scène son auto-engendrement au détriment du «sens» et de la *mimesis*. Cette opposition séduisante, qui se réduit peut-être à une opposition imaginaire entre le *clair* et l'*obscur*, peut tout au plus servir à diviser l'espace de la littérature moderne. On ne peut en aucun cas admettre qu'elle délimite un dehors et un dedans de la «chose littéraire», car une telle division aboutirait à l'exclusion de la majorité des textes argumentatifs — ou systématiques[15] — où domine la fonction de communication persuasive.

La narration-intrigue (*mythos*) peut donc avoir deux types très différents de rapports à la rhétorique: elle aura parfois une fonction dominante et visera principalement à être mimétique-poétique, auquel cas la persuasion n'y paraît que dans un rôle subordonné où elle peut même engendrer une «polyphonie» argumentative que nulle autorité intratextuelle ne vient totaliser ni résoudre; ou bien le *mythos* aura le rôle subordonné d'*exemple* au sein d'un texte à dominante persuasive — argumentative où, puisqu'il sert d'argument, il doit mener à une conclusion univoque qui est d'ailleurs souvent explicitée par une autorité intratextuelle clairement marquée comme telle: c'est à quoi peuvent servir la morale de la fable, l'usage des maximes, le commentaire de l'auteur ou celui du «héros positif»[16].

Il existe donc en principe deux grands types littéraires[17]. Selon les époques, les contextes idéologiques et sociaux, l'un ou l'autre type jouit d'un plus grand prestige parmi ceux qui ont le pouvoir de constituer le canon littéraire et de statuer sur la «littérarité» des productions nouvelles. Par exemple, aux yeux des doctes de l'époque étudiée par Marc Fumaroli (1550-1650), l'éloquence et les genres argumentatifs l'emportent haut la main sur les genres mimétiques-poétiques, tandis qu'inversement l'instauration de la *littérature* a de plus en plus favorisé la poétique-mimétique. Les genres à dominante argumentative tendent alors à être exclus de cette «*littérature*», où certains textes ne sont tolérés qu'au titre du bien écrit, de l'obscur ou

de l'aberration pittoresque. Il semble néanmoins que cette tendance se soit récemment inversée, du moins en France, du fait de la faveur dont les «sciences humaines» et l'historiographie ont bénéficié, promotion qui entraîne à sa suite un élargissement du canon «littéraire»: les œuvres rhétoriques/argumentatives du passé (philosophie, histoire, ou sciences naturelles) peuvent désormais se lire non seulement comme une archive de «faits» et d'«idées» plus ou moins périmés, mais surtout comme des textes faisant système et dont l'épistémologie ou la structure argumentative sont intrinsèquement liés à la mise en œuvre, plus ou moins consciente et conventionnelle, de tropes et de figures. Des travaux de Bachelard et Canguilhem à l'archéologie de Foucault, qui cernent le vraisemblable d'une *epistemè* à travers ses arguments et ses tropes majeurs, jusqu'à la démarche d'un Derrida qui décèle dans les figures une métaphysique latente, un vaste mouvement en marge de la recherche rhétorique systématique et explicite entreprise indépendamment par Perelman et quelques chercheurs anglo-saxons, contribue à promouvoir une lecture, attentive et flottante à la fois, des pans négligés de l'archive rhétorico/argumentative, tandis que les textes argumentatifs contemporains exploitant à fond les fallaces sophistiques, les «licences» de la *lexis* rhétorico-poétique et toutes les ambiguïtés du probable, du possible et du vraisemblable contre le «positivisme», s'avouent toujours plus manifestement «littéraires». Ce déplacement s'accompagne d'un déclin des productions poétiques-mimétiques dites d'avant-garde. Mais il s'agit peut-être d'une mutation locale, propre à la culture française, dont le poids et la signification au sein de la «littérature» occidentale restent à évaluer, et dont les déterminations épistémologiques et socioculturelles ne nous apparaissent pas encore nettement. Constatons seulement que la rhétorique — comme la sophistique — connaît à la fois un regain de faveur au plan des recherches historiques et théoriques et une nouvelle audience auprès d'écrivains qui ont découvert en elle un puissant moyen de saper ou d'éluder la monumentalité de la philosophie systématique et de contester la métaphysique de la représentation, genre dont la *mimesis* et l'expressivité poétique sont des espèces. Mais si *mimesis* et *expression* sont désormais l'objet d'une défaveur et d'un sabotage acharnés, au plan théorique, qu'en est-il du statut de la «poésie?»

Désormais, nous ne prendrons plus *poésie* dans le sens aristotélicien de *mimesis* épique et dramatique, puisque ce rôle a été assumé dans une large mesure par le «roman» et les media audio-visuels, mais dans celui, marginal chez Aristote et dans toutes les grandes poétiques occidentales traditionnelles, de *lyrisme* («chant» expressif) ou bien, selon une idéologie issue de la rencontre du symbolisme ésotérique et de Heidegger, de dévoilement de l'être dans le langage. On peut se demander, jusqu'à plus ample informé, comment une telle «poésie», également hostile en principe à la *mimesis* et

à la rhétorique, se situe dans la bipartition aristotélicienne, et si son porte-à-faux ne menace pas la symétrie du schéma esquissé plus haut.

Mais avant d'en arriver là, rappelons que la poésie pré-moderne elle-même n'était pas exclusivement à dominante mimétique et qu'une fraction importante de la poésie dite *lyrique* (pour ses rapports avec un accompagnement musical) est en fait produite par l'élaboration d'actes locutionnaires et illocutionnaires (prière, interrogation, menace, éloge, déploration, refus, vœu, etc.) placés, fictivement ou non, dans des contextes socio-culturels conventionnels. Or ces actes de parole furent, dès Aristote (*Poétique*, 1451 a, chap. 8) revendiqués pour la rhétorique qui les a naguère concédés à la *pragmatique*. Cette poésie tombe donc, pour l'essentiel, dans la mouvance rhétorique. A une argumentation — parfois schématique et souvent fallacieuse — elle ajoute des traits spécifiques (métrique, formes diverses), ainsi qu'un usage «poétique» de la *lexis* qui, par son extrême «licence», fait parfois basculer, du moins aux yeux d'Aristote et de nombreux épigones, ce type de discours vers le non-sens, c'est-à-dire vers un brouillage de l'argument et une défonctionnalisation de l'acte de parole (*Rhétorique*, 1404 a, III, i, 9). Néanmoins, cette poésie rhétorique se donne pour une persuasion ou pour une dissuasion fictive qui, à l'aide d'enthymèmes et d'exemples, vise soit un destinataire inscrit, soit le destinateur lui-même, censé dès lors soliloquer, délibérer ou méditer en son for intérieur.

La poésie lyrique peut bien être une «seconde rhétorique»: son statut, comme celui de tout soliloque méditatif-délibératif, n'en reste pas moins équivoque. Les idéologèmes romantiques: auto-expression, imagination, «corrélatif objectif» de l'émotion, ont tenté de légitimer cette non-narration pseudo-rhétorique, et de lui tailler un domaine propre entre *mimesis* et argumentation. Cette tentative aboutit à la subversion généralisée de la rhétorique et de la *mimesis*: ses péripéties jalonnent l'histoire poétique de la modernité. Au demeurant, la stratégie de lecture que la critique contemporaine désigne du nom péjoratif de *rationalisation*, et qui consiste à chercher le «sens» d'un texte en le réduisant soit à une *mimesis* (que le texte empêche de *prendre* en dépit des amorces suggestives qu'il fournit), soit à un argument persuasif, se révèle un phénomène trop généralisé pour qu'on le verse simplement au compte de la bêtise; et inversement, le brouillage moderniste est trop idéologique, trop surdéterminé par une volonté tendue de ne pas retomber dans la double ornière de l'argument en forme et de la *mimesis*-narration pour qu'on n'en vienne pas à soupçonner (soupçon confirmé par la production et la consommation massive d'œuvres mimétiques et argumentatives en marge du modernisme) que la bipartition aristotélicienne reste solidement ancrée au sein de notre culture. Elle informe aussi bien les «horizons d'attente» du lecteur naïf (qui ne «comprend rien au modernisme») que ceux de l'écrivain et du lecteur modernistes, du moins lorsque

ceux-ci, se laissant aller à une répréhensible veulerie, cherchent ce «plaisir du texte» que Roland Barthes réhabilita quelque peu, tout en l'opposant et en le subordonnant à la «jouissance» que procureraient les textes se présentant comme des énigmes insolubles ou des non-sens affichés, et qui résistent à la réduction argumentativo-mimétique. La mise à l'écart — ou du moins la mise en accusation — du «sens», qui fixe l'attention sur la matérialité de l'écriture et diffère *sine die* l'accès au signifié mimétique ou argumentatif a d'ailleurs pour effet de mettre en relief, jusque dans les textes antérieurs ou tout à fait étrangers au modernisme, un «travail du signifiant»: variante moderne de l'ancienne rhétorique, où l'invention se réduit à l'*elocutio*. Ce téléscopage, qui produit une rhétorique partielle, a néanmoins l'avantage de .rendre manifeste (ce que la rhétorique traditionnelle n'accomplit que timidement, du fait de ses propres surdéterminations ontologiques et pratiques) la relative autonomie de la *lexis* par rapport à l'intentionnalité mimétique ou argumentative. Chez Aristote, la mise en garde contre les excès du «style poétique», et contre la tendance de celui-ci à glisser vers le non-sens, vise à limiter cette autonomie: la rhétorique traditionnelle, nous le voyons mieux aujourd'hui grâce à la récente promotion du «signifiant», c'est autant un moyen de contrôler la divagation des mots et de leurs éléments constitutifs que de faciliter leur arrangement à des fins argumentatives ou mimétiques.

La «rhétorique», comme nous le disions en débutant, se trouve partout, dans l'argumentation et le refus d'argumenter, dans l'énoncé et dans l'énonciation littéraires, dans les tropes et les figures, dans le fait que l'écrivain veut faire partager son point de vue, et que ses personnages, s'il y en a, prient, menacent, déplorent et se manipulent les uns les autres. Mais beaucoup d'aspects du texte, et surtout du texte mimétique/narratif restent étrangers à la rhétorique: leur narratologie comme leur dramaturgie, en tant que tels, dominent la persuasion qui devient alors un élément pertinent, mais subordonné au *mythos* dont la fonction principale — même si on lui reconnaît un sens, ou divers sens qui peuvent remplir une fonction culturelle spécifique — est de procurer un plaisir particulier que dispense autant le «suspens» que les émotions tour à tour suscitées et apaisées. Et si ces émotions et ce suspens ont été provoqués dans un but spécifique de persuasion, il faut alors chercher la structure argumentative qui sous-tend le *mythos*, qui apparaît dès lors comme un simple exemple inductif. Certes, la différence peut paraître mince, voire spécieuse, mais, à la réflexion, elle permet d'écarter, ou de résoudre, une foule de problèmes dans lesquels la critique moderne (du moins celle qui se tient à l'écart de la mouvance sémiotique) a longuement macéré et qui tournaient tous autour de l'extension, de l'utilité ou de la pureté de la chose littéraire. La réponse dépend du versant où se situent les textes: sur le versant rhétorique on peut leur

demander de plaider une cause, avec ce que cela implique de circonstanciel et de contextuel, ou bien, paradoxalement, de se retourner contre la persuasion, pour mettre en scène les ficelles de l'argumentation, la cuisine des figures et des tropes, les lieux de la mémoire, c'est-à-dire la matrice du texte argumentatif. Et sur le versant mimétique/narratif, on attendra d'eux des péripéties et des émotions procurées par des actions humaines, nobles ou ignobles, à moins que, paradoxalement, on ne montre le *mythos* en train de se défaire, qu'on ne mette en scène l'aboulie, la dégradation ou l'effacement du personnage, l'effondrement de la narration et du drame. D'autres options se présenteront, selon qu'on fera glisser certains éléments d'un versant sur l'autre. La rhétorique y retrouvera toujours son bien; mais peut-être pas, à longue échéance, la littérature.

En conclusion, il faut insister sur le fait que la rhétorique n'est pas, comme on a trop tendance à le croire, une «méthode critique» parmi d'autres. Si c'en était une, elle serait réduite à la description, à la taxinomie et à l'histoire: certes, il est utile d'analyser des arguments, des phrases périodiques, des figures et des tropes, de savoir quelles sortes de «rhétorique» ont prévalu à tel moment, et quelles tendances idéologiques s'y attachaient. Cette tâche, tant qu'elle paraîtra encore, aux yeux de certains, un peu ésotérique et tâtillonne, devra lutter pour imposer sa légitimité. Inversement, la rhétorique n'est pas une théorie globale de la chose littéraire: nous savons désormais que le drame, le récit, et en partie de lyrisme, échappent, pour l'essentiel, à sa juridiction. A la différence de la critique moderne, essentiellement analytique, la rhétorique reste virtuellement — et redeviendra pleinement grâce aux travaux de Perelman et de quelques autres — une théorie de la production des textes argumentatifs et de ce qu'il y a d'argumentatif dans les textes poétiques-mimétiques. Certes, elle s'est dispersée dans mille pratiques éclatées qui n'ont, du moins à nos yeux, que peu de rapports avec la *littérature*. Mais c'est précisément là sa force, car elle constitue une ressource, voire un défi à ce qui met aujourd'hui la littérature, toutes définitions confondues, en danger: le déclin relatif des *lettres* au sein d'une culture audio-visuelle de masse, déclin qui, notons-le, menace au premier chef l'avenir de l'argumentation, puisque les fonctions du récit et du drame mimétiques ont été prises en charge par le cinéma et la télévision, et celles de la poésie lyrique par le rock et la vidéo. Il me semble que le renouveau de la rhétorique du langage doit s'interpréter comme un sursaut profond et mal perçu en tant que tel contre la désalphabétisation de l'Occident, plutôt que comme la création d'une spécialisation supplémentaire dans le domaine des études littéraires.

Vu ainsi, le retour à la rhétorique nous invite non seulement à reprendre l'archive dans son rapport aux media et à l'outillage mental disponibles à chaque époque, mais surtout à redéfinir la chose littéraire en un moment

où, en dépit des bibliothèques et des banques de données, celle-ci risque de devenir, sous peu, lettre morte. Notons enfin, non sans nostalgie anticipée, qu'une rhétorique nouvelle s'élaborera sur les ruines de la *littérature* qui nous a faits ce que nous sommes. Car si la rhétorique précède la *littérature*, elle lui survivra nécessairement, pour des raisons symétriques, dans une culture post-littéraire.

NOTES

[1] Jean-Louis Galay, *Philosophie et invention textuelle*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 25. Ici *œuvre* se réfère à l'activité productrice du produit fait: *l'ouvrage*.

[2] On sait que Perelman ajoute à la théorie classique, l'idée que «celui qui s'adresse à l'auditoire universel vise à convaincre», *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 1977, p. 31.

[3] Perelman, *op. cit.*, p. 37.

[4] Marc Fumaroli, *L'âge de l'éloquence*, Genève, Droz, 1980, pp. 17-28.

[5] Aristote, *Poétique*, I, traduction Dupont-Roc et Lallot, Paris, Le Seuil, 1980, p. 35.

[6] Michel Beaujour, *Miroirs d'encre, rhétorique de l'autoportrait*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 125.

[7] Ch. Perelman, *L'empire rhétorique*, op. cit., p. 83: «Le discours épidictique relève normalement du genre éducatif, car il vise moins à susciter une action immédiate qu'à créer une disposition à l'action, en attendant le moment approprié (...). C'est ainsi que toute la philosophie pratique relève du genre épidictique.

[8] Cf. l'excellente étude de Susan Suleiman, *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, PUF, 1983, et: Rufus W. Mathewson, Jr., *The Positive Hero in Russian Literature*, New York, Columbia University Press, 1958.

[9] Suleiman souligne que de nombreux praticiens du genre ont nié le pratiquer. Le roman à thèse est celui de l'adversaire idéologique. On écrit soi-même des «romans d'idées» ou des romans-tout-court. (*Op. cit.*, pp. 8-9). D'autres sont moins timides.

[10] La *Rhétorique*, bien entendu, renvoie également à l'*Organon*, à la *Poétique*, aux Ethiques, de façon générale.

[11] L'orientation de la *Poétique* permet, avec quelque vraisemblance, d'en étendre anachroniquement la mouvance au roman, au cinéma narratif, etc.

[12] J'emprunte anachroniquement le concept de modèle (système modélisant) à Iouri Lotman (*La structure du texte artistique*, trad. fr. Paris, Gallimard, 1973) pour souligner que le *mythos* aristotélicien n'est pas une simple «tranche» de vie ni un segment d'action, mais au contraire l'active structuration du matériau mimétique par le poète.

[13] La *Rhétorique* (1371 b) et la *Poétique* (1448 b) indiquent que les arts d'imitation procurent le double plaisir de l'émerveillement et de la découverte: ce n'est pas la chose imitée en soi qui procure ces plaisirs mais «la reconnaissance que l'imitation et la chose imitée sont identiques, de telle sorte que nous apprenons quelque chose». Plaisir de la *re*-connaissance ou de la *pré*-connaissance, par lequel nous apprenons soit à mieux «voir», soit à prévoir. C'est là le plaisir éducatif propre au drame, à l'épopée, à la fiction. Plaisir et enseignement analogues à

celui que procure la métaphore, qui est le plaisir différé d'une différence qui se résout en ressemblance. De sorte que la métaphore peut passer en quelque sorte pour un «microcosme» de la *mimesis*. C'est ce que semble suggérer Derrida dans le saisissant raccourci: «or si la métaphore (ou la *mimesis* en général) vise à un effet de connaissance...». «La mythologie blanche», in *Marges de la philosophie*, Paris, Editions de Minuit, 1972, p. 294.

[14] On sait que pour les Grecs le poète, Homère en particulier, est un (bon ou mauvais) éducateur, et que la poésie épique et tragique fut constamment exploitée par les éducateurs (les sophistes, par exemple) qui y trouvaient des exemples de vertu (*aretè*). On sait également ce que Platon pensait de cette pédagogie.

[15] Karlheinz Stierle, «L'histoire comme exemple, l'exemple comme histoire», *Poétique*, 10, 1972, pp. 176-195.

[16] L'historiographie peut tour à tour, selon les idéologies et les contextes, appartenir à l'un ou l'autre type de narration.

[17] On se reportera avec profit à l'introduction du livre de Wilbur S. Howell, *Poetic, Rhetoric and Logic*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1975.

# La figure et l'argument

par Olivier REBOUL

Une figure rhétorique peut-elle être un argument, ou du moins un élément d'argumentation? Pour répondre, commençons par définir ce qu'on peut entendre par «figure rhétorique».

Une figure, en général, est un procédé de style, c'est-à-dire une façon de s'exprimer à la fois libre et codifiée.

Libre, la figure l'est en ce sens qu'on n'est pas tenu d'y recourir pour communiquer:

«Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule!

Elle n'est pas seule!» (De Gaulle, Appel du 18 juin 40). L'auteur n'avait certes pas besoin de cette répétition pour se faire entendre.

Codifiée, car chaque figure constitue une structure connue, transférable à d'autres contenus: *la* métaphore, *l'*allégorie. Ainsi, quiconque est un peu savant (ou un peu pédant) reconnaîtra dans celle de de Gaulle une épanalepse.

Dire qu'une figure est rhétorique n'est pas un pléonasme, car une figure peut être poétique seulement; et rhétorique et poésie ne sont pas la même chose, n'ont ni les mêmes fonctions ni les mêmes instruments. Si l'on se réfère à la grande tradition qui remonte à Aristote, on dira que le propre de la rhétorique est la persuasion par le discours. Une figure n'est donc pas nécessairement rhétorique et elle ne l'est que dans la mesure où elle contribue à persuader. Ainsi, si de Gaulle affirme trois fois de suite que «la France

n'est pas seule », c'est sans doute pour exprimer une tension pathétique, qui contribue à l'éthos (caractère que doit prendre l'orateur) et au pathos (action sur l'affectivité de l'auditoire). Du moment qu'elle est rhétorique, la figure contribue à l'argumentation. C'est bien ainsi que l'entendent les auteurs du *Traité de l'argumentation*, qui s'efforcent de dériver, et presque de déduire, chacune des figures connues d'un certain type d'argument. Ainsi, la répétition (cf. p. 606) serait une figure de la sincérité, se rattachant à cet argument qu'est la dissociation; on distingue les procédés du discours de la spontanéité du discours. Bref, dans notre exemple, la répétition de de Gaulle serait un procédé pour convaincre que le discours n'est pas... un procédé.

Conséquence: une figure qui apparaît comme telle, comme purement gratuite, est celle qui a manqué son effet, qui fait dire à l'auditoire: c'est de la poésie (ou de l'humour) mal placée! La figure qui réussit apparaît au contraire comme « naturelle », c'est-à-dire la plus normale dans la situation et le contexte argumentatifs, celle dont l'absence signifierait qu'on a perdu quelque chose. Bref, au lieu de voir dans la figure un « écart » d'expression extrinsèque à la pensée, on en fait un élément de la pensée, un moyen de trouver ou de prouver, même si ce qu'elle trouve ou prouve n'est jamais que vraisemblable. Comme est d'ailleurs vraisemblable tout ce qui ressortit à l'argumentation. C'est-à-dire finalement presque tout.

Maintenant, cette théorie fonctionnelle de la figure omet peut-être un élément essentiel, je veux dire le plaisir. Plaisir qui peut dériver de l'émotion ou, au contraire, du rire, mais qui constitue un élément spécifique de la persuasion. En fonction de celle-ci, il existe ou une poésie ou un humour « bien placés ». *Le comique du discours* de Mme Olbrechts-Tyteca me paraît ainsi corriger ce que la théorie avait de trop intellectualiste, du moins pour le rire, en nous montrant le plaisir qu'on y prend.

A partir de ces remarques, j'essaierai de répondre à ces trois questions, de difficulté croissante. Premièrement, en quoi les figures facilitent-elles l'argumentation? Deuxièmement, la figure peut-elle constituer elle-même un argument? Troisièmement, l'argument n'est-il pas lui-même, peu ou prou une figure?

## 1. Les figures de mots et les figures de sens

Je classerai les figures de la façon la plus traditionnelle, qui a au moins le mérite d'être claire, en figures de mots, de sens, de construction et de pensée.

Les figures de mots, ou métaplasmes, semblent réservées à la poésie ou encore au comique. Et pourtant, elles doivent bien jouer un rôle argumen-

tatif puisque les philosophies les plus rationalistes n'hésitent pas à y recourir, depuis la paronomase de Platon : *sôma, sêma.* La force de l'expression tient à la répétition rythmique : —. —., ainsi qu'à la répétition de tous les phonèmes, à l'exception du *ô* et du *ê*. La preuve est qu'il suffit de traduire — « le corps est un tombeau » — pour que cette force disparaisse; mais on garde pourtant le pouvoir de la métaphore.

Dans ce type de figures, tout se passe comme si — un « comme si » qui constitue précisément la figure — l'arbitraire du signe était aboli, comme si la chaîne des phonèmes répondait à l'enchaînement des pensées et lui apportait un surcroît de preuve d'autant plus fort qu'inattendu. On dira que cet exemple est peu convaincant, qu'un calembour ne peut être que l'argument des simples d'esprit. Est-ce si sûr?

Prenons une figure aussi courante que la dérivation : *La bretagne aux bretons.* Elle crée d'emblée un sentiment d'appartenance légitime, avec en plus une dissociation, l'exclusion des non-bretons, ou des « bretons de fraîche date ». Mais la figure n'opère que par la présence d'un consensus initial, du moins sur l'existence d'un problème. *Le Berry aux berrichons* ne serait pas convaincant mais ridicule.

Encore un exemple, et bien plus sérieux celui-là, celui de l'étymologie, qui tient une place éminente dans notre culture et qui, en tant qu'argument, est pourtant du même type et du même niveau. Ainsi, l'étymologie de « figure » pourrait faire penser au visage, un visage dans l'anonymat du texte, ou encore à la fiction (*fingere*), ou mieux au visage fictif, au masque. On a de tout temps joué sur cette étymologie, d'ailleurs fantaisiste, puisque *figura*, terme technique de la rhétorique latine, n'est qu'un calque du grec *schèma*, qui n'évoque en rien les masques ou les visages! En fait, que l'étymologie soit exacte ou fantaisiste n'a pas grande importance, car un mot n'a de sens que dans une synchronie donnée, et sa signification dans une autre langue — en grec ancien par exemple — n'autorise en rien à modifier sa définition dans la nôtre.

Et pourtant, on n'hésite pas à recourir à l'étymologie comme à un argument de choix; et quand je dis « on », je pense en particulier aux philosophes, qui n'hésitent pas à postuler une langue des origines, où les mots auraient un sens authentique qu'il suffirait de retrouver pour savoir. Ainsi Heidegger, à presque toutes les pages... Gilbert Dispaux (1984, p. 86), cite à ce propos les adversaires de Freud qui prétendaient le réfuter en arguant du « sens étymologique » d'hystérie — dérivé du grec *hystéra*, utérus — pour conclure que l'hystérie ne pouvait être, « par définition », qu'une maladie de femme! L'étymologie peut être intéressante mais, en tant qu'argument, elle n'est rien de plus qu'un calembour culturel, une figure de mots qui s'ignore comme telle.

Les figures de sens, ou tropes, paraissent plus pertinentes, plus proches de la technique même de l'argumentation. Métaphores, métonymies, synecdoques, oxymores, hyperboles, etc. consistent à employer un terme avec une signification qu'il n'a pas d'habitude, ce qui provoque une tension à l'intérieur du discours. Je me borne ici à l'exemple de la métonymie.

La métonymie consiste à désigner une chose par le nom d'une autre qui lui est habituellement associée: *Le trône et l'autel; le sabre et le goupillon*. Son pouvoir argumentatif est avant tout celui de la dénomination, qui fait ressortir un aspect de la chose au détriment des autres. Ainsi, *Le trône et l'autel* est une métonymie valorisante; *Le sabre et le goupillon* est au contraire dépréciative, réduisant l'armée à l'extermination, l'église à la superstition. Mais, dans tous les cas, on associe une réalité à une autre en jouant sur le sentiment de familiarité, qui engendre souvent celui de l'évidence. La plupart des symboles — croix, croissant, couronne, tricolore — sont d'ordre métonymique. Et la métonymie peut être considéré comme un argument condensé qui joue sur le lien symbolique (cf. *TA*, p. 452).

Figure de la familiarité? Il arrive pourtant que la métonymie soit neuve, surprenante, au sens même où Ricœur parle de métaphore vive. *Il n'y a plus de Pyrénées*, prononcé pour la première fois (en 1659?), a dû produire cet effet de surprise. *Pyrénées* est une métonymie pour «frontière», avec la connotation d'une chaîne dangereuse, hostile et presque infranchissable; avec en outre une métalepse, car le *il n'y a plus* évoque le pouvoir des rois, capables de déplacer les montagnes. Métonymie vivante, car elle introduit tacitement un nouveau symbole, «la plaine», qui évoque la communication pacifique. Mais un symbole que l'auditoire pouvait pourtant décoder.

Familiarité, nouveauté: comme toutes les figures de sens, la métonymie oscille entre deux écueils, l'énigme et le cliché. Une métaphore comme *ce renard*, une synecdoque comme *cent têtes à nourrir*, une métonymie comme *son foyer*, sont codées au point de n'être plus des figures. Leur force persuasive est seulement celle de la dénomination, avec ce qu'elle comporte de réducteur. Au contraire, une figure neuve est souvent énigmatique; sa force vient alors du fait qu'elle contraint à sortir — ne fût-ce qu'un instant — des idées reçues. Toute vraie figure de sens tient dans l'entre-deux, dans cette tension entre le mystère de l'énigme et la familiarité du cliché.

## 2. Les figures de construction et les figures de pensée

Les figures de construction concernent la structure de la phrase ou l'enchaînement des phrases. Citons l'ellipse, la répétition, l'inversion, l'antithèse, etc. Ici encore, je me bornerai à un exemple, le chiasme, qui combine l'antithèse et l'inversion (Perelman, après Fontanier, le nomme d'ailleurs

«réversion»). Le chiasme renforce l'antithèse en renversant l'ordre des termes répétés: XY- YX. Ainsi, les deux derniers vers du quatrain de Corneille sur Richelieu:

«Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien:
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.»

Ici, le chiasme se présente comme le développement d'un dilemme — si j'en parle soit en bien, soit en mal, ce sera injuste dans les deux cas — la conclusion étant: j'ai donc raison de n'en rien dire. La forme parfaite du chiasme semble rendre l'argument irréfutable. Le chiasme est donc au service de ce que Perelman nomme une argumentation quasi logique. Logique, car elle semble reposer sur une alternative inéluctable, dont chaque terme aboutit à la même conclusion, «ne rien dire». Quasi, parce qu'en fait l'alternative n'en est pas une; entre «dire du bien» et «dire du mal», on peut dire des choses indifférentes, ou nuancées. Et c'est d'ailleurs exactement ce que fait Corneille! Son chiasme s'insère dans une prétérition; en disant qu'il ne dira rien de Richelieu, il en parle, et exprime l'essentiel.

Le chiasme a d'ailleurs une autre fonction, qui se rattache à ce que Perelman nomme la dissociation (cf. p. 571 et 590). Tels les célèbres chiasmes de Karl Marx. Ainsi, contre Fueurbach:

«A l'encontre de la philosophie allemande, qui va du ciel à la terre, c'est de la terre au ciel qu'on monte ici (...). Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, c'est la vie qui détermine la conscience». (*Idéologie allemande*).

Au couple illusoire de l'idéalisme allemand, Terme I: Terre, vie / Terme II: ciel, conscience. Marx oppose celui qui exprime la hiérarchie réelle, en inversant le terme I et le terme II. La forme en X de l'argument semble lui donner l'évidence de la nécessité. Et pourtant, on retrouve le même abus de logique que chez Corneille; en effet, l'alternative — la conscience détermine la vie ou la vie détermine la conscience — en est-elle bien une? On peut penser que si la vie détermine la conscience, celle-ci la transforme en retour, etc. Le chiasme rend l'argument dramatique. Ou comique, comme dans la réponse de Marx à Proudhon: *Philosophie de la misère ou misère de la philosophie?* Mais il le simplifie au point d'être réducteur.

Les figures de pensée, dont les plus connues sont l'allégorie et l'ironie, se caractérisent par deux traits. D'abord, elles portent, non sur une partie du discours, mais sur le discours en tant que tel; une phrase peut comporter un calembour, mais c'est tout la phrase, ou tout un ensemble de phrases, qui est ironique. Ensuite, elles sont susceptibles d'une double lecture. Une métaphore: «Ce chef d'Etat est le berger de son peuple», n'a qu'un seul sens, le sens figuré. Alors qu'une allégorie, comme la parabole du bon

berger, peut être prise au sens propre ou au sens figuré. De même qu'une phrase ironique: *Vous êtes le phénix...* peut être prise au pied de la lettre ou par antiphrase. Ce double sens a valeur argumentative.

Ainsi l'allégorie, comme la Caverne de Platon ou le Semeur de l'Evangile, présente un récit cohérent, et qui semble se suffire; et pourtant l'auditoire n'est pas satisfait; il sent bien qu'on lui parle en fait d'autre chose, mais de quoi? A notre avis, loin d'être un éclaircissement, l'allégorie énonce un message sous une forme voilée, et par là même elle intrigue. Il existe, on l'oublie trop souvent, une pédagogie du mystère; et telle est la force de l'allégorie; elle pousse à en savoir plus, à apprendre.

Quant à l'ironie, son double sens explique son impact. Très souvent, sa victime prend le message au pied de la lettre — *Vous êtes le phénix...* — ce qui la rend ridicule pour l'auditoire. Mais il arrive que même celui-ci ne comprend pas tout de suite l'antiphrase, et c'est précisément ce retard qui fait la finesse de l'ironie, voire sa cruauté.

L'ironie, c'est sans doute la figure qui s'intègre avec le plus d'aisance dans l'argumentation, du moins à lire Perelman. Pour lui, rappelons-le, l'argumentation ne connaît guère la contradiction au sens strict du terme. Elle opère en revanche sur la notion plus floue, mais bien plus efficace, d'incompatibilité. Par exemple, le principe logique de contradiction ne nous dit pas si l'on peut être à la fois libéral (en politique) et dirigiste (en économie), à la fois démocrate et élitiste. Or c'est à ce genre d'incompatibilités que nous avons à faire tous les jours.

Or l'ironie, en feignant de prendre à la lettre le discours de l'adversaire, en marque l'incompatibilité profonde et le rend ridicule. Ainsi, Napoléon III prenant le pamphlet que Victor Hugo avait rédigé contre lui: «Eh bien, Messieurs, voici *Napoléon le Petit*, par Victor Hugo le Grand...». On peut décoder ce trait d'esprit de plusieurs façons: il ne m'atteint pas, c'est lui qui se prend pour Napoléon, etc. C'était en tout cas un argument.

Mentionnons encore deux figures de pensée qui portent, elles, sur l'énonciation. L'apostrophe d'abord: elle n'est pas le simple fait de s'adresser à quelqu'un; écrire en tête d'une lettre: «Cher Pierre», ou «Monsieur le Président», ce n'est ni une apostrophe, ni même une figure. Il y a apostrophe quand on feint de s'adresser à quelqu'un d'autre qu'à son auditoire véritable. Techniquement, elle était, comme dit Quintilien (VI, 1, 63), une figure du discours judiciaire consistant à «se tourner vers un autre que le juge», à interpeller l'accusé lui-même, ou un absent, ou la patrie, ou les ancêtres... mais précisément pour mieux frapper le juge. Bref, l'apostrophe consiste à se donner un auditoire fictif pour mieux persuader l'auditoire réel. Comme

l'ironie, mais d'une autre manière, elle renforce le lien entre l'orateur et son public.

Le chleuasme concerne l'orateur lui-même. Par cette figure, il feint de s'accuser ou de se dénigrer pour mieux disposer l'auditoire. Cette auto-ironie fait donc partie de l'éthos. Le chleuasme peut consister à renchérir sur une accusation pour montrer, et qu'elle est invraisemblable, et qu'on ne s'en soucie pas (cf. Angenot, p. 277). Mais il a aussi une fonction plus générale. C'est le cas de celui qui invoque son incompétence précisément pour récuser les compétences. Ainsi, Sganarelle à Don Juan:

«Pour moi, Monsieur, je n'ai point étudié comme vous, Dieu merci, et personne ne saurait se vanter de m'avoir jamais rien appris; mais avec mon petit sens, mon petit jugement, je vois les choses mieux que tous les livres...».

Le chleuasme de l'incompétence est loin d'être inopérant. Supposons que dans un débat entre philosophes un quidam déclare: «Moi qui n'entends rien à la philosophie, je vous dis que...», on l'écoutera et il est vraisemblable que son aveu d'ignorance l'érigera en arbitre des compétences. La force de l'argument, le «Dieu merci», de Sganarelle, vient d'une part du mépris, parfois un peu justifié, envers ceux qui ne sont que spécialistes, au risque de perdre le «sens» et le «jugement»; et, d'autre part, de l'idée, elle aussi justifiée, que la philosophie (de même que toute autre discipline) n'est pas la chasse gardée des seuls philosophes, que tout homme est concerné par les débats entre spécialistes.

### 3. La métaphore: un cas privilégié

Cet aspect argumentatif des figures, on le trouve dans le cas privilégié de la métaphore, à laquelle le *Traité de l'argumentation* consacre une longue étude. Comme Ricœur, les auteurs voient dans la métaphore une impertinence sémantique qui contribue à rendre le discours poétique, ou du moins plus expressif. Mais ils analysent l'impertinence elle-même comme une analogie condensée, donc comme un argument (cf. *TA*, p. 535, et aussi Aristote, *Rhétorique*, III, ch. 10).

Pour le comprendre, rappelons que l'analogie elle-même est définie comme une ressemblance entre deux rapports, le premier rapport, le *thème*, énonçant ce qu'on veut dire ou prouver, le second, le *phore*, ce qu'on dit pour mieux l'exprimer ou le prouver. Soit le proverbe: *Une hirondelle...*

| *Thème* | *Phore* |
|---|---|
| A Une bonne nouvelle | C Une hirondelle |
| B ne garantit pas le bonheur (comme) | D ne fait pas le printemps |

On remarque que le phore est en général plus concret, en tout cas plus

familier que le thème. Et c'est la ressemblance entre les deux rapports qui permet d'inférer, de trois des termes, le quatrième; dans notre proverbe, on prouve B à partir de A, C et D., puisque le rapport entre A et B est semblable au rapport entre C et D: «on n'a pas le droit de généraliser».

Il y a métaphore quand on condense l'analogie, en omettant d'exprimer certains de ses termes. Soit ces trois schémas:

Allégorie:

| *Thème* | *Phore* |
|---|---|
| A | C Une hirondelle |
| B | D ne fait pas le printemps |

Métaphore in praesentia:

| *Thème* | *Phore* |
|---|---|
| A Cette bonne nouvelle | C n'est qu'une hirondelle |
| B | D |

Métaphore in absentia:

| *Thème* | *Phore* |
|---|---|
| A | C Cette hirondelle |
| B | D |

On remarque que les métaphores ne sont comprises que grâce à un code, ici celui des proverbes. Parfois, il s'agit du code linguistique, quand les métaphores sont lexicalisées: *ce renard, ce tigre*: ou d'un code culturel, comme: *ce roseau pensant, ces tigres de papiers*.

En quoi la métaphore est-elle un argument? La réponse la plus simple consiste à dire qu'elle tire sa force de l'analogie qu'elle condense. Ainsi, si je veux rassurer un vieillard angoissé par la mort, je pourrai lui dire qu'elle n'est qu'un sommeil, sous-entendant l'analogie suivante:

| *Thème* | *Phore* |
|---|---|
| A La mort | C Le sommeil |
| B est à la vie (comme) | D est à la veille |

Quelle est la ressemblance des rapports? L'aboutissement normal, naturel, le repos: *requies*. On remarque ici que la métaphore argumente en étant réductrice; elle ramène la ressemblance à une identité en évacuant les différences: le sommeil de la mort est sans rêves et sans réveil... La métaphore endort, c'est le cas de le dire, la vigilance de l'esprit.

Certaines métaphores sont au contraire polysémiques et orientent ainsi l'argumentation dans des voies diverses. Ainsi celle de Berkeley (*TA*, p. 206): *What an ocean of false learning* est susceptible de plusieurs lectures.

| *Thème* | *Phore* | *Rapport* |
|---|---|---|
| A Fausse science | C Océan | |
| B Savant | D Nageur | Sujet |
| B Vérité | D Ruisseau | Antonyme |
| B Certitude | D Terre ferme | But |

Il y a sans doute tout cela dans le mot de Berkeley, et plus!

Cette analyse permet de comprendre qu'on a tout intérêt à réfuter une métaphore par une autre métaphore. Ainsi, à l'argument du sommeil, Hamlet répond, se répond:

«*To die, to sleep! To sleep, perchance to dream...*».

Bien plus, on peut contre-argumenter en réveillant une métaphore morte: «Les yeux fermés, j'achète tout au Printemps». «Quand je les ouvre, je vais au Louvre».

Pour rester dans les slogans publicitaires, rappelons celui de certains détergents: *Les enzymes gloutons.*

| *Thème* | *Phore* |
|---|---|
| A Les enzymes (de cette lessive) | C (les) gloutons |
| B absorbent la saleté (comme) | D dévorent |

On remarque que *gloutons* introduit en outre une hyperbole; le glouton dévore tout, et pourrait dévorer encore! Or, on a pu réfuter l'argument en jouant sur le phore, à la fois sur la métaphore et sur l'hyperbole: si gloutons qu'ils dévorent même le tissu!

On pourrait penser que faire de la métaphore une analogie condensée est une explication scolaire et réductrice; c'est au fond ce que dit Ricœur (cf. p. 37). Je répondrai deux choses: d'abord, la métaphore, grâce à la ressemblance, donne le pouvoir de nommer, base de toute argumentation: *sommeil, roseau pensant, tigres de papier... Ce machin*, disait de Gaulle de l'ONU; ce n'est sans doute pas ce qu'il a dit de mieux; mais cela montre bien le pouvoir d'un mot. Ensuite, peut-on se contenter de dire que la métaphore tire sa force de l'analogie qu'elle condense? Sur ce point, je pense que Perelman a omis un aspect important, à savoir que la métaphore est en général plus forte que ne le serait l'analogie développée, ce surplus de force venant de la condensation même entre le thème et le phore. Ainsi, dans ce trait cité par Mme Tyteca (p. 313): «Il court après le mot d'esprit» — «Je parie pour l'esprit». Aucun schéma d'analogie ne rendra compte du plaisir qu'on éprouve et qui fait la force de l'argument. C'est ce plaisir du rire ou de l'émotion poétique qui tend à transformer la ressemblance en identité, le «est comme» de l'analogie en ce «est» métaphorique qui enrichit notre vision d'une chose en faisant voir sa ressemblance avec une autre (cf. Ricœur p. 109). La métaphore est plus qu'un simple raisonnement par analogie.

## 4. L'argument comme figure

Si nous récapitulons les résultats de ces analyses, nous constatons que la figure entretient deux rapports avec l'argumentation. D'abord un rapport extrinsèque; la figure facilite l'argumentation; elle capte ou captive l'attention, imprime le souvenir, adapte le raisonnement à l'auditoire, etc. Ensuite, un rapport intrinsèque. La figure s'insère elle-même dans la trame de l'argumentation. Une paronomase comme *traduttor, traditor*, ou *CRS SS*, semble montrer que la ressemblance des mots atteste une parenté entre les choses. Une métaphore est une analogie condensée; l'ironie suggère un raisonnement par l'absurde, etc.

En fait, ces deux fonctions de la figure sont inséparables. Le propre de la rhétorique est de ne pas distinguer le sentiment de l'entendement. Et c'est pourquoi une figure est plus forte que l'argument qu'elle condense.

Peut-on maintenant renverser le problème et demander si l'argument lui-même n'est pas, peu ou prou, une figure? Dans les études sur l'argumentation écrites d'après ou après Perelman, il n'est pratiquement jamais question de figures. C'est qu'en général ces études ne portent pas sur des argumentations réelles — comme un tract électoral ou un sermon de Bossuet —, mais sur des arguments construits par l'auteur et par là même fictifs, schématiques, épurés de tout contexte émotionnel. Inversement, un ouvrage comme celui de Marc Angenot, qui porte sur un corpus de pamphlets, montre que l'argumentation est indissociable des figures qu'elle utilise.

Pourquoi indissociable? Pour répondre, rappelons les traits essentiels de l'argumentation, ceux qui la distinguent de la démonstration logique.

- Premier trait: on argumente toujours en fonction d'un auditoire donné. Auditoire particulier: les jeunes, la gauche, les paysans. Auditoire spécialisé: un tribunal, un conseil de médecins, un concile, etc. Par là même, les prémisses de l'argumentation ne sont pas des évidences logiques, ni des faits démontrés, mais des propositions admises par l'auditoire visé. La notion d'objectivité fait place à celle de consensus, accord durable d'un certain public sur certains points fondamentaux.

Pour être efficace, une argumentation doit donc s'appuyer sur ce consensus. Elle doit également tenir compte du niveau de l'auditoire, et de ses attentes. D'où le rôle des figures. Ainsi, la métaphore *Les enzymes gloutons* est un raisonnement par analogie condensé et adapté: 1. au niveau de culture du grand public; 2. au consensus du public occidental moderne sur l'hygiène et la propreté (cf. Oléron, 1983, p. 28 ss). De même l'ironie fait ressortir une incompatibilité — par exemple entre les prétentions d'un orateur et ses actes — mais en s'appuyant sur le consensus qui la qualifie comme telle:

«Qu'est-ce que le capitalisme? L'exploitation de l'homme par l'homme. Et le socialisme? L'inverse.»

Il va de soi qu'un public marxiste ne verra là qu'un mauvais jeu de mots (sur les sens d'«inverse»), alors qu'un public non marxiste y trouvera l'expression condensée d'un argument irrésistible: vous ne supprimez pas l'exploitation, vous ne faites que changer d'exploiteurs.

- Deuxième trait: l'argumentation utilise la langue naturelle. Par là même, ses termes sont souvent vagues ou polysémiques. Ainsi, le mot *démocratie*, dans un débat politique ou pédagogie. Même dans une discussion économique très serrée, il arrive qu'on emploie le mot *francs* sans préciser s'il s'agit de francs courants ou de francs constants.

Langue naturelle: langue naturellement figurée. Car, d'abord nous employons les mots dans un sens qui n'est pas toujours le sens propre; ensuite nous le faisons souvent sans le dire, sans même nous le dire.

Il m'est arrivé ainsi d'analyser un article d'un économiste éminent (Pascal Salin, *Le Monde*, du 8 juillet 1980), qui demande qu'on rétablisse le pouvoir des professeurs dans les conseils d'université. La base de l'argumentation était la suivante: l'enseignement universitaire est un *produit*, les professeurs les *producteurs*, les étudiants les *consommateurs*. Et l'auteur de fustiger la situation actuelle qui aboutit à faire juger le produit par les consommateurs qui «par définition ignorent les processus techniques par lesquels on fabrique le produit». Cette argumentation utilise une métaphore filée (cf. O. Reboul, 1984, p. 114 ss); mais sans le dire, sans même en avoir conscience. De: «les professeurs sont comme des producteurs», on glisse à «sont des producteurs».

- Troisième trait: le déroulement d'une argumentation ne peut avoir la rigueur inflexible d'une démonstration. S'il l'a, c'est seulement dans ses phases négatives. Dans ce domaine — qui est je le rappelle celui de la vie — on peut démontrer que quelqu'un a tort, non qu'il a raison; on peut démontrer que telle proposition de loi s'oppose à la constitution, non que la loi aurait à coup sûr des effets bénéfiques; on peut démontrer qu'un remède ne guérit pas tout le monde, non qu'il guérira tout le monde.

Ainsi, l'adage, *Les amis de mes amis sont mes amis*, ressemble à la transitivité mathématique: a = b, b = c, donc a = c. «Ressemble», c'est-à-dire qu'il n'en a pas la nécessité logique; on peut être hostile aux amis de ses amis, par jalousie par exemple. Ce n'est pas que l'adage soit trompeur; mais il est plutôt une sorte de performatif argumenté; quand on l'emploie, on veut dire en général ceci: je veux que nous soyons amis; car de fait nous avons un ami commun. Les figures fondées sur l'identité apparente sont de ce type: *une femme est une femme; un franc, c'est un franc*; non pas des

évidences — car le prédicat n'a pas le même sens que le sujet — mais des performatifs qui se cherchent une justification dans le langage.

- Quatrième trait: l'argumentation est par essence polémique. Elle s'oppose toujours, au moins implicitement, à une autre argumentation, laquelle est susceptible de la réfuter; celle de l'avocat peut réfuter celle du procureur, celle de la gauche celle de la droite, etc. Qu'on comprenne bien la portée de cette affirmation.

D'abord, polémique ne signifie pas nécessairement conflictuel. Ici encore, l'étymologie est trompeuse. La polémique n'est pas la guerre. Elle est même exactement le contraire, puisqu'elle substitue le débat au combat. Tant qu'on parle, on ne se tue pas!

Ensuite, admettre cette situation polémique n'est pas une attitude sceptique du type: «Tous les arguments se valent». L'admettre, c'est reconnaître qu'une argumentation est *plus ou moins* valable, sans qu'aucune le soit absolument. On peut montrer ainsi qu'une cause est bonne ou mauvaise; mais, bonne ou mauvaise, elle reste une «cause», c'est-à-dire une opinion qui importe à un groupe, qui ne s'impose pas d'elle-même, qu'il faut plaider.

Ici encore, la figure s'insère naturellement dans l'argumentation. L'ironie, mieux que de pesantes et contestables démonstrations, ridiculise l'orateur adverse en soulignant telle de ses incompatibilités. Le raccourci de la métaphore est le meilleur argument qu'on puisse opposer à une autre métaphore. Au raisonnement de l'économiste Salin, on pourrait opposer un argument de rupture, montrer que des termes empruntés à l'économie comme *producteurs* et *consommateurs* cessent d'être pertinents dans le domaine de l'enseignement, que son propos débouche sur une pédagogie de la passivité, etc. Mais on peut aussi jouer le jeu; si les étudiants sont des consommateurs, il existe des associations de consommateurs, qui s'intéressent «aux processus techniques par lesquels on fabrique le produit». Ce second type d'objection est aussi efficace que le premier; plus efficace, peut-être.

On peut conclure qu'un argument est figure dès qu'il est impossible de le traduire, de le paraphraser, de l'exprimer autrement sans l'affaiblir.

Je puis maintenant répondre aux trois questions initiales. Oui, la figure facilite l'argumentation. Oui, elle participe elle-même à l'argumentation. Et ces deux fonctions sont presque toujours indiscernables, cet indiscernable étant au fond l'essence de la rhétorique.

Enfin, oui, l'argument lui-même peut être une figure. Plus généralement, il a le même statut d'imprécision, d'intersubjectivité et de polémique que la figure. On pourrait conclure que je rabaisse l'argumentation, lui ôtant toute chance d'être logique et objective. Je souhaite au contraire qu'elle

saisisse cette chance quand elle la rencontre, mais c'est rarement le cas. Car le domaine de l'argumentation est celui des «actions de la vie», comme disait Descartes, un domaine ou nous ne disposons guère d'évidences logiques et de certitudes objectives, où la plupart des vérités sont de l'ordre du vraisemblable et où l'objectivité doit faire place au dialogue. Et l'on dialogue avec tout son être. D'où la figure.

BIBLIOGRAPHIE

ANGENOT Marc, *La parole pamphlétaire*, Payot, 1982.
ARISTOTE, *Rhétorique*, Budé, 3 volumes.
DISPAUX Gilbert, *La logique et le quotidien*, Minuit, 1984.
FONTANIER Pierre, *Les figures du discours*, Flammarion, 1968.
OLBRECHTS-TYTECA Lucie, *Le comique du discours*, éditions de l'Université de Bruxelles, 1974.
OLERON Pierre, L'argumentation, «Que sais-je?», PUF, 1983.
PERELMAN Ch. et OLBRECHTS-TYTECA L., *Traité de l'argumentation*, éd. de l'Université de Bruxelles et Vrin, 1976.
QUINTILIEN, *Institution oratoire*, Budé, 7 volumes.
REBOUL Olivier, *La rhétorique*, «Que sais-je?», PUF, 1984.
REBOUL Olivier, *Qu'est-ce qu'apprendre?* PUF, 1984.
RICŒUR Paul, *La métaphore vive*, Seuil, 1975.

# Rhétorique et politique

par Romain LAUFER

« *Théodore*: De qui parles-tu donc?
*Socrate*: Du sophiste, du politique, du philosophe ».

Platon, « *Le sophiste* », p. 216,
Traduction Emile Chanbry, Flammarion

Dans la Grèce antique dont on s'accorde à penser qu'elle est le berceau de notre culture l'expression Rhétorique et Politique évoque un débat au cœur de la philosophie, débat qui met au prise le philosophe et le sophiste, débat dont l'enjeu est l'essence même du politique. Pour l'opinion courante aujourd'hui l'expression rhétorique et politique évoque les discours que tiennent les politiciens: on repère les figures qu'ils affectionnent, on compte les mots qu'ils prononcent, parfois même on s'interroge sur la façon dont ils sont affectés par les média. Il est vrai qu'entre ces deux périodes la notion même de rhétorique s'est transformée jusqu'à mériter le nom de rhétorique restreinte[1]. Quant à la sophistique elle n'évoque plus guère que la condamnation dont fait l'objet le faux raisonnement.

Ainsi les catégories classiques semblent être devenues incapables de saisir autant l'essence du politique (comment réduire au discours ce qui fait désormais une telle part à l'économie), que ses manifestations les plus exhubérantes (comment rendre compte par la rhétorique classique de la généralisation de la politique spectacle, de l'usage des sondages, du marketing politique). On préfère désormais s'en remettre à la science: science économique, science politique, sociologie politique, etc... Toutefois toute cette science ne parvient pas à effacer le sentiment qu'une crise affecte la notion même de politique qu'elle se manifeste par l'idée d'une fin de la politique, de la politique de la fin d'un monde, qu'elle se traduise par les thèmes de la fin des idéologies (dépolitisation des masses, question des relations entre les intellectuels et la politique) ou de la question Orwellienne du sens de l'année 1984[2].

1. Nous aimerions proposer que le débat actuel sur la crise du politique s'éclaire de celui qui opposait dans l'antiquité philosophes et sophistes.

2. Que l'Etat moderne est fondé sur la négation de la sophistique, que la place réduite faite à la rhétorique se comprend en particulier à partir de cette position de principe et que la résurgence du souci de la rhétorique signe le retour de la sophistique et donc la crise de l'Etat moderne.

3. Que la rhétorique comprise dans sa définition la plus large permet de rendre compte pleinement de la pratique actuelle du politique.

Un tel programme est certes trop vaste pour être traité complètement dans le cadre d'un article, aussi devons-nous nous contenter, après une brève enquête sur la position classique de la question des rapports entre rhétorique et politique, de montrer comment la notion de système de légitimité permet de suivre le destin de cette question dans le monde moderne[3].

## I. Position classique du problème

L'opposition entre philosophe et sophiste à propos de la relation entre rhétorique et politique ne se résume pas à une opposition entre une politique qui ignorerait la rhétorique et une politique qui se réduirait à la rhétorique. Platon lui-même doit faire une place à la rhétorique dans sa politique. Quant au sophiste force lui est de tenir compte des présupposés de toute rhétorique.

### *1. La Rhétorique dans la Politique*

Aux sophistes qui argumentent volontiers que la rhétorique est le tout de la politique (comme de toute autre matière d'ailleurs), Platon et Aristote opposent qu'elle n'en est que l'auxiliaire, la politique étant définie comme une science, «science royale» ou «science suprême, architectonique par excellence»[4].

Si l'appréciation que Platon et Aristote portent sur la rhétorique diffère (pour l'un elle sera décrite comme «le pouvoir de persuader la foule et la populace en leur contant des fables au lieu de les instruire», pour l'autre elle est «une des potentialités les plus appréciée» avec «la stratégie et l'économie»), tous deux s'accordent pour y voir une technique subordonnée à la science qu'est la politique.

On peut même préciser que la rhétorique constitue un des deux principaux moyens d'action du politique avec la violence, moyens dont il faut s'assurer qu'ils lui resteront bien subordonnés[5]. Le parallèle entre la persuasion et la force est évoqué par Aristote lorsqu'il dit qu'il est aussi honteux de ne pas

savoir se battre avec les mots que de ne pas savoir se défendre avec son corps[6].

Ainsi pour les philosophes la question de la place de la rhétorique dans la politique semble pouvoir se résumer à deux propositions: il s'agit d'un instrument de la science politique, il se présente comme une alternative à l'autre instrument du pouvoir qu'est la force.

Cette solution simple suppose que les deux distinctions proposées (pouvoir/instrument du pouvoir, persuasion/force) puissent être définies avec clarté. Or Platon doit reconnaître que la science royale qui donne accès à ce savoir n'est pas la chose du monde la mieux partagée[7]: il lui sera donc difficile de s'imposer aux yeux de la majorité de la population.

*Socrate le jeune:* Explique-toi; tu as l'air de découvrir quelque chose d'étrange.
*L'étranger:* Oui; car c'est l'ignorance qui fait toujours paraître les choses étranges, et c'est ce qui m'est arrivé à moi-même tout à l'heure; en apercevant soudain le chœur qui s'agite autour des affaires publiques, je ne l'ai pas reconnu.
*Socrate le jeune:* Quel chœur?
*L'étranger:* Le plus grand magicien de tous les sophistes et le plus habile dans cet art, et qu'il faut, bien que ce soit très difficile à faire, distinguer des vrais politiques et des vrais rois si nous voulons voir clairement ce que nous cherchons»[8].

En faisant de la rhétorique le tout de la politique, le sophiste consacre la confusion entre le pouvoir et son instrument, mais aussi entre la force et la persuasion, quitte à ce que certains voient dans la persuasion un moyen d'éviter la violence et que d'autres y voient la manifestation même du droit du plus fort. C'est d'ailleurs l'exposé d'une thèse de ce type au début de la République qui conduit Platon à lui opposer sa vision de la cité idéale. Dans «les Lois», où l'on s'accorde à voir une description plus réaliste du fonctionnement du politique, Platon ne peut faire autrement que de tenir compte de l'ignorance des populations et de conseiller d'user de rhétorique pour faire comprendre les lois en les faisant précéder d'un discours persuasif: «le prélude»[9].

### 2. *Les présupposés de toute rhétorique*

Il n'est pas dans la manière de la rhétorique de s'interroger sur ses propres présupposés, même si elle ne saurait produire ses effets indépendamment de ce qu'il est convenu d'appeler «le contact des esprits»: «L'argumentation ne se déroule jamais dans le vide; elle présuppose en effet un contact des esprits entre l'orateur et son auditoire:... Toute société qui reconnaît l'importance de tels contacts cherche à les organiser et peut même les rendre obligatoires... La messe dominicale... l'enseignement obligatoire... la convocation annuelle des sessions parlementaires prévues par la constitution...

Les procédures judiciaires assurent au demandeur le déroulement normal du procès même si la partie adverse est récalcitrante»[10].

Ainsi, derrière la rhétorique se profilent des institutions composées de textes (la bible, la constitution, les livres de classe, les codes), de la définition des interlocuteurs et celles des lieux de leurs rencontres. Toute rhétorique suppose donc une «législation» qui définit les lieux, les personnages et les canevas des règles du jeu social qu'elle institue.

Nous allons considérer certains de ces présupposés en distinguant ceux qui concernent strictement les lieux et ceux qui concernent les arguments.

*a) Du point de vue des lieux*

La notion de genre rhétorique telle qu'elle est définie par Aristote peut être interprétée comme une forme définie par un ensemble cohérent de présupposés. Ainsi, dans le genre juridique, des plaideurs se confrontent face à un tribunal à propos d'un conflit de droit qui les oppose; dans le genre délibératif une personne cherche à conseiller une autre personne ou un groupe rassemblé; dans le genre épidictique un orateur exprime l'éloge ou le blâme devant une assemblée. Les genres rhétoriques décrivent les lieux de la parole publique à Athènes: du tribunal à l'Agora.

Cette description des genres rhétoriques nous conduit à une question de définition: chacun de ces genres appartient-il à la rhétorique politique? Certains ont cru devoir écarter le genre épidictique sous prétexte qu'il ne supposait pas l'opposition de deux thèses. Chaïm Perelman leur a répondu en montrant le rôle fondamental que joue la célébration des valeurs pour la vie de tout système politique[11].

Mais si tous les genres rhétoriques peuvent figurer dans la rhétorique politique, la question demeure de savoir s'il est possible de définir une rhétorique qui ne soit pas politique. Certains répondent non en affirmant que tout est politique. Pour affirmer le contraire il est nécessaire de proposer un critère de démarcation. Si l'on définit le politique comme ce qui relève de la cité, le non-politique pourra être défini comme ce qui y échappe de droit: la vie privée. Ainsi l'opposition politique/non politique correspondra à l'opposition publique/privée et la rhétorique non politique pourra concerner tous les usages de la parole que la cité n'a pas à connaître. Ainsi l'affirmation «tout est politique» sera alors équivalente à la remise en cause de la séparation publique/privé.

*b) Du point de vue des arguments*

La rhétorique, ainsi que le montre la façon dont Platon et Aristote lui réservent une place au sein de la politique, peut s'inscrire à l'intérieur d'une conception philosophique. Elle devra alors assumer tous les présupposés de

celle-ci, en particulier elle se définira par sa soumission à la science du politique. Elle peut également se présenter comme la manifestation d'une approche purement sophistique. Pour préciser comment la référence à la sophistique constitue un présupposé pour une telle rhétorique il devient nécessaire de considérer comment s'articulent rhétorique et sophistique.

Dans « Le Gorgias », Platon annonce que la sophistique est à la rhétorique (dans le domaine de la routine et de la flatterie) ce que la législation est à la justice (dans le domaine des techniques proprement dites). Il est possible de tirer deux conclusions de cette comparaison, au-delà de la condamnation qu'elle contient pour les notions qui nous intéressent ici: 1. le domaine de la rhétorique et de la sophistique est celui de la légitimité des actes, 2. ce qui oppose la rhétorique à la sophistique c'est que celle-ci mime et figure un système de règles (la législation, que l'on pourra rapprocher de ce que nous désignerons plus bas par l'expression *système de légitimité*) tandis que celle-là traite de la résolution des conflits de légitimité dans les cas concrets. Ainsi, paradoxalement, c'est la sophistique qui est du côté du questionnement sur les fondements mêmes du système de règle.

Mais peut-on effectivement séparer sophistique et rhétorique?

Nous avons vu que l'on pouvait parler de rhétorique non sophistique; reste à établir s'il y a quelque chose dans la sophistique qui échappe à la rhétorique. Il semblerait à première vue que non, puisque la sophistique se manifeste comme art du discours. Ce serait toutefois oublier qu'il y a une proposition sophistique qui ne peut se réduire à une proposition rhétorique: celle qui énonce précisément que tout est rhétorique.

Par cette proposition la sophistique mime l'universalité et l'éternité de la législation tandis que la rhétorique produit pour chaque occasion particulière (chaque jugement) le discours qui l'exprime.

L'idée même que la sophistique mime la législation légitime suppose qu'elle en emprunte les formes. On pourrait proposer l'hypothèse que de ce point de vue, l'histoire de la sophistique suit celle de la philosophie comme son ombre. Barbara Cassin a montré par exemple que l'affirmation ontologique que Parmenide prête à la déesse dès qu'elle est entendue comme discours et non comme monstration, conduit nécessairement aux formules paradoxales de Gorgias[12]. Elle a montré de façon aussi précise que Gorgias n'aurait pu énoncer son propos s'il ne s'était trouvé un philosophe pour affirmer quelque chose de l'être. De là on peut déduire que toute sophistique suppose une philosophie qui la précède[13].

Ce que la philosophie instaure, c'est le fait que le droit et la justice peuvent légitimement se fonder sur le discours. Au sophiste de montrer que si l'on se fonde sur le discours, la légitimité qui en résulte est toute relative à l'effet

de ce discours sur l'opinion de chacun. De là résulte la proposition que la rhétorique, lorsqu'elle est référée à une sophistique, comporte comme présupposées les formes du discours qui résultent du travail de décomposition que celle-ci fait subir à la philosophie qu'elle mime [14].

On pourrait objecter qu'une telle proposition qui fait de la sophistique un discours second par rapport à une philosophie est tributaire d'une conception de la philosophie qui remonte elle-même à Platon et Aristote.

Cette remarque suggère la prudence dans l'interprétation des textes antiques, elle ne saurait valoir pour l'étude des conceptions modernes de la rhétorique politique vers lesquelles nous allons nous tourner à présent: celles-ci se situent à l'évidence dans l'ère post-socratique et post-aristotélicienne.

## II. Rhétorique et politique dans les sociétés libérales contemporaines

La société libérale contemporaine peut être caractérisée par trois traits: la place de la raison, la place de l'économie politique et la place du droit.

Si la cité grecque a donné naissance à la raison moderne, c'est la raison moderne qui a donné sa légitimité à l'Etat libéral contemporain. La raison moderne est post-cartésienne. Située après Aristote, elle ne perd plus son temps à débattre avec la sophistique: celle-ci est censée avoir été réfutée une fois pour toute. Située après la scholastique, la raison moderne a trouvé avec le cogito le moyen de couper tout lien avec la rhétorique: puisque ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, il suffit de partir d'une idée claire et distincte et de suivre l'ordre des raisons pour être parfaitement convaincant.

Avec le «Discours de la méthode», Descartes avait une fois pour toutes (et pour tous puisque le bon sens est la chose du monde la mieux partagée) accompli le programme de cette rhétorique capable de convaincre les Dieux dont Platon concevait la nécessité au cœur même de la philosophie [15].

La notion même d'économie politique constitue par rapport à la notion aristotélicienne d'économie domestique (Oïkos homos) un renversement copernicien. Pour Aristote, l'économie domestique dépend de la sphère privée, elle ne saurait donc être le lieu du politique [16]. Le libéralisme réalise le prodige qu'au moment même où l'économie devient le lieu du politique par excellence, elle échappe à la rhétorique politique: à la rhétorique parce qu'elle est l'objet d'une science (l'économie politique) et à la politique au sens classique parce que cette science traite des comportements privés.

La raison moderne et l'économie politique compliquent donc notre enquête sur la rhétorique politique en interdisant la rhétorique ou en privatisant la politique. La notion d'«Etat de droit» au contraire nous vient en aide. Tout étant soumis à la loi, c'est dans le texte de celle-ci que nous pouvons penser trouver la formulation explicite des présupposés de toute action sociale, et en particulier de la rhétorique publique qui est l'objet de notre étude. Toutefois, nous ne considérerons pas le droit directement, mais par l'intermédiaire de la notion de *système de légitimité*.

### *1. Les présupposés de la rhétorique dans le système libéral contemporain*

#### *a) La notion de système de légitimité*

On peut définir la légitimité comme suit: quelqu'un agit, ou bien cela se passe bien, ou bien cela se passe mal. Si cela se passe bien, si personne n'objecte, alors il n'y a rien à dire. Si cela se passe mal cela veut dire que quelqu'un objecte. Il faut alors dire au nom de quoi l'on a agi: en ce dire consiste le discours de légitimité. Si ce dire appartient à un discours cohérent, on dira qu'il existe un système de légitimité.

Cette notion de système de légitimité est directement déduite de la proposition de Max Weber suivant laquelle il n'y aurait que trois types de légitimité: la légitimité charismatique, la légitimité traditionnelle et la légitimité rationnelle légale. La question se pose de savoir s'il s'agit là d'une liste exhaustive auquel cas nous serions en face d'un présupposé de toute rhétorique, voire d'une théorie supposant quelque point de vue philosophique, ou bien d'une liste pragmatique sujette à variations. Nous avons soutenu qu'il s'agissait bien d'une théorie[17] en montrant que pour qu'un système de légitimité bien formé existe, il suffit de disposer d'une cosmologie elle-même divisée en deux lieux: le lieu origine du pouvoir légitime (par exemple le sacré), et le lieu d'application de ce pouvoir (par exemple le profane). La légitimité charismatique correspond à la soumission du profane au sacré, la légitimité traditionnelle correspond à la soumission de la nature à la culture traditionnelle, la légitimité rationnelle-légale suppose la soumission de la culture aux lois de la nature. Avec deux cosmologies, il n'y a donc que trois systèmes, le sacré ne pouvant être soumis légitimement au profane. Notons que pour être sensible aux conséquences de telles dichotomies, il est nécessaire de les percevoir et donc d'avoir des lunettes spéciales: la foi permet de reconnaître la présence du sacré, le respect assure le statut de la tradition, la science permet de définir une nature soumise à des lois dignes de soumettre la culture.

#### *b) Systèmes de légitimité, droit et violence*

La modernité c'est, au moment de la révolution française, la substitution à un pouvoir fondé sur Dieu et la tradition d'un pouvoir fondé sur la raison,

donc sur la division entre nature et culture. Pour que la nature règne sur la culture, il faut qu'une science énonce la loi à laquelle celle-ci doit se soumettre pour être conforme à celle-là. L'économie politique est cette science, et le droit de propriété cette loi.

Considérons l'interaction que nous avons commencé à décrire plus haut et que nous avons laissée à un moment critique. Que se passe-t-il si celui qui reçoit le discours de légitimité n'est ni convaincu, ni même persuadé? Suivant Max Weber, l'Etat a le monopole de la violence légitime: il s'ensuit que l'usage de la force est interdit à tout autre. Si le conflit se poursuit, il sera porté devant les tribunaux où le droit sera dit. Son verdict sera-t-il accepté? Oui, en vertu du principe juridique «nul n'est censé ignorer la loi», principe en vertu duquel l'Etat peut légitimement user de violence contre tous ceux qui seraient trop ignorants ou insuffisamment censés pour la connaître. C'est ce principe qui assure du reste que si le discours de légitimité est d'emblée conforme au droit, il sera le plus souvent inutile d'aller devant les tribunaux et d'y exercer la rhétorique juridique que les circonstances exigent alors.

Cet exemple montre comment l'existence d'un système de légitimité bien formé assure la soumission de la rhétorique politique (au sens de rhétorique publique) à une «science royale» (science qui inclut l'économie politique), et comment, pour cette science royale la rhétorique constitue un instrument de pouvoir alternatif à la violence.

*c) Les genres rhétoriques propres au système libéral*

La notion de système de légitimité permet également de définir les différents *genres rhétoriques* sous-jacents au système libéral.

Auparavant, il est nécessaire de préciser que le fondement du système libéral est la séparation de la société en deux secteurs: le secteur privé où règnent les lois de la nature, et le secteur public qui a pour rôle de découvrir ces lois, de les constituer en lois de la société, et d'assurer leur bon fonctionnement: c'est l'Assemblée qui découvre et édicte les lois; c'est le gouvernement assisté d'une administration qui les met en œuvre. De là résultent trois situations:

1. Un entrepreneur s'adresse à un consommateur (ou à un fournisseur) dans le langage du droit. (On n'a pas à connaître, par exemple, la rhétorique de la vente, celle-ci disparaît dans la sphère du privé. Seuls les éléments qui pourraient affecter la valeur des contrats, comme la violence ou le dol, pourront figurer dans un discours «public»). En cas de conflit, ceci donne naissance au genre juridique.

2. Un homme politique s'adresse à un groupe de gouvernants ou à une

assemblée de citoyens; c'est le genre délibératif ou épidictique qui est alors utilisé dans ce qui correspond à la notion usuelle de rhétorique politique.

3. Quant au dialogue entre les autorités politiques légitimes et les administrateurs, il se résume à des ordres que ceux-ci doivent exécuter sans discuter: c'est le fameux devoir de réserve.

### *2. Histoire du présupposé de la rhétorique dans le système libéral contemporain*

Le cœur du système de légitimité du libéralisme est constitué par la séparation public/privé. Dans le système juridique français, ceci est matérialisé par l'existence de deux ordres de juridiction spécialisés. Ce partage des tâches oblige à définir un critère de démarcation: le critère du droit administratif. Celui-ci, d'après tous les traités, a connu trois périodes: le principe de la puissance publique (1800 à 1880/1900), le principe du Service Public (1880/1900 à 1945/60) et la crise du critère depuis.

Le passage d'une période à une autre peut être définie comme un moment de crise entre deux états du système libéral; la crise du critère consacre pour sa part la crise du système lui-même. Il est possible de montrer que ces crises correspondent à la nécessité de rendre compte du phénomène organisationnel (ou si l'on veut, bureaucratique), que suppose la croissance des entreprises et le développement des services publics. La notion même d'organisation est en effet antinomique avec le libéralisme classique, dans la mesure où celle-ci repose sur le double principe de l'égalité et de la liberté [18].

Notons que la légitimité d'une organisation suppose l'existence d'un discours tel, que l'intérêt de l'individu, l'intérêt de l'organisation, et l'intérêt de la société soient globalement compatibles. Nous donnerons à un tel discours le nom de *langage administratif*. Pour qu'un tel discours soit légitime au sein du libéralisme, il est nécessaire qu'il appartienne au discours de la science. C'est pourquoi il importe de définir l'épistémologie correspondant à chacune de ces étapes. On peut montrer que celles-ci correspondent à la succession logique des modes de légitimation d'une action. Si on définit celle-ci (phénoménologiquement) comme «un changement dans l'apparence en tant qu'on le réfère à une cause», on peut alors distinguer trois façons de légitimer cette action:

*a) Légitimation non pragmatique*

Il s'agit d'une légitimation par la *cause*. Si la cause est légitime, l'action est légitime. Il suffit pour que le système fonctionne de pouvoir isoler les causes légitimes. C'est ce que réalise le système de légitimité bien formé défini ci-dessus. L'épistémologie qui lui correspond est celle de Kant. Dans celle-ci, l'opinion n'a pas de place, la rhétorique en est donc exclue. La

science qui lui correspond est l'économie politique classique qui ignore la notion d'organisation.

*b) Légitimation pragmatique modérée*

Si la confusion s'installe entre la nature et la culture, on ne peut plus assurer que la cause est légitime. Reste la possibilité de légitimer l'action par *le changement dans l'apparence* (pragmatisme). Toutefois, ce pragmatisme sera modéré dans le cas où il y a consensus sur la mesure. A ceci correspond l'épistémologie positiviste qui garantit l'unité de mesure par une hypostase, «Dieu Progrès» (Auguste Comte), laïcisé au besoin sous la forme de la conscience collective (Emile Durkeim). Le positivisme suppose la séparation entre les savants et le public. Celui-ci étant le destinataire du savoir, il est constitué en tribunal de ce savoir («tribunal du bon sens universel»). L'opinion a donc une place dans ce système, et une rhétorique doit lui correspondre, rhétorique dissymétrique qui caractérise la *pédagogie*. Toutefois, pour assurer le règne de la légitimité rationnelle-légale, il importe d'écarter le terme de rhétorique et de lui substituer l'idée d'une science des besoins: ainsi le professeur dans l'université, le spécialiste dans l'administration, le producteur dans l'entreprise, seront précisément définis par leur capacité à connaître les besoins de leurs publics respectifs et la façon de les satisfaire[19].

Notons que le positivisme suppose l'existence d'organisations qu'il légitime. Notons également que ce système ne peut se soutenir que de la croyance au progrès, progrès du savoir et progrès résultant du savoir.

*c) Légitimation pragmatique radicale*

Si la croyance au progrès cesse, si le consensus sur l'unité de mesure disparaît, il ne reste plus qu'une solution: considérer la mesure du changement dans l'apparence comme une action. On considèrera alors qu'est mesure légitime toute mesure qui a en elle de passer pour telle. Désormais, l'opinion règne sur la science: ceci n'est rien d'autre que la logique de la sophistique. Du point de vue de la forme de la science, cela correspond à la confusion radicale de la nature et de la culture, c'est-à-dire au règne de l'artificiel. La science devient science de l'artificiel, c'est-à-dire, d'après Herbert Simon, l'analyse de système. On peut définir l'analyse de système comme le fait de décrire une réalité complexe avec des «ronds» et des «flèches». Ainsi ce mode de légitimation suppose l'existence de ce qu'il est convenu d'appeler des «organisations complexes», c'est-à-dire que l'on ne peut pas représenter autrement que par une méthode de simulation: l'analyse de système.

Si l'on considère qu'une action peut être légitimée soit par l'origine du pouvoir, soit par sa finalité, soit par ses méthodes, on peut vérifier la

correspondance entre ces trois modes de légitimation et la séquence: Puissance Publique, Service Public, crise du critère. La crise de légitimité suppose la légitimation par les méthodes du pouvoir ce qui correspond à la fois au pragmatisme radical, à la sophistique, et dans le cadre de l'idéologie de la science, à l'analyse de système.

### *3. Les formes de la rhétorique*

Nous pouvons à présent suivre le destin de la rhétorique politique au cours des trois périodes. Pour illustrer notre propos, il est possible de considérer l'histoire du statut institutionnel des partis politiques en France, dans la mesure où les partis représentent par excellence l'incarnation de la «prise de parti» dans le débat politique.

Pendant la première période, il n'y a de rhétorique légitime ni dans le secteur privé, ni dans l'administration. Seuls les tribunaux connaissent les débats des avocats, débats censés élucider la vérité de la loi et permettre à la force de l'Etat de s'exercer légitimement sur ce qui échappe au présupposé qui le fonde. La rhétorique politique, à l'occasion des élections et des votes, est censée ne mettre aux prises que des individus rationnels pour qui le débat représente une procédure, elle-même rationnelle, pour découvrir les lois de la nature[20].

Les partis politiques n'ont, tout au long du XIX[e] siècle, qu'une existence informelle dans le pays comme dans les assemblées[21].

Pendant la seconde période, la science positiviste permet de légitimer le fonctionnement des organisations grâce à la reconnaissance de l'autorité du savant ou du spécialiste. La notion de rhétorique se manifeste à travers la pratique de la pédagogie. Ceci vaut pour les services publics, et en particulier celui de l'instruction publique qui sont le lieu d'une intense activité rhétorique ayant manifestement une signification politique: concourir à la construction du consensus national (Voir Emile Durkheim).

Pour que la pédagogie puisse être une rhétorique de la science conforme au positivisme, la notion même de rhétorique est bannie de l'enseignement du secondaire où elle avait survécu jusque-là. Au niveau de la vie politique, cette période correspond au développement des partis organisés dont l'activité de propagande est elle-même légitimée par l'idée que les spécialistes de la politique qui constituent le parti ont pour rôle la pédagogie des masses qu'ils représentent. D'un point de vue légal, les premiers partis organisés datent de la fin du XIX[e] siècle, et la reconnaissance officielle des partis à l'Assemblée Nationale, date de 1910.

Quant au secteur privé, même si les entreprises deviennent assez grandes

pour que s'y établisse le langage administratif positiste du « management scientifique », elles restent suffisamment petites pour que ce management puisse être considéré comme relevant de la sphère privée, et donc échappe à la définition de la rhétorique politique. Notons que le droit (public et privé) reste (en se modifiant par la théorie du service public ou la création de sociétés anonymes, par exemple) le lieu d'une rhétorique juridique publique.

La troisième période consacre la crise du droit : la crise de la limite entre le public et le privé. Désormais, il est impossible de supposer que « nul n'est censé ignorer la loi ». Pour tenir un discours légitime, il devient impossible d'anticiper le droit, et nécessaire de produire un discours dont la légitimité réside uniquement dans le fait qu'il est effectivement accepté. On entre ainsi dans la logique sophistique qui consacre le développement de « l'empire rhétorique ».

Toutefois, la rhétorique sophistique qui correspond à la crise de légitimité du système libéral devra mimer la science; elle disposera pour cela de l'analyse de système qui permet de décrire le monde avec des « ronds » et des « flèches ». Chaque organisation (rond) produira une image du monde constituée de ronds et de flèches, image qui constituera la trame du langage administratif (appelé management). Dans cette image le « rond » 'organisation' s'adresse à un autre « rond » : marché ou public, segment de marché ou segment de public (souvent appelés cibles). Mais, comme cette image du monde ne porte pas sa légitimité en elle-même, il sera nécessaire de s'assurer que le public considère que l'organisation ainsi définie est légitime. Ainsi sera construit un autre schéma de ronds et de flèches (marketing public) permettant à l'organisation d'assurer pragmatiquement sa légitimité[22].

Du point de vue de l'institutionalisation des partis, cette période correspond en France à la fois à la reconnaissance de leur rôle par la constitution en 1958, et au développement du marketing politique. Les partis ne pouvant plus se fonder sur le savoir des spécialistes pour se livrer de façon légitime à la pédagogie des masses, ils doivent recourir au sondage pour connaître ainsi les attentes de leurs électeurs et définir un programme propre à attirer leurs votes.

Le retour actuel des études rhétoriques correspond à la crise du système de légitimité qui avait organisé leur disparition. Toutefois, la rhétorique politique moderne diffère de celle que décrit Aristote en ce qu'elle est liée au développement de la bureaucratie moderne « systémique ». Si le marketing est la forme moderne (bureaucratique) de la sophistique[23], et si toute sophistique est dépendante de la philosophie dont elle mime la décomposition, il est logique de concevoir que la rhétorique moderne sera référée à une

épistémologie (l'analyse de système comme décomposition de la science kantienne) là où la rhétorique classique se référait à une ontologie (l'enthymème, comme décomposition du syllogisme)[24].

## En guise de conclusion

Nous fondant sur la notion d'Etat de droit, nous avons considéré uniquement l'histoire des présupposés de la rhétorique politique du point de vue de ce que l'on pourrait appeler l'idéologie dominante. Ceci laisse de côté un aspect essentiel de la politique à laquelle il arrive de débattre à propos des présupposés et pas simplement dans leur cadre. Aussi, pour conclure, ferons-nous quelques remarques sur les conflits de présupposés:

1. D'où viennent les autres présupposés: ils peuvent provenir soit des légitimités traditionnelles et charismatiques (par exemple les ultra-royalistes au début du XIX[e] siècle), soit de la légitimité rationnelle légale elle-même (par exemple le marxisme).

2. Les présupposés issus de la filiation rationnelle-légale peuvent se comprendre comme le développement d'une dialectique entre une thèse individualiste (que l'on peut symboliser par A. Smith) qui énonce que la volonté légitime est la volonté individuelle, et une autre thèse holliste (que l'on peut symboliser par Rousseau) qui énonce que la volonté légitime est la volonté générale. Il a été montré que l'application de la notion kojévienne de «bavardage parathétique» à l'histoire des idéologies depuis la fin du XVIII[e] siècle permet de rendre compte de cette dialectique dans le cadre d'une théorie de l'argumentation: chaque position nouvelle étant construite à partir d'un travail de réfutation et de dépassement des positions précédentes[25].

3. Les luttes de présupposés posent le problème du choix entre l'usage de la force et l'usage de la rhétorique.

4. Toute stratégie politique relative à une lutte de présupposés, suppose de donner dans son propre présupposé une représentation du présupposé de l'adversaire et de la façon dont ces deux présupposés s'articulent. Ceci peut se faire par le jeu d'oppositions telle que apparence/réalité, réalité/désir, présent/futur, etc...

5. En fonction de ces représentations peuvent se définir des modes d'action: usage de la force (révolution, coup d'état) pour imposer son propre présupposé, acceptation provisoire du présupposé de l'autre (par exemple le réformisme), fuite de la scène politique pour instituer dans la sphère privée localement, le modèle du présupposé désiré (par exemple, l'expérience des utopistes), etc...

6. La situation actuelle est caractérisée par beaucoup comme correspondant à la fin des idéologies, ou la fin du politique. Ceci correspond à l'épuisement du «bavardage parathétique» que constitue le long débat entre individualisme et holisme, à la crise de la limite public/privé, à la résurgence de la sophistique sous sa forme moderne (bureaucratique): le marketing.

Pour conclure, nous pouvons remarquer que l'envahissement du public par le privé, c'est l'envahissement du politique au sens classique du terme par l'économique (oikos nomos). Cet envahissement signe la crise de légitimité du système libéral et des principes qui le fondent. On se souvient de l'affirmation volontaire du Général de Gaulle: «l'intendance suivra». On imagine la difficulté qu'il aurait eu à reconnaître que désormais l'intendance précède.

NOTES

[1] Gérard Genette, «La rhétorique restreinte», Communication, n° 16, 1970.
[2] Voir par exemple D. Kambouchner et al., «Le retrait du politique», Edition Galilée 1983, et «Politique Fin de siècle», Traverse pp. 33-34, janvier 1985.
[3] Nous aimerions remercier ici Charles Leben, Yves Lichtenberger et Michel Narcy pour leurs précieux avis dans les domaines du droit et des institutions politiques, de la pratique de la négociation et de sa philosophie classique.
[4] Platon, «Le Politique», 259-d. Belles Lettres 1970, Aristote, «Ethique à Nicomaque», 1094 à 25 à 1094 b 5, Vrin 1972.
[5] Le Politique, 291 e.
[6] Aristote, «La Rhétorique», 1355b.
[7] Cf. Platon, «La politique», 297 c, 301 e.
[8] Platon, «Le Politique», 291 c., Ed. Belles Lettres.
[9] Platon, Loeb classical Library, Laws, Book X, II, p. 305.
[10] Chaïm Perelman, «L'empire Rhétorique», Vorin, ed. p. 23.
[11] Chaïm Perelman, «Rhétorique et Politique», in Langage et Politique, édité par Maurice Granston et Peter Mair, Bruylant, Bruxelles, 1982.
[12] Barbara Cassin, «Si Parmenide», Presses Universitaires de Lille, 1980.
[13] Sur le fait que la question de la rhétorique soit au cœur d'un débat entre philosophie et sophistique, voir Chaïm Perelman et L. Olbrechts-Tyteca: «Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique, Ed. Université de Bruxelles, pp. 35-38.
[14] «La rhétorique est l'analogue de la dialectique», Aristote, ***La Rhétorique***, 1354a.
[15] Platon, *Phèdre*, p. 273: Sur ce point de la pensée cartésienne et ses conséquences sur la négation de la rhétorique, voir par exemple Charles S. Pierce. «Descartes est le père de la

philosophie moderne, et l'esprit du cartésianisme — ce qui le distingue principalement de la scholastique qu'il supplante — peut être formulé succinctement comme suit: ...3. l'argumentation multiforme du Moyen-Age est remplacée par une suite d'inférences dépendant souvent de prémisses peu évidentes». Textes anticartésiens, Aubier, La conception cartésienne est liée à l'idée du monde comme livre écrit en langage mathématique.

[16] Aristote, Politique, I, VII, 1. Belles Lettres.

[17] Cf. Romain Laufer et Catherine Paradeise, «Le Prince Bureaucrate: Machiavel au Pays du Marketing», Flammarion 1982.

[18] Romain Laufer et Catherine Paradeise, op. cit.

[19] «Le positivisme tel qu'il se développe au cours de la deuxième moitié du XIX· siècle marque le déclin le plus accentué de la rhétorique, écartée des programmes de lycée français en 1885», Chaïm Perelman, «Le champ de l'argumentation», Presses Universitaires de Bruxelles, 1970, p. 29.

[20] Sur l'histoire du comptage en politique depuis la Révolution française, voir Romain Laufer et Catherine Paradeise, op. cit. «du vote au sondage», pp. 86-114.

[21] «Il n'y a en réalité pas de vrai parti politique (de 1815 à 1875). Même au sein du Parlement, les partis sont inorganiques». François Borella, «Les partis politiques en Europe», Collection Point, le Seuil, 1984, p. 114.

[22] Cf. Romain Laufer et Alain Burlaud, «Management Public: Gestion et Légitimité», Dalloz 1980.

[23] Cf. Romain Laufer et Catherine Paradeise, op. cit., pp. 11-36.

[24] Sur le marketing comme rhétorique, voir Romain Laufer, «Marketing, Sophistique et Légitimité», in *Le plaisir de parler*: Etudes de sophistique comparée, (Actes du colloque, «Qu'est-ce que la sophistique?» Cerisy, 7-17 septembre 1984, à paraître).

[25] Cf. Romain Laufer et Catherine Paradeise, op. cit., pp. 289-345.

# TABULA GRATULATORIA

Ottmar BALLWEG (Mainz)
Georges BARTHEL (Berstett)
Arnould BAYART (Bruxelles)
James BEAUDRY (Indianapolis)
Adolphe BEYER (Gent)
Marie-Jeanne BOREL (Neufchâtel)
Jan BROEKMAN (Winksele)
G. BUSINO (Chêne-Bourg)
Christophe CALAME (Lausanne)
Jean-Pierre COMETTI (Freiburg)
Jeanne CROISSANT (Bruxelles)
René CYPRES (Bruxelles)
Ray DEARIN (Ames, Iowa)
J.-P. DE BECKER (Bruxelles)
Michel DEGUY (Paris)
Philip DE KEUKELAERE (Eeklo)
Etienne de LHONEUX (Bruxelles)
Suzanne DELORME (Thomery)
Wim de PATER (Leuven)
Dominique DESMARCHELIER (Paris)
Eric DEVANTHERY (Carouge)
Marc DOMINICY (Bruxelles)
André DUCAMP (Bruxelles)
Tsudic ETLIS (Bruxelles)
Jacques FLAMENT (Bruxelles)
René FOQUE (Kaatsheuvel)
Jean-Louis FOSSAT (Saint-Simon)
Aronne FRANCO (Bruxelles)
Guy FRANKARD (Bruxelles)
Octavi FULLAT I GENIS (Barcelone)
Jaime GARCIA ALVAREZ (Burgos)
Ronald GIGUERE (Carbondale, Ill.)
Pierre-Robert GILLIERON (Lausanne)
Paul GOCHET (Bruxelles)
Michèle GRAGG (River Forest, Ill.)
M. GRECIANO (Strasbourg)
Jean-Blaise GRIZE (Neufchâtel)
Paul HATRY (Bruxelles)
Jeanne HERSCH (Genève)
Georges HIRSOIL (Bruxelles)
Robert HUENENS (Bruxelles)
Samuel IJSSELING (Leuven)
Marie JANSSENS (Bruxelles)
John T. KIRBY (Northampton, Mass.)
William KLUBACK (Brooklyn, New York)
Nicole LAHAYE-BEKAERT (Bruxelles)
Bajla LAUFER (Paris)
Emile LAUFER (Bruxelles)
Romain LAUFER (Clamart)
Régine LAUWEREYS (Bruxelles)
Dominique LECHIEN (Linkebeek)
Gilbert LELIEVRE (Paris)
José LEONIS (Bruxelles)
Paul LEVAUX (Bruxelles)
André MAES (Leuven)
Pierre MAHILLON (Bruxelles)
Joseph MARTHAN (Media, Penn.)
Emilio MATTIOLI (Modena)
Jean MESNARD (Paris)
Jean MICHOT (Bruxelles)
Denis MIEVILLE (Neufchâtel)
Masahi MIWA (Hirakata-Osaka)
Michel NUYENS (Leuven)
Adolphe NYSENHOLC (Bruxelles)
Lucie OLBRECHTS-TYTECA (Bruxelles)
Paul ORIANNE (Louvain-la-Neuve)
M. et Mme PAULHAC (Paris)
R.S. PENDEXTER, Jr. (Dade City, Flor.)
Fela PERELMAN (Bruxelles)
Léon PLATTEAU (Bruxelles)
Ilya PRIGOGINE (Bruxelles)
Danièle RAMBAUDI (Varazze)
Carlos J. RAMOS (Ponce, Puerto-Rico)
Alain RAMSDAM (Eupen)
J. REINHOLD (Bruxelles)
Francine REUL (Bruxelles)
Anne RICHARD (Bruxelles)
François RIGAUX (Bruxelles)
Philippe ROBERTS-JONES (Bruxelles)
Jan RONSE (Gent)
Georges ROQUE (Gardanne)
Jacques RUYTINX (Wezembeek-Oppem)
Jacques SALMON (Bruxelles)
Jean SALMON (La Hulpe)
Pierre SALMON (Bruxelles)
Désiré F. SCHELTENS (Nijmegen)
Paul SCHOLLMEIER (Anchorage, Alaska)
Luc SILANCE (Bruxelles)
Alain SQUILBECK (Bruxelles)
Ariane SZAFARZ (Bruxelles)
A. Willy SZAFRAN (Bruxelles)
Abderrahmane TAHA (Rabat)
Pierre THIBAUD (Aix-en-Provence)
André TUNC (Paris)
Jos UBERSFELD (Bruxelles)
Raymond VANDER ELST (Bruxelles)
Georges VANDERSANDEN (Bruxelles)
Frans VAN EEMEREN (Amsterdam)
Alf. VASTERSAVENDTS (Asse)
Paul VERMEULEN (Edegem)

Berlin
Freie Universität Berlin, Inst. für Philosophie

Bielefeld
Universitätsbibliothek

Bruxelles
Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique
Bibliothèque du Parlement
Bibliothèque Groupe de Perfectionnement en Langue française
Centre Européen pour l'Etude de l'Argumentation
Centre national de Criminologie
Etablissement Max Bloch

Bruxelles (2)
Universitaire Faculteiten St Aloysius, Bibliotheek
Université Libre de Bruxelles, Bibliothèque de la Faculté de Droit
Université Libre de Bruxelles, Bibliothèque principale des Sciences humaines
Vrije Universiteit Brussel, Centrale Bibliotheek

Canterbury
University of Kent, Library

Citta del Vaticano
Pont. Biblioteca Missionaria

Gent
Universiteitsbibliotheek

Glasgow
Glasgow University Library

Lausanne
Bibliothèque cantonale et universitaire

Leuven
Bibliotheek Hoger Instituut voor Wijsbegeerte K.U.L.

Liège
Université de Liège, Faculté de Droit, Bibliothèque Léon Graulich

Louvain-la-Neuve
Université Catholique de Louvain, Bibliothèque de la Faculté de Droit

Mons
Université de l'Etat, Bibliothèque

Montpellier
Centre d'étude et de traitement de l'Information juridique, Bibliothèque

Nancy
Bibliothèque interuniversitaire, Section Droit

Orléans
Faculté de Droit et des sciences économiques de l'Université d'Orléans

Paris
Bibliothèque de la Faculté libre de Théologie protestante
Bibliothèque de l'Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III
Ecole Normale Supérieure de Jeunes Filles, Bibliothèque

Pau
Université de Pau et des Pays de l'Adour, Faculté de Droit, Salle de documentation

Saint-Etienne
Université de St-Etienne, Bibliothèque, section droit

Strasbourg
Faculté de Droit et des Sciences politiques, Bibliothèque

Talence
Bibliothèque interuniversitaire de Bordeaux - Droit et sciences économiques

Utrecht
Bibliotheek Centrum Uithof, afd. filosofie

Villeneuve-d'Ascq
Université de Lille III, U.E.R. de Philosophie

Zurich
Zentralbibliothek Zurich

# Table des matières

Michel MEYER
Avant-propos - Y a-t-il une modernité rhétorique? . . . . . 7

Chaïm PERELMAN
Logique formelle et logique informelle . . . . . 15

Jean LADRIERE
Logique et argumentation . . . . . 23

Jean-Blaise GRIZE
Raisonner en parlant . . . . . 45

Pierre OLERON
Organisation et articulation des échanges de paroles . . . . . 57

Jean-Claude ANSCOMBRE et Oswald DUCROT
Argumentativité et informativité . . . . . 79

Judith SCHLANGER
Dire et connaître . . . . . 95

Lambros COULOUBARITSIS
Dialectique, rhétorique et critique chez Aristote . . . . . 103

Michel MEYER
Pour une anthropologie rhétorique . . . . . 119

Paul RICŒUR
Rhétorique - Poétique - Herméneutique . . . . . 143

Michel BEAUJOUR
Rhétorique et littérature . . . . . 157

Olivier REBOUL
La figure et l'argument . . . . . 175

Romain LAUFER
Rhétorique et politique . . . . . 189

Tabula gratulatoria . . . . . 204

*Printed in Belgium by Solédi - Liège*

La rhétorique occupe une place centrale dans la pensée contemporaine. Elle se situe aux carrefours de la théorie littéraire, de la philosophie, de la linguistique ou encore de la réflexion politique. Le vingtième siècle aura été pour elle une ère de grand renouveau, comparable en importance à celle de sa naissance grecque et à l'humanisme de la Renaissance.

A chacune de ces époques, une crise des fondements traverse la pensée, la problématise alors qu'elle croyait être assurée de toutes les réponses, ouvrant ainsi la réflexion à la possibilité de débattre sans clore, d'accueillir les positions diverses et multiples sans réduire. L'effondrement du *mythos*, la stérilité de la scolastique théologique, comme depuis un siècle, la crise du sujet fondateur, auront obligé la raison à assumer sa nature rhétorique et lui auront ainsi permis de se renouveler, sinon même de progresser.

Que peut nous dire aujourd'hui la rhétorique après Perelman? Comment s'articule-t-elle à partir de ses ramifications diverses? Quelle vision de la raison humaine, du langage, de la pensée offre-t-elle? Telles sont les questions qui animent l'unité de ce recueil d'essais, questions qui rappelleront sans doute celle que posait Kant: «Qu'est-ce que l'homme?».

40310 1.100 FB

# Règles d'utilisation de copies numériques d'oeuvres littéraires publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB

L'usage des copies numériques d'œuvres littéraires, ci-après dénommées « copies numériques », publiées par les Editions de l'Université de Bruxelles, ci-après dénommées EUB, et mises à disposition par les Bibliothèques de l'ULB, implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées ici. Celui-ci est reproduit sur la dernière page de chaque copie numérique publiée par les EUB et mise en ligne par les Bibliothèques; il s'articule selon les trois axes protection, utilisation et reproduction.

## *Protection*

### 1. Droits d'auteur

La première page de chaque copie numérique indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire.
La mise à disposition par les Bibliothèques de l'ULB de la copie numérique a fait l'objet d'un accord avec les EUB, notamment concernant les règles d'utilisation précisées ici.
Pour les oeuvres soumises à la législation belge en matière de droit d'auteur, les EUB auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayant droits afin de permettre la mise en ligne des copies numériques.

### 2. Responsabilité

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des copies numériques, certaines défectuosités peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.
Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des copies numériques. De plus, les EUB et les Bibliothèques de l'ULB ne pourront être mis en cause dans l'exploitation subséquente des copies numériques ; et la dénomination des EUB et des 'Bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des copies numériques mises à disposition par eux.

### 3. Localisation

Chaque copie numérique dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <http://digistore.bib.ulb.ac.be/*annee*/*nom_du_fichier*.pdf> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à une copie numérique.

## *Utilisation*

### 4. Gratuité

Les EUB et les Bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires sélectionnées par les EUB : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

5. Buts poursuivis

Les copies numériques peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les copies numériques à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux EUB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).
Demande à adresser aux Editions de l'Université de Bruxelles (EDITIONS@admin.ulb.ac.be).

6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'usager s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles – Editions de l'Université de Bruxelles et Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition).

7. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à une copie numérique particulière, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

1. les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
2. l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

***Reproduction***

8. Sous format électronique

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement le téléchargement, la copie et le stockage des copies numériques sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

9. Sur support papier

Pour toutes les utilisations autorisées mentionnées dans ce règlement les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

10. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux EUB et aux Bibliothèques de l'ULB dans les copies numériques est interdite.